



COMMUNE DE CLERMONT-L'HERAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°4 : Annexes

4.12 – Etudes patrimoniales

4.12.1 – Atlas documentaire, Chaillot, 2021

Révision générale approuvée le 6 mars 2024



An aerial photograph of the town of Clermont-l'Hérault, France, showing a dense cluster of buildings with terracotta roofs. In the foreground, a large, gnarled pine branch hangs down from the top of the frame. The background features rolling hills and mountains under a clear blue sky.

CLERMONT-L'HÉRAULT // ATLAS DOCUMENTAIRE

Thomas Robardet-Caffin - Alexiane Murino

Ecole de Chaillot 2020 - 2021

CLERMONT-L'HÉRAULT // Sommaire

Atlas documentaire

Introduction

- Carte de situation de la commune
- Cartes des transports
- Densité et démographie
- Cartes de l'évolution du logement neuf

Présentation générale

- Synthèse de l'histoire de Clermont-l'Hérault
- Carte topographique
- Cartes protections de la faune et de la flore
- Cartes des parcelles viticoles
- Cartes de l'hydrographie
- Carte et coupe géologiques
- Carte du réseau viaire hiérarchisation des voies
- Carte des équipements
- PLU état actuel
- Intentions de la mairie 1/4
- Intentions de la mairie 2/4
- Intentions de la mairie 3/4
- Intentions de la mairie 4/4
- Carte des pleins et des vides

Sites patrimoniaux protégés

- Cartes des vestiges archéologiques 1/2
- Cartes des vestiges archéologiques 2/2
- Immeubles classés et inscrits

Cartographie à l'échelle du territoire

- Carte de la partie orientale du Languedoc 1705
- Carte de Cassini
- Cadastre napoléonien
- Plan d'alignement 1845
- Plan d'alignement 1845 + hypothèse de croissance
- Cartes de l'Etat Major
- Cartes de 1950
- Photos aériennes 1950
- Photos aériennes 1980
- Cartes IGN de l'état actuel
- Plan cadastral de l'état actuel
- Photos aériennes état actuel

Cartographie à l'échelle urbaine

- Plan hypothétique de Clermont du XIIIe au XVIIIe s.

- Compoix XVIIIe s.
- Cadastre napoléonien
- Localisation des usines textiles du XIXe - XXe s.
- Plan d'alignement 1845
- Plan d'alignement 1845 + hypothèse de croissance
- Cartes de l'Etat Major
- Cartes de 1950
- Photos aériennes 1950
- Photos aériennes 1980
- Cartes IGN de l'état actuel
- Plan cadastral de l'état actuel
- Photos aériennes état actuel
- Ambiances des extensions du centre ancien

Iconographies et photographies

- Carte postale de 1913 : Clermont-l'Hérault à vol d'oiseau
- Cartes postales de 1890, 1945 et du XXe s. : L'église St-Paul
- Carte postale de 1922 : Le château des Guilhem
- Cartes postales de 1910 et du XXe s. : La place du Marché 1/2
- Cartes postales de 1906 et 1908 : La place du Marché 2/2
- Cartes postales de 1926 et 1947 : Le boulevard Gambetta
- Illustration date inconnue : Manufacture de Villeneuve au XVIIIe
- Illustration de 1877 : Dessins d'Albert Fabre
- Illustration de 1823 : Dessins de J.-M. Amelin
- Ambiances, approche sensible ville médiévale, frégère, extension XIXe,
- Eglise saint Paul, Cité HLM
- Ambiances des extensions du centre ancien

Analyse croissance

- Carte de croissance : Fin XIIIe siècle
- Carte de croissance : Fin XIIIe siècle
- Carte de croissance : XVe siècle
- Carte de croissance : XVIIIe siècle
- Carte de croissance : 1850
- Carte de croissance : 1900
- Carte de croissance : 1970
- Carte de croissance : 2020

Analyse morphologique

- Typologie : Le réseau viaire
- Cartes : La circulation dans l'espace public

- Répartition des espaces automobiles est piétons
- Le tissu urbain : Les unités de plan
- Transformations majeures du tissu médiéval et du XVIIIe depuis 1835
- Le tissu urbain : Partie médiévale
- Le tissu urbain : Quartier XVIIe - XVIIIe
- Le tissu urbain : Quartier XIXe
- Le tissu urbain : Quartier XXe
- Le tissu urbain : Quartier de la Coutellerie
- Le tissu urbain : La ville fragmentée
- Analyse parcellaire
- Analyse typologique
- Inventaire des édifices historiques altérés et dénaturés

Enjeux

Enjeux territoriaux : développement

Enjeux espace public : développement

- Enjeux espace public : Quartier médiéval
- Enjeux espace public : Quartier de la Frégère
- Enjeux espace public : Quartier XIXe
- Enjeux espace public : Quartier de la Coutellerie

Enjeux bâti : développement

- Etat de dégradation par typologie
- Carte des degrés d'urgence de préservation

Synthèse enjeux

- Enjeux territoriaux
- Enjeux ilots et parcellaire
- Enjeux végétal
- Enjeux viaire
- Enjeux bâti

Sources et bibliographies



INTRODUCTION

CLERMONT-L'HÉRAULT // Présentation et localisation de la ville

Situation

La ville de Clermont-l'Hérault est située à 48km à l'Ouest de Montpellier, dans les terres, mais se trouve non loin de la mer Méditerranée. La mer est au Sud ; Au Nord et à l'ouest se situent des parcs national protégés dont celui des Cévennes.

La Lergue et le Salagou, deux cours d'eau, traversent la commune, le Salagou part du lac du Salagou, un lieu réputé et touristique, situé à 4km au Nord-Ouest. Ce dernier créé de l'emploi dans la ville.

Sur le plan routier, l'autoroute A75 longe le centre ancien de Clermont-l'Hérault à 1,4km à l'est. Deux autres axes routiers importants, la

départementale D609 et D908 structurent la ville et semble la contenir au Sud et à l'Est. Enfin, des axes départementaux plus secondaires D140, la D2 et la D156E4 irrigent l'intérieur du tissu urbain.

Malgré sa taille relativement petite, Clermont-l'Hérault reste selon la mairie une ville dynamique grâce à ses divers sites touristiques (Château, Lac du Salagou, son marché traditionnel du mercredi existant depuis le Moyen-Age...), ses 800 entreprises, son super U, son cinéma, ses 11 établissements scolaires, sa bibliothèque et son espace culturel.

Sur le plan statistique, néanmoins, toujours d'après la mairie et en 2020 le taux de chômage y avoisine les 20-20,5% . De plus, à Clermont l'Hérault, plus d'une personne sur quatre a plus de 60 ans.

Les élus de Clermont expliquent dans leur PLU vouloir maintenir l'authenticité de la ville, tout en luttant contre l'étalement urbain. Pourtant, plusieurs pans de villes datant des dernières décennies ont été construits. Ils répondent aux besoins démographiques croissants et exponentiels depuis l'an 2000.



Région de Clermont-l'Hérault



Ville : Clermont l'Hérault



Département : L'Hérault

Administration

Région : Occitanie

Département : Hérault

Intercommunalité : Communauté de communes du Clermontais

Maire : Gérard Bessière (Sans étiquette) 2020 - 2026

Code postal : 34800

Démographie

Gentilé : Clermontais

Population municipale : 8 852 habitants (2017)

Densité : 272 habitants/km²

Géographie

Altitude : Min. 40m, Max. 322m

Superficie : 32,49 km²

Outils réglementaires

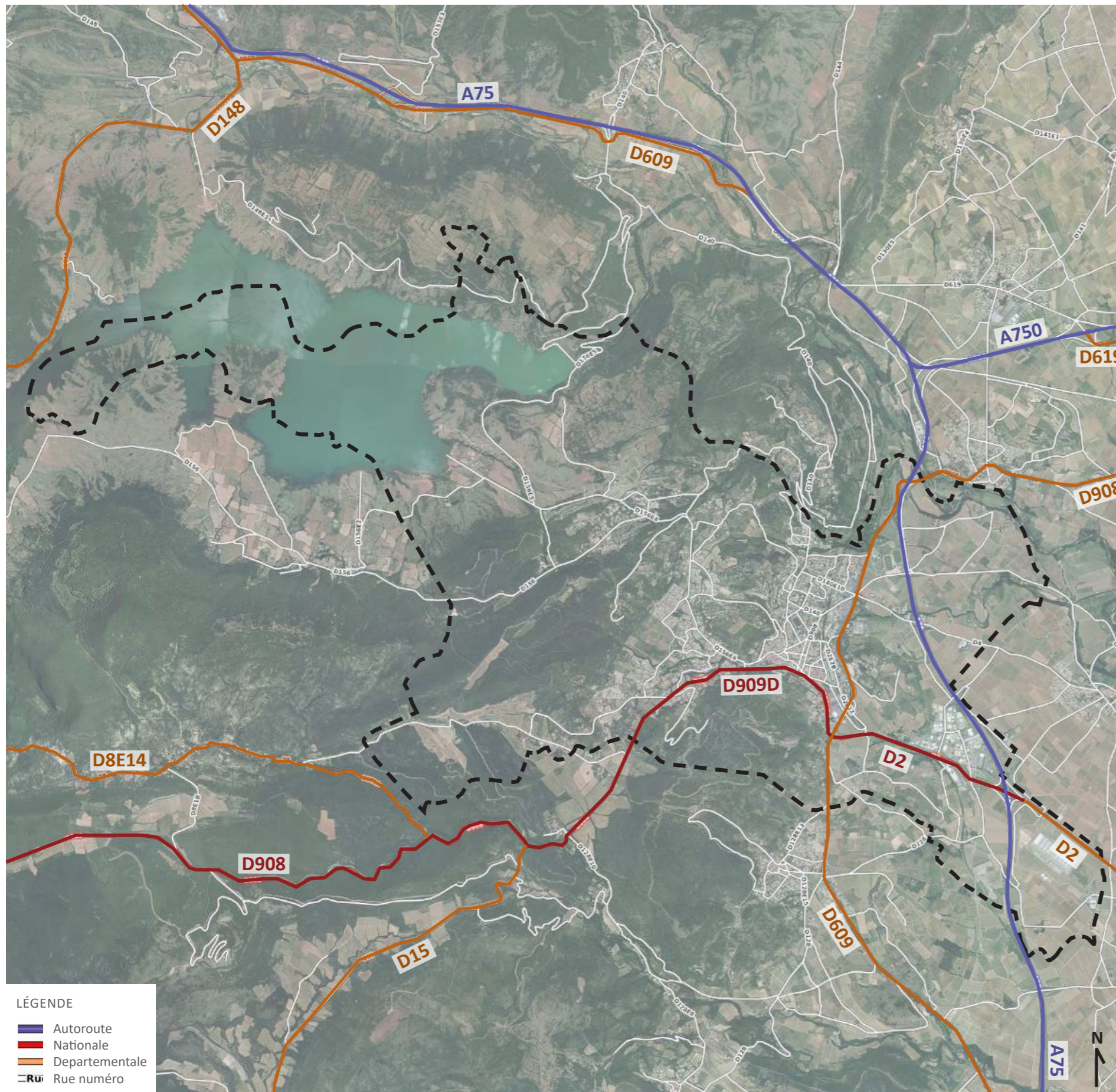
Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis XXX

.....

Entretiens

Demandes en cours auprès de l'ABF (Auréli Harnequaux), la Mairie et deux associations spécialisées dans le patrimoine (VCAP et le Groupe de recherches et d'Etudes du Clermontais)

CARTES DES TRANSPORTS



Carte des route au 50 000e

Titre: Cartes des routes ; Carte des bus

Auteurs: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date de production : 2020

Echelle: 1/50 000e

Source: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), www.geoportail.gouv.fr ; Commune de Clermont-l'Hérault, <https://www.herault-transport.fr/lignes-regulieres>

Histoire et limites du document : Document confectionné à partir de cartes IGN fiables. L'IGN, depuis 1940, réalise des cartes et des campagnes photographiques. Ces cartes, numérisées et gratuites, sont mises à disposition de tous les usagers d'internet pour faire des recherches, annoter, personnaliser des cartes et les partager. La carte des bus est de source fiable et actualisée. Elle est utilisée à des fins pratiques pour se déplacer.

Description : La carte montre les grands axes de circulation structurant Clermont. La croissance de la ville est contenue par la D609 au Sud et la D908 à l'Est. La D140, la D2 et la D156E4 irrigent l'intérieur du tissu urbain.

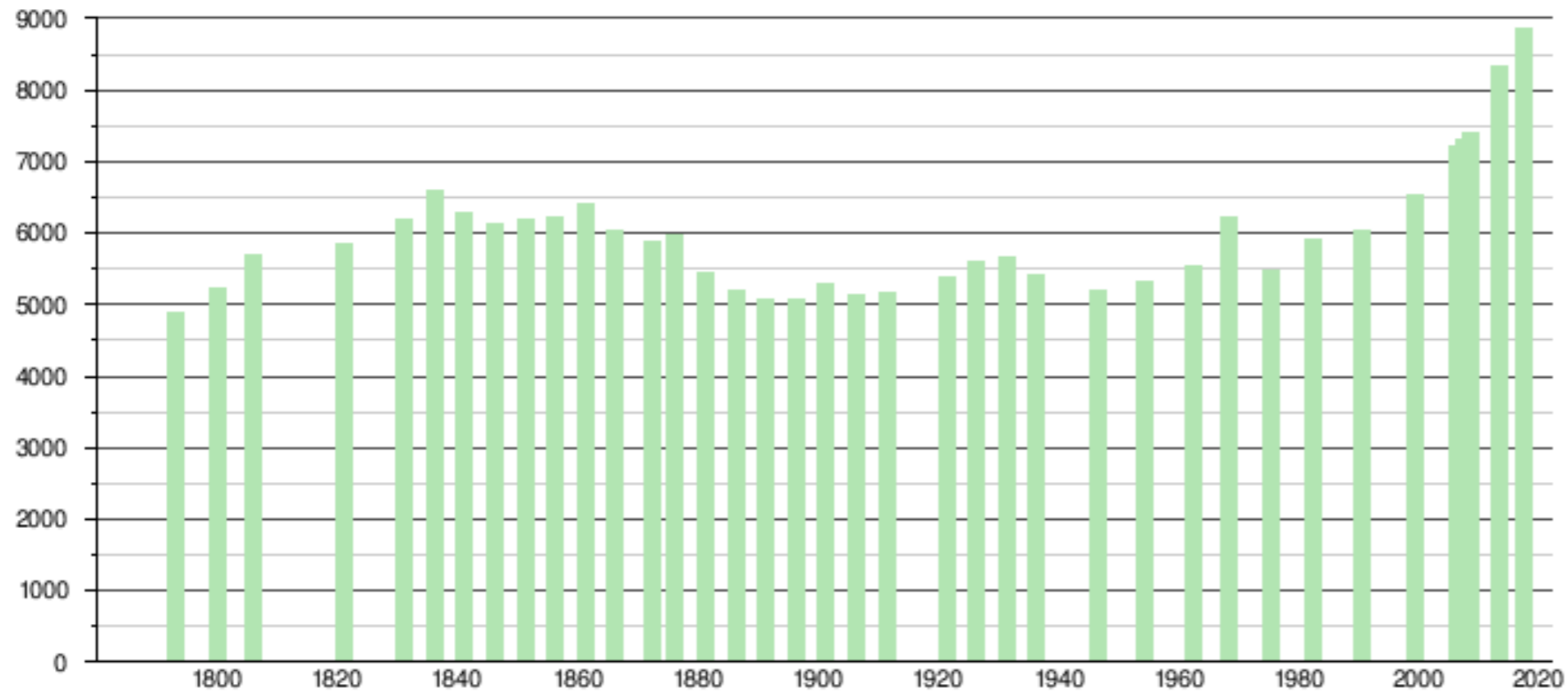
Apports pour la recherche : En termes de connexion régionale, Clermont-l'Hérault bénéficie d'une bonne accessibilité routière, ce qui rend la ville attractive. La desserte avec le Lac du Salagou est un atout pour le tourisme. Clermont-l'Hérault est à 30min de voiture de Montpellier et à 40 min de Béziers. En 2019, 18% des Clermontais travaillaient à Montpellier. Le réseau de bus est généreux et propose des lignes régulières, ainsi que plusieurs lignes de bus scolaires.



Carte des bus



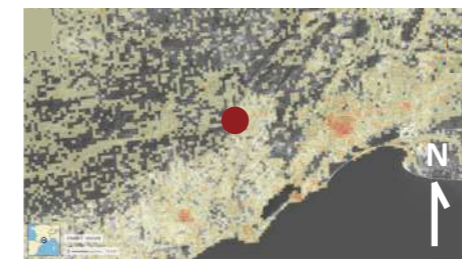




Evolution de la population de Clermont-l'Hérault de 1800 à nos jours



Carte de la densité - Echelle de la ville



Carte de la densité - Plan de localisation

DEMOGRAPHIE ET DENSITÉ

Titre: Evolution de la population de Clermont de 1800 à nos jours ; Carte de la densité.

Editeur scientifique: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Mise à jour: 2020

Echelle: 1/20 000e

Source: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr> (cartes) ; Base Cassini de l'EHESS et base Insee (Graphique) <https://fr.wikipedia.org>

Histoire et limites du document: L'IGN, source fiable, réalise depuis 1940 des cartes et des campagnes photographiques. Ces cartes, numérisées et gratuites, sont mises à disposition de tous les usagers d'internet pour faire des recherches, annoter, personnaliser des cartes et les partager.

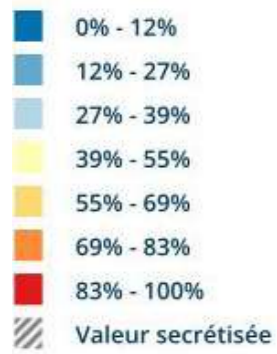
L'INSEE collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Les études de l'INSEE sont officielles, en libre accès. La fiabilité de l'organisme est contestée à titre très ponctuel dans la presse.

Description: La population de Clermont a été très stable sur les deux derniers siècles et explose depuis les années 2000 (+23% dans la décennie 1999-2010). Parallèlement, la ville croît concentriquement avec des strates de bâti de moins en moins denses.

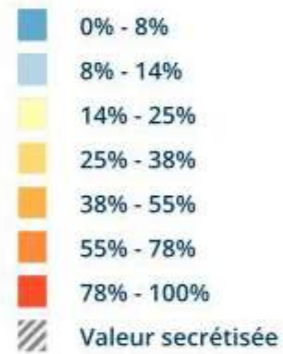
Apports pour la recherche: Ces deux cartes combinées montrent des changements d'attitudes et de modes de vie importants au fil de l'histoire. Le modèle architectural du pavillonnaire à partir des années 1970 et la construction de nouveaux équipements à partir des années 1950 semblent avoir contribué à l'attractivité de la ville sur une période récente.

Sur des périodes plus anciennes, les documents indiquent une légère corrélation entre expansions économiques et croissance démographique. A la fin du XIXe s. - début XXe s., le commerce prospère du vin, combiné à la présence de la gare qui permettait beaucoup d'exportations a attiré sans doute de nouveaux habitants. En déclin tôt dans le XXe le commerce du vin a refait partir des résidents. Dès le début du XXe s. et surtout à partir des années 1960, le début du commerce oléicole peut expliquer en partie le léger pic de population de cette décennie.

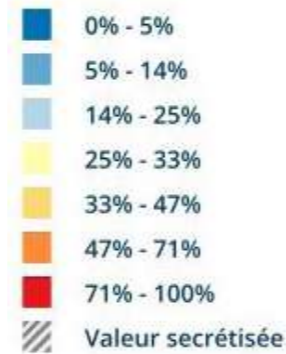




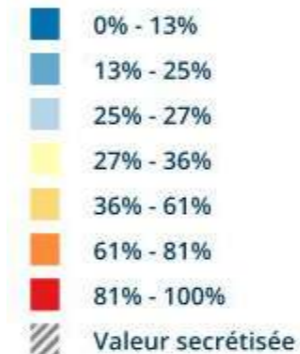
Légende : Logements construits avant 1945



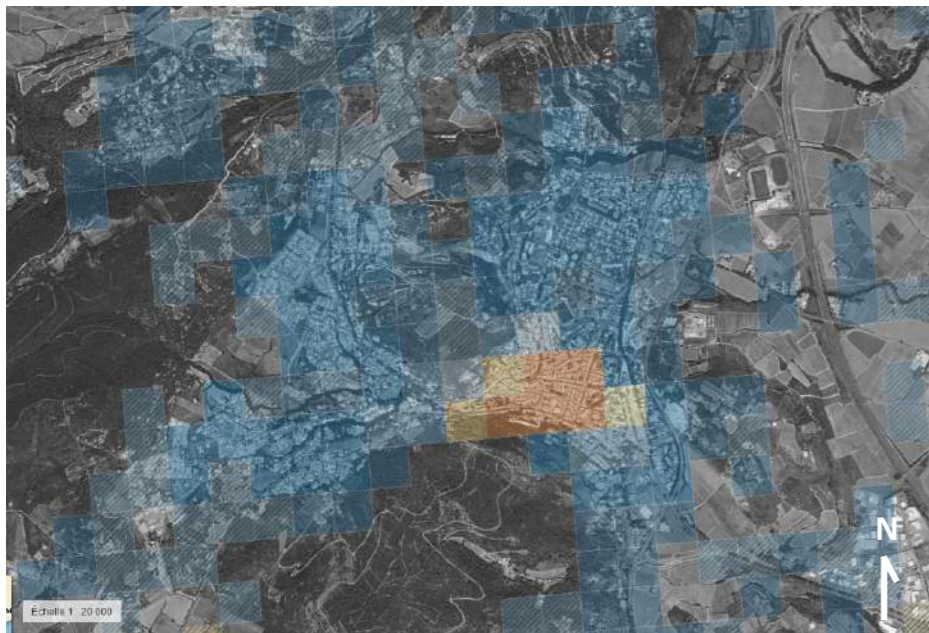
Légende : Logements construits entre 1945 et 1970



Légende : Logements construits entre 1970 et 1990



Légende : Logements construits après 1990



Logements construits avant 1945



Logements construits entre 1945 et 1970



Logements construits entre 1970 et 1990



Logements construits après 1990

CARTES DE L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT NEUF

Titre: Logements construits avant 1945 ; Logements construits entre 1945 et 1970 ; Logements construits entre 1970 et 1990 ; Logements construits après 1990.

Editeur scientifique: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Mise à jour: 2020

Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>

Histoire et limites du document : L'IGN, source fiable, réalise depuis 1940 des cartes et des campagnes photographiques. Ces cartes, numérisées et gratuites, sont mise à disposition de tous les usagers d'internet pour faire des recherches, annoter, personnaliser des cartes et les partager.

Description: Le taux de production de logements neufs augmente de plus en plus au fil du temps et occupe des espaces de plus en plus vastes.

Apports pour la recherche : L'augmentation exponentielle de la production de logements neufs en périphérie est corrélée à l'augmentation brutale de la population. Cette évolution se fait au détriment des logements du centre ancien, car le nombre de logements vacants dans l'existant augmente.

Un des facteurs expliquant ce phénomène est la mise en service de l'autoroute A75 en 2008 menant à Montpellier. Elle alimente une ZAC au Sud-Est de la ville, qui comporte beaucoup de commerces et d'activités d'une part, mais qui a aussi contribué à assurer une rapidité des flux vers l'extérieur.

Un deuxième facteur a affaibli la centralité historique de la ville : La création récente (1950s) du Lac du Salagou.

Le recours à la voiture a facilité l'extension de la ville en général tandis que le centre ancien, peu adapté au stationnement et à la circulation carrossable attire de moins en moins d'habitants. Les loyers y chutent, les rues deviennent plus sales, moins sûres, les bâtiments se dégradent... Sur les 10 années 2007-2017, 80% des constructions neuves ont été des logements individuels.

D'après la mairie, des axes d'actions aujourd'hui sont envisagés pour sauver le centre ville : Freins à la densification des logements (permis de diviser), qui dénaturent les logements et les rendent de plus en plus insalubres ; Aides fiscales pour favoriser des restaurations de bonne qualité, tout en insérant des places de parkings, en RDC, en sous-sol, dès que cela est possible. Comme le turn-over des locataires dans le centre est élevé, des contrôles sont envisagés, entre chaque nouveau locataire relatifs à l'incitation de travaux.









PRÉSENTATION GÉNÉRALE

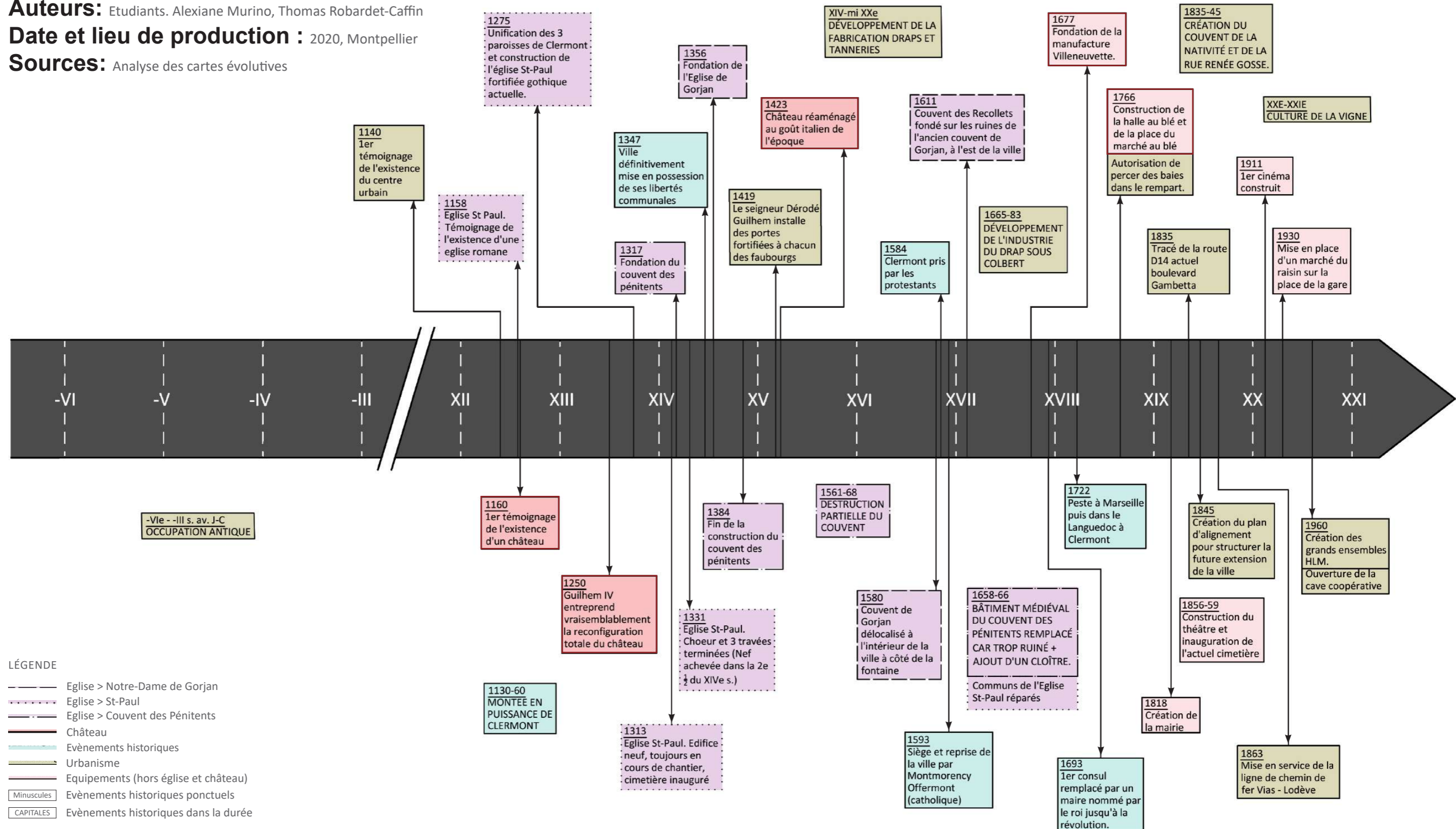
SYNTHÈSE HISTORIQUE

Titre: Frise chronologique

Auteurs: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date et lieu de production : 2020, Montpellier

Sources: Analyse des cartes évolutives



CARTE TOPOGRAPHIQUE

Titre: Carte topographique

Auteurs: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date de production : 2020

Source: Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>

Histoire et limites du document : Document réalisé à partir de cartes IGN fiables. L'IGN, depuis 1940, réalise des cartes et des campagnes photographiques. Ces cartes, numérisées et gratuites, sont mise à disposition de tous les usagers d'internet pour faire des recherches, annoter, personnaliser des cartes et les partager.

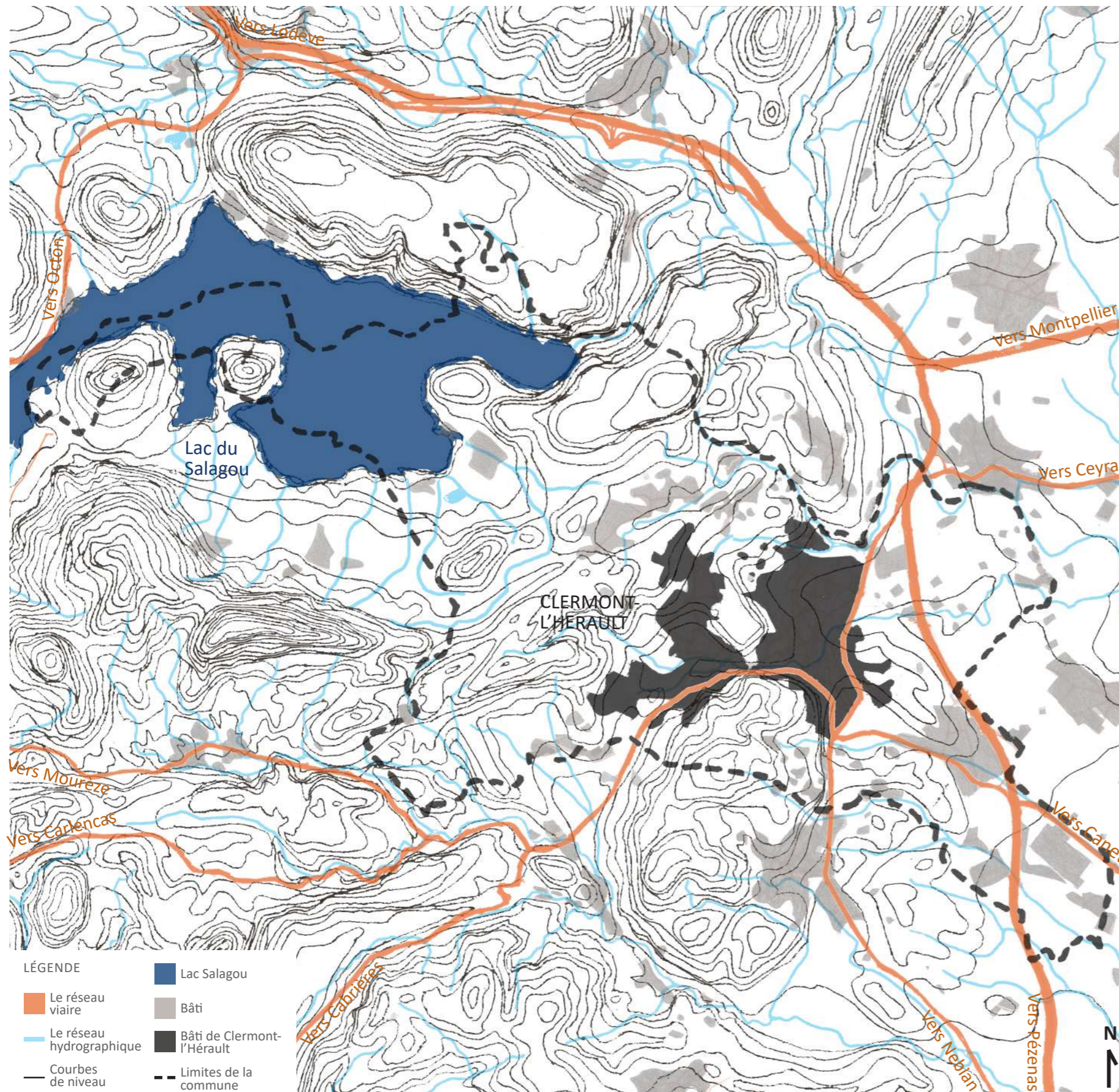
Description: Le document met en avant la topographie du territoire tout en cadrant deux éléments importants : la ville de Clermont et le Lac du Salagou. La ville de Clermont est enserrée entre deux reliefs : Au sud, la Ramasse et au Nord, le Puech Castel. Elle s'étire principalement sur des espaces plats. A l'Est, se trouve la plaine viticole de l'Hérault et à l'ouest, par-delà la zone relativement plane occupée par la ville, le terrain est accidenté (Pays du Salagou). Clermont l'Hérault se situe donc sur une implantation charnière, pile entre un paysage plat et un paysage montagneux.

On relève également l'existence des «puechs», des petites collines très spécifiques du paysage du Clermontais. Elles constituent un marqueur fort de l'identité de ce territoire.

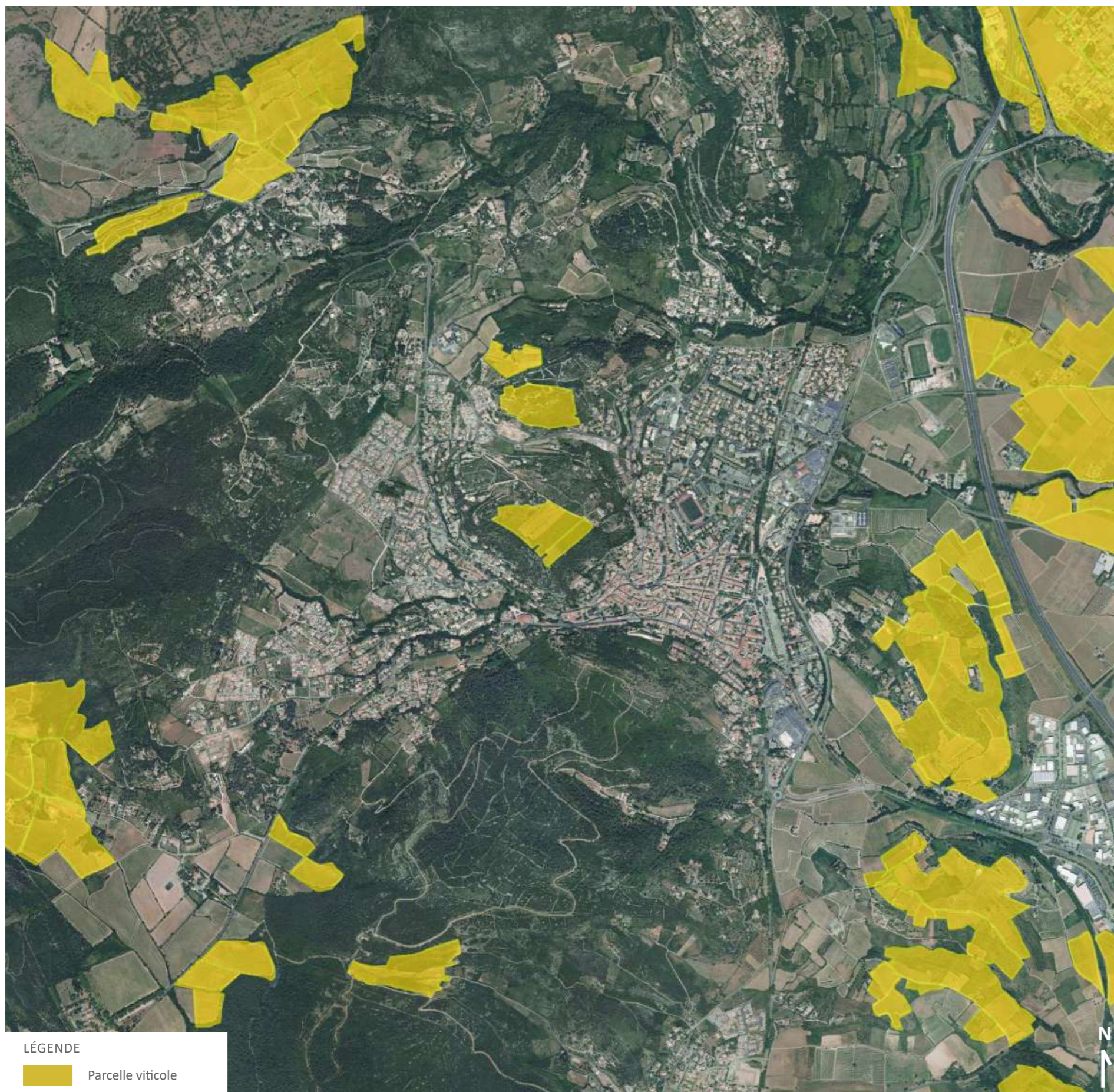
Apports pour la recherche: La topographie, mêlée à l'analyse historique, permet de comprendre pourquoi la ville s'est implantée à cet endroit. Le centre ancien occupe une situation de piémont, à l'amorce d'une importante chaîne montagneuse et s'appuie sur un relief pour regarder une partie dégagée de la plaine, sans doute dans un soucis défensif. La présence du château féodal de Clermont, conforte cette hypothèse.

De plus, comme beaucoup de villages de la région, ce choix a vraisemblablement été privilégié car le piémont est une position confortable et économe en espaces cultivables, ici, Clermont profiterait de la plaine viticole de l'Hérault.

La ville aujourd'hui en terme d'extension est descendue, vers la vallée, s'est étendue dans le Pays du Salagou, car les questions défensives ont perdu leur sens. Cette extension mite les espaces cultivable.







CARTE DES PARCELLES VITICOLES

Titre: Cartes des parcelles viticoles

Editeur scientifique: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Date et lieu de production : 2020, Paris

Echelle d'édition papier: 1/20 000e

Source: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>

Histoire et limites du document : L'IGN, source fiable, réalise depuis 1940 des cartes et des campagnes photographiques. Ces cartes, numérisées et gratuites, sont mises à disposition de tous les usagers d'internet pour faire des recherches, annoter, personnaliser des cartes et les partager.

Description : Le territoire de Clermont l'Hérault présente de nombreuses parcelles viticoles compte-tenu de son altitude, de la nature de ses sols et de son nombre d'heures d'ensoleillement. Bien que touché ces dernières décennies par des crises successives (surtout en l'an 2000), Clermont l'Hérault, dispose de l'autorisation de produire deux vins d'appellations : le Pays d'Hérault et le Pays d'Oc. Ces deux appellations se déclinent dans une grande variété de vins blancs, rosés et rouges. Les cultures s'étendent surtout dans la vallée de l'Hérault à l'Est.

Apports pour la recherche: Issu d'une histoire de long-terme, le caractère viticole de Clermont-l'Hérault est une composante identitaire majeure du paysage et de l'architecture de la ville. Aujourd'hui beaucoup de patrimoine issu de cette branche est en péril, dénaturé, abandonné ou méconnu. Intensément présente dès l'Antiquité autour de Clermont (entre le IIIe s. avant J-C et , la production du vin a laissé des vestiges de villae et de sites de poteries vinaires, notamment autour du domaine de l'Estagnol dans la zone antique de Peyre-Plantade. Du Moyen-Age, peu de patrimoine nous est parvenu car le vin était plutôt produit ponctuellement et utilisé à des fins familiales. Fin XIXe, en revanche, un essor de demandes spectaculaire a fait prospérer le commerce viticole et a profondément changé la ville d'une manière encore lisible aujourd'hui. Produit alors en grande quantité, certaines façades se sont adaptées pour répondre à de nouveaux besoins fonctionnels de stockage, de logistique (portes charretières, rez-de-chaussées aménagés en caves pour accueillir pressoirs, cuveries, foudres, etc, habitation à l'étage...) et de nouvelles typologies architecturales sont apparues. Maisons vigneronnes, maisons de maître, appartenant à des bourgeois ou des négociants prospères dans ce commerce, qui combinent parfois l'hôtel particulier au caractère vigneron (même configuration architecturales fonctionnelles que la maison paysanne vigneronne), distilleries, caves à vins, masets et capitelles (cabanes en pierre sèche)... Ces architectures sont le plus souvent implantés autour du centre médiéval, mais sont parfois aussi le fruit de reconversions de bâtiments existants. Certains de ces nouveaux bâtiments nécessitent aussi de s'établir isolement dans les champs autour (masets et capitelles). Au XIXe s. toujours, le vin, bien que produit en grande quantité, n'est pas de bonne qualité. Il favorise l'implantation de beaucoup d'artisans à Clermont relatifs à la filière (tonneliers, réparateurs d'outils, ...) Fin XIXe s, le commerce du vin va générer entre les producteurs de plus en plus d'inégalités. Si bien que, début XXe, apparaît à Clermont et dans les villes autour, le système de caves coopératives vinicoles. La coopérative de Clermont existe toujours et c'est un bâtiment très symbolique. Aujourd'hui en déclin, le commerce du vin a misé sur une nouvelle stratégie. A Clermont, le profil des viticulteurs s'est diversifié (plus forcément rattaché à la coopérative) et misent sur la qualité des produits plutôt que sur la quantité. Le vin Clermontais a pris beaucoup de valeur. L'architecture suit ce phénomène.

Carte des parcelles viticoles au 20 000e - La ville

CARTE PROTECTIONS DE LA FAUNE ET FLORE

Titre: Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) type I et II

Editeur scientifique: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Mise à jour: 2020

Echelle: 1/50 000e

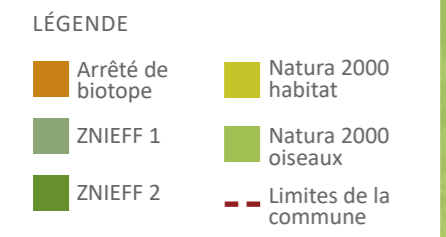
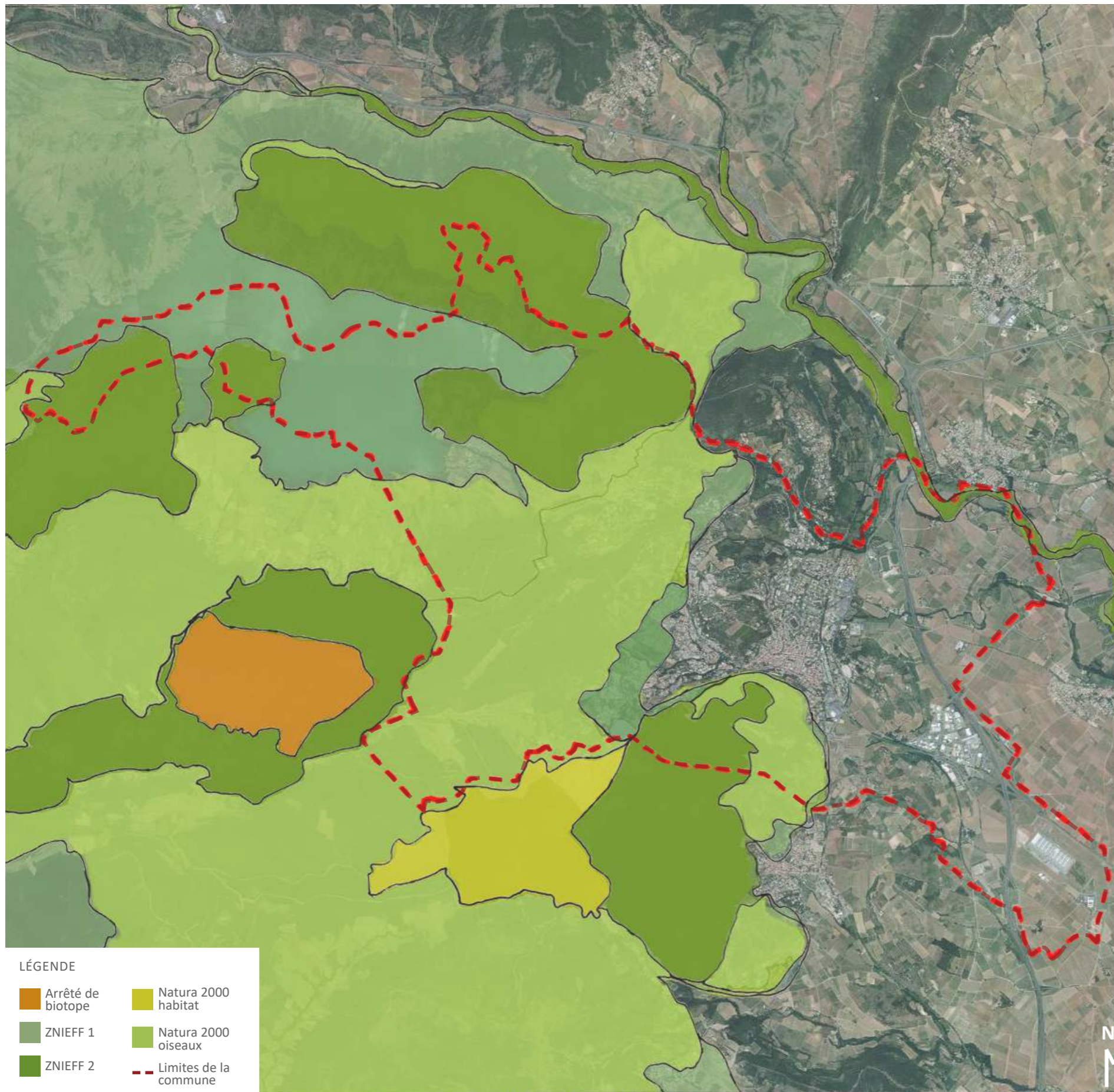
Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail, www.geoportail.gouv.fr

Histoire et limites du document : Le document a été réalisé à partir d'une source fiable : Celle de l'IGN. Il met en avant des outils de protection écologiques récents (années 1980 pour les ZNIEFF, 1992 pour les sites Natura 2000 et 1977 pour les arrêtés de biotope).

Description: Clermont-l'Hérault s'insère dans un territoire biologiquement très riche (Pays du Salagou, très protégé et étudié à l'Ouest, berges du fleuve de Hérault à l'Est).

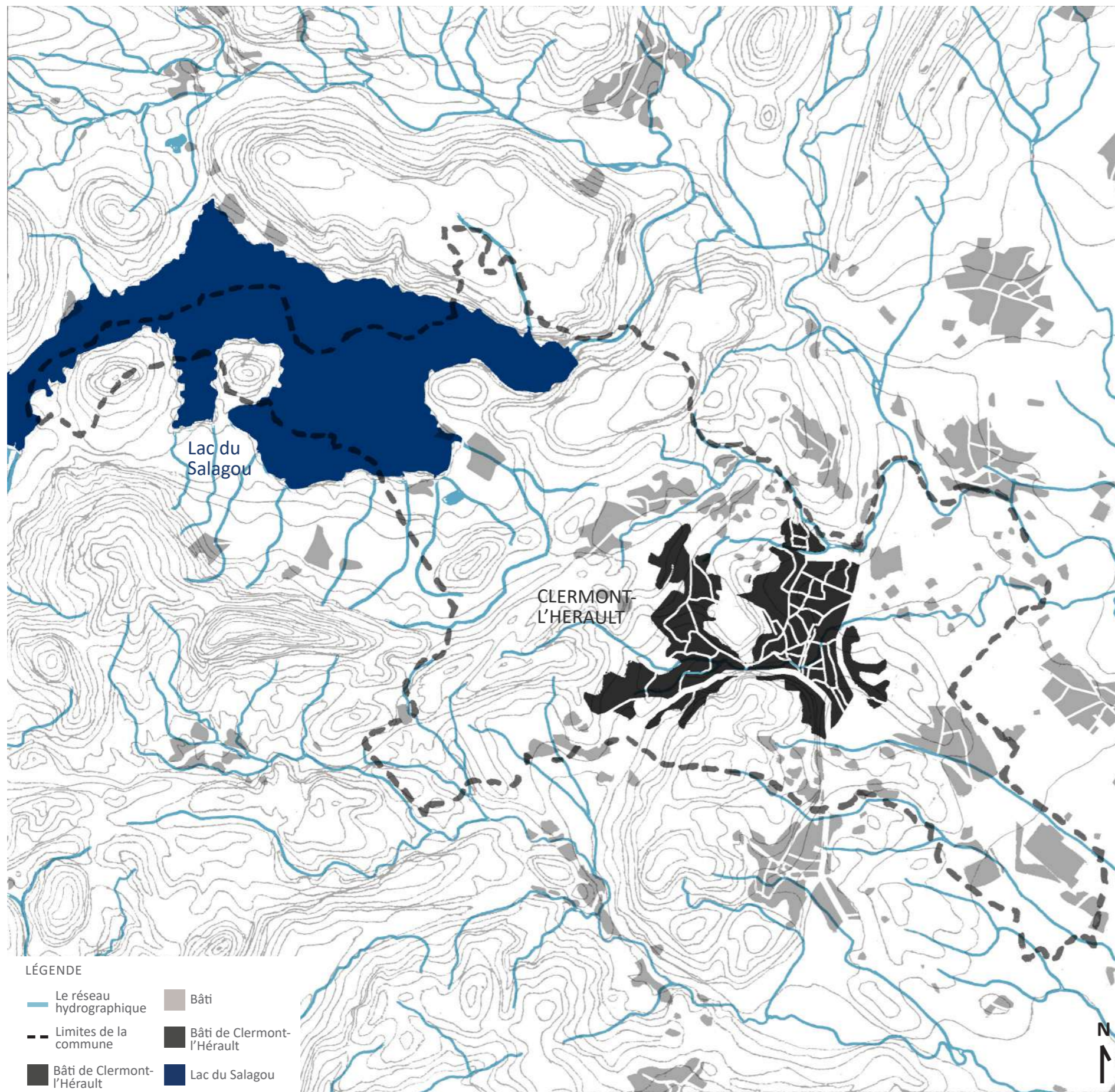
L'arrêté de biotope sert à protéger un habitat naturel abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées (cas du cirque de Mourèze) ; Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable. Il ne sert pas à protéger un site, comme le ferait un site classé ou inscrit, mais sert à dresser un inventaire. Il recense la présence d'espèces ou d'associations d'espèces à fort intérêt patrimonial pour réaliser des études d'impacts environnementaux. Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés. Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère. Une grande partie du pays du Salagou est concerné par cette zone, ainsi que la Ramasse, aux abords directs de la ville de Clermont ; Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. C'est un outil de protection pour la biodiversité présentant également un intérêt économique à long terme.

Apports pour la recherche: Clermont s'implante dans un site exceptionnel, avec des paysages importants à préserver. Les zones Natura 2000 peuvent présenter des contraintes pour les constructions neuves et justifie des partis pris d'aménagement projetés.



Cartes des zones d'intérêts faunistiques et floristiques type 1 et 2 au 50 000e - Echelle territoriale





Carte hydrographie au 50 000e - La commune

CARTE HYDROGRAPHIE

Titre: Cartes des cours d'eau BCAE 2020

Auteurs: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date de production : 2020

Echelle: 1/50 000e

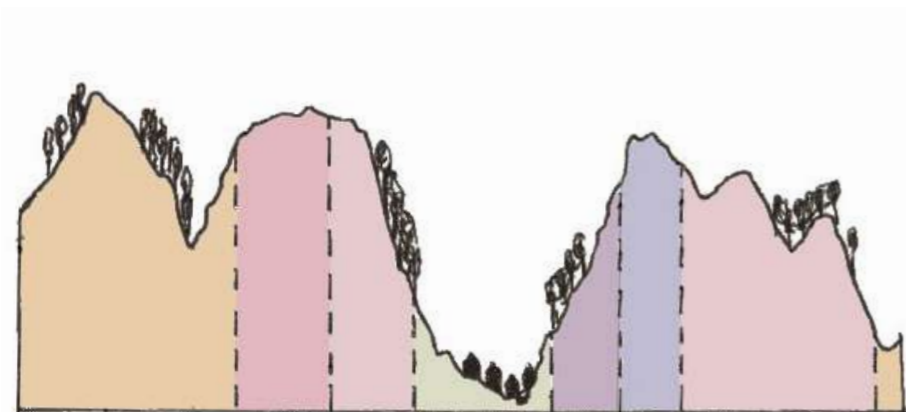
Source: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), www.geoportail.gouv.fr

Histoire et limites du document : Document confectionné à partir de cartes IGN fiables. L'IGN, depuis 1940, réalise des cartes et des campagnes photographiques. Ces cartes, numérisées et gratuites, sont mises à disposition de tous les usagers d'internet pour faire des recherches, annoter, personnaliser des cartes et les partager. Dans le décalquage, les courbes de niveaux sont parfois moins fiables que sur les documents d'origine.

Description: Le document révèle une importante présence d'eau sur le territoire communal de Clermont (présence de montagnes et du lac du Salagou). La rivière de la Lergue, la rivière du Salagou, le Ruisseau de Font d'Arques sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune, située à 101m d'altitude. Le Rhône traverse la ville de Clermont d'Est en Ouest.

Apports pour la recherche: D'après l'analyse historique, l'eau a joué un rôle important dans le dynamisme et l'identité de Clermont-l'Hérault. Le Rhône, par exemple, a été le support d'activités industrielles drapières au XVIIIe et XIXe s., laissant ainsi apparaître un patrimoine architectural de cette époque à préserver. De nombreuses sources existent dans la région et se manifestent dans la ville par la présence de fontaines. A Clermont, trois fontaines historiques sont à dénombrer et à valoriser.

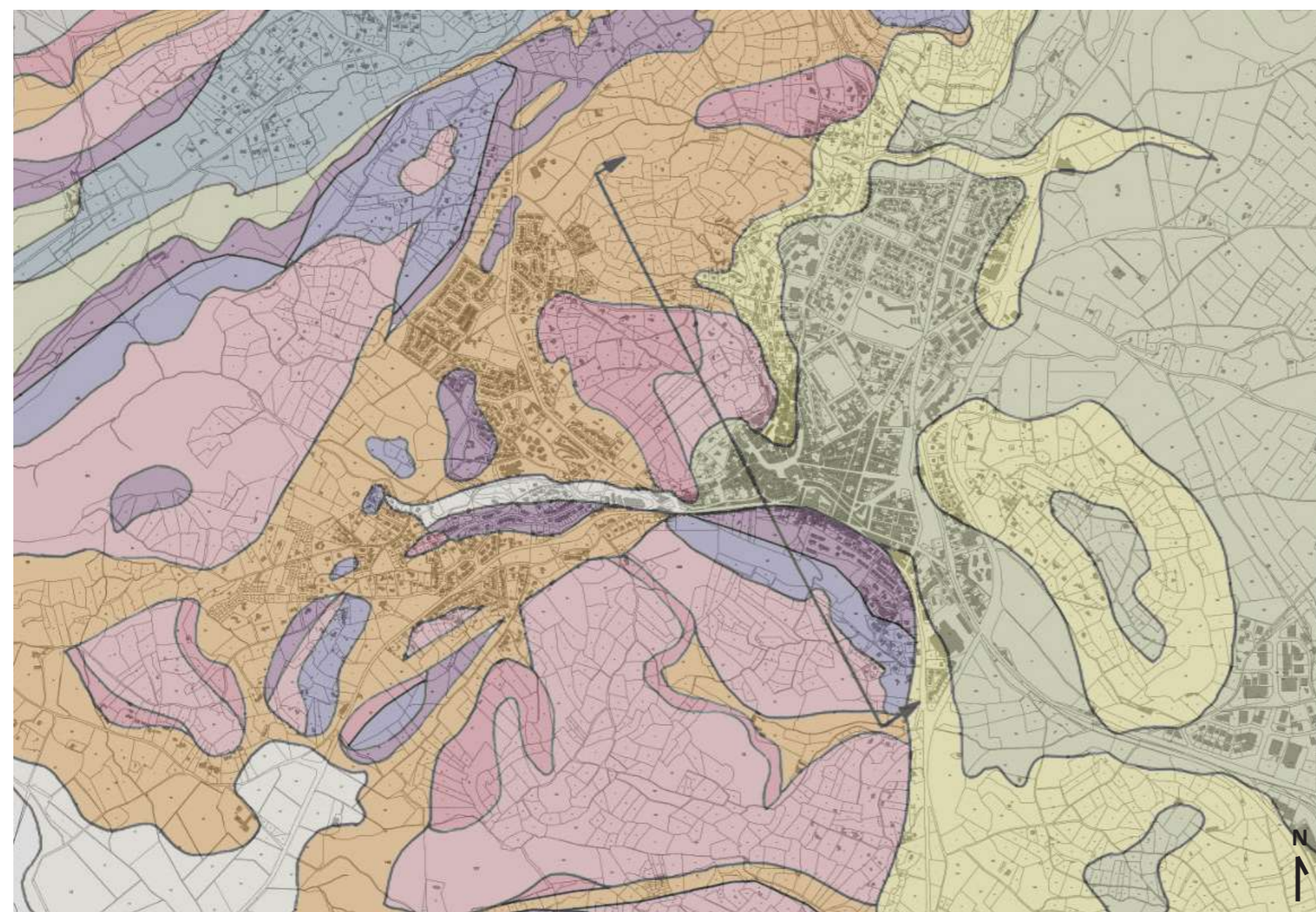
En terme de dynamique la création du lac du Salagou dans les années 1950 a aussi beaucoup compté. Initialement, le barrage du Salagou avait été fait pour protéger la population des crues et pour irriguer des terres agricoles de la vallée de l'Hérault. Le déploiement des systèmes d'irrigation ayant été beaucoup moins important qu'escompté, d'autres usages se sont développés, en particulier ceux liés au tourisme sur le pourtour du lac. On relève aussi que cette retenue d'eau répond à d'autres utilisations aujourd'hui : le soutien des débits du fleuve Hérault en période de basses eaux, la production d'hydroélectricité et l'écopage des canadais.



LÉGENDE

- Briovénien supérieur
- Calcaire, dolomie, grès et argiles
- Argiles bariolées, niveaux grésodolomitiques, gypse
- Molasse sableuse marine, marnes bleues
- Marnes grises et calcaires marneux
- Calcaires biodétitiques à chailles et dolomie
- Sables et galets consolidés en conglomérats
- Eboulis de blocs et grandes masses glissées

Coupe géologique au 20 000e - La ville



Carte géologique au 20 000e - La ville

CARTES GÉOLOGIQUES

Titre: Cartes géologiques

Auteurs: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date de production : 2020

Editeur scientifique: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Echelle d'édition papier: 1/20 000e

Source: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>

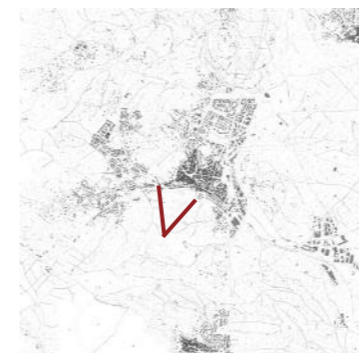
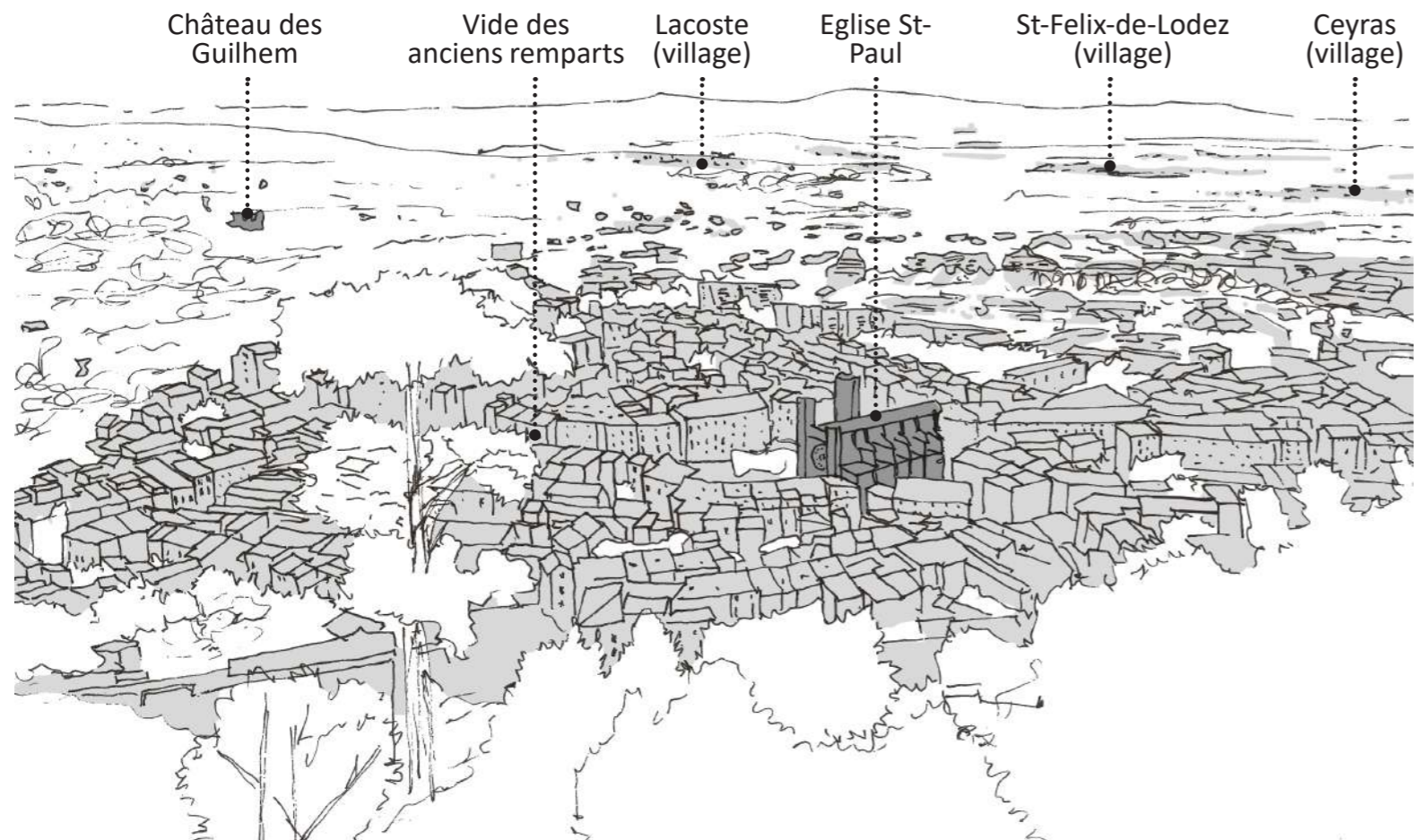
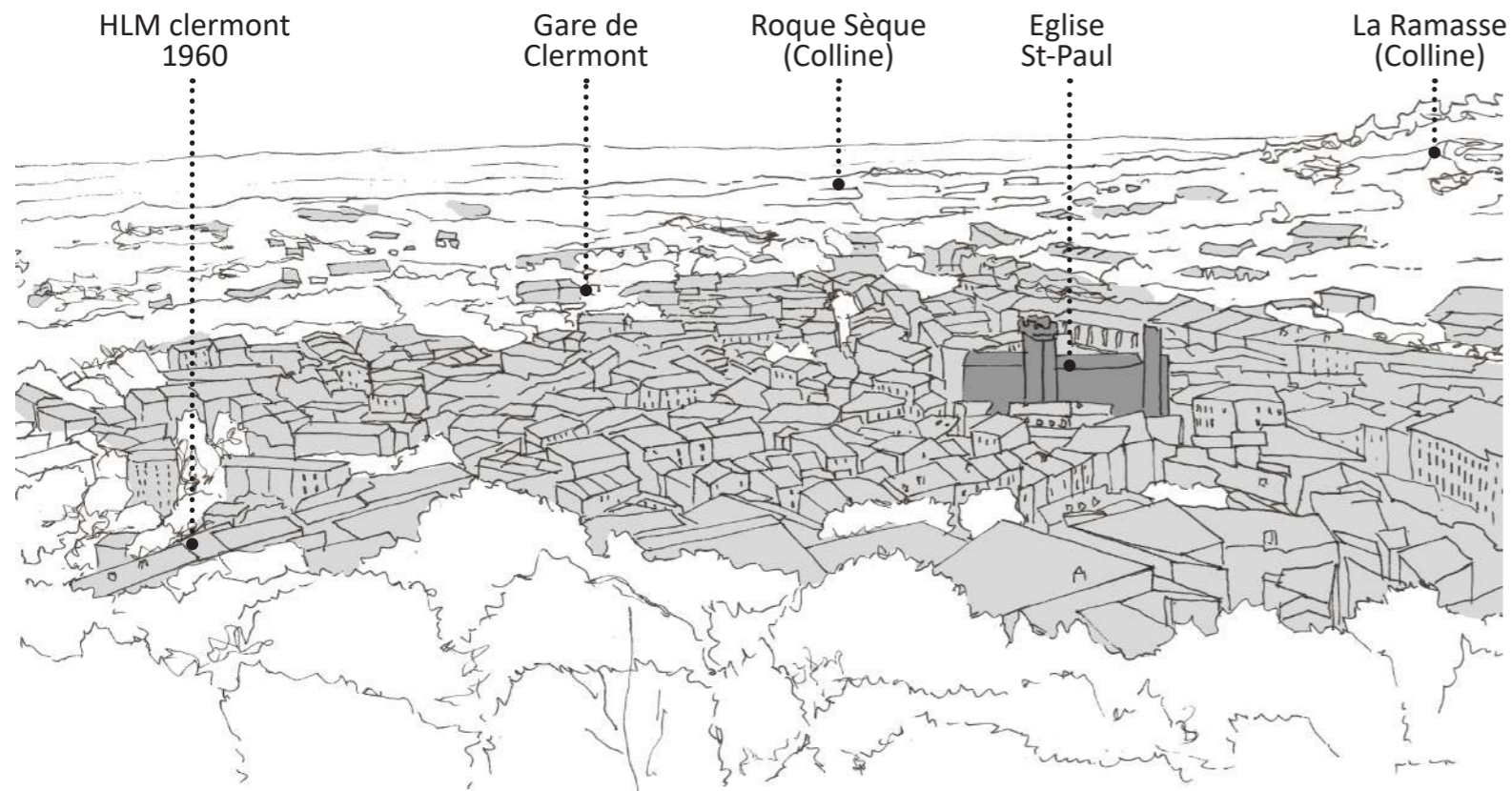
Histoire et limites du document: Document confectionné à partir de cartes IGN fiables. L'IGN, depuis 1940, réalise des cartes et des campagnes photographiques. Ces cartes, numérisées et gratuites, sont mises à disposition de tous les usagers d'internet pour faire des recherches, annoter, personnaliser des cartes et les partager.

Description: Clermont l'Hérault présente une diversité importante de sols. Le fond de la plaine du territoire est occupé par des alluvions fluviales et torrentielles issues du lit majeur des cours d'eau, puis des alluvions anciennes des hautes terrasses. Un matériau rare, le basalte, est également ponctuellement présent dans la plaine. Les reliefs sont principalement composés de roches dures, telles que le calcaire. On constate que la ville ancienne a priorisé dans son implantation la zone des sables et galets consolidé en conglomérat, tandis que la ville contemporaine est moins regardante sur la nature des sols.

Apports pour la recherche: L'importante présence d'eau, de torrents et les mouvements tectoniques ont révélé les couches géologiques en creusant le sol et façonné les reliefs. Aujourd'hui, le paysage naturel autour de Clermont bénéficie d'une belle notoriété touristique (Salagou, parcs naturels protégés attenants...) en partie grâce à la beauté de cette diversité géologique. Les paysages y sont colorés, souvent rouges. Le lac artificiel du Salagou présente une rare diversité géologique volcanique et la vallée de l'Hérault, à l'Est de Clermont, est un des sites géologiques les plus riches d'Europe. La grande variété des sols apporte une dynamique économique, touristique à Clermont et explique aussi en partie l'implantation très importante de vignobles autour de la ville qui fut au XIXe, une grande capitale attractive du vin. L'architecture tire souvent parti des couleurs rougeoyantes du paysage, avec des enduits de couleurs chaudes : rouges, rouille ou orangée, et des pierres qui prennent des tonalités orangées.



PERSPECTIVES CIEL



Titre: Perspectives ciel

Auteurs: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date de production : 2020

Sources: Photographies sur site pour les dessins. ; Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr> pour les plans de situation.

Format: 21cm x 29,7 cm

Histoire et limites du document: Les croquis ont été faits à partir de documents fiables dans l'idée de donner un aperçu en 3D de la ville.

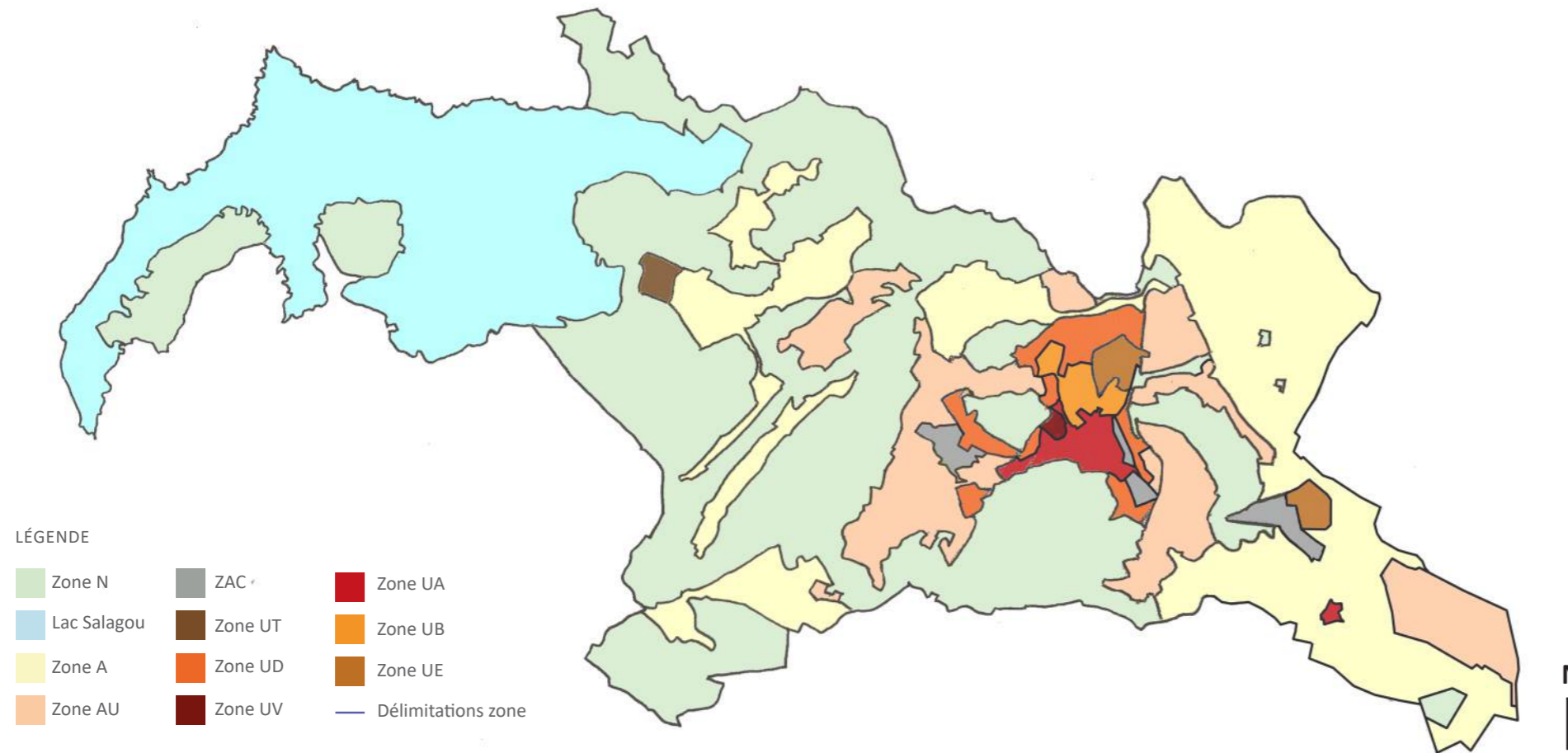
Description: Les croquis montrent Clermont-l'Hérault depuis deux points hauts. On constate que la ville historique est très homogène en termes de hauteur et de formes de toits. Seule l'église St-Paul se démarque par ses dimensions.

Le croquis du bas montre dans le centre historique le vide très net laissé par les remparts. En périphérie, les formes urbaines s'étiolent pour laisser place à un bâti de moins en moins dense. On constate vu du ciel l'ampleur du mitage urbain.

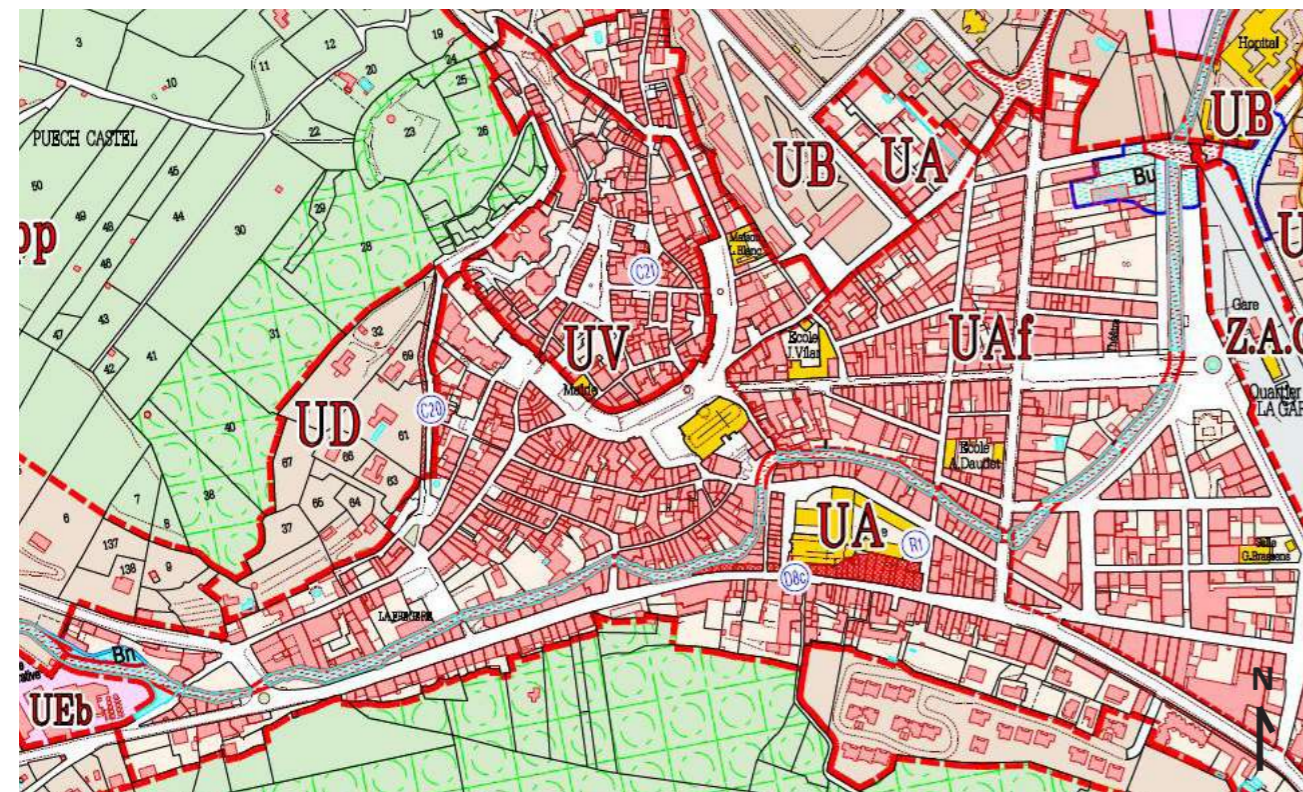
Depuis la Ramasse (croquis du bas), la vue sur la plaine permet d'apprécier la présence de nombreux villages, dont celui de Lacoste, qui présente une tour médiévale défensive, visible depuis Clermont. La vue depuis le château (croquis du haut) met également en évidence la vue sur la plaine, vers des espaces moins construits mais révèle aussi l'aspect des reliefs caractéristiques du Clermontais (présence de puechs et de collines).

Apports pour l'analyse: Ces documents permettent de se rendre compte de l'insertion de la ville dans le paysage. Ils alimentent l'analyse historique et illustrent depuis le puech castel (croquis du haut), l'intérêt défensif de voir la plaine.

PLU ETAT ACTUEL



Légendes des prescriptions dictées par le PLU



Légendes des prescriptions dictées par le PLU

Titre: Carte du plan Local d'Urbanisme

Auteur: Commune de Clermont-l'Hérault

Editeur: Commune de Clermont-l'Hérault

Date d'édition: 12 juin 2015

Source : Site de la Mairie de Clermont-l'Hérault, <http://www.ville-clermont-herault.fr>

Format: Le format d'origine du plan est un A0.

Histoire et limite du document: Le Plan Local d'Urbanisme est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Le PLU est un document qui bouge dans le temps, souvent pour débloquer de nouveaux espaces constructibles. Il est utile pour comprendre une situation actuelle auprès de la Mairie en terme de volonté d'aménagement.

Description: Clermont l'Hérault dispose d'une importante surface de zones A et N, qui se réfèrent aux zones agricoles et forestières. D'après le PLU, ces zones ont vocation à être protégées en raison de leur «richesses naturelles». Les zones N s'enchevêtrent avec les zones AU (à urbaniser) afin de créer des coupures d'urbanisation. Les coupures d'urbanisation présentent des intérêts écologiques. Les zones AU, à urbaniser, sont non constructibles jusqu'à ce que le PLU en cours d'application soit révisé. Un espace isolé de zone UT occupe une berge du Salagou : Il s'agit d'une zone réservée principalement aux activités sportives, de loisirs et de tourisme ainsi qu'aux activités culturelles réalisées par la collectivité. En se rapprochant du centre, on trouve une première strate de bâti peu dense : La zone UD, souvent mêlée à celle des ZAC. La zone UD comprend principalement de l'habitat individuel de réalisation récente ou en cours de construction ; Les ZAC, (trois à Clermont) représentent des zones destinée principalement à accueillir des activités économiques, industrielles, artisanales, commerciales et de service. Elle sont desservies par les équipements de viabilité réalisés dans le cadre de l'aménagement de la ZAC. Toujours en se rapprochant du centre, il y a la zone UE, qui est un espace destiné principalement à accueillir des activités économiques, industrielles, artisanales, commerciales et de service. Au nord du centre de Clermont, s'étend deux zones UB. Elles désignent une zone d'extension immédiate du centre de l'agglomération principalement dédiée à l'habitat et aux services, de caractère «semi-continu». Elle est constituée principalement d'immeubles et d'équipements collectifs ; Enfin, deux zones occupent le centre : La zone UA et la zone UV. La zone UA représente le centre de l'agglomération. Elle comprend essentiellement de l'habitat ainsi que les services et activités diverses d'un centre bourg. Les constructions, anciennes pour la plupart, sont édifiées en ordre continu. La zone UV présente les mêmes caractéristiques mais s'inscrit dans le centre médiéval, à l'intérieur des anciens remparts.

Apports pour l'analyse: Le PLU de Clermont l'Hérault est en cours de révision. Sur le site de la Mairie, il existe une version de PLU de 2008 (textes) et que la carte ci-contre de la version 2015, sans le texte. Le PLU peut participer à la protection du patrimoine. Rien à ce sujet existe dans la version 2008.

INTENTIONS DE LA MAIRIE 1/4



LÉGENDE

Dynamisation du centre-ville

Préserver l'attractivité et la diversité commerciale de centre-ville et valoriser les espaces publics

Favoriser l'implantation de stationnements pour les visiteurs du centre-ville

Contenir le développement des ZAE pour limiter la concurrence avec le centre-ville

Valoriser les rues commerçantes

Le Planol, espace de vie à revaloriser

Equipements publics à maintenir : bibliothèque et espace culturel

Conforter et dynamiser le tourisme

Lac du Salagou, site touristique majeur

Préserver les berges du lac comme espace de loisirs

Maintenir et développer le secteur d'accueil touristique

Faciliter l'accès au lac et préserver la qualité paysagère entre la ville et les berges

Site touristique majeur du centre-ville : Le château

Favoriser l'implantation d'entreprises

Concentrer les activités dans les ZAE clermontoises existantes

Titre: Dynamisation du centre-ville

Auteurs: Urban Projects, Normeco, Agence Rey Thuile Paysagistes

Editeur : Commune de Clermont-l'Hérault

Date: 13 septembre 2019

Source: Plan local d'urbanisme-PADD, Pièce n°2 du PLU, p. n°13, site de la mairie de Clermont, <http://www.ville-clermont-herault.fr/>

Format: 16cm x 19.5cm

Histoire et limites du document: Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est une pièce essentielle du PLU. Il illustre les volontés de la commune concernant le projet urbain sur les dix ou quinze années à venir.

Il explique les intentions relatives à l'urbanisme, l'aménagement de l'habitat, des transports, des équipements, des paysages naturels, des continuités écologiques et fixe des objectifs chiffrés pour lutter contre l'étalement urbain. Bien qu'étant un cap à suivre, le PADD peut être soumis à des modifications selon les changements de municipalité et plus ou moins respecté selon les maires. Il est opposable auprès de tous les habitants de la commune, des communes voisines ou d'association ayant un objet social urbanistique ou environnemental.

Description : Le document montre une volonté de la mairie de développer le dynamisme de Clermont à toutes les échelles du territoire. Dans le centre médiéval, il existe une volonté de défendre les commerces du centre au détriment de la concurrence des commerces de périphérie, qui sont limités dans leur extension ; Un travail sur l'espace public est préconisé (Planol, rues commerçantes, centre-ville) et des places de parkings autour du vieux centre cherchent à pallier le côté peu carrossables de la ville médiévale ; Le PADD souhaite optimiser les usages des équipements existants (bibliothèque, espace culturel, restauration du château) ; A une échelle plus globale de la ville, la Mairie cherche à dégager des nouveaux lieux d'implantation pour les entreprises, dans l'idée de ramener de l'emploi à Clermont (ZAE) ; Enfin, à l'échelle du territoire, une volonté existe d'embellir la voie qui relie la ville au Lac du Salagou et de développer l'activité touristique du Lac (entretien, amélioration des infrastructures existantes, création de nouvelles infrastructures tout en respectant la nature avec des zones non constructibles sur certaines berges). L'accueil prévoit d'être requalifié, des places d'autocar et des chemins VTT, des accessibilités PMR supplémentaires sont envisagées ;

Apports pour la recherche : Dans l'optique d'une étude sur l'optimisation de la sauvegarde du patrimoine, de la mise en valeur de celui-ci, il est utile de comprendre les enjeux que la mairie a identifiés et de les prendre en compte.



DUSTER
EW-490-VN 34

HERO
2017

ART WORK
KEMPELBA
LAWRENCE



INTENTIONS DE LA MAIRIE 2/4

Titre: Dynamisation du centre-ville
Auteurs: Urban Projects, Normeco, Agence Rey Thuile Paysagistes
Editeur : Commune de Clermont-l’Hérault
Date: 13 septembre 2019
Source: Plan local d’urbanisme-PADD, Pièce n°2 du PLU, p. n° 14, site de la mairie de Clermont, <http://www.ville-clermont-herault.fr/>
Format: 16cm x 19.5cm

Histoire et limites du document: Le projet d’aménagement et de développement durables (PADD) est une pièce essentielle du PLU. Il illustre les volontés de la commune concernant le projet urbain sur les dix ou quinze années à venir. Il explique les intentions relatives à l’urbanisme, l’aménagement de l’habitat, des transports, des équipements, des paysages naturels, des continuités écologiques et fixe des objectifs chiffrés pour lutter contre l’étalement urbain. Bien qu’étant un cap à suivre, le PADD peut être soumis à des modifications selon les changements de municipalité et plus ou moins respecté selon les maires. Il est opposable auprès de tous les habitants de la commune, des communes voisines ou d’association ayant un objet social urbanistique ou environnemental.

Description : Le document montre une volonté de la mairie de défendre le dynamisme du centre-ville (cercle rose). Plusieurs intentions sous-jacentes soutiennent cet objectif. Par exemple, derrière la légende «valoriser les rues commerçantes», la mairie projette de défendre les commerces du centre ville au détriment de la concurrence des commerces de périphérie. Une des autres idées consistant à défendre le dynamisme du centre est de l’animer, en préservant l’existence du marché du mercredi par exemple. D’autres idées d’activités sont en gestation et projettent d’adapter l’urbanisme en conséquence (restauration prévue du Château, d’architecture vernaculaire, projet d’installation d’un parcours patrimonial et d’un parcours de santé...). ; Par ailleurs, toujours dans l’idée de maintenir le dynamisme du centre, le PADD préconise de travailler sur l’espace public, (axes verts, bleus et jaunes pointillés). L’idée est créer des places, jardins (projet sur le Rhonel), des squares, ou d’en acheter (cas G. Senès par exemple)... L’avantage collatéral de végétaliser la ville est que cela limite l’imperméabilisation des sols et le risque d’inondation. Enfin, l’intérêt de la carte, en soulignant la présence des équipements majeurs est de montrer la volonté d’optimiser les usages des équipements (parvis souvent) ; Une nouvelle gare prévoit d’être faite, car l’actuelle est obsolète.

Apports pour la recherche : Dans l’optique d’une étude sur l’optimisation de la sauvegarde du patrimoine, de la mise en valeur de celui-ci, il est utile de comprendre les enjeux que la mairie a identifié et de les prendre en compte.

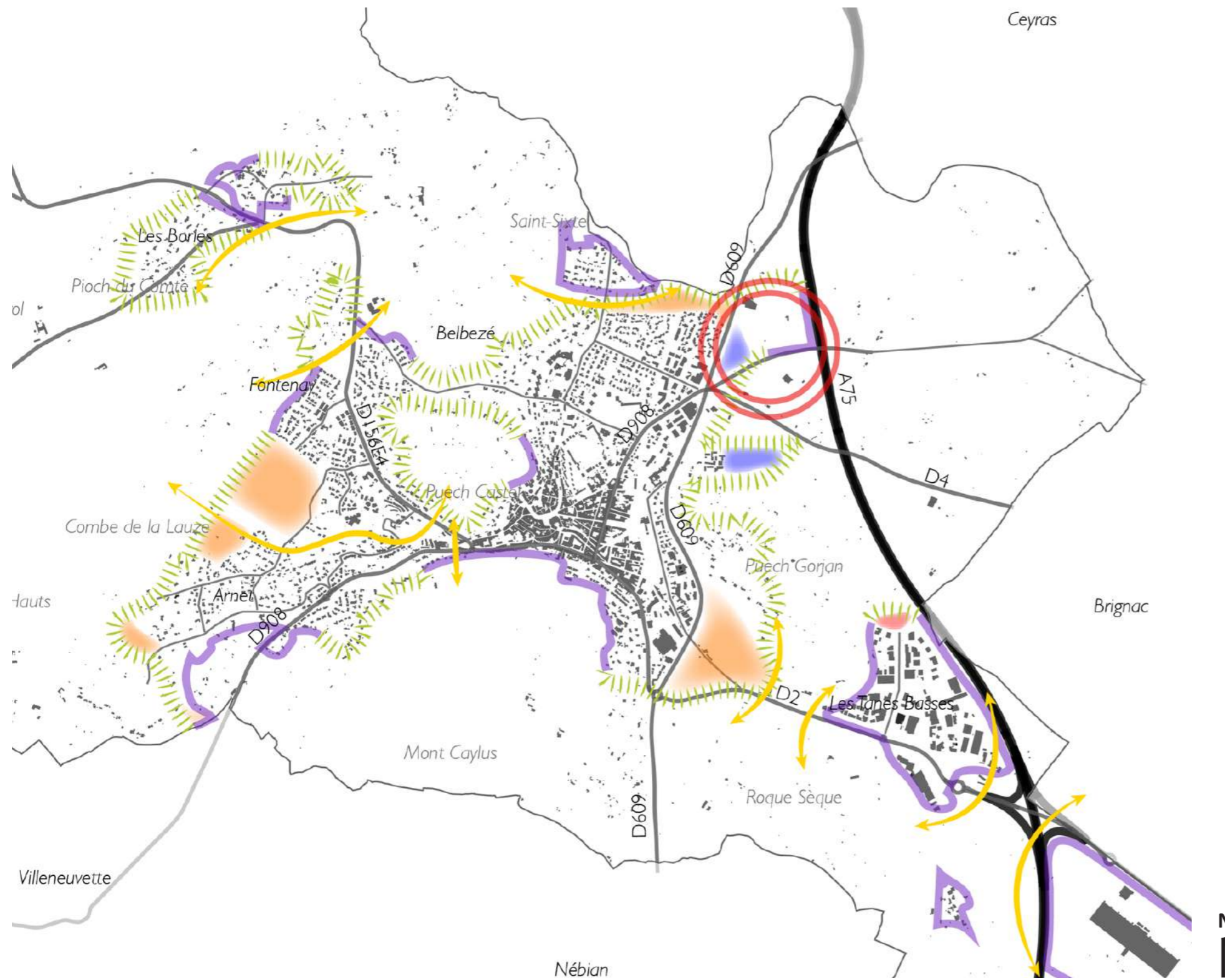
- LÉGENDE
- Ilot ancien à requalifier
 - Places et espaces publics prioritaires à valoriser
 - Valoriser les rues commerçantes
 - Axe urbain à requalifier pour améliorer l’accès au centre-ville
 - Site touristique majeur du centre-ville (le château et la collégiale)
 - Secteur prioritaire d’intervention sur le centre-ville pour sa dynamisation
 - Equipements publics à maintenir : bibliothèque et espace culturel
 - Secteur stratégique à requalifier : gare routière, esplanade, parking...



CRÉDIT AVENUE
COURTAGE EN CRÉDIT

GROUPE
Sofiran
YVAN RABON

INTENTIONS DE LA MAIRIE 3/4



LÉGENDE

Développement urbain

Secteur potentiel pour le développement de l'habitat principalement

Secteur potentiel pour le développement d'activités principalement

Secteur potentiel pour le développement d'équipements de services principalement

Limite d'urbanisation à définir

Limite d'urbanisation à ne pas franchir

Coupures d'urbanisation à maintenir

Pôle de services et d'équipements en structuration à soutenir

Intentions de la Mairie - Développement urbain

Titre: Développement urbain

Auteurs: Urban Projects, Normeco, Agence Rey Thuile Paysagistes

Editeur : Commune de Clermont-Hérault

Date: 13 septembre 2019

Source: Plan local d'urbanisme-PADD, Plan local d'urbanisme-PADD, Pièce n°2 du PLU, p. n°29, site de la mairie de Clermont, <http://www.ville-clermont-herault.fr>

Format: 16cm x 19.5cm

Histoire et limites du document: Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est une pièce essentielle du PLU. Il illustre les volontés de la commune concernant le projet urbain sur les dix ou quinze années à venir.

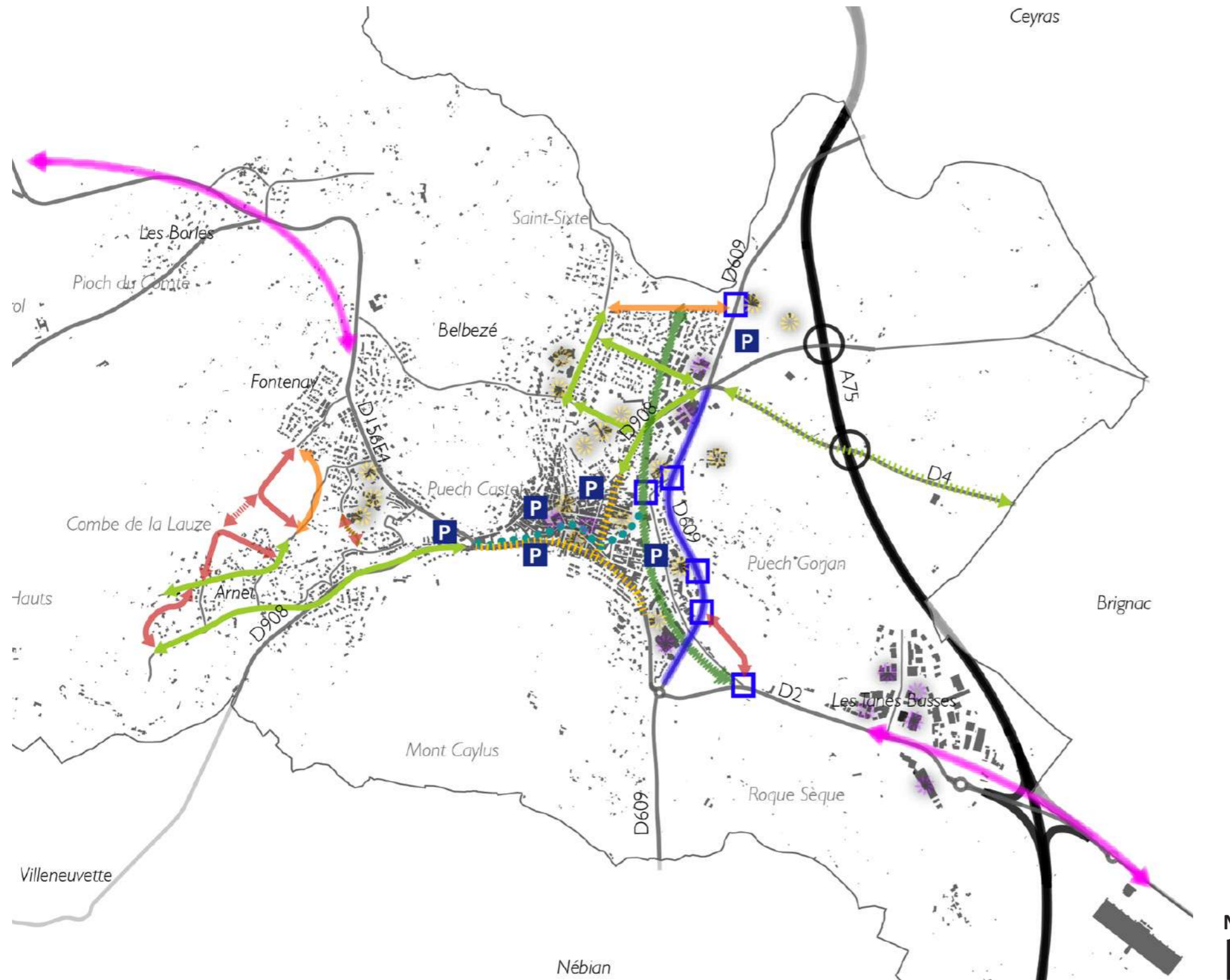
Il explique les intentions relatives à l'urbanisme, l'aménagement de l'habitat, des transports, des équipements, des paysages naturels, des continuités écologiques et fixe des objectifs chiffrés pour lutter contre l'étalement urbain. Bien qu'étant un cap à suivre, le PADD peut être soumis à des modifications selon les changements de municipalité et plus ou moins respecté selon les maires. Il est opposable auprès de tous les habitants de la commune, des communes voisines ou d'association ayant un objet social urbanistique ou environnemental.

Description: Le document montre une volonté de la mairie de limiter l'urbanisation sur les espaces naturels. L'urbanisation des puechs est évitée et le PADD souhaite améliorer la présentation des entrées de la ville depuis les départementales (D4, D2, D908, D909D, D156E4, D609) en instaurant des coupures d'urbanisation et à travers des «secteurs de développement» d'habitat, d'activité et d'équipement ; Une des idées sous-jacentes des limites d'extensions de la ville est de développer et soutenir l'agriculture, actuellement en crise, la volonté étant de diversifier la production existante, aujourd'hui très tournée sur la vigne et de prévoir de nouveaux terrains cultivables ; Les limites urbaines sont aussi fixées pour lutter contre les incendies : un retrait des constructions par rapport à l'implantation des espaces boisés est systématique ; Une volonté de limiter le nombre d'arrivants et de densifier la ville existe (dents creuses, requalification logements vacants...). Les limites tendent à être retravaillées (adoucissement, vues au niveau des franges urbaines, valoriser le paysage depuis l'autoroute A75...) ; L'offre en équipement, surtout sportif, cherche à être équilibrée sur le territoire (tâches bleues)

Apports pour la recherche: Dans l'optique d'une étude sur l'optimisation de la sauvegarde du patrimoine, de la mise en valeur de celui-ci, il est utile de comprendre les enjeux que la mairie a identifiés et de les prendre en compte.



INTENTIONS DE LA MAIRIE 4/4



LÉGENDE

Déplacements routiers

- Requalification de la D609 en boulevard urbain sécurisé pour tous les modes de déplacement
- Principe de voirie interquartier à aménager
- Principe de voirie interquartier à étudier
- Voie existante à reconfigurer et à sécuriser pour tous les modes de déplacement
- Voie urbaine structurante à apaiser pour les modes doux
- Etudier et engager l'ouverture aux modes doux du Rhonel
- Principaux carrefours à reconfigurer et à sécuriser

- Aire de stationnement à aménager
- Localisation préférentielle du futur échangeur nord à soutenir

Déplacements doux

- Principales liaisons piétonnes ou cyclistes à développer

- Voies douces à aménager sur les emprises ferroviaires
- Principe de liaison douce à finaliser sur la D4 jusqu'à Brignac
- Principe de liaison douce ville-lac et ville Salamane à étudier

Site d'intérêt

- Principaux équipements publics

- Principaux commerces et services

Titre: Déplacement routier

Auteurs: Urban Projects, Normeco, Agence Rey Thuile Paysagistes

Editeur : Commune de Clermont-l'Hérault

Date: 13 septembre 2019

Source: Plan local d'urbanisme-PADD, Pièce n°2 du PLU, pages n°34, , site de la mairie de Clermont, <http://www.ville-clermont-herault.fr>

Format: 16cm x 19.5cm

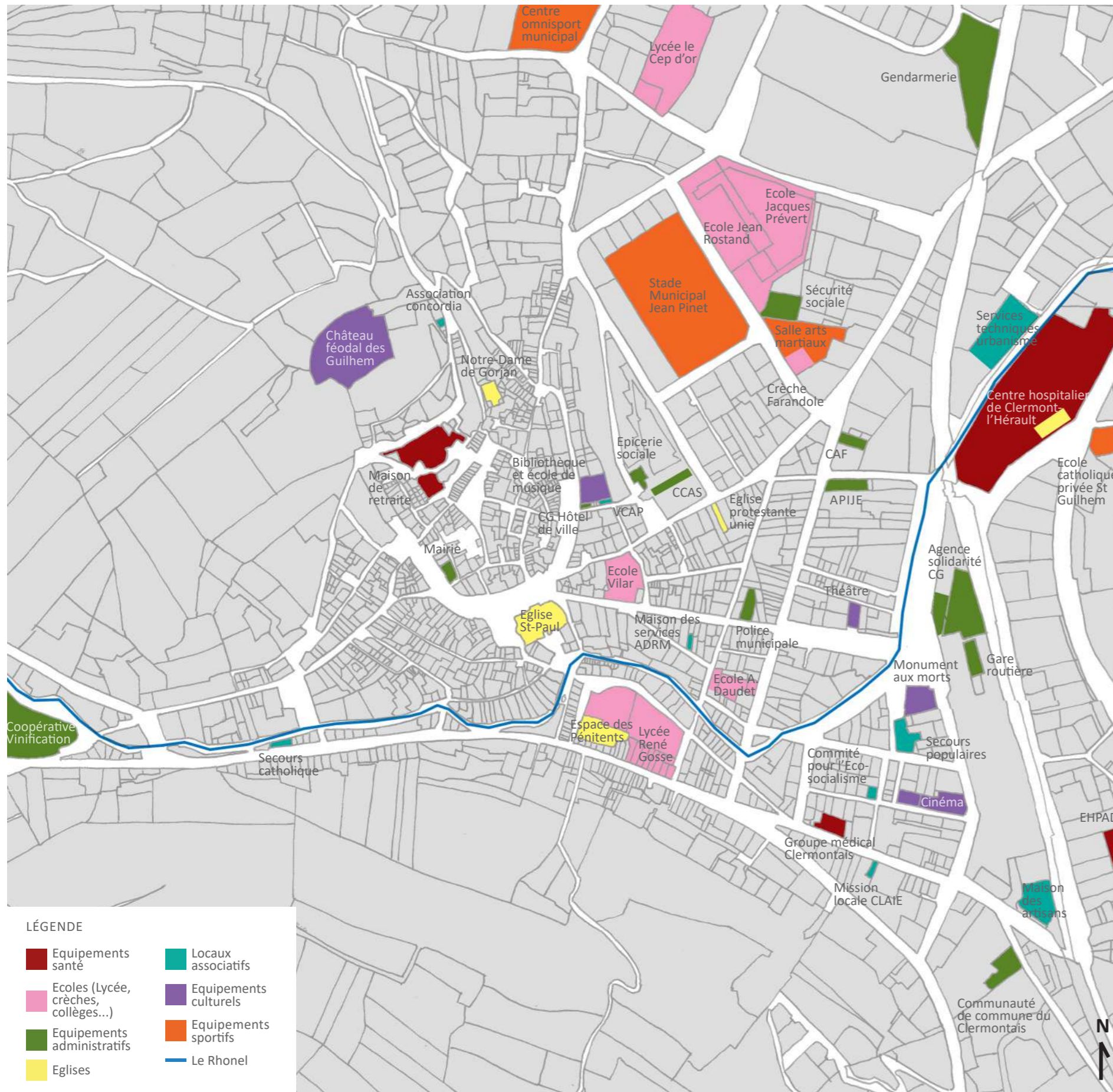
Histoire et limites du document: Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est une pièce essentielle du PLU. Il illustre les volontés de la commune concernant le projet urbain sur les dix ou quinze années à venir.

Il explique les intentions relatives à l'urbanisme, l'aménagement de l'habitat, des transports, des équipements, des paysages naturels, des continuités écologiques et fixe des objectifs chiffrés pour lutter contre l'étalement urbain. Bien qu'étant un cap à suivre, le PADD peut être soumis à des modifications selon les changements de municipalité et plus ou moins respecté selon les maires. Il est opposable auprès de tous les habitants de la commune, des communes voisines ou d'association ayant un objet social urbanistique ou environnemental.

Description: Le document montre une volonté de la mairie relative à l'évolution des voiries. Les modes de circulation doux seront accentués d'ici 2030 avec la volonté par exemple de «renaturaliser» la cuve en béton dans laquelle est enserré le Rhonel et d'y créer une piste cyclable. La végétalisation de certaines voies aura pour effet de limiter l'imperméabilisation des sols, le risque d'inondation et les îlots de chaleur urbains ; Beaucoup de voies à circulations douces seront ajoutées pour «adoucir» les limites de la ville travailler sur les vues et reconnecter des quartiers dits «dortoirs» entre eux sans recours à la voiture.

Apports pour la recherche: Dans l'optique d'une étude sur l'optimisation de la sauvegarde du patrimoine, de la mise en valeur de celui-ci, il est utile de comprendre les enjeux que la mairie a identifiés et de les prendre en compte.

CARTE DES EQUIPEMENTS



Titre: Carte des équipements

Auteur: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date de production : 2020

Lieu de réalisation: Inconnu

Sources: Brochure de l'office de tourisme de Clermont-l'Hérault ; Google maps, <https://www.google.fr/maps> ; Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>

Histoire et limites du document: Document créé à partir de sources fiables et actualisées. L'idée était de synthétiser sur une planche récapitulative la présence de tous les équipements de Clermont-l'Hérault, à des fins analytiques.

Description: En dépit de sa taille relativement petite, Clermont-l'Hérault reste une ville dynamique. Les activités touristiques telles que lac du Salagou environnant, certains bâtiments historiques notables et le marché du mercredi ont permis de maintenir une vie culturelle, sportive, commerciale... etc. Les équipements sont plutôt répartis dans la ville de manière équilibrée.

Apports pour la recherche: Les équipements présents reflètent bien les constats statistiques de la première partie. La précarité du centre ancien est visible de par le nombre important de structures administratives et associatives autour du social (d'après la mairie, 70% des ménages du centre sont des allocataires de la CAF). Les 1/4 de la population retraitée se manifestent avec la présence de l'EHPAD, des maisons de retraite... etc.

En allant sur place et à l'aide de cette carte, on constate que les allées Salengro (anciennement allées du Tivoli) sont le lieu central de la vie clermontoise. C'est un point de rendez-vous particulièrement attractif, car il y a la présence du théâtre du Sillon, construit dans les années 1860 et autrefois très côté au XIXe.. Il y a aussi des alignements de platanes et des restaurants.

La rue Doyen Gosse est la principale rue commerçante de Clermont. Elle articule, dans la continuité de l'Allée Salengro, la gare routière et le centre ville ancien. Elle longe l'Eglise St-Paul et comprend l'Ecole Vilar.

Carte des équipements de Clermont-l'Hérault au 5000e



POLICE
MUNICIPALE

UNION LOCALE
L'Union Commune de Salazac
06 80 01 42 42

H
T
E
L
De Salazac

P
A
T
I
S
S
E
R
I
E



P
A
R
T
I
E
R
E
C
O
M
M
U
N
A
L
E
S
E
T
A
S

CARTE DES COMMERCES

Titre: Carte des commerces

Auteur: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

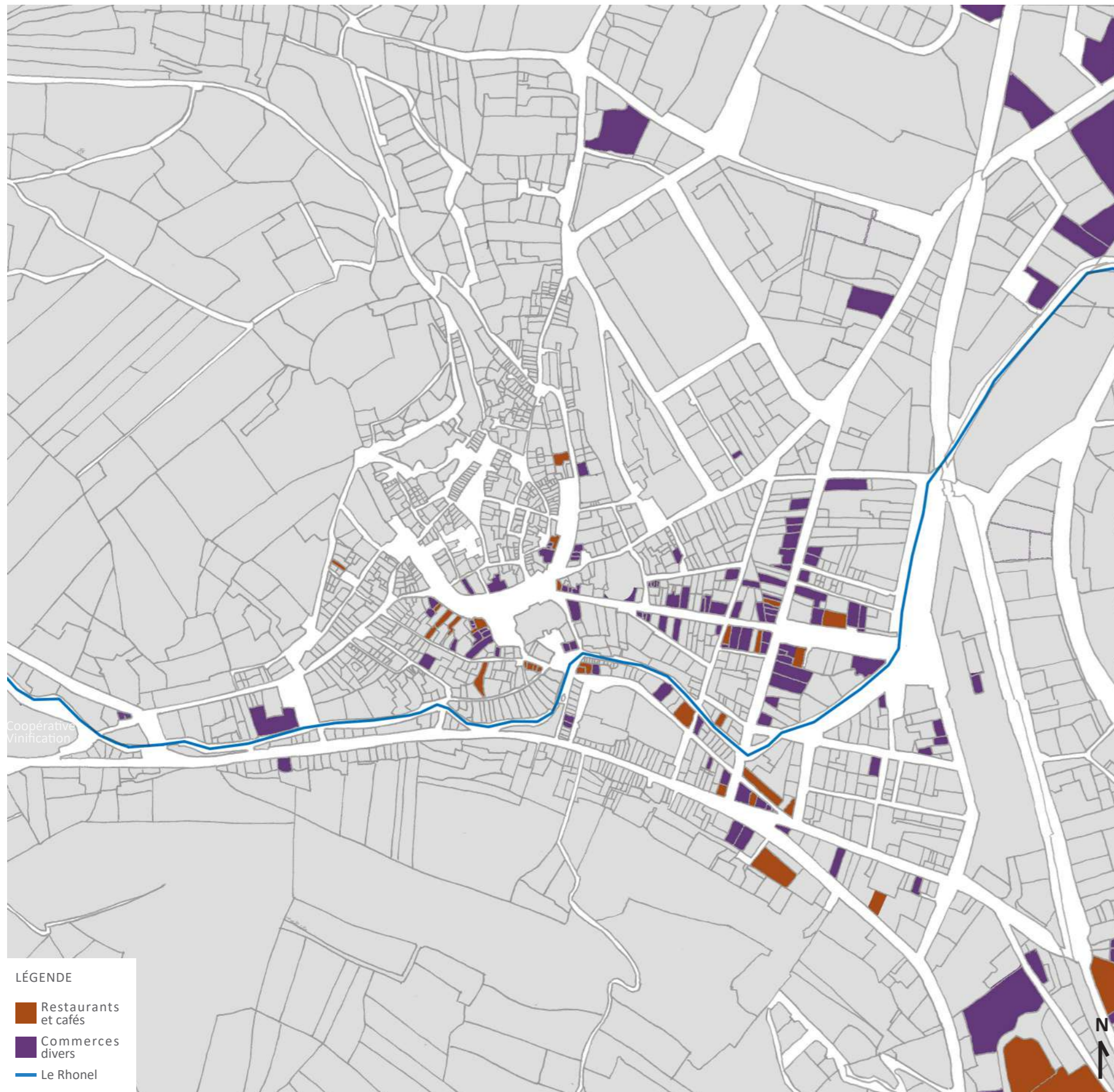
Date de production : 2020

Sources: Google maps, <https://www.google.fr/maps> ; Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>

Histoire et limites du document: Document créé à partir de sources fiables et actualisées. Le document synthétise sous forme de carte la présence de tous les commerces de Clermont-l'Hérault, à des fins analytiques.

Description: La carte révèle que l'activité dans le centre de Clermont se concentre plutôt à l'Est de la ville, dans la partie XIXe, ainsi que sur le pourtour de l'ancien fossé des remparts. Les restaurants et cafés suivent cette tendance d'implantation. Le Ronel, le centre-ville médiéval et le quartier de la Frégère concentrent très peu d'activités. Plus l'on s'éloigne du centre médiéval, plus l'emprise au sol des commerces et des restaurants augmente.

Apports pour la recherche: L'implantation des commerces et des restaurants peut faire l'objet d'intentions et de projets pour la ville. Le choix d'implantation des commerces révèle en partie le degré de valorisation actuel du patrimoine architectural. Aujourd'hui, les bâtiments à forte valeur patrimoniale de la ville, tels que l'Ancienne chapelle des pénitents, le Château, le Monument aux morts et la porte XVIIIe ne semble pas favoriser l'implantation de commerces à leurs abords. Quelques commerces néanmoins, on tiré parti de la présence de l'Eglise St Paul en sélectionnant des parcelles donnant vue sur le monument. Systématiquement, l'implantation des commerces semble favorisée aux abords des voies larges et riches en stationnements. Elle ne semble par ailleurs pas corrélée à la présence des équipements.



Carte des commerces et restaurants de Clermont-l'Hérault au 5000e



CARTE DU VÉGÉTAL

Titre: Carte des équipements

Auteur: Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin

Date de production : 2020

Lieu de réalisation: Inconnu

Sources: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>

Histoire et limites du document: Document créé à partir de sources fiables et actualisées. Le document synthétise sous forme de carte la présence des arbres, de la végétation rase, des parcelles dédiées à l'agriculture et à la viticulture de Clermont-l'Hérault, à des fins analytiques.

Description: La carte montre que la ville dispose de limites de nature plus ou moins poreuses. Plus les quartiers sont anciens, moins ils sont arborés et végétalisés. Les rues, souvent d'une moindre largeur, bénéficient rarement d'une végétation d'alignement d'arbres. La scission entre la ville et sa périphérie peu bâtie est très nette au niveau des puechs, qui restent particulièrement boisés, voire préservés. Les parcelles dédiées à l'agriculture et à la viticulture, se situent à des abords très immédiats de la ville.

Apports pour la recherche: La carte met en lumière une présence immédiate importante de végétation, très présente à l'oeil lorsque l'on se ballade dans Clermont. La végétation en effet, s'implante souvent sur des coteaux et des reliefs élevés. Peu présente en terme de squares dans le centre ville, au niveau des coeurs d'îlots, son accessibilité directe auprès des habitants du centre-ville peut envisagé d'être renforcée. La végétation existante autour de la ville doit rester la plus préservée possible.



SITES PATRIMONIAUX PROTÉGÉS

CARTES DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES 1/2



Carte des vestiges archéologiques

Titre: Vestiges archéologiques

Auteur: Pouzolles Guy, Responsable du service régional de l'Archéologie à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon

Editeur: Commune de Clermont-l'Hérault

Date d'édition: 1999

Format: A l'origine, la carte est constituée de deux A4 (21cm x 29.7cm) assemblés.

Source: PLU de la Commune de Clermont l'hérault, Annexe n°4, <http://www.ville-clermont-herault.fr>

Description: L'antiquité : des établissements agricoles, viticoles et artisanaux dispersés.

Les prospections et fouilles archéologiques montrent la présence de vignobles dès la seconde moitié du 1er s. avant J.-C à Clermont-l'Hérault. Des fermes (4) (12), des villae et quelques habitats agglomérés (12), sont éclatés sur le territoire et en bordure de la voie vers le Massif Central. Ils sont souvent dotés d'équipements viticoles avec cuves à cupules, pressoir, chais. La fouille de l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade à Clermont, démontre le développement d'un quartier « des agriculteurs » dominé par les unités viticoles, après le changement d'ère. En 2004 la fouille de la Madeleine II, démontre l'existence d'un petit groupement d'au moins six exploitations agricoles, le long d'une voie, essentiellement des 1er-IIe s. après J.-C., avec pour chacune des cuves, des pressoirs et des celliers. A l'Estagnol, un établissement antique est installé lui aussi de part et d'autre d'une voie majeure. C'est un important bâtiment avec trois pressoirs à levier, une série de cuves, de pressoirs et de chais attesté dès le Haut Empire. Il est abandonné durant le IIe siècle et réoccupé aux Ve et VIe s. Sur l'A75, en 1998, les fouilles de La Quintarié ont révélé des champs et des vignes découpées en parcelles le long de la voie antique en direction de Lodève (12) (14). Sur le site de la Quintarié, des productions de céramique sont attestées par la présence d'une dizaine de fours (voir : VIAL, Carte archéologique...).

La naissance du tissu paroissial durant le haut Moyen Age

Sur le site de l'Estagnol, des groupes de sépultures du VIII-IXe siècles ont été découverts. Ces petits groupes de sépultures isolées (1) (9) (11) (20) (24), parfois situés à proximité d'un habitat, démontrent un rassemblement monopolistique progressif auprès de l'église. C'est la genèse du « cimetière paroissial » (Voir : VIAL, Carte archéologique...).

Une évolution urbaine médiévale encore lisible

Les différentes études archéologiques dans la ville s'inscrivent dans trois grandes périodes : la première évolution urbaine au XIIe siècle, la construction d'une enceinte aux XIIIe-XIVe siècles et le remembrement parcellaire à l'époque Moderne aux XVIIe-XVIIIe siècles. Le faubourg de Gorjan regroupe encore les traces d'activités économiques avec un réseau de canalisations et de cuves identifiées à plusieurs endroits. Au Moyen Age, les matériaux diffèrent d'un site à l'autre et montrent des approvisionnements localisés. Tandis que les demeures de Montpellier sont principalement en pierre, à Clermont l'Hérault, les maçons utilisaient presque exclusivement de la terre en bauge ou en pisé aux XIIIe et au XIVe siècles. Les différentes destructions d'îlots du Moyen Âge ont permis des découvertes archéologiques comme des peintures murales et d'anciennes boutiques (36).

CARTES DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES 2/2

PORTÉS A LA CONNAISSANCE :

Cet inventaire et la carte des sites archéologiques reflètent l'état actuel des connaissances, ils ne préjugent en rien d'éventuelles découvertes à venir et sont susceptibles de mise à jour.

• site n° : 34 079 1

Année du cadastre : 1981 Parcelles : C2 356

SAINT PEYRE

Chronologies / structures : MEDIEVAL INDETERMINE CIMETIERE INHUMATION

• site n° : 34 079 2

Année du cadastre : 1981 Parcelles : I3 344

SOUS LE PIOCH DECOMTE SOUS LE PIOCH DE COMTE

• site n° : 34 079 3

PONT ROMAIN DU SALAGOU

• site n° : 34 079 4

Année du cadastre : 1981 Parcelles : AO 51 AO 40

LA MAGDELENE

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE ETABLISST RURAL EN DUR

• site n° : 34 079 5

DEVANT DE CEYRAS

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN MUR

• site n° : 34 079 6

Année du cadastre : 1981 Parcelles :

LA RAMASSE NORD

Chronologies / structures : PROTOHISTOIRE BATIMENT

• site n° : 34 079 7

Année du cadastre : 1981 Parcelles :

GORGAN

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN FORMATION SEDIMENTAIRE

• site n° : 34 079 8

Année du cadastre : 1981 Parcelles : C2 536? C2 535

PUECH CASTEL

• site n° : 34 079 9

Année du cadastre : 1981 Parcelles : AN 28

GORJAN

Chronologies / structures : MEDIEVAL INDETERMINE CIMETIERE INHUMATION

• site n° : 34 079 10

Année du cadastre : 1981 Parcelles :

SAINT PEYRE

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN CONSTRUCTION

• site n° : 34 079 11

Année du cadastre : 1981

LES FRAYSES

Chronologies / structures : BAS EMPIRE CIMETIERE INHUMATION

HAUT MOYEN AGE CIMETIERE INHUMATION

• site n° : 34 079 12

L'ESTAGNOL

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN HABITAT

• site n° : 34 079 13

Année du cadastre : 1967 Parcelles : AP 76 AP 75 AP 59

LA QUINTARIE

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN INDETERMINE VOIE A RECHARGES

• site n° : 34 079 14

Année du cadastre : 1981

PEYRE PLANTADE FORT PLUS -

FORT PLUS -

Chronologies / structures : AGE DU FER 1 - AGE DU FER 2 HABITAT

ROMAIN REPUBLIQUE VICUS

ROMAIN REPUBLIQUE SYSTEME CADASTRAL

HAUT EMPIRE VICUS

HAUT EMPIRE SYSTEME CADASTRAL

• site n° : 34 079 15

Année du cadastre : 1981

BEZERAC

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE FORMATION SEDIMENTAIRE

• site n° : 34 079 16

Année du cadastre : 1981 FOUSCAIS. LA CROIX

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE CONSTRUCTION

HAUT EMPIRE FORMATION SEDIMENTAIRE

• site n° : 34 079 17

Année du cadastre : 1981

LES CHATAIGNERS LE BRUGAS

Chronologies / structures : NEOLITHIQUE INDETERMINE CONSTRUCTION

CHALCOLITHIQUE CONSTRUCTION

• site n° : 34 079 18

Année du cadastre : 1981

PIOCH FOURCAUD FOUSCAIS II

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN INDETERMINE FORMATION SEDIMENTAIRE

• site n° : 34 079 19

Année du cadastre : 1981

SARAC GRAND AXE

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE FORMATION SEDIMENTAIRE

• site n° : 34 079 20

Année du cadastre : 1981 Parcelles : AI 104 AI 103

L'HOPITAL

Chronologies / structures : MOYEN AGE - MODERNE CIMETIERE INHUMATION

• site n° : 34 079 21

Année du cadastre : 1981 Parcelles : H2 636 H2 630 H2 628

LE PEYROU

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN INDETERMINE ETABLISST RURAL EN DUR

• site n° : 34 079 22

Année du cadastre : 1981 Parcelles : B3 125

SAINT BERTHOMIEU. SAINT BARTHELEMY

Chronologies / structures : MEDIEVAL INDETERMINE EGLISE

• site n° : 34 079 23

Année du cadastre : 1981 Parcelles : AB 61

SAINT DOMINIQUE

Chronologies / structures : MEDIEVAL INDETERMINE EGLISE

MEDIEVAL INDETERMINE CIMETIERE INHUMATION

• site n° : 34 079 24

Année du cadastre : 1981 Parcelles : AB 42 AB 38

EGLISE SAINT PAUL.

Chronologies / structures : MEDIEVAL INDETERMINE EGLISE

MEDIEVAL INDETERMINE CIMETIERE INHUMATION

• site n° : 34 079 25

Année du cadastre : 1981 Parcelles : C2 859

SAINT PEYRE IV

Chronologies / structures : NEO OU PROTO SITE NATURE INDETERMINEE

• site n° : 34 079 26

Année du cadastre : 1981 Parcelles : C2 362

SAINT PEYRE LA THORIE

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN INDETERMINE SITE NATURE INDETERMINEE

• site n° : 34 079 27

Année du cadastre : 1981 Parcelles : C1 50 C1 49 C1 47 C1 46

SAINT SIXTE D'AVENASC

Chronologies / structures : MEDIEVAL INDETERMINE EGLISE

MEDIEVAL INDETERMINE CIMETIERE INHUMATION

• site n° : 34 079 28

Année du cadastre : 1981 Parcelles : H3 826

SERVIERES BAS

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE ETABLISST RURAL EN DUR

• site n° : 34 079 29

Année du cadastre : 1981 Parcelles : AC 117

LES CLAVELIERES

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE ETABLISST RURAL EN DUR

BAS EMPIRE ETABLISST RURAL EN DUR

• site n° : 34 079 30

Année du cadastre : 1981 Parcelles : B 203? B 200?

PUECH ROUCH

Chronologies / structures : AGE DU FER 2 SITE NATURE INDETERMINEE

ROMAIN REPUBLIQUE SITE NATURE INDETERMINEE

• site n° : 34 079 31

Année du cadastre : 1981 Parcelles : AL 195 AL 193 AL 190 AL 160

PEYRE PLANTADE II

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE SITE NATURE INDETERMINEE

• site n° : 34 079 32

Parcelles : AD 76

LA VILLE ANCIEN COUVENT NOTRE DAME DE GORJAN

Chronologies / structures : MODERNE - CONTEMPORAIN COUVENT

• site n° : 34 079 33

Année du cadastre : 1977 Parcelles : H 605

LE PEYROU CHAPELLE NOTRE DAME DU PEYROU

Chronologies / structures : BAS MOYEN AGE OU MODERNE CHAPELLE

• site n° : 34 079 34

Parcelles : AD 251

QUAI DU PLANOL MAISON DITE TOMASINELLI

Chronologies / structures : MODERNE HOTEL

• site n° : 34 079 35

Parcelles : AD 155

VILLE MAISON BRIVES

Chronologies / structures : XV^e SIECLE PORTE PRIVEE

• site n° : 34 079 36

Parcelles : AD MULT

Chronologies / structures : BAS MOYEN AGE BOUTIQUE

BAS MOYEN AGE PEINTURE MURALE

• site n° : 34 079 37

Parcelles : ? 76 ? 377

LA QUINTARIE BRONZE

Chronologies / structures : PROTOHISTOIRE INDETERMINE TROU DE POTEAU

• site n° : 34 079 38

LA QUINTARIE NORD EST

Chronologies / structures : NEO OU PROTO SITE NATURE INDETERMINEE

• site n° : 34 079 39

Parcelles : AL 151

PEYRE PLANTADE NORD-EST

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE FOSSE

HAUT EMPIRE AIRE DE DOLIA

• site n° : 34 079 40

Parcelles : AL 436

PEYRE PLANTADE NORD

Chronologies / structures : HAUT EMPIRE FOYER FUNERAIRE

HAUT EMPIRE CIMETIERE INCINERATION

• site n° : 34 079 41

Parcelles : AR 213 AR 212 AR 211 AR 106 AR 105 AR 104

SAINT-VINCENT FORT PLUS

Chronologies / structures : GALLO ROMAIN INDETERMINE VOIE A RECHARGES

HAUT EMPIRE FOSSE DE DRAINAGE

BAS EMPIRE - HAUT MOYEN AGE INHUMATION

Légende de la carte des vestiges archéologiques

Titre: Vestiges archéologiques

Auteur: Pouzolles Guy, Responsable du service régional de l'Archéologie à

la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon

Editeur: Commune de Clermont-l'Hérault

Date d'édition: 1999

Format: A l'origine, la carte est constituée de deux A4 (21cm x 29.7cm) assemblés.

Source: PLU de la Commune de Clermont l'hérault, Annexe n°4, <http://www.ville-clermont-herault.fr>

Description: L'antiquité : des établissements agricoles, viticoles et artisanaux dispersés.

Les prospections et fouilles archéologiques montrent la présence de vignobles dès la seconde moitié du I^{er} s. avant J.-C à Clermont- l'Hérault. Des fermes (4) (12), des villae et quelques habitats agglomérés (12), sont éclatés sur le territoire et en bordure de la voie vers le Massif Central. Ils sont souvent dotés d'équipements vinicoles avec cuves à cupules, pressoir, chais. La fouille de l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade à Clermont, démontre le développement d'un quartier « des agriculteurs » dominé par les unités vinicoles, après le changement d'ère. En, 2004 la fouille de la Madeleine II, démontre l'existence d'un petit groupement d'au moins six exploitations agricoles, le long d'une voie, essentiellement des I^{er}-II^e s. après J.-C., avec pour chacune des cuves, des pressoirs et des celliers. A l'Estagnol, un établissement antique est installé lui aussi de part et d'autre d'une voie majeure. C'est un important bâtiment avec trois pressoirs à levier, une série de cuves, de pressoirs et de chais attesté dès le Haut Empire. Il est abandonné durant le II^e siècle et réoccupé aux Ve et VI^e s. Sur l'A75, en 1998, les fouilles de La Quintarié ont révélé des champs et des vignes découpées en parcelles le long de la voie antique en direction de Lodève (12) (14). Sur le site de la Quintarié, des productions de céramique sont attestées par la présence d'une dizaine de fours (voir :VIAL, Carte archéologique...).

La naissance du tissu paroissial durant le haut Moyen Age

Sur le site de l'Estagnol, des groupes de sépultures du VIII-IX^e siècles ont été découverts. Ces petits groupes de sépultures isolées (1) (9) (11) (20) (24), parfois situés à proximité d'un habitat, démontrent un rassemblement monopolistique progressif auprès de l'église. C'est la genèse du « cimetière paroissial » (Voir : VIAL, Carte archéologique...).

Une évolution urbaine médiévale encore lisible

Les différentes études archéologiques dans la ville s'inscrivent dans trois grandes périodes : la première évolution urbaine au XII^e siècle, la construction d'une enceinte aux XIII^e-XIV^e siècles et le remembrement parcellaire à l'époque Moderne aux XVII^e-XVIII^e siècles. Le faubourg de Gorjan regroupe encore les traces d'activités économiques avec un réseau de canalisations et de cuves identifiées à plusieurs endroits. Au Moyen Age, les matériaux diffèrent d'un site à l'autre et montrent des approvisionnements localisés. Tandis que les demeures de Montpelier sont principalement en pierre, à Clermont l'Hérault, les maçons utilisaient presque exclusivement de la terre en bauge ou en pisé aux XIII^e et au XIV^e siècles. Les différentes destructions d'îlots du Moyen Âge ont permis des découvertes archéologiques comme des peintures murales et d'anciennes boutiques (36).

Servitudes et protections
Périmètre de protection modifié
Art.L621-30 du Code du patrimoine



LEGENDE

- PPM Etude (préfiguration AVAP?)
- Périmètre dit des 500m
- Classé
- Inscrit
- Partiellement inscrit

IMMEUBLES CLASSÉS ET INSCRITS

Titre: Immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques

Auteur: Laurent DUFOIX - Architecte du Patrimoine, Agence Rey Thuile Paysagistes, Bureau d'études SERI, ECL Studio

Date d'édition: Mars 2019

Format: Page A3.

Source: Immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques, Requalification des espaces publics du centre ancien - Clermont-l'Hérault, Diagnostic, page n°8

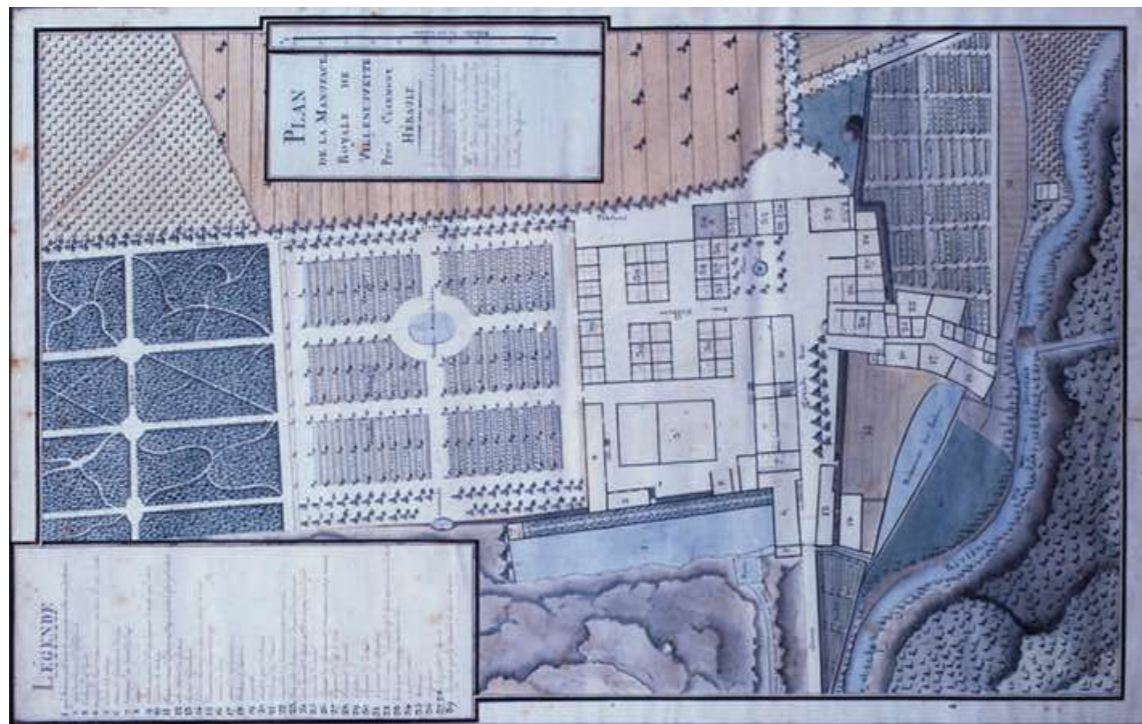
Histoire et limites du document: Document produit par les collectivités territoriales en vue de protéger les bâtiments qui ont le plus de valeur patrimoniale à Clermont l'Hérault, ainsi que leur contexte. Une étude visant à créer une AVAP semble en cours.

Description: Depuis le décret de 1943, un périmètre de protection de 500m rayonne autour de chaque monument historique. C'est l'outil de protection le plus répandu en France. Chaque périmètre de protection est géré par un ABF, qui est sollicité dans le cadre de nouveaux travaux co-visibles avec le monument historique protégé. Depuis la Loi LCAP (2016), les périmètres de protection sont devenus des Périmètres de Délimités d'Abords (PDA), au lieu de faire un cercle de 500m, les parties protégées sont des zones malléables visant à s'adapter mieux à chaque enjeux locaux. Ici, le document montre que Clermont-l'Hérault est toujours au stade ancien des périmètres de protection, même si cela va peut-être bientôt changer. Une AVAP est une Aire de mise en Valeur du Patrimoine. Il s'agit déjà d'un outil de protection daté, voué à être remplacé par un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Concrètement, le PVAP renforce le contrôle de l'ABF car son but est de le solliciter dès que des travaux modifiant l'extérieur de n'importe quel bâti de la zone sont engagés.

Apports pour la recherche: Clermont-l'Hérault semble assez peu protégé sur le plan patrimonial. Il n'existe pour l'instant pas de ZPPAUP, pas d'AVAP, encore moins de PSMV. Le document permet de comprendre l'avancement de la Mairie sur cette thématique et localise les bâtiments qu'elle priorise de protéger.



LOCALISATION DES USINES TEXTILES DU XVIII^E-XIX^E S.



Titre: Immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques

Auteur: Laurent DUFOIX - Architecte du Patrimoine, Agence Rey Thuile Paysagistes, Bureau d'études SERI, ECL Studio

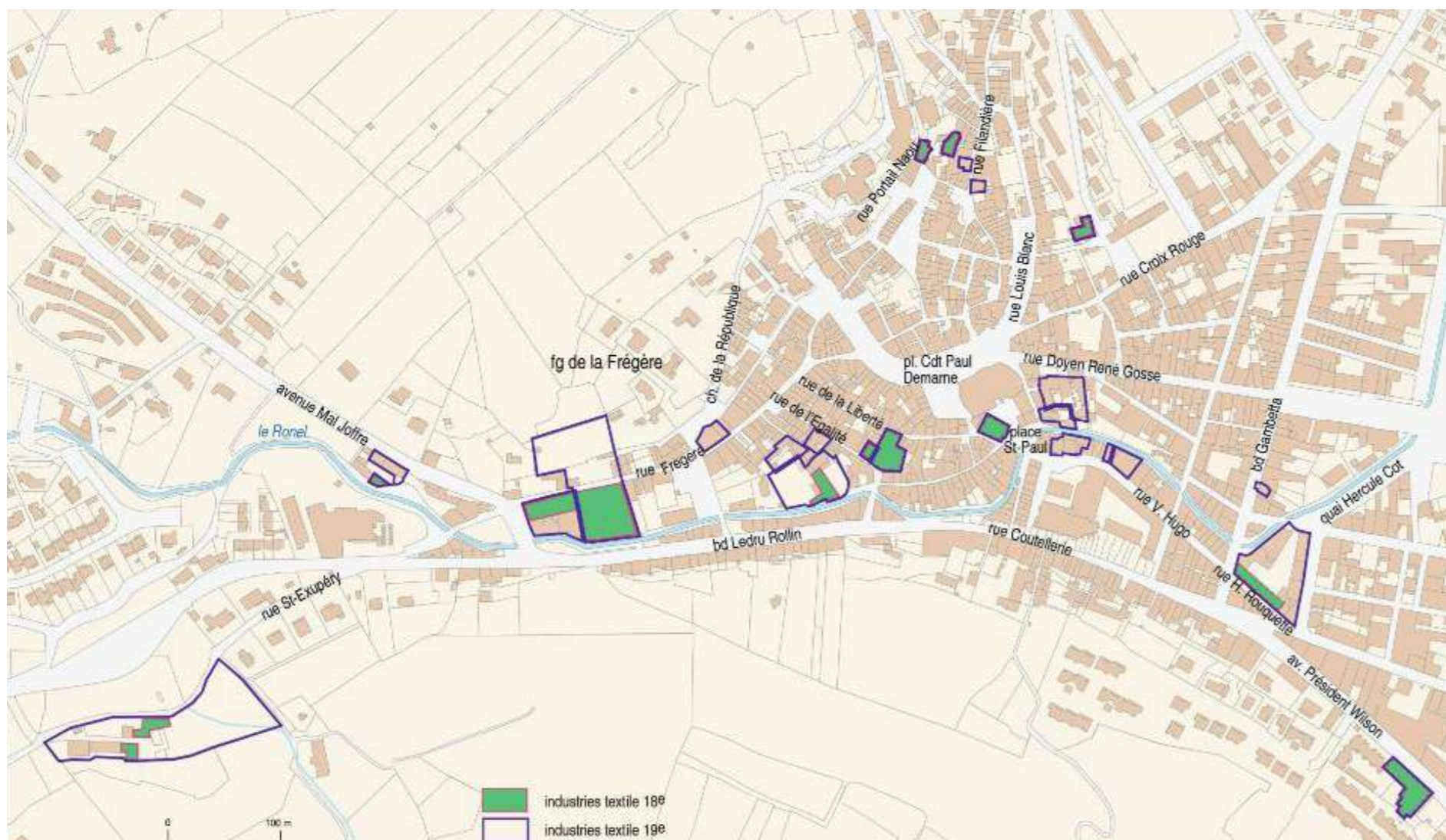
Date d'édition: Mars 2019

Format: Page A3.

Source: Immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques, Requalification des espaces publics du centre ancien - Clermont-l'Hérault, Diagnostic, page n°8

Un artisanat et une industrie textile fortement identitaire :

Les manufactures de Villeneuve, Clermont-l'Hérault, Lodève et Bédarieux caractérisent la forte identité industrielle de la région. Lodève fournit du drap industriel, Clermont du drap fin et Bédarieux du drap du marché intérieur. Ce territoire, 40 édifices manufacturiers du XVIII^e siècle et 110 du XIX^e siècle, ont été recensés dans les textes et sur le terrain. Durant la seconde moitié du XVII^e siècle, le compoix de Clermont comptabilise, de manière non-exhaustive, 5 teintureries et 2 savonneries. En 1722, 19 marchands-fabricants rassemblent 160 métiers dans le ressort de la ville pour une production annuelle de 1750 draps. Trois espaces de production différents : les usines qui regroupent 50 métiers environ, généralement les manufactures royales avec un outillage important. Les manufactures moyennes, dirigées par un entrepreneur. Enfin, les petits ateliers artisanaux équipés d'un ou deux métiers qui produisent une trentaine de pièces de drap par an. Moulins à foulons en bord de rivière, teintureries, savonneries et hermes d'étendages caractérisent la production textile. À Clermont, les teintureries sont presque exclusivement situées dans le faubourg de la Frégère, toujours en contact de la rivière. Dans les petites unités, le dessous de la maison sert de teinturerie. La superficie moyenne est de 64 m², elles sont équipées de chaudières et de cuves en cuivre ou en laiton. Clermont est visiblement dépourvu de moulin foulon, un seul mentionné au XVII^e siècle. Les fabricants sont contraints de faire fouler leurs draps dans d'autres localités. Au XVIII^e siècle, les bâtiments du siècle précédents sont modernisés, complétés ou remplacés. En 1780, l'industrie du textile fait travailler 6 000 ouvriers dans le Clermontois. La nature de l'activité, la taille de l'atelier et la position dans la ville caractérisent les bâtiments de production. Au début du XIX^e siècle, la mécanisation remplace peu à peu les métiers à bras. En 1837, Clermont compte 6 ateliers des apprêts, 11 teintureries et 7 usines qui rassemblent 121 métiers mécaniques. La mécanisation entraîne la multiplication des grandes usines concentrant le capital et la main-d'œuvre. Quatre types d'usines s'imposent : filatures, tissages, apprêts et les usines qui regroupent ces trois opérations (Voir : CALISTE, « Faire des draps... » & MAISTRE, Villeneuve...).



Plan de localisation des usines textiles attestées aux XVIII^e et XIX^e siècles






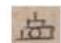
McDonald's →
Optical Center ←





**CARTOGRAPHIE ANCIENNE À
L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE**

LEGENDE

-  Villes principales
-  Villes et localités secondaires



Carte des sens uniques - Le centre ancien

CARTE GÉNÉRALE DE LA FRANCE (1645)

Titre : Carte générale de la France, revue et augmentée sur celle de La Guillotière et les plus récentes

Auteur : Nicolas Ier Berey

Éditeur : Chez l'auteur

Date et lieu d'édition : 1645, Paris

Format : 156 x 120 cm

Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE C-4935, <https://gallica.bnf.fr>

Histoire du document : L'auteur de cette carte, Nicolas Berey (env.1610 - 1665), est un éditeur et enlumineur spécialisé dans la cartographie. Auteur de nombreuses cartes de France, il travaille notamment au service des princes du royaume. Il réaie en 1645 la carte générale de France. Elle est dédiée à Léon Bouthillier (1608 – 1652), diplomate, conseiller de Louis XIII et secrétaire d'État.

Description et limites : Cette cartographie a été réalisée en cabinet. Elle n'est accompagnée d'aucun travail de relever sur le terrain en amont. La représentation est basée sur la précédente carte générale de France de François de La Guillotière (mort en 1594). Elle est améliorée notamment à partir de cartes régionales plus récentes, que l'auteur avait à disposition. C'est une représentation schématique du royaume de France et de ses localités. Les villes sont hiérarchisées en deux classes principales en fonction de leur taille. Les rivières importantes sont représentées et les principaux reliefs suggérés. De nombreuses incohérences dans le positionnement des villes sont observables. De même certaines localités mineures sont inventoriées alors que d'autres, plus importantes à cette époque ne le sont pas.

Apport pour la recherche : Clermont ne se distingue pas des localités environnantes. Cependant, la rivière du Ronel et la colline du puech Castel accompagne le pictogramme de la ville. L'auteur devait disposer de documents mettant en avant ces deux éléments topographiques structurants.

CARTE GÉNÉRALE DE LA FRANCE (1771)

Titre : Carte générale de la France. Feuillet n°57 Lodève

Cartographes : Le Bourg, Micas, Dupain, Triel fils, Pauly et La Briffe

Editeur scientifique et cartographe : Cassini de Thury, César-François

Graveur : Luce Louis René et Dupain-Triel, Jean-Louis

Dates de levée : 1771-1772

Date et lieu d'édition : 1777-1778, Paris

Format : 60,5 x 95 cm

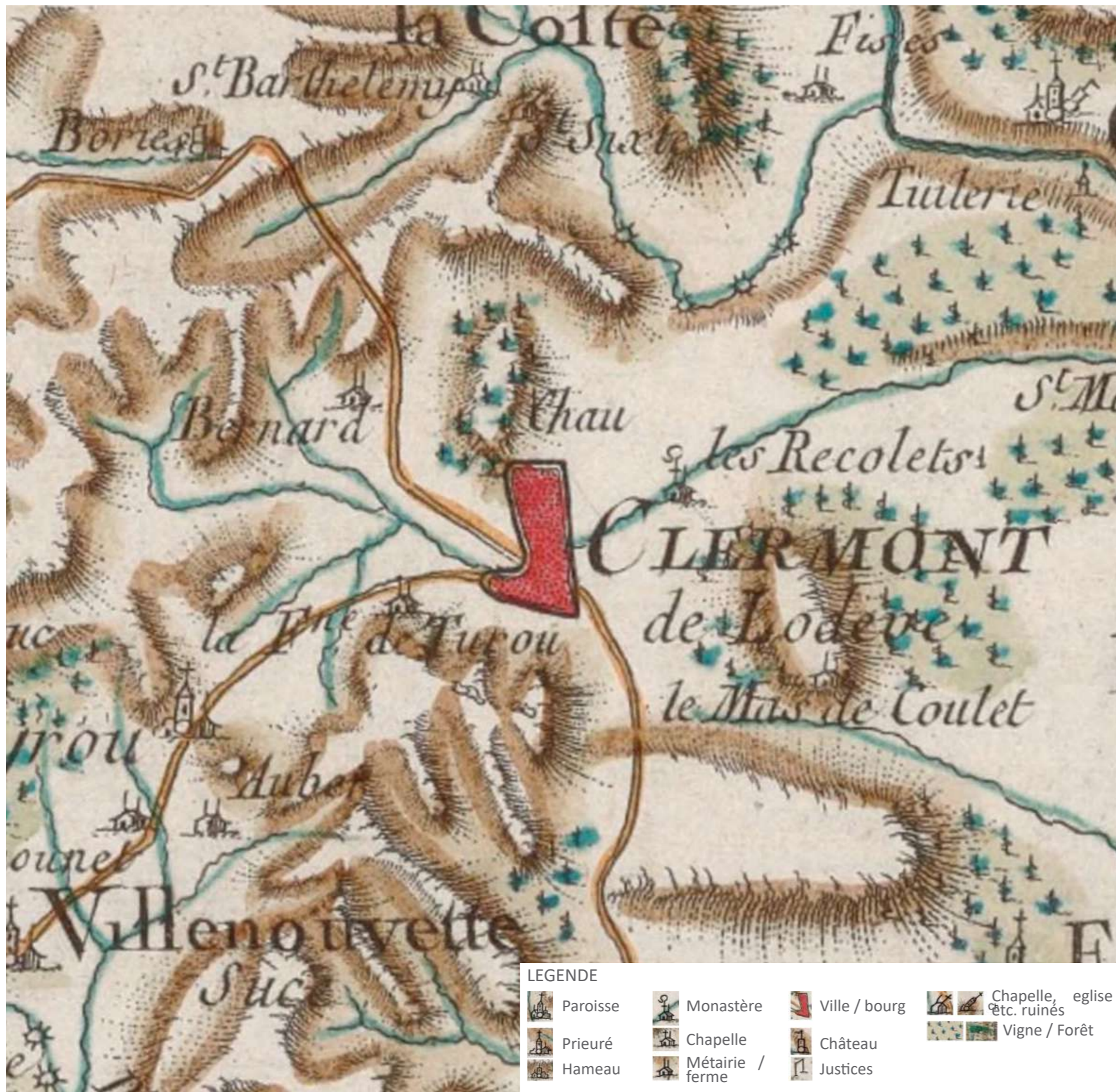
Échelle d'origine : 1/86400

Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE FF-18595 (57), <https://gallica.bnf.fr>

Histoire du document : La carte de Cassini est la première carte de France à recourir aux triangulations. D'une étonnante précision, elle a été établie par la famille Cassini sur 4 générations. Elle trouve ses racines sous le règne de Louis XIV et sous l'autorité de Colbert. Le travail comprend le relevé de terrain durant 6 mois, dessin de la première minute, vérification et correction de celle-ci par d'autres cartographes, sur le terrain, avec les autorités locales, enfin, l'impression définitive à Paris. Un nouveau contrat signé le 29 septembre 1768, inaugure le relevé du Languedoc, qui est achevé en 1781.

Description et limites : Les ingénieurs relèvent « tous les objets dont la connaissance peut être de quelque utilité » : châteaux, chapelles, prieurés, hameaux, fermes, moulins, écluse etc. Chacune de ces constructions bénéficie d'un pictogramme individuel. Lorsque l'édifice est ruiné, le pictogramme est représenté de façon penchée. La représentation du relief demeure extrêmement schématisée. De même, le réseau routier n'est pas fiable, seuls certains axes principaux sont inventoriés.

Apport pour la recherche : Si la carte ne renseigne rien sur le tissu bâti de la ville, elle est cependant plus riche en informations à l'échelle du territoire paroissial. La ville est la localité la plus importante. La route de Pezenas à Lodève qui traverse Clermont est structurante, déjà équipée de cinq ponts, au nord. Cette partie de la route est aujourd'hui engloutie sous le lac du Salagou et remplacée par l'Autoroute. La dualité entre espace montagnard et vallée viticole est bien affirmée dès cette époque. Certains édifices environnant la ville, abandonnés aujourd'hui, sont en pleine activité au XVIIe siècle (le couvent des Récolets, Notre-Dame-Du-Peyrou, la manufacture de Villeneuvevrette). L'état du château n'est pas renseigné sur la carte. Neuf moulins sont représentés plus au sud sur la Dourbie, aucun sur le Ronel qui traverse la ville. Au Moyen Âge, le territoire seigneurial de Clermont englobe Canet, Nébian, Brignac, Mourèze, Salasc, Liausson, Celles, Fontès, Nizas, Caux, Paulhan, Belarga, Puylacher, Tressan, Ceyras, St-Félix, Jonquièrre et Lacoste.



Carte de Cassini au 20 000e



CADASTRE NAPOLÉONNIEN (1836)

Titre : Plan cadastral napoléonien - Tableau d'assemblage

Géomètres cartographes : Ginies Cadet & Bastide
Justin

Date de levée : 1835-1836

Échelle d'origine : 1/20000 ème

Source : Archives départementales de l'Hérault, cote : 3 P 3507, <https://archives-pierresvives.herault.fr>

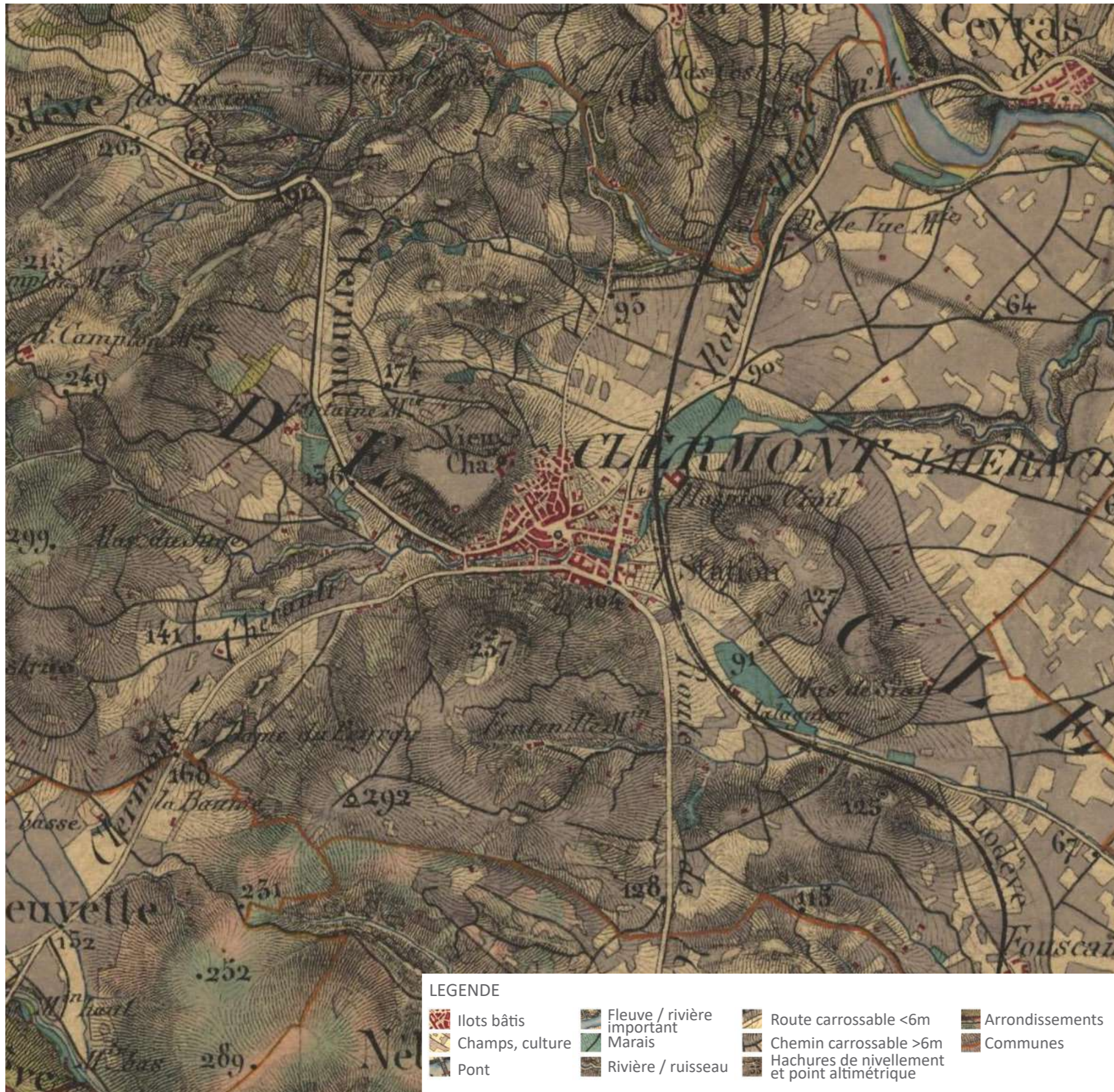
Histoire du document : L'Ancien Régime ne parvient pas à dresser un cadastre général du royaume pour lutter contre l'arbitraire fiscal. Les nouveaux impôts de 1790 imposent la création d'un cadastre fiable et précis (contribution foncière unique par égalité proportionnelle sur toutes les propriétés foncières à raison de leur revenu net). La loi impériale du 15 septembre 1807, relative au budget de l'État, est à l'origine du cadastre parcellaire français, dont les travaux s'achèvent en 1850.

Description et limites : Le cadastre napoléonien juxtapose les plans cadastraux (tableaux d'assemblage et les feuilles parcellaires) et des registres comprenant les états de section et les matrices cadastrales. Le tableau d'assemblage livre une vue à l'échelle du territoire communal. Découpé en sections et feuillets, il assure un rôle de référencement. Il apporte une vue générale du territoire qui demeure extrêmement précis concernant : la répartition du bâti, le positionnement des routes et des chemins, des cours d'eau majeurs et mineurs. Rien ne permet de différencier les cultures et les forêts, seul le relief est évoqué par un ombrage léger.

Apport pour la recherche : Il s'agit de la première représentation fiable et proportionnée du tissu bâti. La ville s'étire le long des trois axes routiers principaux, entre les collines. Le château et le bourg médiéval sont les seules parties de la ville à escalader le relief. Au-delà des routes principales, la carte révèle un maillage de chemin, qui distribue les mas et les cultures environnants. La colline de la Ramasse, au sud de la ville, semble dès cette époque inoccupée. Le couvent des Récolets de la carte de Cassini est nommé hospice Civil.



Carte du cadastre napoléonien au 20 000e



Carte de l'Etat Major au 20 000e

CARTE DE L'ÉTAT MAJOR (1854)

Titre : Carte de France au 80 000e, dite Carte de l'État-Major. n°86, Bedarieux, partie Nord-Est

Cartographes : Coutheaud et Tessons

Éditeur scientifique : Service géographique de l'armée, chef de section C. de Castelnau

Dates de levée : 1852-1854

Date et lieu d'édition : 1916, Paris

Format : 60 x 85 cm

Échelle d'origine : 1/80 000

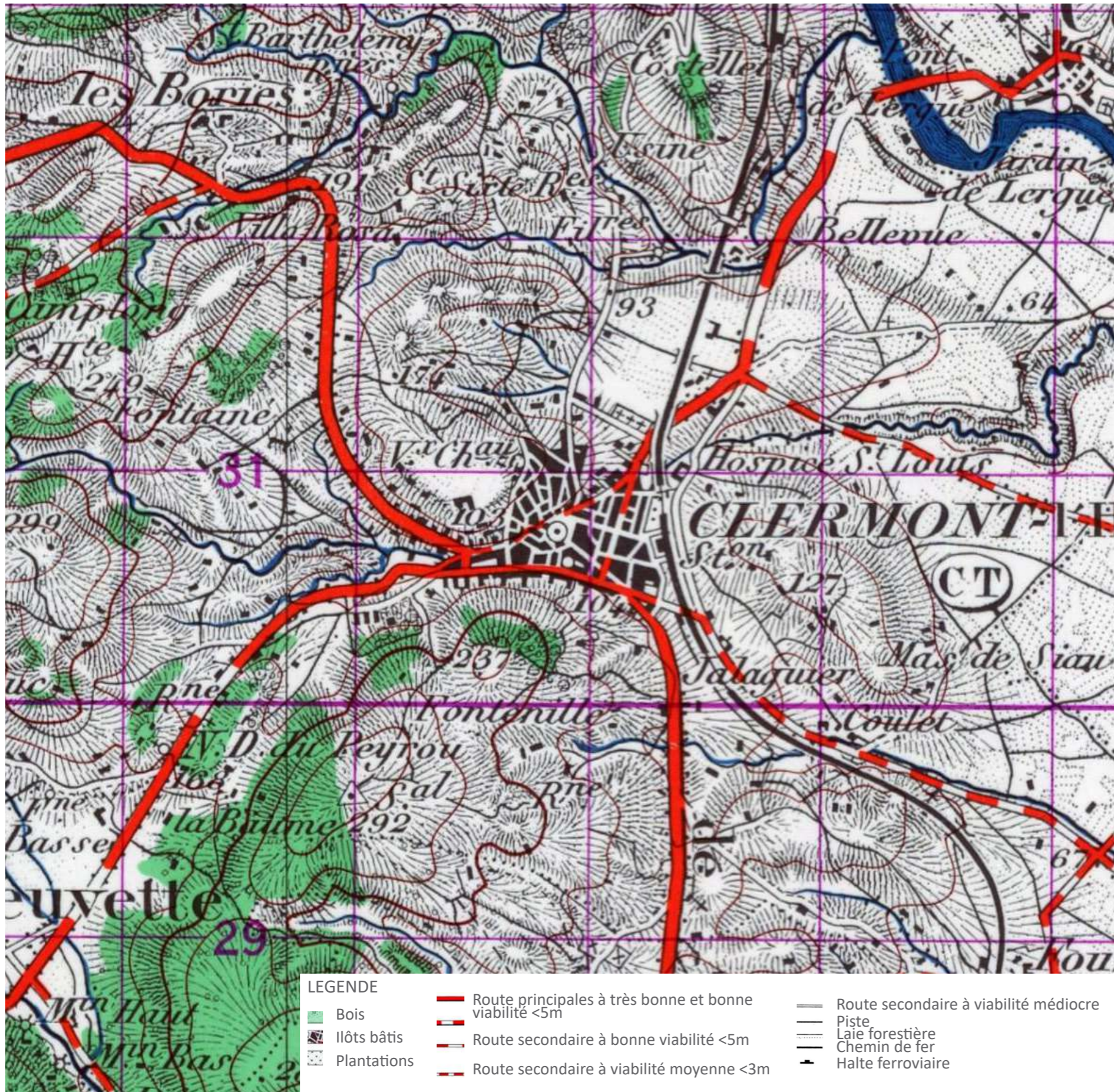
Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) <https://remonterletemps.ign.fr>

Histoire du document : La période moderne de la cartographie topographique commence avec les grandes réalisations du XIXe siècle. Elle est notamment illustrée, en France, par la carte de l'état-major qui sert de prototype à plusieurs autres cartes européennes. Les travaux de cette carte, commencés en 1818, durèrent jusqu'en 1882. Elle comprend 282 feuilles.

Description et limites : La carte d'état-major est la première cartographie de France à représenter de façon objective, exacte et précise au regard de l'échelle, les objets qui caractérisent l'espace géographique. Son échelle ne permet pas de rentrer dans le détail cadastral, mais dévoile la configuration urbaine générale. La largeur des rues est cependant exagérée par rapport au bâti. C'est la première carte à mesurer et indiquer tous les points culminants. Rivières, espaces agricoles et boisés sont bien définis. Les routes principales sont fiables, les chemins secondaires plus lacunaires.

Apport pour la recherche : Ceyras et Canet apparaissent comme deux portes d'entrée équipées respectivement d'un pont sur l'Ergue et sur l'Hérault. Déjà visibles sur le cadastre Napoléon, ces ponts ne semblent pas exister sous Cassini. La traversée de l'Hérault se faisait plus au Sud. Inexistante sur les précédentes cartes, la voie ferrée et pour la première fois représentée à l'est de la ville. Convenue en 1854, la ligne de chemin de fer de Vias à Lodève est mise en service en 1863. Un nouveau quartier d'affaires se développe autour de la gare de Clermont porté sur l'activité du vin notamment.





CARTE IGN (1946)

Titre : Carte topographique – Clermont l’Hérault

Éditeur scientifique : Institut national de l’information géographique et forestière (IGN)

Mise à jour : 2018

Échelle d’édition papier : 1 / 25 000

Source : Institut national de l’information géographique et forestière (IGN)

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Histoire du document : L’IGN qui, depuis 1940, a remplacé le service géographique de l’armée, publie de très nombreuses cartes, du monde et des États. Une carte topographique est une représentation exacte et détaillée de la surface terrestre, concernant la position, la forme, les dimensions et l’identification des accidents du terrain, ainsi que des objets qui s’y trouvent en permanence. Le but de ces cartes est essentiellement pratique.

Description et limites : D’une grande précision, ce document fut réalisé à partir de prises de vues aériennes régulières du territoire métropolitain. L’altitude de vol permettant un cliché proche de la carte finale. Elle offre une compréhension du territoire, de sa matérialité, des cultures et du couvert végétal.

Apport pour la recherche : Si l’arrivée de la voiture a entraîné une amélioration des chaussées, les routes viabilisées de 1950 recouvrent en grande partie celles du siècle précédent. La tache urbaine de Clermont s’agrandit légèrement vers le nord et vers la voie ferrée. La répartition des espaces cultivés et forestiers sur le territoire a peu changé depuis la carte de 1854. Un cimetière fait son apparition au nord de la ville. Il s’agit de l’actuel cimetière, inauguré en 1859 pour remplacer l’ancien situé dans l’actuel square Clovis Roques.

Carte de Clermont-l’Hérault en 1950 au 20 000e



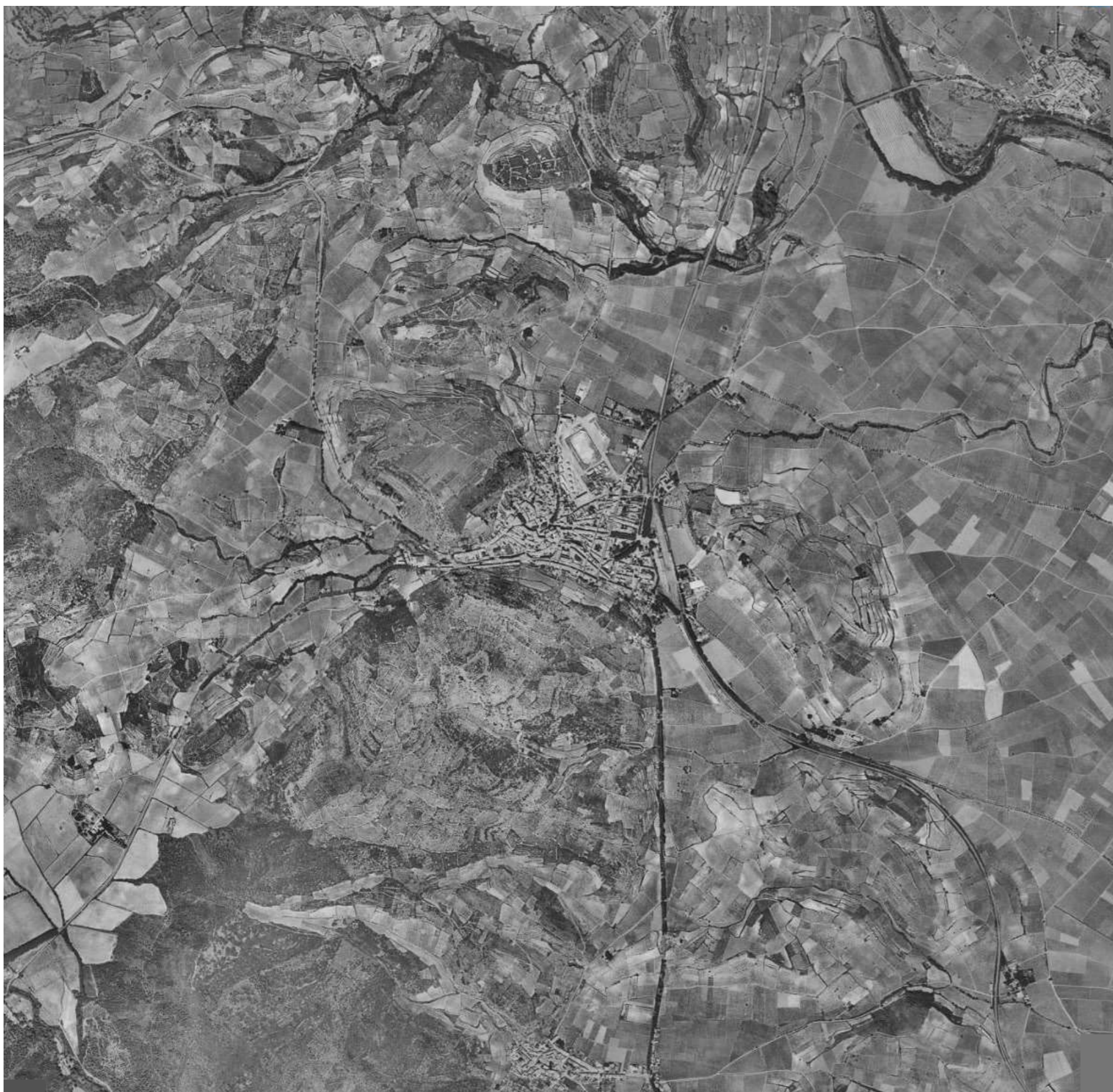


Photo aérienne de Clermont-l'Hérault en 1950 au 20 000e

VUE AÉRIENNE (1946)

Titre : Carte topographique – Clermont l'Hérault

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Mise à jour : 2018

Échelle d'édition papier : 1 / 25 000

Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

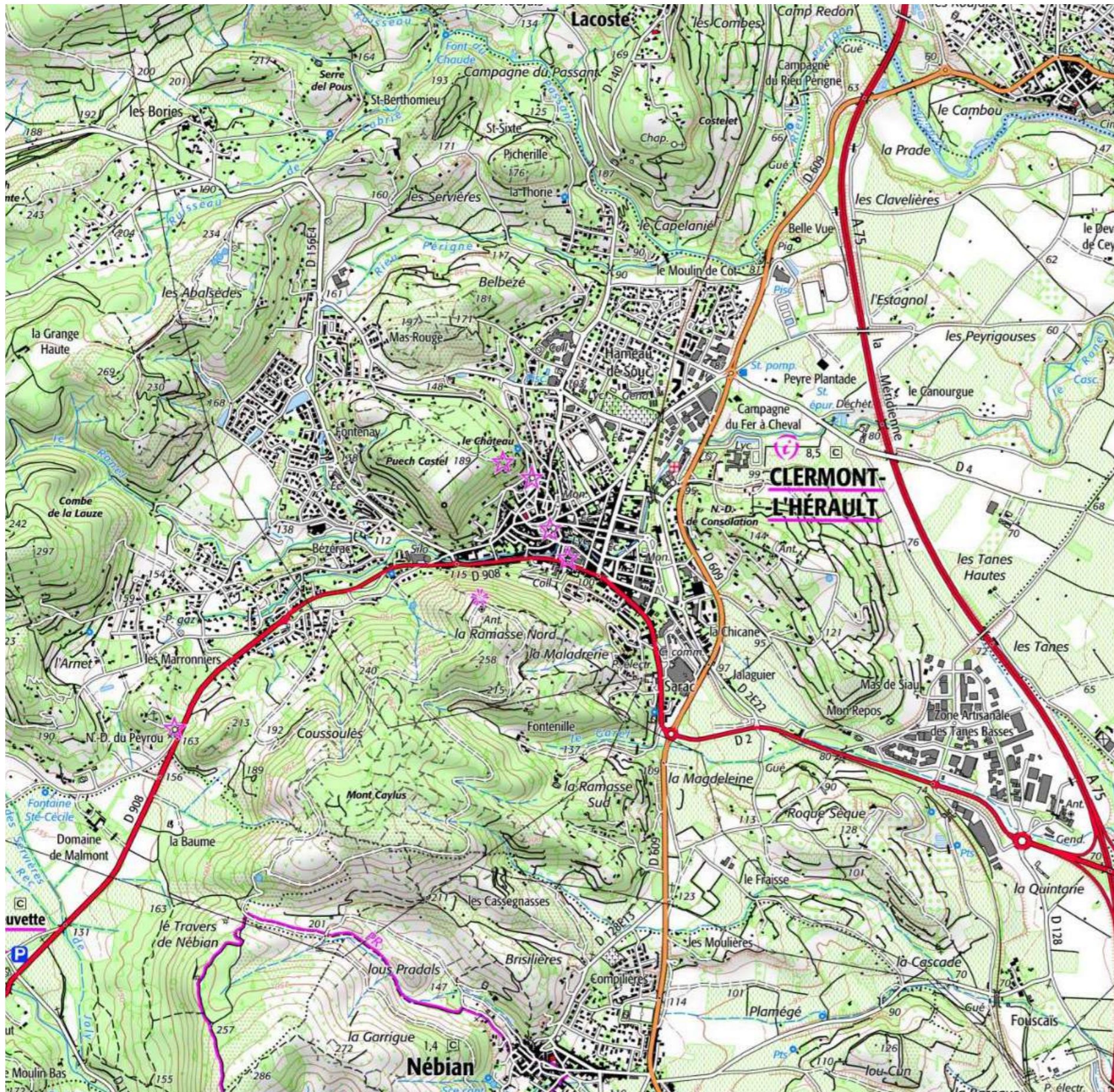
Histoire du document : L'IGN qui, depuis 1940, a remplacé le service géographique de l'armée, publie de très nombreuses cartes, du monde et des États. Une carte topographique est une représentation exacte et détaillée de la surface terrestre, concernant la position, la forme, les dimensions et l'identification des accidents du terrain, ainsi que des objets qui s'y trouvent en permanence. Le but de ces cartes est essentiellement pratique.

Description et limites : D'une grande précision, ce document fut réalisé à partir de prises de vues aériennes régulières du territoire métropolitain. L'altitude de vol permettant un cliché proche de la carte finale. Elle offre une compréhension du territoire, de sa matérialité, des cultures et du couvert végétal.

Apport pour la recherche : Si l'arrivée de la voiture a entraîné une amélioration des chaussées, les routes viabilisées de 1950 recouvrent en grande partie celles du siècle précédent. La tache urbaine de Clermont s'agrandit légèrement vers le nord et vers la voie ferrée. La répartition des espaces cultivés et forestiers sur le territoire a peu changé depuis la carte de 1854. Un cimetière fait son apparition au nord de la ville. Il s'agit de l'actuel cimetière, inauguré en 1859 pour remplacer l'ancien situé dans l'actuel square Clovis Roques.



CARTE IGN (ACTUELLE)



Titre : Carte topographique, itinéraires de randonnée – feuilles 2643OT & 2643 E

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Échelle d'édition : 1/25 000

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Histoire du document : La première carte de France au 1 : 25 000, dite « IGN », est lancée en 1959. L'IGN est aujourd'hui le seul organisme à proposer cette carte. Sa précision topographique, routier, toponymique et urbaine en font un outil de prospection incontournable.

Description et limites : Dédiée aux activités de pleine nature, la carte inventorie, de manière non exhaustive, des points d'intérêt touristiques reculés. Ainsi sont indiqués les sentiers parfois hérités de chemin anciens, les édifices abandonnés, etc. Sa grande échelle ne permet pas d'entrer dans une analyse fine du tissu bâti. Cette carte reste un excellent indicateur de l'organisation territoriale et permet de mettre en correspondance de multiples facteurs géographiques.

Apport pour la recherche : Salagou lieu d'attractivité principal autrefois arrière-pays déserté sur les précédentes cartes occupé seulement par la route. Explosion pavillonnaire en zone de plaine, au nord et à l'est de la ville. Détaché du tissu ancien, une vaste zone pavillonnaire a colonisé la petite vallée à l'ouest du puech castel. La partie est du territoire a également été fortement restructuré. Notamment avec le nouveau tracé de l'autoroute, la création de la zone artisanale des Tanes Basses et du centre commerciale de Sarac.





PLAN CADASTRAL (ACTUEL)

Titre : Carte topographique, itinéraires de randonnée – feuilles 2643OT & 2643 E

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Échelle d'édition : 1/25 000

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Histoire du document : La première carte de France au 1 : 25 000, dite « IGN », est lancée en 1959. L'IGN est aujourd'hui le seul organisme à proposer cette carte. Sa précision topographique, routier, toponymique et urbaine en font un outil de prospection incontournable.

Description et limites : Dédiée aux activités de pleine nature, la carte inventorie, de manière non exhaustive, des points d'intérêt touristiques reculés. Ainsi sont indiqués les sentiers parfois hérités de chemin anciens, les édifices abandonnés, etc. Sa grande échelle ne permet pas d'entrer dans une analyse fine du tissu bâti. Cette carte reste un excellent indicateur de l'organisation territoriale et permet de mettre en correspondance de multiples facteurs géographiques.

Apport pour la recherche : Salagou lieu d'attractivité principal autrefois arrière-pays déserté sur les précédentes cartes occupé seulement par la route. Explosion pavillonnaire en zone de plaine, au nord et à l'est de la ville. Détaché du tissu ancien, une vaste zone pavillonnaire à colonisée la petite vallée à l'ouest du puech castel. La partie est du territoire a également été fortement restructurée. Notamment avec le nouveau tracé de l'autoroute, la création de la zone artisanale des Tanes Basses et du centre commerciale de Sarac.

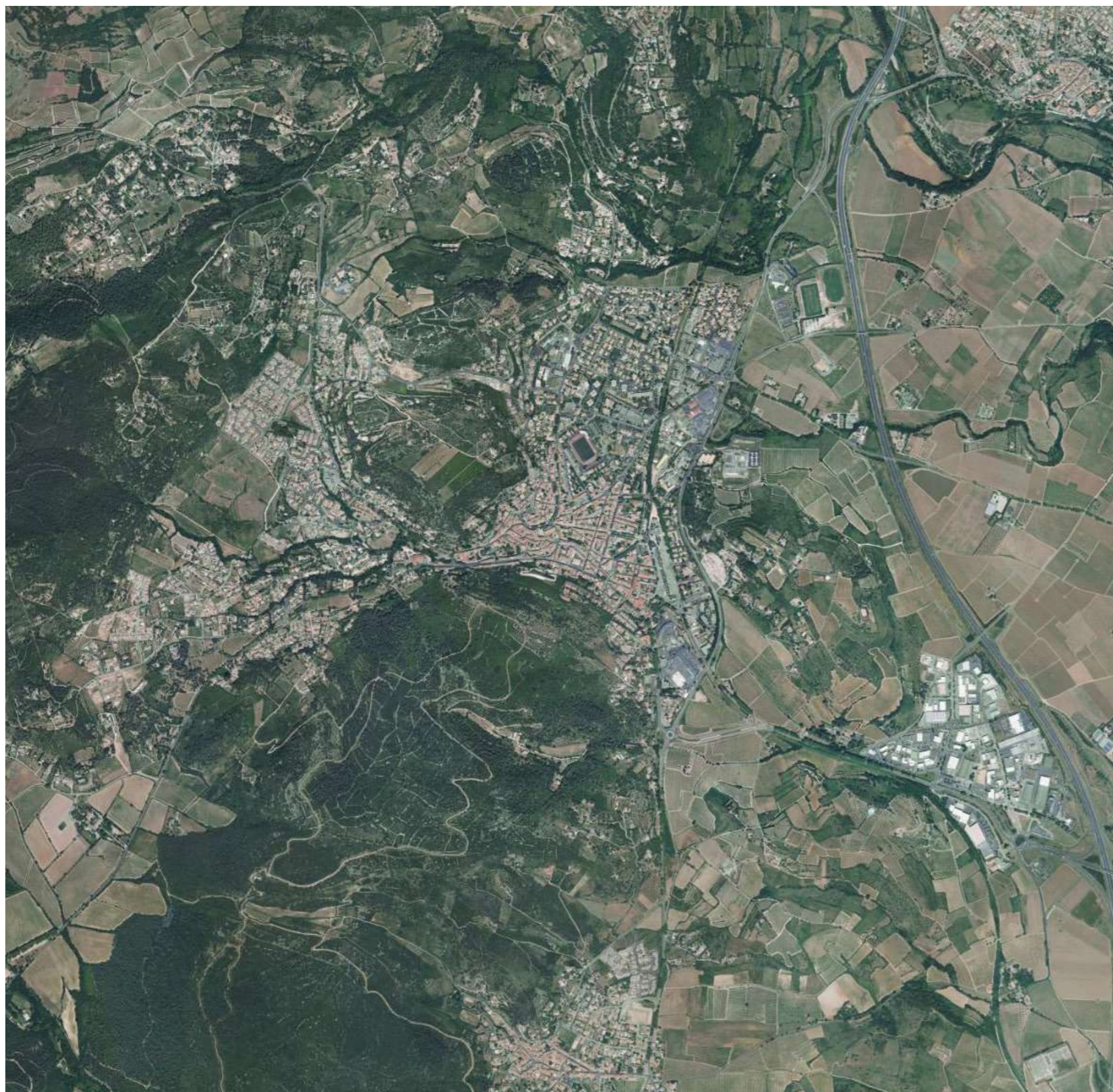


Photo aérienne de l'état actuel au 20 000e

VUE AÉRIENNE (ACTUELLE)

Titre : Photographie aérienne

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Date : 2018

Échelle du cliché d'origine : 1/8 528

Type de cliché : Orthophoto à haute résolution

Source : IGN, photographie aérienne en visualisation sur le Géoportail du 30/11/2020, <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

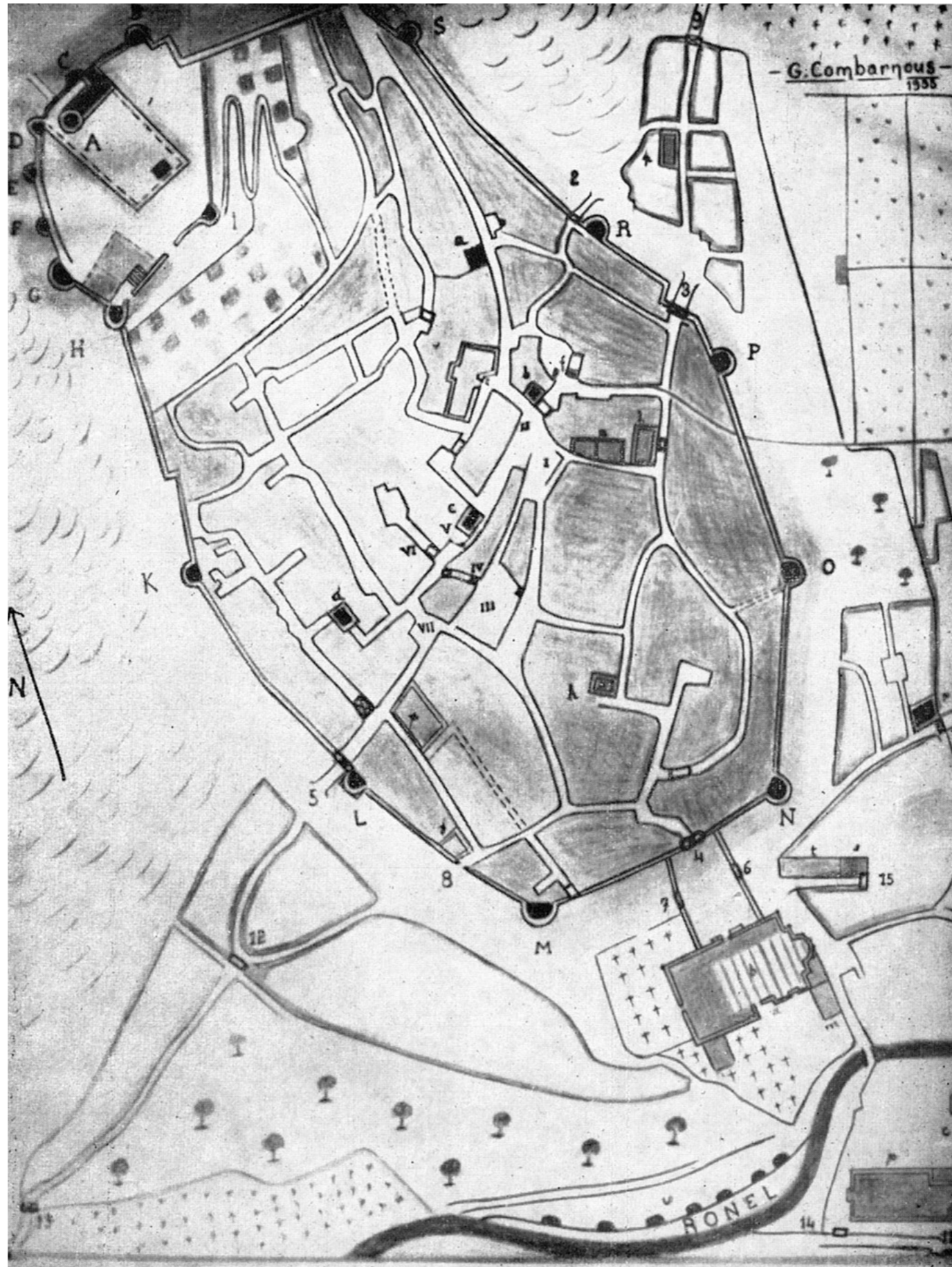
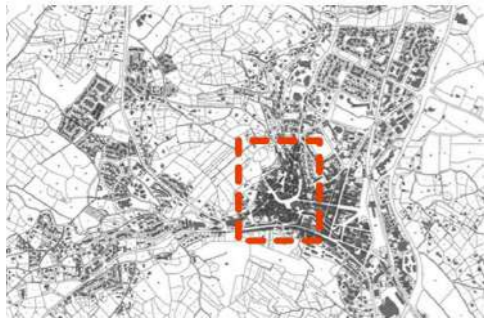
Histoire du document : Le document s'inscrit dans la même lignée que les photographies aériennes précédentes, de 1947 et de 1962. Les campagnes photographiques aériennes sont renouvelées périodiquement, tous les cinq ans environ, à l'échelle des départements.

Description et limites : L'altitude de vol permet un cliché précis dont l'échelle est toujours proche des plans de cadastre ou des cartes IGN. Complémentaire au plan cadastral, ce document apporte des informations de l'ordre paysagères, sur la nature des espaces naturels et agricoles autour de la ville. Il permet également de repérer l'autoroute qui prend le pas sur l'ancienne voie de chemin de fer un peu plus à l'ouest. Elle coupe en deux le paysage, comme une limite récente à l'est de la ville.

Apport pour la recherche : Une première zone de lotissement se développe au nord de la cité HLM, à partir de 1961. À partir de 1971, à l'ouest du puech castel et de la colline de la Ramasse, une zone pavillonnaire se détache pour la première fois complètement de la ville. C'est également à cette date que la zone commerciale des tannes basses est ouverte. À partir des années 1990, le pavillonnaire et la zone commerciale sont considérablement agrandis. Deux nouveaux lotissements à grandes parcelles ont été créés entre la ville et le Salagou, à l'ouest, et entre la ville et l'autoroute, à l'est. Depuis 1950, la ville s'est étalée jusqu'à quadrupler sa taille. La ville ancienne n'est plus en contact direct avec la plaine viticole, les terrains agricoles en net recul, sont progressivement viabilisés et lotis. Les espaces naturels protégés, entre autres sur la colline de la Ramasse et du puech Castel, constituent un véritable frein face à l'étalement urbain (voir partie 1 : Carte protections faune et flore).

The background is a grayscale aerial photograph of a city, showing a dense grid of streets and buildings. A semi-transparent map overlay is visible, showing the same street layout in a simplified, line-art style. The map overlay is centered and covers most of the image. The text is overlaid on the map.

**CARTOGRAPHIE ANCIENNE À
L'ÉCHELLE URBAINE**



PLAN DE CLERMONT L'HÉ- RAULT AU MOYEN ÂGE (1958)

Titre : Clermont-l'Hérault : Ancienne Place forte
Titre : Plan de Clermont l'Hérault du XIIIe au XVIIIe siècle

Auteur : Gaston Combar nous

Date : 1958

Échelle d'origine : 1/2 800

Source : COMBARNOUS Gaston, Clermont-l'Hérault : Ancienne Place forte et Vieux Marché Développement topographique de Clermont-l'Hérault, Privat-Didier, Toulouse, 1958.

Histoire du document : Gaston Combar nous (1892-1987) est un poète, auteur régionaliste, félibre et archéologue amateur. 1907-1987 dossiers de recherches et de prospection archéologique dans la région de Clermont-l'Hérault et de Lodève. Il publie une vingtaine d'ouvrages notamment sur l'histoire de Clermont-l'Hérault et sa région. En plus de ses prospections de terrain, il travaillait à partir des archives de la ville et des archives départementales. Cette carte a été publiée en 1958 dans son livre Clermont-l'Hérault : Ancienne Place forte et Vieux-Marché. L'originale est disponible dans les archives de l'association du GREC.

Description et limites : Ce document fiable dans son ensemble du point de vue historique. Il présente cependant quelques approximations sur l'évolution urbaine, démenties par les travaux de recherche récents. Des quatre tours que l'auteur assimile à une première enceinte noyée dans l'expansion urbaine il n'en existait en réalité qu'une. Il s'agit de la tour seigneuriale dont les derniers vestiges furent détruits dans les années 1990. C'est autour de cette tour et des trois églises paroissiales St-Paul, St-Etienne-de-Rougas et St-Etienne-de-Gorjan que les premiers bourgs du XIIe siècle se sont développés.

Apport pour la recherche : En 1249, Guilhem IV entreprend la reconfiguration totale du château, suivie d'un vaste chantier de fortification urbaine. Cette entreprise de fortification seigneuriale réorganise en profondeur l'agglomération multipolaire du XIIe siècle. La ville est alors d'une surface de 1000 m² intra-muros. En 1347, la charte communale permet d'évaluer à 1000 feux la population de la ville soit entre 4000 et 5000 habitants. Au XVe siècle, quatre faubourgs importants sont attestés : Rougas, St Paul, la Coutellerie, la Frégère. En 1419, le seigneur Déodé de Guilhem installe des portes fortifiées à chacun des faubourgs.

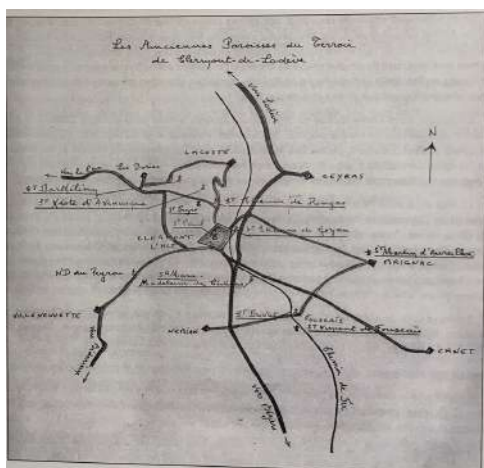


Photo aérienne de l'état actuel au 20 000e



PLANS DE COMPOIX (MOITIÉ DU XVIII^E SIÈCLE)

Titre : « Vieux plans », ville et terroir de Clermont - 1 volume de 43 plans (plans assemblés et redimensionnés par ordinateurs).

Auteur : inconnu

Date de levée : moitié du XVIII^e siècle

Formats et échelles d'origine : multiples et hors proportions

Source : Archives communales anciennes de Clermont-l'Herault, « vieux plans », cote : CC12 & copie microfilm conservée aux archives départementales de l'Hérault, cote : 1 Mi 527 R 7, <https://archives-pierresvives.herault.fr>

Histoire du document : Le compoix permettait de répartir sur la communauté la part qu'elle devait supporter dans la taille royale du diocèse, additionnée du montant de ses propres dépenses. C'est un document emblématique du Sud de la France, pays de « taille réelle » où l'imposition portait sur les biens. Le compoix est un document manuscrit. De façon exceptionnelle, comme ici, il peut se présenter sous la forme de plans.

Les modifications étaient ajoutées au fil des ans, et périodiquement les compoix étaient totalement refaits pour tenir compte des mutations, des défrichements, des abandons, des changements de culture.

Description et limites : Le compoix contient après le nom de chaque propriétaire la description de toutes les possessions mobilières. Ainsi, l'occupation bâtie de chaque parcelle n'est pas dessinée. La bulle contenue dans chaque parcelle doit être déchiffrée pour connaître la nature sa nature bâtie ou non bâtie. L'importance de son occupation demeure néanmoins inconnue. Seules quelques portions de la ville ont été relevées. Le dessin est hors de proportion. Son échelle varie d'une feuille à l'autre.

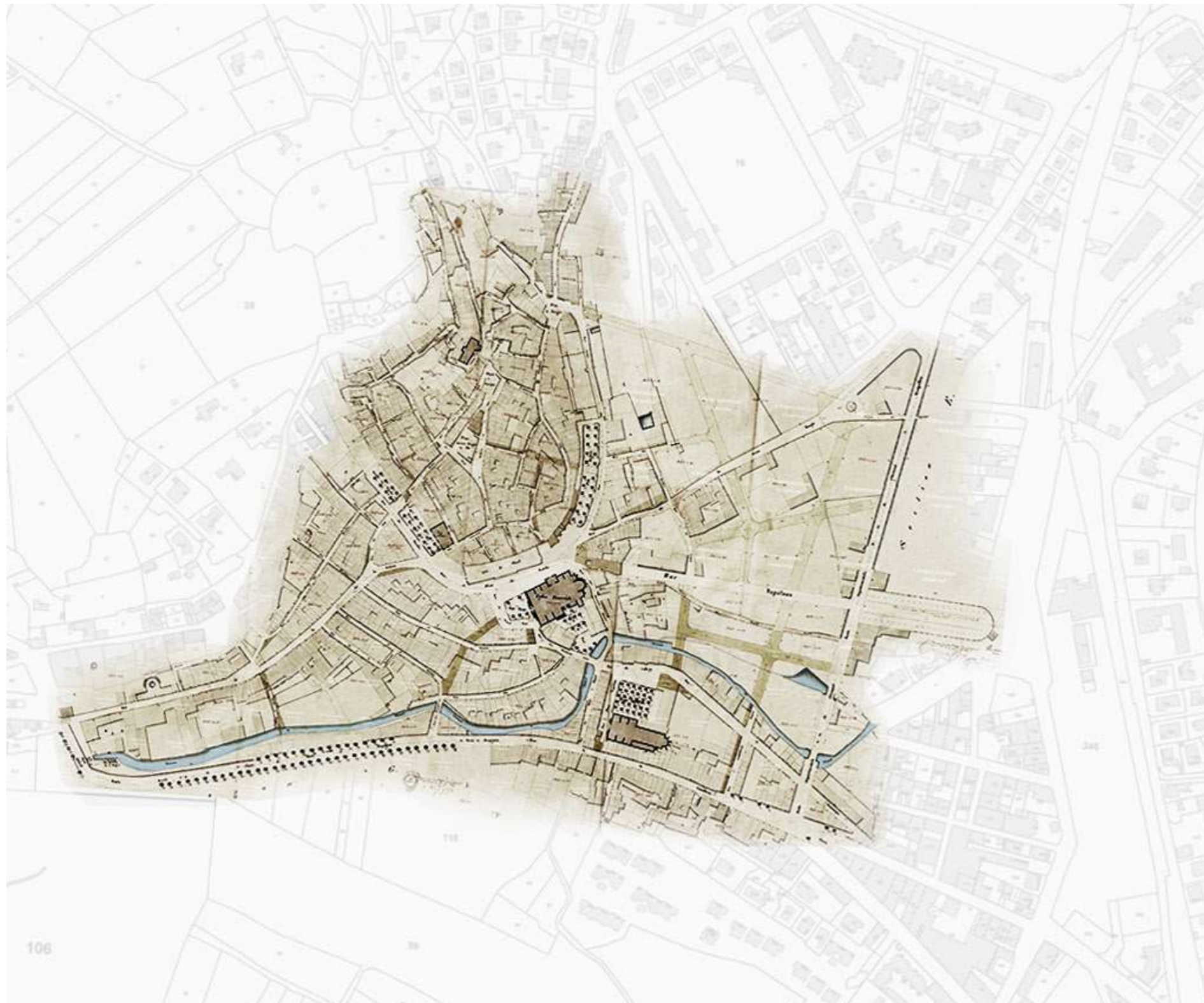
Apport pour la recherche : D'après cette carte, au début du XVIII^e siècle, la ville s'organise encore derrière son enceinte médiévale et les faubourgs derrière leurs portes respectives. L'église paroissiale Saint-Paul, véritable forteresse avancée est encore reliée à la ville par deux murailles percées chacune d'une porte. Le découpage parcellaire étroit en bord de Ronel atteste de l'installation dès cette époque d'activités industrielles extra-muros. De même, un habitat semble déjà aggloméré autour de la source de la coutellerie au sud.



Compoix XVIII^e s. disposé sur la carte IGN de l'état actuel au 5 000e



PLAN D'ALIGNEMENT – TABLEAU D'ASSEMBLAGE (1845)



Titre : Plan d'alignement de la ville de Clermont-l'Hérault – tableau d'assemblage

Géomètre cartographe : Mr. Guillon

Dates de levée : 1845 (copie de 1869)

Formats : 70 x 107 cm

Sources : Archives communales modernes de Clermont-l'Hérault, voirie urbaine : plan d'alignement, cote : AC : 79 EDT 282 & copie aux archives départementales de l'Hérault, cote : 2 S 122/2, <https://archives-pierresvives.herault.fr>

Histoire du document : La loi impériale du 16 septembre 1807 crée une servitude d'alignement pour toutes les villes de plus de 2 000 habitants. Chaque municipalité est tenue de réaliser un plan indiquant dans chaque rue la ligne que les façades ne peuvent dépasser. L'alignement devait se faire au fur et à mesure des initiatives individuelles de rénovation. Quelques grandes percées d'alignement sont réalisées à l'initiative des communes, ce sont les plus importantes.

Description et limites : En plus des plans d'alignement, ce document constitue un véritable schéma directeur en prévision de l'extension de la ville, vers l'est. Le projet développe un tracé de nouvelles rues suivant une fourche qui part de l'église Saint-Paul et s'ouvre, à travers champs, vers l'est.

Le plan prend pour base le cadastre napoléonien, il apporte en plus une représentation succincte du végétal. Il convient néanmoins de distinguer l'existant de ce qui est de l'ordre du projet. De même, tous les projets n'ont pas forcément été réalisés conformément à ce plan.

Apport pour la recherche : Entre 1835 et 1845, le couvent de la nativité et la rue Renée Gosse sont créés en perpendiculaire du boulevard Gambetta. Cette rue relie le boulevard au centre ancien. Il entraîne la démolition d'une partie du faubourg médiéval Saint-Paul. Une promenade est prévue dans le prolongement de la rue Renée Gosse. Dans les divers projets proposés, consultables aux archives de Clermont l'Hérault, la promenade est tantôt parallèle tantôt perpendiculaire au boulevard Gambetta. En 1850, la promenade est finalement réalisée suivant la direction prévue dans le plan d'alignement à l'emplacement de l'actuelle promenade Roger Salengro.



Plan de localisation

LEGENDE

- Bâtiments
- Edifices publics et religieux
- Eau
- Projet d'alignement ou de percement de rue
- Interdiction de construire en prévision de l'alignement



PLAN D'ALIGNEMENT – FEUILLETS (1845)

Titre : Plan d'alignement de la ville de Clermont-l'Hérault – Feuilles 1 à 5 (assemblés par ordinateurs)

Géomètre cartographe : Mr. Guillon

Dates de levée : 1845 (copie de 1869)

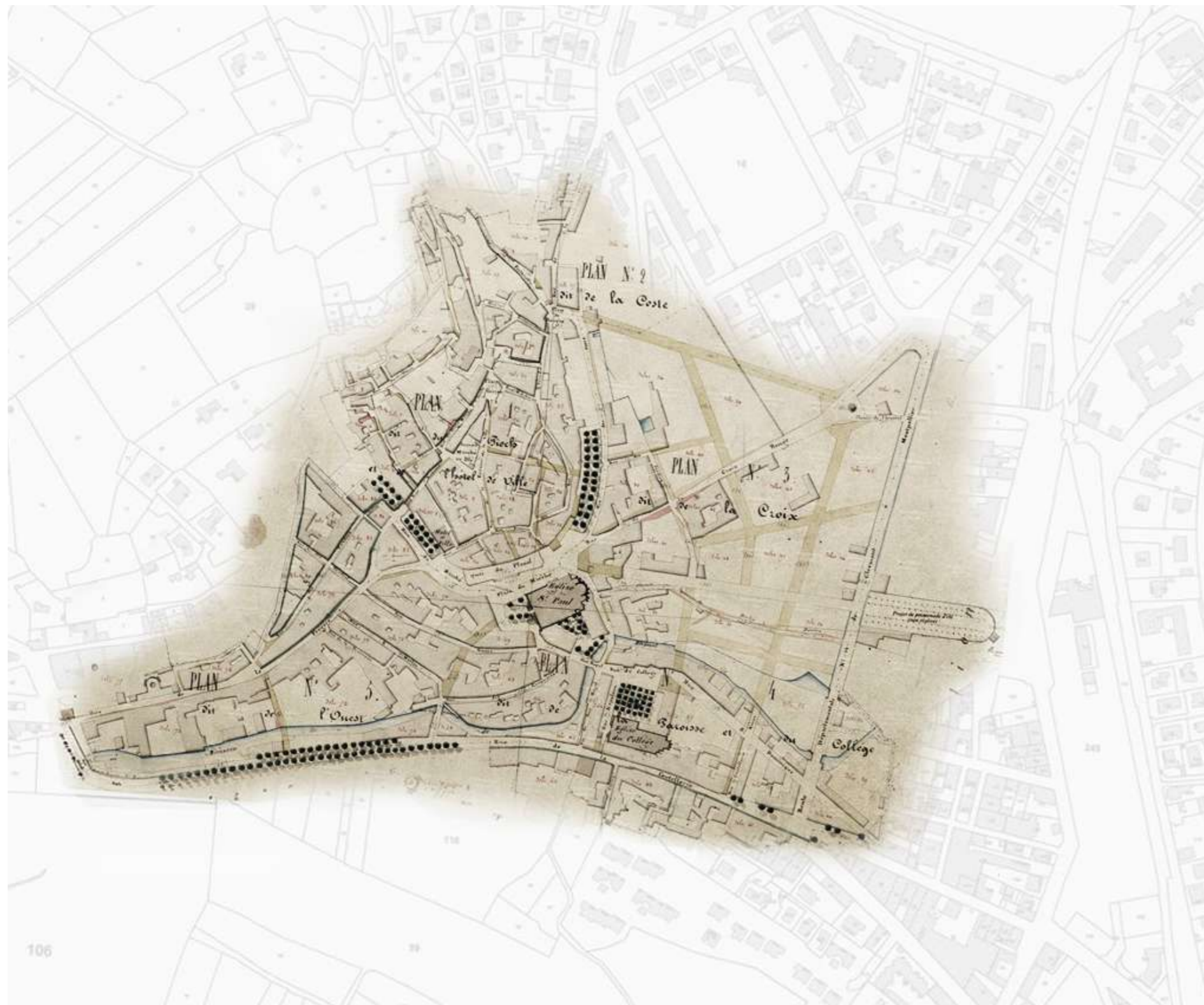
Formats : 68x50 cm (feuilles n°1, 2 & 5) & 68 x 103 cm (feuilles n°4 & 5)

Sources : Archives communales modernes de Clermont-l'Hérault, voirie urbaine : plan d'alignement, cote : AC : 79 EDT 282 & copie aux archives départementales de l'Hérault, cote : 2 S 122/2, <https://archives-pierresvives.herault.fr>

Histoire du document : Ce plan accompagne le plan d'assemblage présenté avant. Il est consultable sous la forme de 5 feuillets indépendants.

Description et limites : Par rapport au tableau d'assemblage, ce document permet d'entrer plus finement dans le détail des restructurations du tissu médiéval et des faubourgs. Peu de directives indiquées sur cette carte ont finalement été concrétisées.

Apport pour la recherche : En comparaison avec le cadastre actuel, peu d'alignements de façade ont été concrétisés dans le tissu médiéval. La rue Raspail est percée, une dizaine de maisons sont détruites. Place de la fontaine du Radical, un îlot de 5 maisons est rasé. Les portes de la ville sont finalement conservées, seule la porte face à l'église Saint-Paul est détruite. Dans le faubourg de la Frégère, les percées et les alignements prévus dans le plan n'ont pas été concrétisés. Les rues prévues pour le nouveau quartier à l'est de la ville ne sont finalement pas toutes réalisées. Mais l'esprit et l'organisation d'ensemble sont tout de même respectés. Ainsi les actuelles rues René Gosse, Lamartine, Michelet, Bara et l'allées Salengro, respectent le tracé du projet de 1845.



Plan d'alignement au 5 000e

LEGENDE

- | | |
|---------------------------------|---|
| ■ Bâtiments | ■ Projet d'alignement ou de percement de rue |
| ■ Edifices publics et religieux | ■ Interdiction de construire en prévision de l'alignement |
| ■ Eau | |



CADASTRE NAPOLÉONNIEN (1836)

Titre : Plan cadastral napoléonien – sections D1 à D4 de la Ville (assemblées par ordinateurs)

Géomètres cartographes : Justin & Alphonse Bastide (frères)

Date de levée : 1835-1836

Échelle d'origine : 1/500 ème

Source : Archives départementales de l'Hérault, cotes : 3 P 3507, <https://archives-pierresvives.herault.fr>

Histoire du document : Ces feuillets accompagnent le plan d'assemblage cadastral napoléonien précédemment exposé. Ils s'inscrivent dans la droite lignée de la loi impériale du 15 septembre 1807, relative au budget de l'État.

Description et limites : Le cadastre Napoléonien de Clermont l'Hérault est découpé en 8 sections numérotées de A à H. Il est sous-divisé en 19 feuillets. La section D, dite de la ville comprend 4 feuillets D1 à D4 composés de 1256 parcelles bâties et non bâties. Le dessin parcellaire est précis et se rapporte à un registre d'arpentage servant aux notaires et pour calculer l'impôt. Les bâtiments sont distingués de manière individuelle et pas uniquement sous forme d'îlots. L'implantation du végétal est manquante. Parcs, forêt, culture et places ne se distinguent pas clairement.

Apport pour la recherche : La route départementale n°14, actuel boulevard Gambetta, est construite en 1835. Ce nouveau tracé, visible sur le plan à l'est de la ville, tranche le parcellaire agricole du compoix du XVIIIe siècle. Plusieurs îlots bâtis semblent avoir rapidement rejoins l'extrémité sud de cette route.

La toponymie Napoléonienne dévoile les multiples espaces de marché dans la ville. Est ainsi nommée la place du marché au bœuf, la place du marché au blé et celle du marché aux cochons. L'enceinte urbaine est visiblement déjà bien démembrée. La carte atteste qu'en 1765 les murs qui reliaient l'église à l'enceinte de la ville furent détruits et l'autorisation donnée aux habitants de percer les murailles.

Le cadastre représente pour la première fois le château en plan. Il apparaît dans le même état qu'aujourd'hui. Seul le donjon est matérialisé dans la haute cour, l'ensemble des logis et des communs étaient visiblement déjà ruinés.



Carte du cadastre napoléonien au 5 000e

LEGENDE

- Bâtiments
- Edifices publics et religieux
- Eau





Carte de l'Etat Major au 5 000e

CARTE DE L'ÉTAT MAJOR

Titre : Carte de France au 80 000e, dite Carte de l'État-Major. n°86, Bedarieux, partie Nord-Est

Cartographes : Coutheaud et Tessons

Éditeur scientifique : Service géographique de l'armée, chef de section C. de Castelnaud

Dates de levée : 1852-1854

Date et lieu d'édition : 1916, Paris

Format : 60 x 85 cm

Échelle d'origine : 1/80 000

Source : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) <https://remonterletemps.ign.fr/>

Histoire du document : Il s'agit d'un zoom sur la ville de la carte dite « d'état-major » présentée avant. Pour rappel, les travaux de cette carte à l'échelle de la France, sont commencés en 1818 et terminés 1882. Ce feuillet est l'un des 282 feuillets de la carte générale.

Description et limites : Première cartographie de France à représenter de façon objective les objets qui caractérisent l'espace géographique, son échelle ne permet pas de rentrer dans le détail cadastral, mais dévoile la configuration urbaine générale. La largeur des rues est cependant exagérée par rapport au bâti. Cependant, ce feuillet fut dressé en 1854, durant la première phase d'expansion de la ville vers l'est, quelques années avant l'inauguration de la gare en 1863. Le chemin de fer est représenté sur cette carte, mais il ne s'agit en réalité que d'une projection. En 1854, le projet de ligne de chemin de fer de Vias à Lodève est tout juste conventionné, mais les travaux ne sont pas encore commencés.

Apport pour la recherche : La carte livre un état intermédiaire de développement du quartier du XIXe siècle. Malgré un degré de précision faible, la carte se situe parfaitement entre l'état projeté du quartier tel qu'il est représenté sur les plans d'alignement et son état abouti tel qu'il est visible aujourd'hui. À la vue de ce document, il est clair que le bâti s'est d'abord développé autour de la rue pénétrante Renée Gosse de son ancienne promenade de la Chicane, actuelles allées Tivoli et Renée Salengro. Quelques îlots, le long du boulevard Gambetta, qui coupe en perpendiculaire le précédent axe, sont également en cours de formation. Derrière le front bâti installé le long de ces voies, aucune rue ni aucun bâtiment ne sont encore construits en 1854. Les îlots qui recouvrent ces espaces et qui forment le quartier de la gare se sont donc formés dans la seconde moitié du XIXe siècle. Par rapport au cadastre de 1836, la carte zoomée d'état-major n'apporte pas d'informations complémentaires sur les autres quartiers, plus anciens.





Photo aérienne de Clermont-l'Hérault en 1950 au 5 000e

VUE AÉRIENNE (1947)

Titre : Photographie aérienne

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Date : 30/07/1947

Échelle du cliché d'origine : 1/ 6740

Type de cliché : procédé argentique

Source : IGN, photographie aérienne, mission C2643-0151_1947_CDP2672_6056, cliché n°6056.
<https://remonterletemps.ign.fr>

Histoire du document : Depuis sa création en 1940, l'IGN réalise en permanence des missions de photographie aérienne du territoire. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'IGN est chargé d'élaborer les nouvelles cartes de France. Les clichés aériens servent à établir ces cartes. Ils constituent aujourd'hui un témoignage riche de l'évolution du territoire. Cette campagne photographique de juillet 1947 comprend plus de 250 clichés. L'avion a balayé sur 6 rangés, d'est en ouest, le territoire entre Montpellier et le Lodévois.

Description et limites : L'altitude de vol permet un cliché précis dont l'échelle est toujours proche des plans de cadastre ou des cartes IGN.

Apport pour la recherche : La création de la gare en 1863 entraîne une extension importante de la ville autour de la promenade Roger Salengro. La promenade de la Chicane est détruite, une partie du cimetière est cédée, les allées Trivoli sont créées avec un pont au-dessus du Ronel.

Peu de changements sont observables dans le Faubourg de la Frégère depuis les plans du XIXe siècle. Le long de la rue de la coutellerie, au sud, quelques maisons vigneronnes ont été construites entre-temps.

L'école communale construite dans l'ancien cloître des Dominicain en 1868 est bien visible.

Au nord du tissu médiéval, les maisons de la rue du pioch et les îlots hauts de Malbourget sont entièrement ruinés. Ils sont en friche ou transformés en jardin. Le cadastre Napoléonien faisait déjà état de discontinuité dans ce tissu ancien. Il semble s'agir d'un lent processus de désertification de l'habitat situé au pied du château.





Photo aérienne de Clermont-l'Hérault en 1950 au 5 000e

VUE AÉRIENNE (1962)

Titre : Photographie aérienne

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Date : 08/04/1962

Échelle du cliché d'origine : 1/8157

Type de cliché : procédé argentique

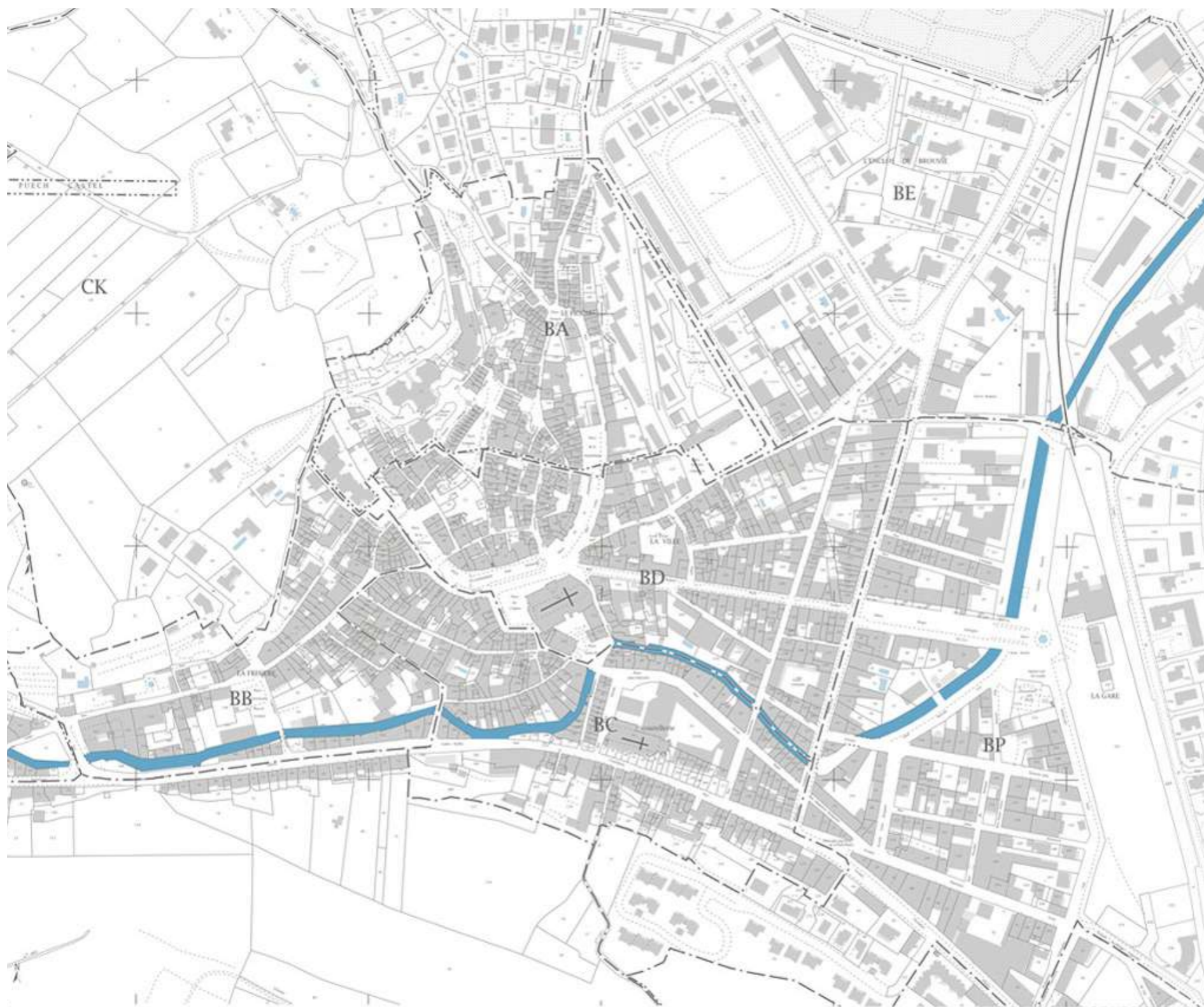
Source : IGN, photographie aérienne, mission C2643-0111_1962_CDP1864_3469, cliché n° 3469.
<https://remonterletemps.ign.fr>

Histoire du document : Le document s'inscrit dans la même lignée que la photographie aérienne précédente, de 1947. Cette nouvelle campagne photographique réalisée en avril 1962 comprend 70 clichés environ. Elle s'est concentrée sur la commune de Clermont l'Hérault.

Description et limites : L'altitude de vol permet un cliché précis dont l'échelle est toujours proche des plans de cadastre ou des cartes IGN.

Apport pour la recherche : Le tissu existant ne présente pas de variation majeure depuis la photographie de 1947. L'élément marquant demeure la création des grands ensembles HLM en 1960, au nord-est de la ville. Cet ensemble s'organise autour d'un stade d'athlétisme. Il comprend la réalisation de 9 immeubles barres ponctuées de quelques immeubles plus petits et de maisons individuelles. Le tout est rigoureusement planifié et orthonormé, au milieu d'espaces verts et de parkings. L'urbanisation pavillonnaire récente a gommé l'environnement initial de la cité. Elle était adossée à la vieille ville et tournée vers les vignobles et la campagne.





Plan cadastral de l'état actuel au 5 000e

LEGENDE

- Bâti
- Eau



PLAN CADASTRAL (ACTUEL)

Titre : Plan cadastral normalisé de Clermont l'Hérault
Éditeur : Direction générale des finances publiques - Ministère de l'Action et des Comptes publics
Sections : BA, BB, BC, BD, BE, BP & CK
Source : <https://www.cadastre.gouv.fr>

Histoire du document : L'institution napoléonienne du cadastre est remplacée par la loi du 17 mars 1898 qui prévoit la répartition des frais cadastraux entre l'État, le département et la commune. La loi du 16 avril 1930 impose la rénovation générale et la conservation du cadastre. La loi du 17 décembre 1941 unifie le service du cadastre au ministère des Finances. Désormais, le Cadastre comprend un service central, un service régional et un service départemental. Sa mission, essentiellement fiscale, présente un triple aspect : technique (géométrique et graphique), juridique (identification et délimitation des parcelles) et administratif (classement et évaluation des propriétés).

Description et limites : Les anciens plans napoléoniens n'ont pas tous entièrement été renouvelés. Le cadastre a donné lieu tantôt à une révision, tantôt à un renouvellement complet, lorsque le parcellaire a subi des modifications trop nombreuses et trop importantes. Ainsi, certaines sections (lettre unique), non renouvelées depuis 1960, sont imprécises. Les éléments topographiques sont mal placés et les limites inexactes. Cependant, les feuillets, élaborés à partir de 1960, possèdent une excellente géométrie.

Apport pour la recherche : La comparaison du cadastre actuel avec les photographies aériennes de la fin du XXe siècle démontre une destruction massive du centre ancien ces trente dernières années. Les destructions les plus importantes visibles sont les suivantes. Celles de l'îlot Enoz qui comprenait deux rues et environ 25 maisons, pour beaucoup héritées de la fin du Moyen Âge. Quatre immeubles construits en haut de la vieille ville ont également recouvert les vestiges de l'ancien quartier haut du Malbourguet et font disparaître l'ancienne rue du pioch. Quelques maisons ont également été détruites lors de ce projet. Enfin, 25 maisons mitoyennes, le long de la rue de la coutellerie, ont été détruites. Comme dans l'îlot Enoz, elles laissent place à des parkings non aménagés. L'expansion pavillonnaire est également très marquée. Sur la carte, les pavillons s'observent à l'est de la gare, autour de la cité HLM et au pied de la colline de la Ramasse.



VUE AÉRIENNE (ACTUELLE)

Titre : Photographie aérienne

Éditeur scientifique : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Date : 2018

Échelle du cliché d'origine : 1/8 528


Type de cliché : Orthophoto à haute résolution

Source : IGN, photographie aérienne en visualisation sur le Géoportail du 30/11/2020, <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Histoire du document : Le document s'inscrit dans la même lignée que les photographies aériennes précédentes, de 1947 et de 1962. Les campagnes photographiques aériennes sont renouvelées périodiquement, tous les cinq ans environ, à l'échelle des départements.

Description et limites : L'altitude de vol permet un cliché précis dont l'échelle est toujours proche des plans de cadastre ou des cartes IGN. Complémentaire au relevé cadastral, ce document apporte des informations de l'ordre paysagères, sur la présence du végétal dans et autour de la ville, la nature des sols et des toitures, etc. Il permet également de repérer des constructions non référencées dans le cadastre, car, trop petites, trop récentes et/ou non déclarées. C'est également un indicateur essentiel permettant de qualifier les cœurs d'îlot en matière d'occupation et d'ambiance.

Apport pour la recherche : Depuis 1947, les espaces publics végétalisés en cœur de la ville ont peu changé. Les espaces les plus arborés sont les places du marché et de la République autour du cœur médiéval, les allées du Tivoli, Frédéric Mistral et du quai Hercule Cot. Anciennement intégralement consacré aux activités économiques et marchandes, les abords de la gare et la voie de chemin de fer ont été arborés depuis l'arrêt de la circulation ferroviaire. Quelques poches végétales sont visibles dans certains îlots, le long du Ronel et surtout entre les immeubles de la cité HLM. Encore cultivées en 1947 et 1962, les pentes de la colline du château, au nord-ouest, et les pentes de la colline de la Ramasse, au sud, sont aujourd'hui recouvertes par la garrigue. Le paysage viticole sur le plateau du puech castel a peu bougé, contrairement aux vignes dans la plaine, au nord et à l'est, toutes remplacées par la cité HLM et le tissu pavillonnaire. Cette photographie en couleur montre la domination de la tuile en couverture et du bitume en revêtement de sol.



**ICONOGRAPHIE ET
PHOTOGRAPHIES DE LA VILLE**



Vue de Clermont-l'Hérault à vol d'oiseau en 1913



Vue de Clermont-l'Hérault à vol d'oiseau en 2020

CLERMONT-L'HÉRAULT À VOL D'OISEAU

Titre : Clermont-l'Hérault – vue générale

Éditeur : ERA

Date : 1950-1970

Format : 10 x 15 cm

Type de cliché : impression photomécanique sur papier

Source : Archives départementales de l'Hérault, cotes : 2 Fi CP 3655

Description : Aperçu de l'urbanisation de Clermont l'Hérault juste avant la première guerre mondiale. Document de qualité numérique médiocre.

La photo met en évidence la survenue de plusieurs éléments : Des barres d'immeubles et des petites tours sont apparues dans la périphérie de la ville et ont changé son identité ; D'un siècle à l'autre, la ville s'est étendue et a gagné des parcelles agricoles dans le paysage ; D'après les photos, le château semblait plus apparent au siècle dernier car la végétation autour y était plus rase (dans le reste du paysage également, d'après le cadrage de la carte postale) ; Une partie des bâtiments neufs construits au XXe s. se parent de couvertures traditionnelles pour s'intégrer dans la ville.

La carte postale donne des indications sur l'ambiance et l'identité de la ville, sur l'état de bâtiments qui nous sont parvenus (le château ici notamment). Elle peut donner des indications sur d'éventuels partis de restauration ou de préservation à prendre dans le cadre de l'étude.



L'ÉGLISE ST-PAUL



Vue de l'église St-Paul entre 1890 et 1925



Vue de l'église St-Paul dans la première moitié du XXe s.



Vue de l'église St-Paul en 2020

Titre : Clermont-L'Hérault - Église Saint-Paul ; Clermont -l'Hérault - Paroisse Saint-Paul ; Clermont-l'Hérault - Intérieur de l'Église Saint-Paul

Auteur : Anonyme pour les cartes postales anciennes à l'extérieur de l'église, Combiar Imprimeur à Mâcon (photographe-éditeur, photo intérieur de l'église)

Editeur : Édition Rambal (photo du haut à gauche)

Dates: Entre 1890 et 1925, 2e moitié du XXe s., 2020, 1945

Sources : Archives départementales de l'Hérault, cotes : 2 Fi CP 3656 & 2 Fi CP 2253 7 & 2 Fi CP 3671, <https://archives-pierresvives.herault.fr/>

Format: 10x15cm pour les cartes postales anciennes

Description : Aperçu de l'état de conservation de l'église St-Paul juste après la première et la deuxième guerre mondiale. Les cartes postales sont d'une qualité numérique passable.

Les deux premières photos semblent montrer une amélioration de l'état de la maçonnerie de l'église, laissant supposer qu'une restauration a eu lieu dans la première moitié du XXe s.. . A l'extérieur, en un siècle, l'espace public a laissé place à la voiture, réduisant considérablement l'emprise de la circulation des pètons. L'intérieur de l'église semble également avoir fait l'objet de travaux (ravalement).

Ces photos agrémentent la recherche historique faite jusqu'alors sur l'église. Etat des connaissances récapitulatif sur l'église : Avant la fin du XIIIe siècle, le territoire Clermontois est divisé en trois paroisses St-Paul dans la ville, St-Etienne-de-Rougas et St-Etienne-de-Gorjan dans la campagne toutes deux à 500m de Peireplantade. Entre 1275 et 1284, les trois paroisses sont regroupées sous l'obédience de l'église Saint-Paul. L'église romane Saint-Paul de l'époque ne mesure alors que la largeur de l'édifice actuel pour une surface totale qui ne dépasse pas les 300m². Cette dimension insuffisante de l'église pour les trois paroisses réunies poussa la démolition de l'ancien édifice et la construction de l'église actuelle. Un bas-relief de l'ancienne église est visible sur la porte méridionale. En 1313, l'église neuve, toujours en cours de chantier, et son cimetière sont inaugurés. L'église du XIIIe siècle à trois nefs, alors occupée par les pénitentes était encadrée par trois tours qui lui servaient d'ornement ensuite nivelées à hauteur de toiture. L'église Saint Paul est rehaussée de fortifications au XVIe siècle, ce qui entraîne des fragilités structurelles au niveau des piles des voûtes. Les chapelles des pénitents jouxtaient l'église saint Paul au XVIIe siècle (rue Jean Jacques Rousseau et rue voltaire sur l'ancien prestataire ruiné aux guerres de religion) ces chapelles sont démantelées en partie à la révolution . Contrairement à Montpellier et Gignac, grâce aux troupes de Henri de Montmorency logées dans la ville , Clermont échappe à l'arrêt du conseil de 1621 qui ordonna la persécution des catholiques et la démolition des églises.



Nef de l'église St-Paul en 1945



Nef de l'église St-Paul en 2020



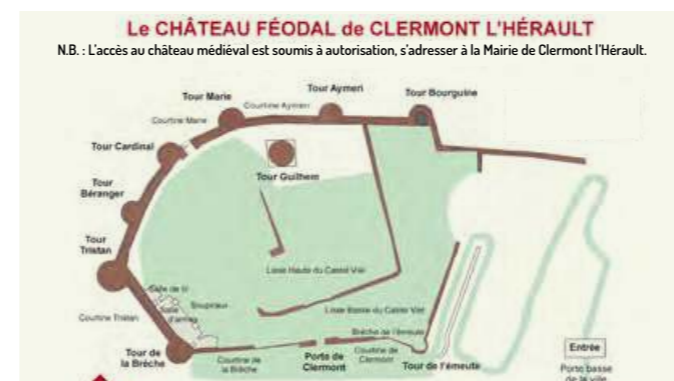
Eglise St Paul - Plan de localisation



Carte postale du château - Première moitié du XXe s.



Le château en 2020



Les différentes parties du château des Guilhem

LE CHÂTEAU DES GUILHEM

Titre : Clermont-l'Hérault – le Château, côté du Midi

Éditeur : G. Vidalenc

Date : première moitié du XXe siècle

Format : 10 x 15 cm

Type de cliché : impression photomécanique sur papier

Source : Archives départementales de l'Hérault, cotes : 2 Fi CP 5604, <https://archives-pierresvives.herault.fr/>

Description : Au début du XXe s., le château ne semblait pas très valorisé. Déjà en ruine, on constate sur la façade nord du château que rien ne semble adressé à d'éventuels visiteurs. Aucun élément historique n'est expliqué, des vignobles sont cultivés aux abords immédiats de la ruine, avec insouciance. Au fil du siècle, la végétation a gagné progressivement le château, accentuant ainsi sa fragilité.

La vue ancienne, au sud du château, révélait un environnement aujourd'hui totalement recouvert par la garrigue. Plusieurs murs de soutènement sont visibles au premier plan. Ils correspondent à d'anciennes cultures en terrasses, sur les pentes au pied du château. Sur l'extrémité droite de la photographie, l'enceinte urbaine se raccroche encore à une tour de la forteresse. L'enceinte fossoyée comporte deux époques de construction en élévation. La première rangée de trous de boulin correspond au premier chemin de ronde de l'enceinte extérieure contrite au milieu du XIIIe siècle. Des archères régulièrement disposées permettaient un tir quasiment fichant sous le hourd. Courtines et tours furent rehaussées dans un second temps. Cette seconde campagne de travaux coïncide soit avec la rehausse de mâchicoulis opéré au XIVe siècle sur l'enceinte urbaine, soit à une campagne de renforcement lors des guerres de religion, notamment pour se prémunir contre l'escalade.





LA PLACE DU MARCHÉ 1/2

Titres (source) : : Clermont-l'Hérault – la place du marché (en haut) & Clermont-l'Hérault – le planol

Editeurs : Froment, F. (photographe-éditeur, pour la photo 1910) ; Anonyme (carte postale du bas)

Auteurs : Froment F., Inconnu, Google

Dates : 1910, 1ère moitié du XXe

Format : 10 x 15 cm

Type de cliché : impression photomécanique sur papier

Source : Archives départementales de l'Hérault, cotes : 2 Fi CP 3658 & 2 Fi CP 3074, <https://archives-pierresvives.herault.fr/>

Description : Aperçu du Planol et de la Place du marché juste après la première et la deuxième guerre mondiale. Les cartes postales sont d'une bonne qualité numérique.

Les photos montrent les fossés des anciens remparts avec et sans jour de marché, avec un siècle d'écart. Elles mettent en évidence les modifications ayant eu lieu dans l'espace public. La présence des voitures posent de gros problèmes d'encombrement pour le piéton.

Les photos mettent avant des modifications de revêtements dans l'espace public, dans l'aménagement du végétal. Elles donnent des indications sur l'animation des rues, l'état des bâtiments... On y constate la constance du marché du mercredi matin, très mise en avant par la mairie.

Au second plan, à droite des photographies de la place du marché, on s'aperçoit que trois immeubles, de la fin du XVIIIe siècle, ont été détruits emportant avec eux les façades percées dans l'ancien rempart. Ces immeubles marquent l'entrée dans le tissu médiéval par la rue de Fernand Pio, emplacement de l'ancien portail de la ville nommé Saint-Paul puis Miquelle. L'immeuble de l'angle a laissé place à une maison inférieure de deux niveaux par rapport au bâti environnant. La percée visuelle offerte par la rue est très affectée par les grands murs pignon quasiment aveugles, autrefois des murs de mitoyenneté.



1. Place du marché en 1910



1. Place du marché en 2020



2. Le Planol au début du XXe s.



2. Le Planol en 2020



1. La place du Radical en 1906



1. La place du Radical en 2020



2. La place du Marché en 1908



2. La place du Marché en 2020

LA PLACE DU MARCHÉ 2/2

Titre : Clermont-l'Hérault - La Place du Radical ; Clermont-l'Hérault - Place du marché.

Editeur : Inconnu (photo historique du haut), Laborie Etienne (Photo historique du bas)

Auteurs : Anonyme

Dates : 1906 (Photo historique Haut), 1908 (photo historique du bas)

Format: 10x15cm pour les cartes postales anciennes

Sources : Archives départementales de l'Hérault, cotes : 2 Fi CP 5636 & 2 Fi CP 863, <https://archives-pierresvives.herault.fr/>

Description: Les deux cartes postales montrent la fontaine de la Place du Radical avant et après arrivée de la voiture. L'aménagement d'îlots piétons entre en conflit avec le stationnement des voitures (marches de la photo en haut à droite contre des stationnements). La place du marché autrefois, était structurée sous forme de petites places horizontales successives. Aujourd'hui, des murets évoquant la forme de l'ancienne place publique subsistent mais l'espace est structuré en pente.

Les fontaines du XIXe siècle sont des éléments patrimoniaux encore bien conservés. Les places de marchés qui les entourent sont cependant progressivement déstructurées. Les nombreux aménagements paysagers que ces places comportaient sont retirés progressivement et laissent place à des espaces de stationnement. Marches en pierre, terrasses en escalier arborées, murets de soutènement en pierre et balustrades, visibles sur le cadastre de 1836 et sur les cartes postales de 1900, ont en grande partie disparu. Seul le parvis de la mairie a connu une réelle requalification depuis.





LE BOULEVARD GAMBETTA

Titre: Clermont-l'Hérault - Boulevard Gambetta

Editeur: Laborie, Etienne (photo du haut)

Date: 1908 (photo du haut), 1926 (photo du bas)

Sources : Pierres vives, <https://archives-pierresvives.herault> ; Google Street View (Photos de droite), <https://www.google.fr/maps>

Format: 10x15cm

Description: Aperçu du boulevard Gambetta au début du XXe s.. Les cartes postales sont d'une qualité numérique passable.

Le boulevard Gambetta a connu une arrivée de nouvelles formes de commerces. Vitrines, services, parking... ont remplacé l'ambiance paysanne de cette artère XIXe, autrefois très marquée par la présence de maisons vigneronnes. Les photos du siècle dernier révèlent une abondante présence de gardes-corps en fer forgé, partiellement disparus au niveau des façades ou remplacé par des barraudages industriels. Le mobilier urbain (barrières, poteaux, panneaux de signalisation...) installé pour les voitures brouille la lecture de la rue.

Le parallèle entre les deux époques montre le basculement sociologique qui s'est opéré sur le siècle et l'impact que cela a eu sur l'architecture et. Il met en évidence également la différence de recours de matériaux (bois, devantures en menuiserie pour l'époque, recours au plastique pour l'ère contemporaine...)



1. Le Boulevard Gambetta en 1908



1. Le Boulevard Gambetta en 2020

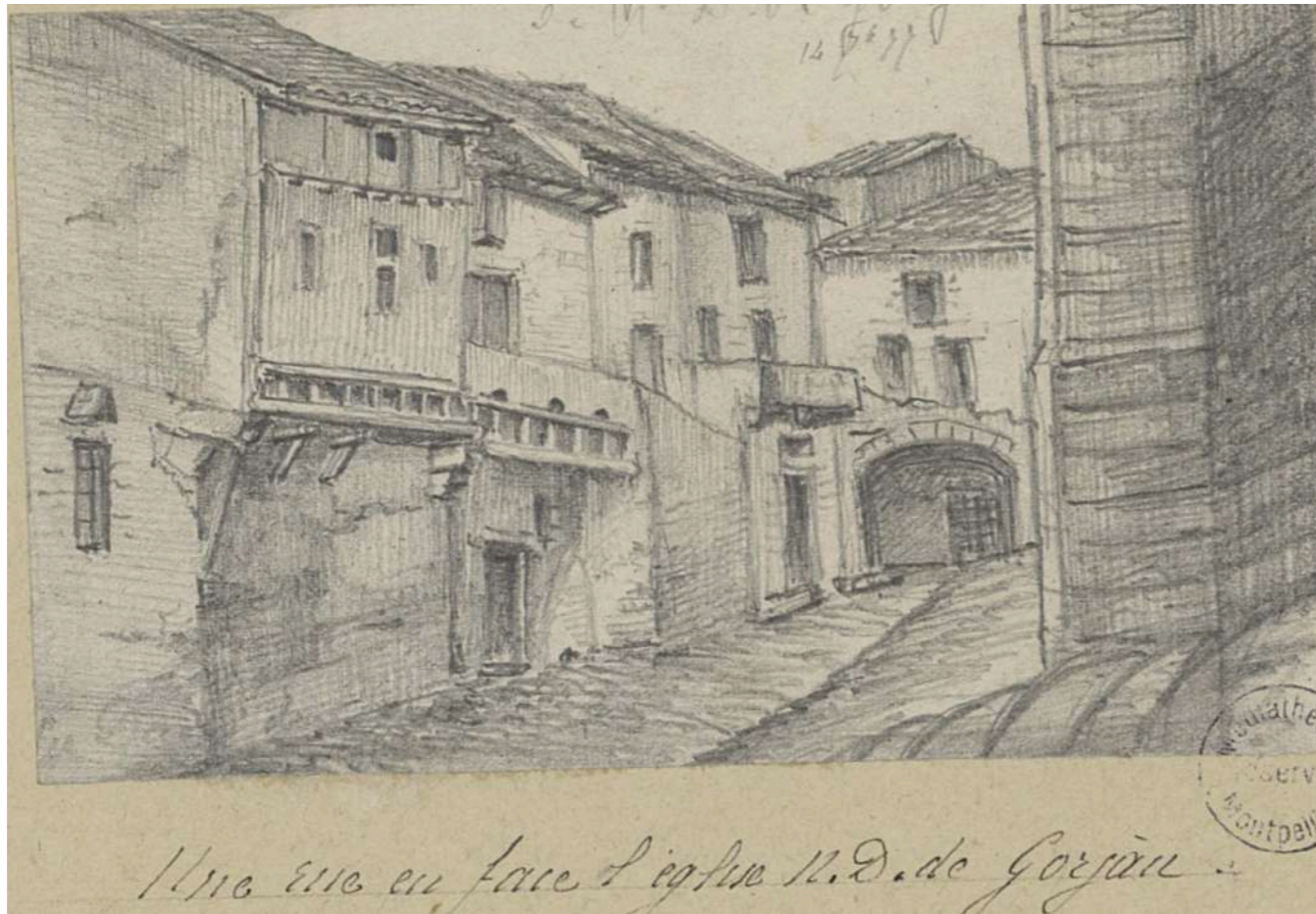


2. Le Boulevard Gambetta en 1926



2. Le Boulevard Gambetta en 2020

DESSINS D'ALBERT FABRE



Une rue en face l'église N.D. de Gorjan

Titre : Une rue en face de l'église N. D. de Gorjan

Auteur : Albert Fabre

Date : 1877 et 1879

Éditeur : Cadart, Veuve A

Techniques : mine de plomb (en haut) & Eau-forte (en bas)

Format : 237x327 mm

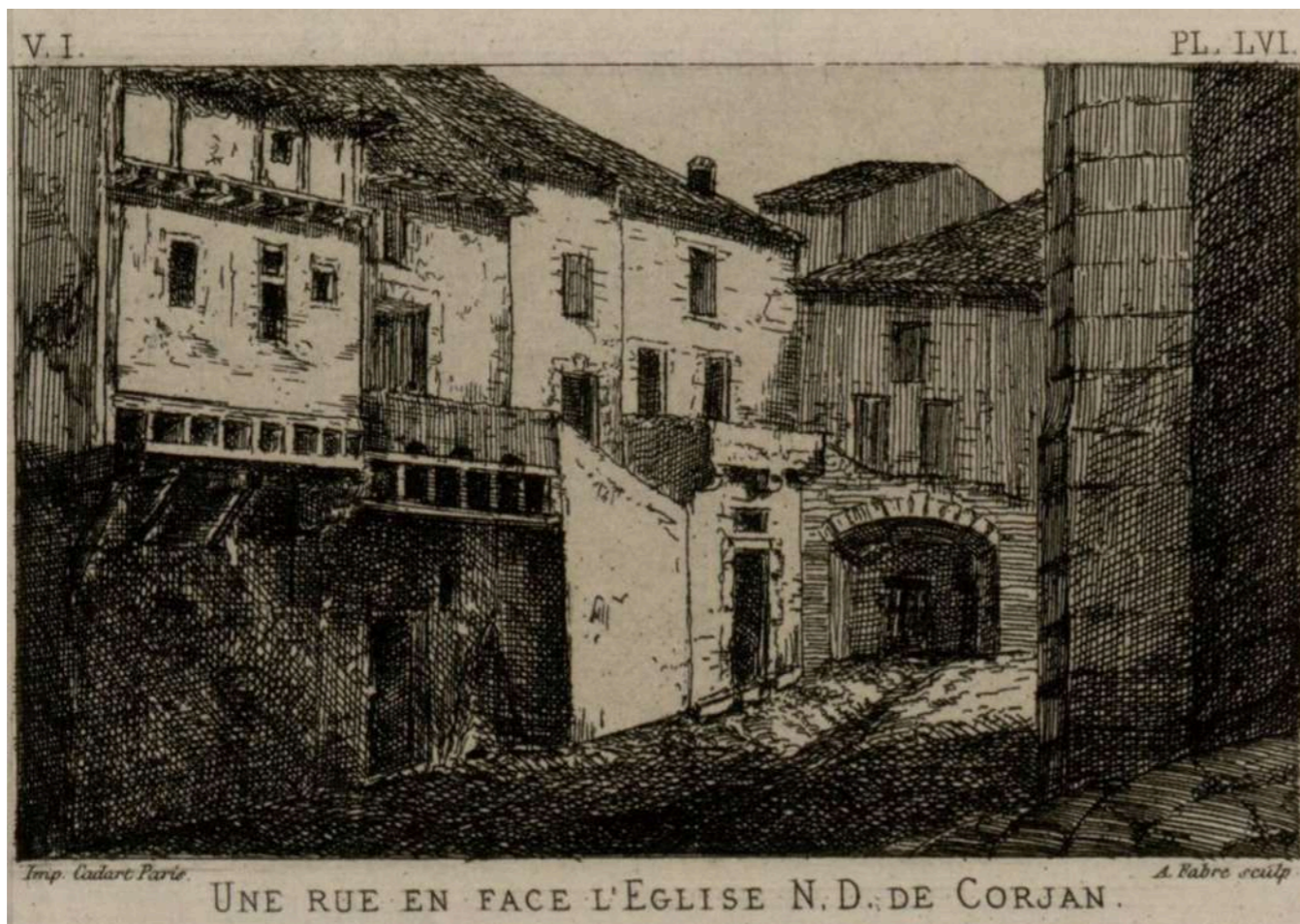
Sources : médiathèque Émile Zola de Montpellier Méditerranée Métropole, fond : Fabre, cote : Ms1030_03a & Album des gravures de l'Hérault historique, vol. 1, planche LVI, cote : 10017(1)RES-PI. 56

<https://mediatheques.montpellier3m.fr>

Historique du document : Albert Fabre (1845-1919), est un artiste et érudit de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle qui travailla essentiellement sur l'Hérault. Graveur, lithographe puis photographe, il est connu pour ses nombreuses représentations d'architecture et de scène de vie quotidienne au tournant du siècle. La médiathèque Émile Zola dispose d'un fond important composé de plus de 400 images. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages comme : Histoire des communes de l'Hérault, suite de plusieurs volumes parus entre 1894 et 1913 et Histoire de Montpellier depuis son origine jusqu'à la fin de la révolution, paru en 1897.

Description : Ces deux représentations sont les plus anciennes vues connues du tissu médiéval de la ville. Le dessin en haut est l'esquisse préparatoire de l'eau-forte présentée en bas. Dessiné depuis le perron de l'église du Gorjan, dont on reconnaît les marches circulaires et le contrefort au premier plan, cette vue regarde la rue du vieux couvent vers l'ouest. Les maisons en fond de rue sur les deux dessins ont totalement disparu. La rue est quasiment dans sa configuration médiévale. En terre battue, un caniveau central permet encore de canaliser les eaux.

Apport pour la recherche : Ces vues dévoilent la configuration aujourd'hui disparue ou masquée du tissu médiéval. La maison à pan de bois à gauche est l'élément le plus remarquable. Cette maison a été complètement rabotée, seul un des corbeaux de l'encorbellement est encore visible aujourd'hui. C'est un processus de démolition ancien puisque les deux balcons au second plan sont, sur ces images, probablement d'anciennes façades à pan de bois arasées. Les pans de bois étaient très rependus dans le centre-ville, ils ont en grande partie disparus aujourd'hui. Les maisons de cette typologie sont aujourd'hui invisibles ou détruites. Leurs façades sont systématiquement recouvertes de crépi ou d'enduit, les encorbellements sont rasés pour aligner les façades, ou bien leur porte-à-faux sont supportés par des éléments de rajouts contemporains... Région de la pierre, l'utilisation aussi massive du pans-de-bois est un phénomène particulier à l'échelle locale. Cette particularité est liée à l'histoire de la ville. La gestion des bois ressort comme un axe économique majeur pour le pouvoir communal au XIVe et au XVe siècles. Huit bois importants sont mentionnés à proximité de la ville : Caylus, La Bruguière, Las Motgeyros, Agassa, Agassou, Mounier, Vallauzete et Engaillac. Dans la charte communale de 1347, un article prohibe l'exportation du plâtre pour limiter la consommation en bois de cette industrie. Cette politique semble avoir favorisé l'utilisation du bois dans la construction.



V. I.

PL. LVI.

Imp. Cadart Paris.

UNE RUE EN FACE L'EGLISE N. D. DE CORJAN.

A. Fabre sculp.

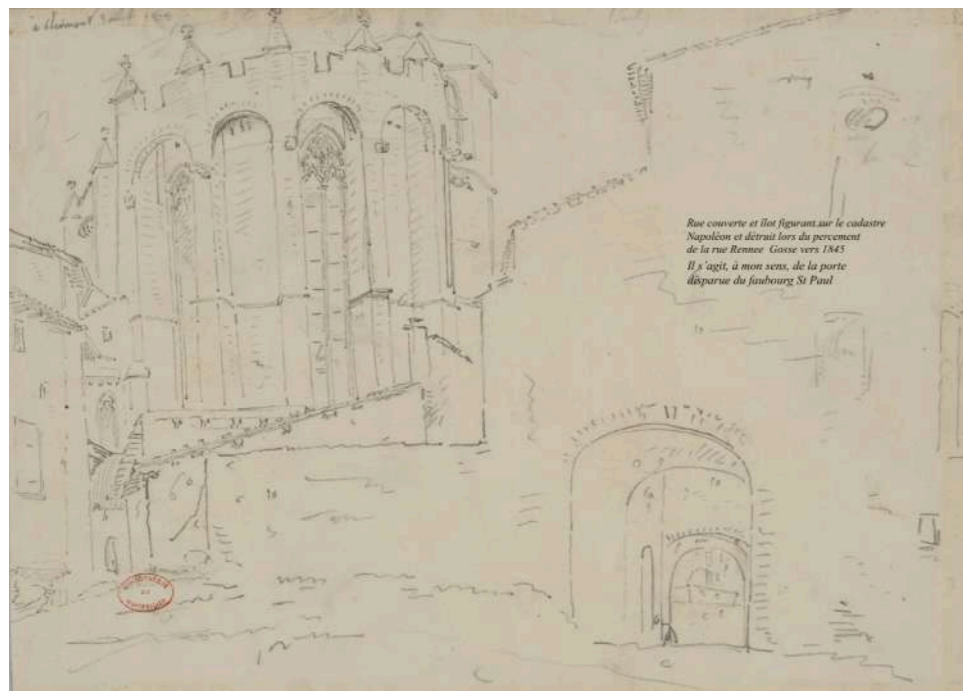
DESSINS DE J.-M. AMELIN



Ville côté Est



Portal Nou



Porte détruite rue René Gosse



Fontaine Frégère

Titre : Une rue en face de l'église N. D. de Gorjan

Auteur : Albert Fabre

Date : 1823

Éditeur : Cadart, Veuve A

Techniques : mine de plomb (en haut) & Eau-forte (en bas)

Format : 237x327 mm

Sources : médiathèque Émile Zola de Montpellier Méditerranée Métropole, fond : Fabre, cote : Ms1030_03a & Album des gravures de l'Hérault historique, vol. 1, planche LVI, cote : 10017(1)RES-PI. 56
<https://mediatheques.montpellier3m.fr>

Historique du document : Jean-Marie Amelin était un professeur de dessin à l'École du génie militaire. Il est resté à Montpellier près de 40 ans (1816-1852), tout en tenant un grand nombre de carnets de voyage. C'était un observateur passionné, auteur de plus de 2000 dessins établis lors de randonner dans l'Hérault. Le 9 Aout 1823, il réalise une dizaine de dessins de Clermont l'Hérault.

Description : Le dessin, en haut à gauche, révèle le côté nord de la ville dégagé de toute urbanisation. Le tissu médiéval qui descend du puech castel en contact direct avec les cultures. Le clocher de l'église Saint-Paul et les mâchicoulis, au-dessus du cœur, dominant toute la ville basse. Le portail Naou, à droite, s'ouvre directement sur les cultures en terrasses. La vue en haut à droite représente le Portal Naou contre lequel s'appuie la citerne. La perspective a peu changé si ce n'est la végétation beaucoup plus présente aujourd'hui. La tour du portail Naou (à gauche) est représentée deux fois plus haute que maintenant. La même vue réalisée par Albert Fabre (Médiathèque Émile Zola, fond Fabre, cote 10017(1)RES-PI. 55) à la fin du XIXe siècle présente la tour écrêtée dans son état actuel. La tour semblait équipée de bretèches comme la tour Bassole encore conservée. L'auteur a pris le soin d'annoter « merlon » au sommet de l'édifice ce qui confirme la présence d'un crénelage encore à cette époque.

Le dessin en bas à gauche donne une vue sur le cœur de l'église. Cet édifice a peu changé, les mâchicoulis et les baies rayonnantes sont toujours intacts. Les bâtiments au premier plan de la représentation ont entièrement disparu lors du percement de la rue René Gosse vers 1845. Le dessin est réalisé depuis la cour centrale du faubourg médiéval Saint-Paul. Cet espace est localisable sur le cadastre de 1836. Le dessin montre une vue arrière de la porte du faubourg, dite : porte de l'Hôpital, et qui passait sous les maisons. La dernière représentation en bas à gauche est une vue depuis les bords du Ronel, à la sortie de la ville, du côté de la Frégère. La vue dévoile la manufacture de drap Delpon-Bruguere, le pont du Ronel avant qu'il ne soit élargi. Une petite passerelle en pierre est visible e. Cette passerelle permettait visiblement d'accéder au lavoir et à la source de la Frégère encore visibles à cet endroit. La rue qui donnait sur la passerelle existe toujours, elle est barrée par un muret.

An aerial photograph of Clermont-l'Hérault, France, showing a dense urban area with terracotta roofs and a mix of old and modern buildings. The town is surrounded by greenery and hills. In the foreground, the dark, textured branches of a pine tree frame the top and left sides of the image. The sky is clear and blue.

CLERMONT-L'HÉRAULT // ANALYSE CROISSANCE

Thomas Robardet-Caffin - Alexiane Murino

Ecole de Chaillot 2020 - 2021




CARTE DE CROISSANCE

FIN XII^E SIÈCLE



Le premier castrum de Clérmont est mentionné en 1160. Il est issu d'un encellulement progressivement formé au nord de l'église paroissiale Saint-Paul et de son cimetière. Dès cette époque, le territoire de Clermont est propice au développement d'une agglomération, car il se situe au carrefour des trois voies de Béziers, Lodèves et Montpellier. La présence du Ronel explique la concentration des constructions au nord de l'église, non réparties autour de la sagrega ecclésiiale (BOURIN, Les villages médiévaux...). Le château seigneurial fut implanté dans un second temps, sur la colline nord, comme instrument de maîtrise d'une population grandissante. Les chemins furent très tôt des axes de développement du tissu bâti. Le croisement des routes est encore lisible dans le parcellaire. Cette intersection au niveau de la rue de l'ancien marché à l'huile, est certainement l'un des premiers pôles économiques. Dans la seconde moitié du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle, Clermont apparaît comme une agglomération multipolaire partagée entre l'église en partie basse, le château en partie haute et le croisement des routes entre les deux. Le territoire actuel de Clermont regroupait en outre plusieurs paroisses avant leur unification : Saint-Paul, Notre-Dame-de-Gorjan et plus excentré, l'église de Rougas (voir : BERNARD, « Clermont ville... » & DURAND, Annales de la ville... & HUSER, « Un château médiéval... »).

FACTEURS DE CROISSANCE

-  Pôle de commerce et de marché
-  Lignes de croissance
-  Nouveau quartier en développement

- ① Château
- ② Eglise paroissiale St-Paul
- ③ Eglise paroissiale de Gorjan

BARRIÈRES DE CROISSANCE

-  Barrières hydrographique



CARTE DE CROISSANCE

FIN DU XIII^E SIÈCLE



Guilhem IV succède à son père en 1249, il entreprend la reconfiguration totale du château et de la ville. Pour financer cette énorme dépense, il vend une partie importante de ses fiefs, vente qu'il qualifie de urgente necessitate mea. Le vaste chantier de fortification unifie l'espace urbain multipolaire. « La construction de l'enceinte castrale dans les années 1260 n'a pas seulement englobé le bâti existant. Elle a défini un nouvel espace, s'accompagnant de destructions, excluant certaines parties déjà urbanisées et rejetant l'église paroissiale hors les murs » (BERNARD Pierre-Joan, « Clermont ville... »). Entre 1275 et 1284, les trois paroisses sont regroupées sous l'obédience de l'église Saint-Paul. La dimension insuffisante de l'église romane entraîne sa démolition et la construction de l'église gothique actuelle. Entre 1275 et 1331 l'abside, deux absidioles et les trois premières travées de la nef sont construits.

Le château connaît également une reconfiguration totale : il est flanqué par sept tours rondes ouvertes à la gorge et précédées d'un fossé, creusé dans le rocher, qui dégage une base talutée. Deux portes d'accès se répondent avec herse et assommoir. Le donjon primitif est écrêté et rehaussé par un cylindre de diamètre extérieur de 6 m, des bâtiments sont accolés à cette enceinte.

FACTEURS DE CROISSANCE

- Pôle de commerce et de marché
- ➔ Lignes de croissance
- Nouveau quartier en développement

- ① Château
- ② Eglise paroissiale St-Paul
- ③ Eglise paroissiale de Gorjan
- ④ Tour seigneuriale

BARRIÈRES DE CROISSANCE

- Enceintes et fossés
- ▨ Barrières hydrographique



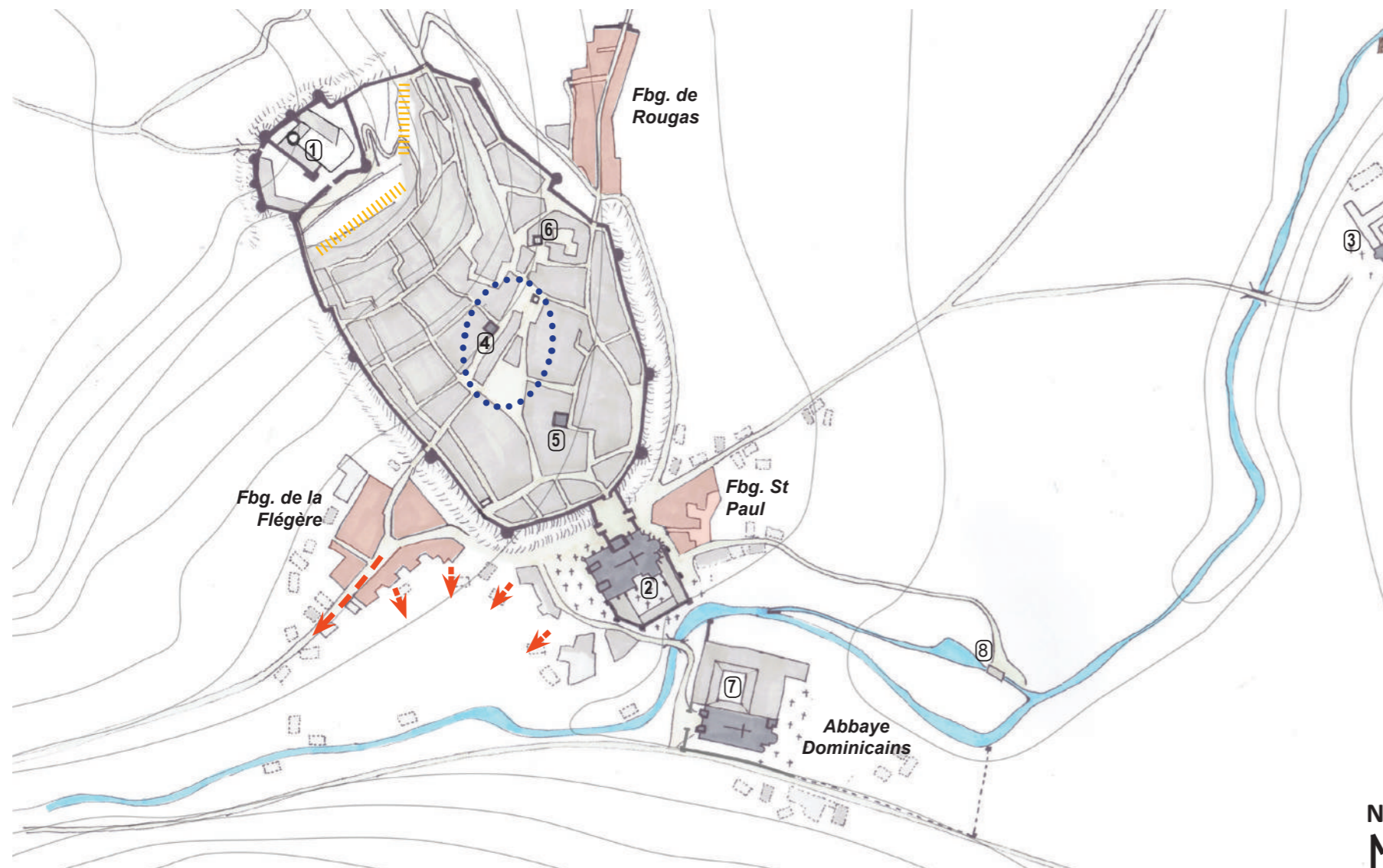


Rue Fernand



CHARENTAIS INTERDIT AU PUBLIC

CARTE DE CROISSANCE XV^E SIÈCLE



Une économie marchande et industrielle en plein essor :
 La ville est d'une surface de 1000 m². La charte communale de 1347 dénombre 710 pères de famille qui sont signataires, ce qui permet d'évaluer à 1000 feux la population de la ville, soit environ 5000 habitants. Le dénombrement de 1380 porte à 1650 feux. En 1347, la ville est définitivement mise en possession de ses libertés communales. Construction de riches maisons en pierre et arcature à l'intérieur de l'enceinte dont une maison seigneuriale (voir plan). Restes de maisons à encorbellement. La première foire importante est attesté en 1349. En 1493, deux confréries corporatistes : celle de Saint-Pierre et de Saint-Paul des marchands et celle de Saint Fabien et Saint Sébastien des tisserands
 Au X^e siècle quatre faubourgs importants sont attestés : Rougas, St Paul, la Coutellerie, la Flégère. Ils sont fortifiés et équipés de porte en 1419 sur demande du seigneur Déodé de Guilhem.
 En 1317, est fondé le couvent des Bénédictins terminé vers 1384. Le couvent comptait une église, un cloître, jardin, verger, cimetière, grange, moulin à huile le long du Ronel, au sud de la ville. Parallèlement est fondé le couvent de moniales Bénédictines en 1356 à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale de Gorjan (À l'emplacement de l'église de l'hôpital actuel).

FACTEURS DE CROISSANCE

- Pôle de commerce et de marché
- ➔ Lignes de croissance
- Nouveau quartier en développement

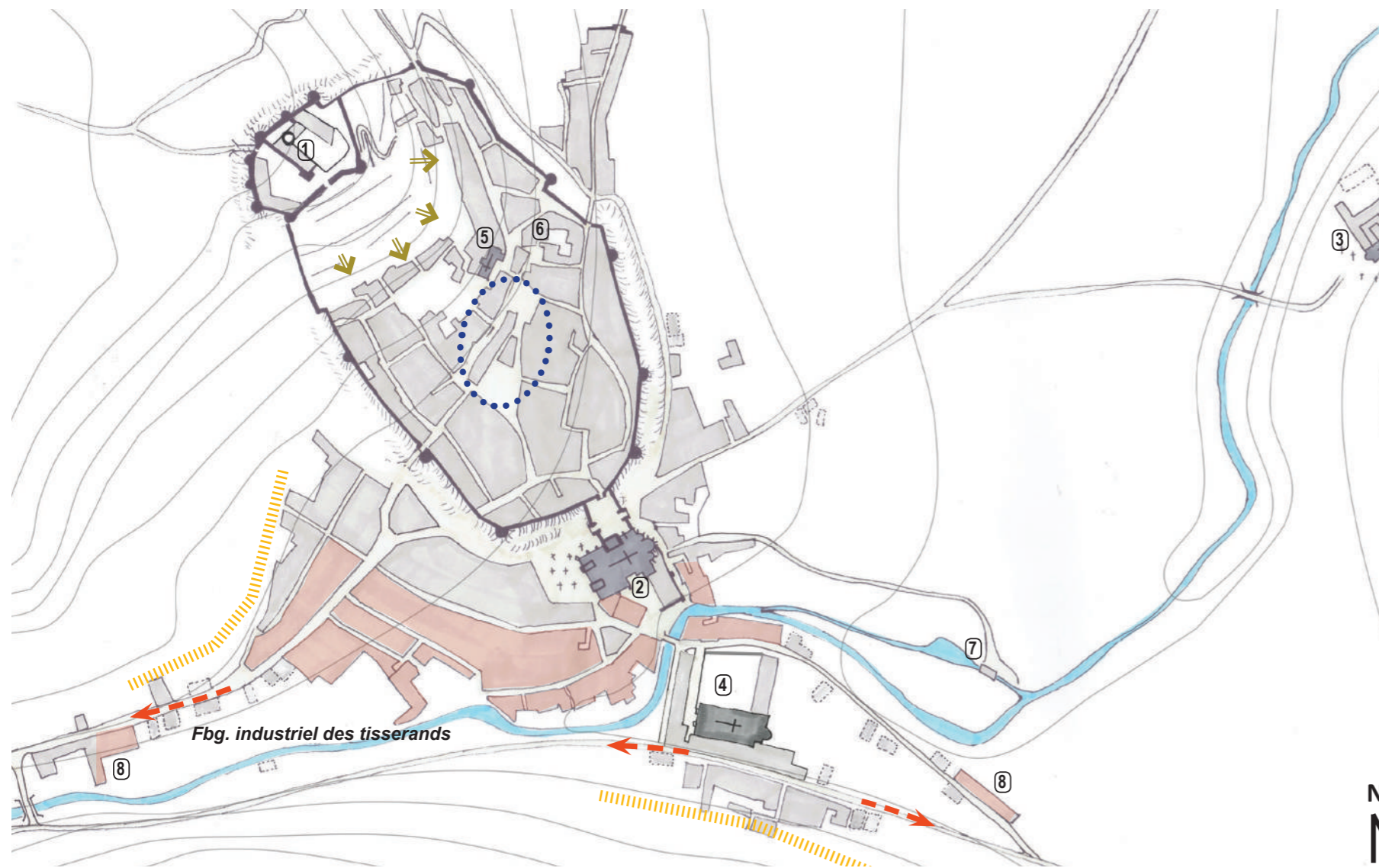
- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| ① Château | ② Eglise paroissiale St-Paul |
| ③ Eglise paroissiale de Gorjan | ④ Tour seigneuriale |
| ⑤ Maison consulaire | ⑥ Pôle drapier attesté |
| ⑦ Abbaye des dominicains | ⑧ Moulin des dominicains |

BARRIÈRES DE CROISSANCE

- ▬ Enceintes et fossés
- ▬▬▬ Barrières hydrographique



CARTE DE CROISSANCE XVIII^E SIÈCLE



Une ville qui entre dans la modernité :
L'abbaye dominicaine est détruite en partie par les Calvinistes entre 1561 et 1568. Parallèlement, en 1580, pour se prémunir des conflits religieux, le couvent de Gorjan est délocalisé à l'intérieur de la ville, des fortifications complémentaires sont ajoutées à l'église Saint-Paul. En 1611, le couvent des Récollets est fondé dans le couvent abandonné par les sœurs, à l'extérieur à la ville. La douzaine de religieux restaurent l'édifice. En 1629, l'église et le réfectoire du couvent dominicain ne sont toujours pas réparés, sans toit. Les frères ont aménagé une petite chapelle dans les ruines de l'église. Entre 1658 et 1666, les bâtiments médiévaux, trop ruinés, sont définitivement détruits et remplacés par d'autres bâtiments conventuels (un cloître entre autre), certains communs et l'église sont réparés. Au XVII^e siècle, une nouvelle porterie est construite à l'extrémité de l'actuelle rue H. Martin.
En 1711, la confrérie des tisserands compte 100 maîtres tisserands de draps. La ville compte 11 tanneries en 1630 et 24 en 1730 (plusieurs rues des Calquières). Le quartier industriel sur l'ancienne route de Lodève, au bord du Ronel . Un grand bac en pierre visible à côté de la fontaine de la ville témoigne de ces activités dans le centre médiéval également. Il témoigne que ces activités se pratiquaient jusque dans le centre. L'usine de draps Delpon-Bruguere est la plus importante à partir du XVIII^e siècle, au bout de la rue Frégère. Les foires et marchés continuent de prospérer, une grande halle au blé, sur la place du marché au blé est construite en 1766. Elle est détruite peu de temps après vers 1787.
Tandis qu'en 1722, 700 livres sont alloués à la réparation des portes et des murailles de la ville pour se prémunir de la peste, en 1765 les habitants sont autorisés à percer porte et fenêtres dans les murs qui devaient déjà être colonisés par le bâti.
À partir de 1693, le premier consul élu est remplacé par un maire nommé par le roi. En 1705, le dernier seigneur héréditaire, le marquis de Seyssac, fils du comte de Guilhem, meurt sans héritier. La seigneurie et son château sont vendus.

FACTEURS DE CROISSANCE

- Pôle de commerce et de marché
 - > Lignes de croissance
 - Nouveau quartier en développement
- | | |
|--------------------------------|--|
| ① Château | ② Église paroissiale St-Paul |
| ③ Couvent des Récollets | ④ Abbaye des dominicains saccagée puis restaurée |
| ⑤ Eglise paroissiale de Gorjan | ⑥ Pôle drapier attesté |
| ⑦ Moulin des dominicains | ⑧ Manufactures drapières importantes |

BARRIÈRES DE CROISSANCE

- Enceintes et fossés
- ▨ Barrières topographique
- ↘ Abandon / Rétractation urbaine



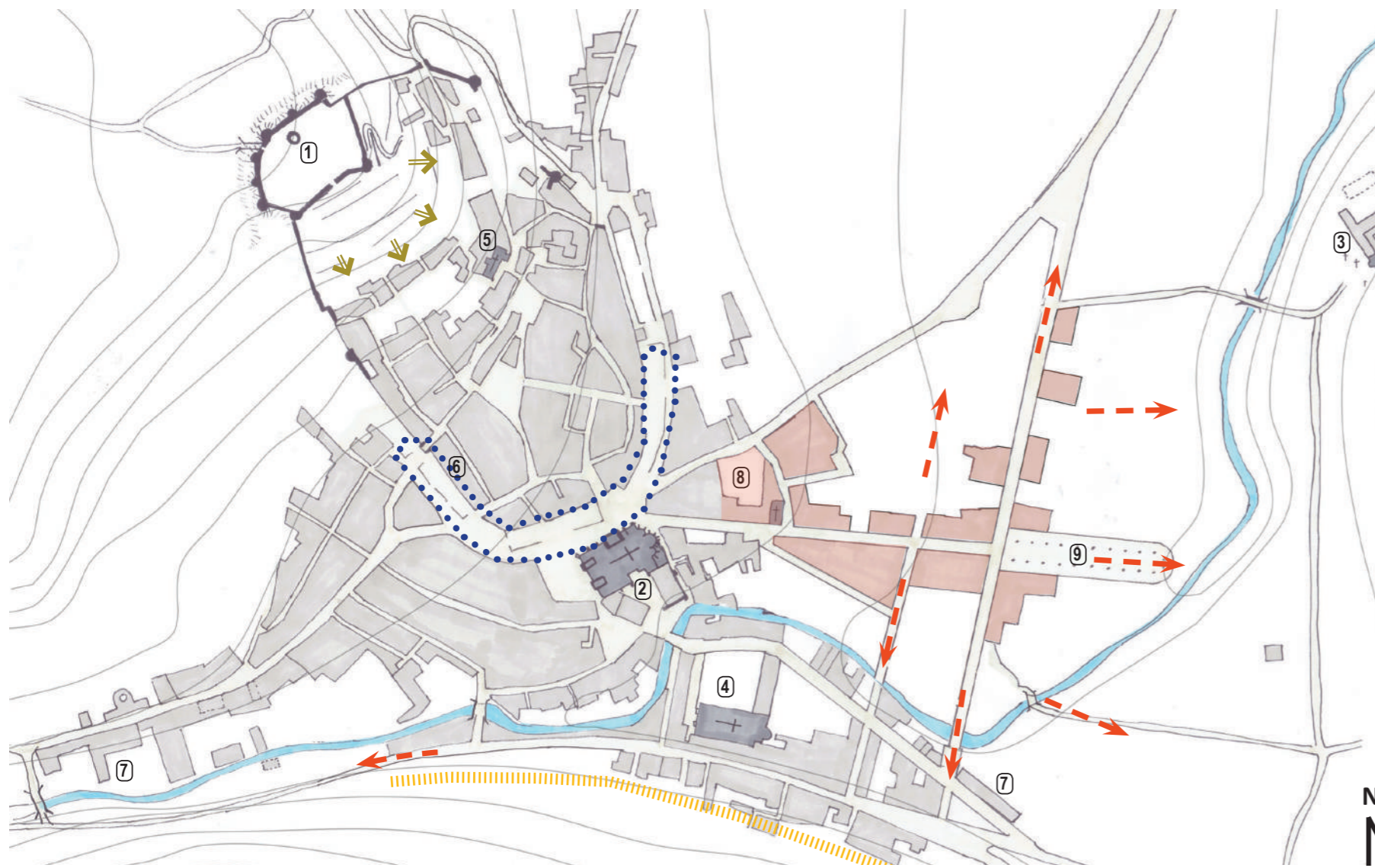
CARTE DE CROISSANCE

1850

Le tournant économique et physionomique de la ville

En 1837, la ville compte 6 582 habitants. Les anciens fossés transformés en place de marché depuis le XVIII^e siècle sont le cœur marchand de la ville. Les industries de drap et de cuire qui fleurissaient autrefois s'éteignent, durant la première moitié du XX^e siècle. La vigne prend le relais.

Après 1789, les consuls sont remplacés par les élus municipaux qui siègent dans l'ancien Hôtel-Dieu. En 1818, l'actuelle mairie est aménagée près de la Porte Bozène. L'amélioration de la route de Montpellier avec la création de la départementale 14 et de l'actuel boulevard Gambetta, encourage le percement de la rue principale René Gosse. Cette rue inaugure l'expansion de la ville vers l'est avec la création entre 1835 et 1845 du couvent de la nativité derrière le faubourg Saint-Paul. La rue pénétrante René Gosse est prolongée, en 1850, par une promenade arborée qui bute contre le Ronel. En 1793, les frères dominicains quittent la ville, les restes de l'abbaye, vendus comme bien national, sont démembrés.

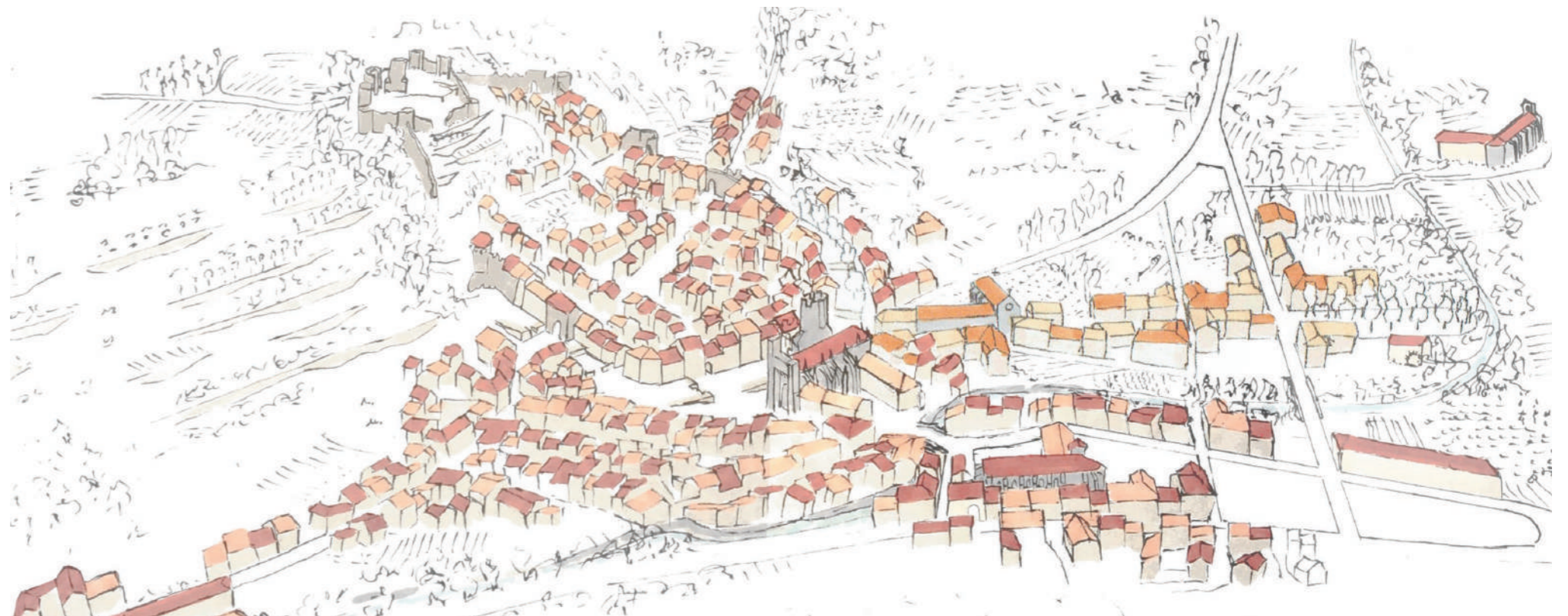


FACTEURS DE CROISSANCE

- Pôle de commerce et de marché
 - > Lignes de croissance
 - Nouveau quartier en développement
- | | |
|--------------------------------------|---|
| ① Château abandonné | ② Eglise paroissiale St-Paul et chapelles des pénitents |
| ③ Hospice | ④ Eglise des pénitents |
| ⑤ Eglise de Gorjan | ⑥ Mairie |
| ⑦ Manufactures drapières importantes | ⑧ Couvent de la Nativité |
| ⑨ Promenade | |

BARRIÈRES DE CROISSANCE

- ||||| Barrières topographique
- ⇒ Abandon / Rétractation urbaine





BOUTIQUE





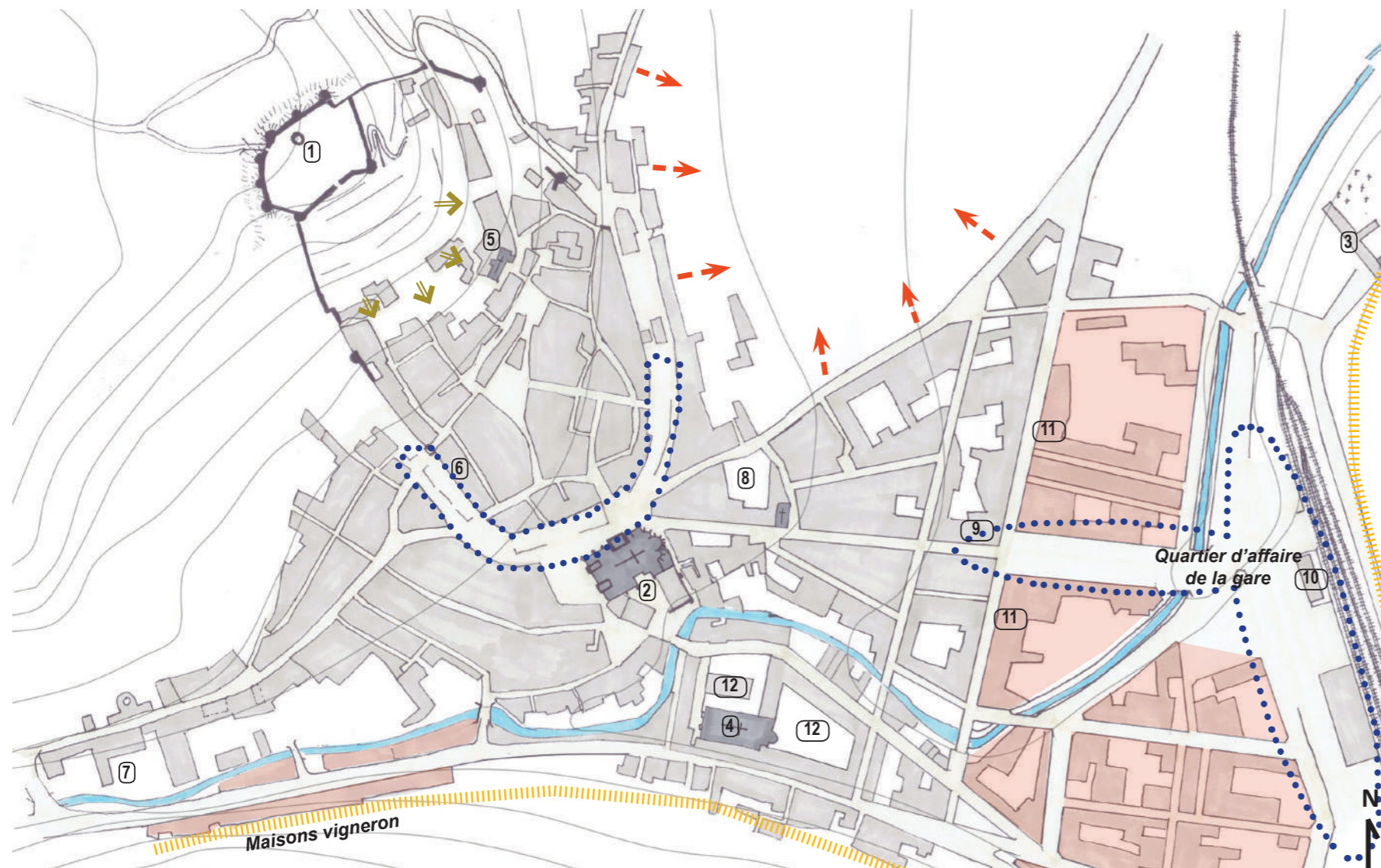
CARTE DE CROISSANCE

1900

Une dynamique nouvelle autour de la gare

Les activités de loisirs et de négoce se multiplient dans la ville, principalement autour des places du marché et dans le nouveau quartier à l'est. La nouvelle école communale fondée en 1868 à l'emplacement de l'ancien cloître des Dominicains témoigne du dynamisme nouveau. La majeure partie des magasins regroupés dans le quartier de la mairie : droguerie, épicerie, imprimeur, hôtels du midi et du pavillon, magasin matériaux, meubles, boucherie, etc.). Les grands cafés sont sur l'allée Tivoli, proche du théâtre à l'Italienne. Plusieurs cinémas voient le jour à partir de 1911. Le réservoir installé sur le pioch est créé au début XXe pour alimenter les fontaines, répondant ainsi à la politique d'aménagement des espaces publics.

En 1863, la gare est créée. Elle relie Montpellier en deux heures avec environ 8 trains par jour de marchandises et de passagers. Un nouveau quartier d'affaires se développe autour d'elle, portée par les activités de la vigne. Le Clermontois se spécialise dans le raisin de table et produit les 50 000 tonnes annuelles de raisin sur les 360 000 tonnes nationales. Le quartier de la gare regroupe marché au raisin, tribunal de commerce, chambre consultative des arts, conseil des prud'homme, hospice, bureau de bienfaisance, collège, octroi, bureau de poste, etc. Le premier train de la journée alimente les kiosques à journaux qui distribuent l'actualité, indispensable à l'économie de la ville.

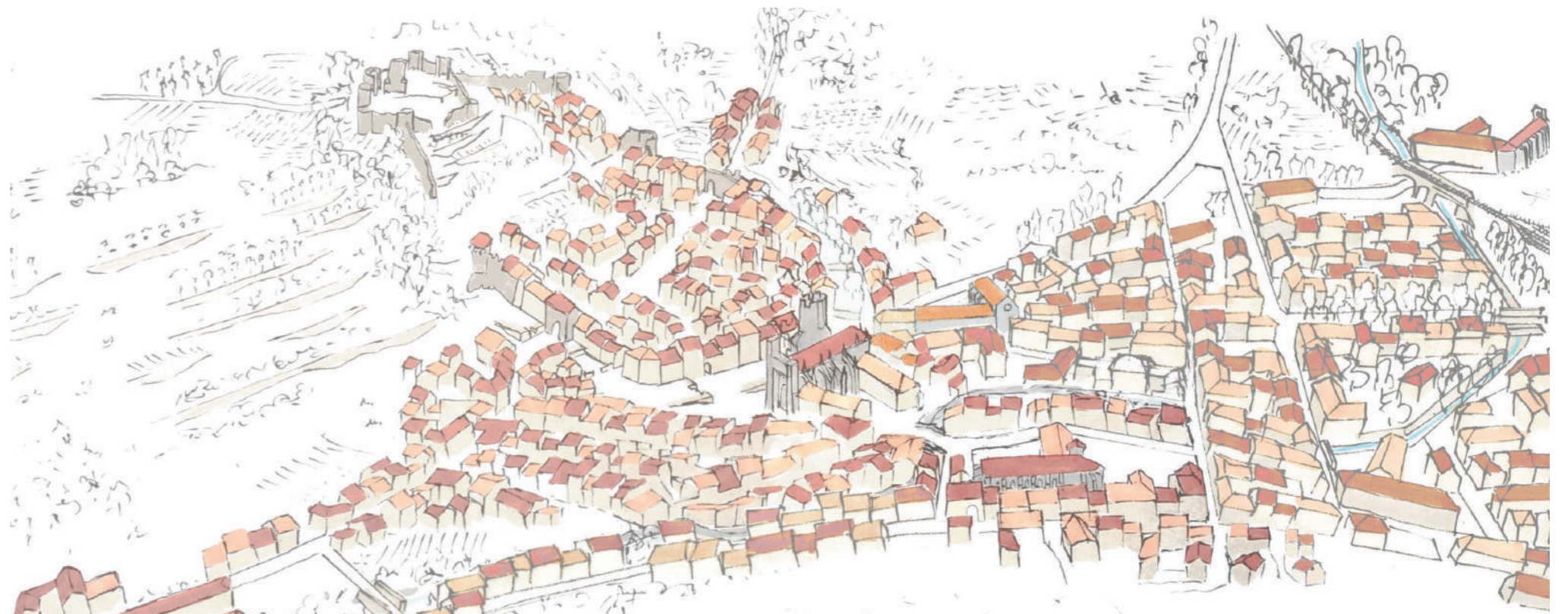


FACTEURS DE CROISSANCE

- Pôle de commerce et de marché
 - ➔ Lignes de croissance
 - Nouveau quartier en développement
- | | |
|--|------------------------------|
| ① Château ruiné | ② Église paroissiale St-Paul |
| ③ Hospice | ④ Église des pénitents |
| ⑤ Église de Gorjan | ⑥ Mairie |
| ⑦ Manufactures drapières Delpou-Bruguere | ⑧ Couvent de la Nativité |
| ⑨ Théâtre | ⑩ Gare |
| ⑪ Cinémas | ⑫ Ecole / Lycée R. Gosse |

BARRIÈRES DE CROISSANCE

- ||||| Barrières topographique
- ➔ Abandon / Rétractation urbaine





CARTE DE CROISSANCE

1970



Une population croissante et des activités en recul

Le développement du transport routier entraîne un recul conséquent de la circulation ferroviaire. Les derniers trains circulent dans les années 1980 en lien avec quelques industries de la région. Le quartier de la gare est toujours un lieu dynamique où la vie s'organise autour de ses promenades arborées. La cave coopérative, ouverte vers 1960 au bout de la rue de la Frégère, devient un nouveau lieu de centralité pour l'économie de la vigne.

La population continue de croître malgré la disparition des activités industrielles. Les autoroutes 75 et 750 connectent directement Clermont-l'Hérault à Montpellier et au pays Lodévois au nord. Le lac du Salagou est créé au nord de la commune entre 1964 et 1969. La nouvelle réserve d'eau favorise ainsi une diversification des cultures.

La création des grands ensembles HLM en 1960, suivant la philosophie de la cité-jardin, est la dernière grande extension planifiée de la ville avant l'explosion pavillonnaire. Elle s'inscrit dans la continuité de la politique d'extension de la ville vers l'est menée depuis le début du XIXe siècle. Parallèlement, en 1955, les parties hautes de la ville médiévale, ruinées ou dégradées, sont détruites. Elles sont recouvertes ensuite par plusieurs logements collectifs.

FACTEURS DE CROISSANCE

- Pôle de commerce et de marché
- ➔ Lignes de croissance
- Nouveau quartier en développement

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| ① Château ruiné | ② Eglise paroissiale St-Paul |
| ③ Hôpital | ④ Ancienne église abbatiale |
| ⑤ Eglise de Gorjan | ⑥ Mairie |
| ⑦ Vers la cave coopérative | ⑧ Ecole maternelle |
| ⑨ Théâtre | ⑩ Gare |
| ⑪ Cinémas | ⑫ Ecole / Lycée R. Gosse |
| ⑬ Stade | |

BARRIÈRES DE CROISSANCE

- Tracé du chemin de fer
- ▨ Barrières topographiques
- ➔ Abandon / Rétractation urbaine





CARTE DE CROISSANCE

2020

Paupérisation du centre-ville et étalement urbain

Les immeubles du centre-ville sont vacants, délaissés par leur propriétaire ou occupés par une population pauvre. En réponse à cet ensemble vétuste et à la croissance constante de la population, de nouveaux quartiers périphériques pavillonnaires se sont créés depuis 1990. Ces nouvelles constructions augmentent le clivage urbain et social, entre un centre ancien dense, considérablement appauvri et une cité plus ou moins dortoir en périphérie. La dégradation du patrimoine riche du centre-ville est due à cette paupérisation en grande partie. En l'espace de 30 ans, la taille de la ville s'est multipliée par six (d'environ 400 km² à 2 500 km²) alors que la population n'a pas doublée (facteur de 1,5, de 6 000 habitants à 9 000 habitants). Cette politique d'étalement couplée au relief particulier de la ville engendre l'éloignement des résidences et du zonage rendant la voiture indispensable au quotidien. Le lac du Salagou est devenu un lieu d'affluence touristique considérable, mais la ville et son patrimoine, très peu valorisé, reste une simple entrée, un point de passage en voiture par la rue de la coutellerie.

FACTEURS DE CROISSANCE

Pôle de commerce et de marché

Lignes de croissance

Nouveau quartier en développement

Château ruiné

Hôpital

Eglise de Gorjan

Vers la cave coopérative

Théâtre

Cinémas

Stade

Eglise paroissiale St-Paul

Ancienne église abbatiale

Mairie

Ecole maternelle

Communauté de commune

Ecole / Lycée R. Gosse

BARRIÈRES DE CROISSANCE

Abandon / Rétractation urbaine

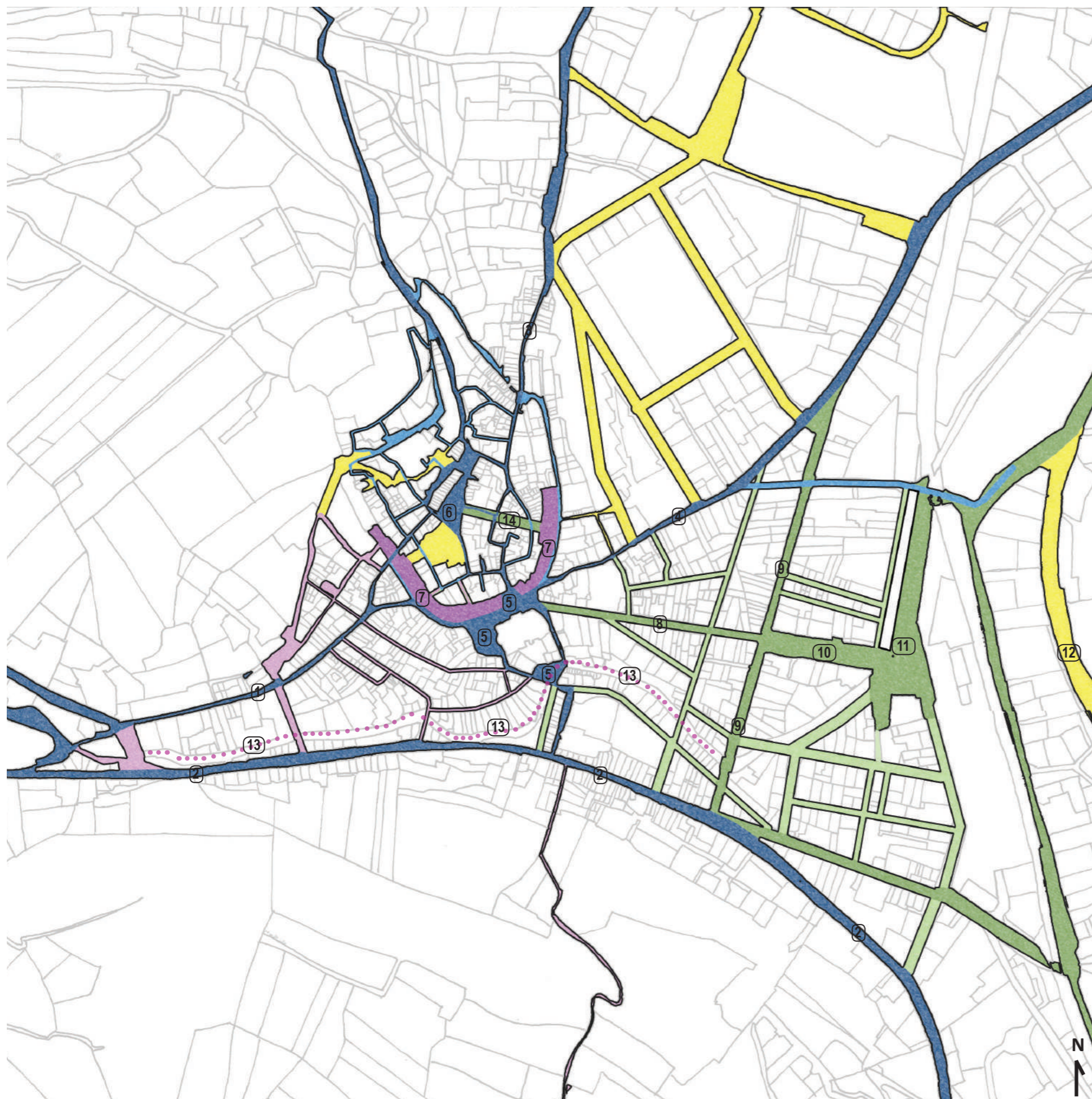
Barrières topographique

An aerial photograph of the town of Clermont-l'Hérault, France, showing a dense cluster of buildings with terracotta roofs. A large, gnarled pine branch hangs from the top of the frame, partially obscuring the sky. The town is situated in a valley with hills in the background.

CLERMONT-L'HÉRAULT // ANALYSE MORPHOLOGIQUE

Thomas Robardet-Caffin - Alexiane Murino

Ecole de Chaillot 2020 - 2021



T Y P O L O G I E

LE RÉSEAU VIAIRE

L'analyse typologique du viaire permet de montrer la présence de différentes couches historiques au sein de Clermont-l'Hérault.

Au pied du château, irrigué par six grands axes territoriaux, se situe le noyau médiéval. Des rues nombreuses et sinueuses arpentent ce noyau et sont jonchées de places. Quelques percements ponctuels effacent l'homogénéité du viaire du centre (percement XIXe et démolitions du XXe).

Entre les axes médiévaux territoriaux, desservant des villes alentours, des quartiers relativement uniformes se sont développés. Au Sud-ouest de la ville un pan de rues du XVIIe et du XVIIIe s. se sont développés. Au Sud-Est, un pan XIXe, et au Nord-Est un pan XXe. Tout le pourtour de la ville s'est garni de rues XXe et XXIe ici-hors cadre (lotissement).

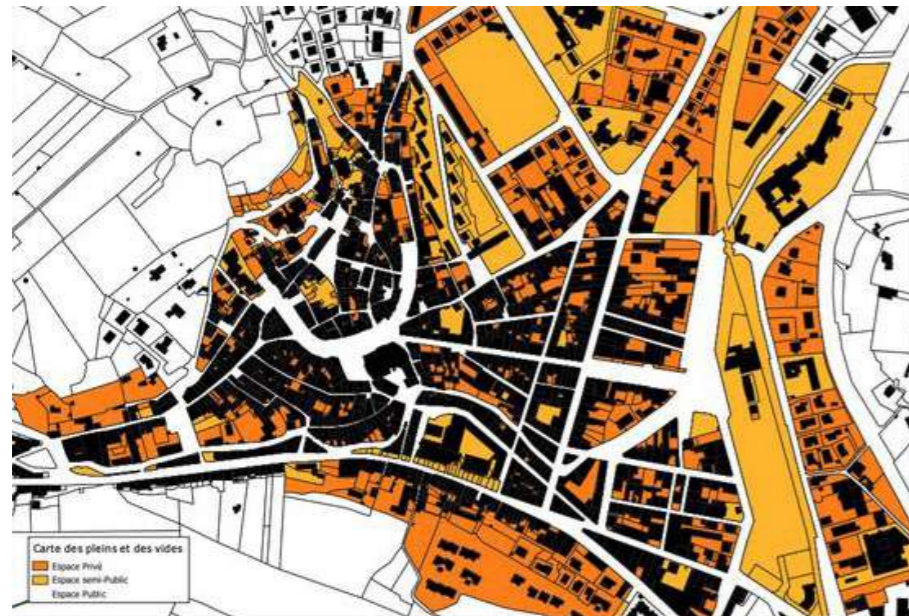
EVOLUTION DU RESEAU VIAIRE

- Voirie médiévale ou antérieure principale
- Voirie médiévale secondaire et ruelles
- Voirie créée au XVII^e et XVIII^e s. principale
- Voirie créée au XVII^e et XVIII^e s. secondaire
- Voirie du XIX^e s. principale
- Voirie du XIX^e s. secondaire
- Voirie du XX^e s. secondaire

LES AXES STRUCTURANTS

- | | |
|---|-----------------------------------|
| ① Rue pénétrante de la Frégère | ② Route de Pézenas à Villeneuve |
| ③ Route pénétrante de Lodève | ④ Route pénétrante de Montpellier |
| ⑤ Places de l'église | ⑥ Places des anciens marchés |
| ⑦ Esplanades des marchés | ⑧ Rue pénétrante Renée Gosse |
| ⑨ Boulevard Gambetta | ⑩ Promenade R. Sallengro |
| ⑪ Promenade Frédéric Mistral & champ de la Gare | ⑫ Départementale 609 |
| ⑬ Le Ronel, ancienne rue à cours d'eau axial | ⑭ Percée Raspail |

CARTES : LA CIRCULATION DANS L'ESPACE PUBLIC



LÉGENDE

- Bâti
- Espace privé
- Espace semi-public
- Espace public

Carte des pleins et des vides



LÉGENDE

- Sens uniques
- Le Rhonel
- Rues piétonnes

Carte des sens uniques et des rues piétonnes au 5000e

Titre: Cartes des pleins et des vides, cartes des sens uniques

Auteurs: Patrick Guyon, In situ études et conseils (carte des pleins et des vides) ; Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin (Carte des sens uniques)

Editeurs: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Google maps, Commune de Clermont-l'Hérault

Date et lieu de production : 2017, Inconnu (carte des pleins et des vides) ; 2020, Paris (Carte des sens uniques)

Sources: «Carte des pleins et des vides», Etude pré-opérationnelle OPAH RU centre-ville de Clermont l'Hérault - Diagnostic, p.16 ; Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>, Google maps, <https://www.google.fr/maps> (carte des sens uniques),

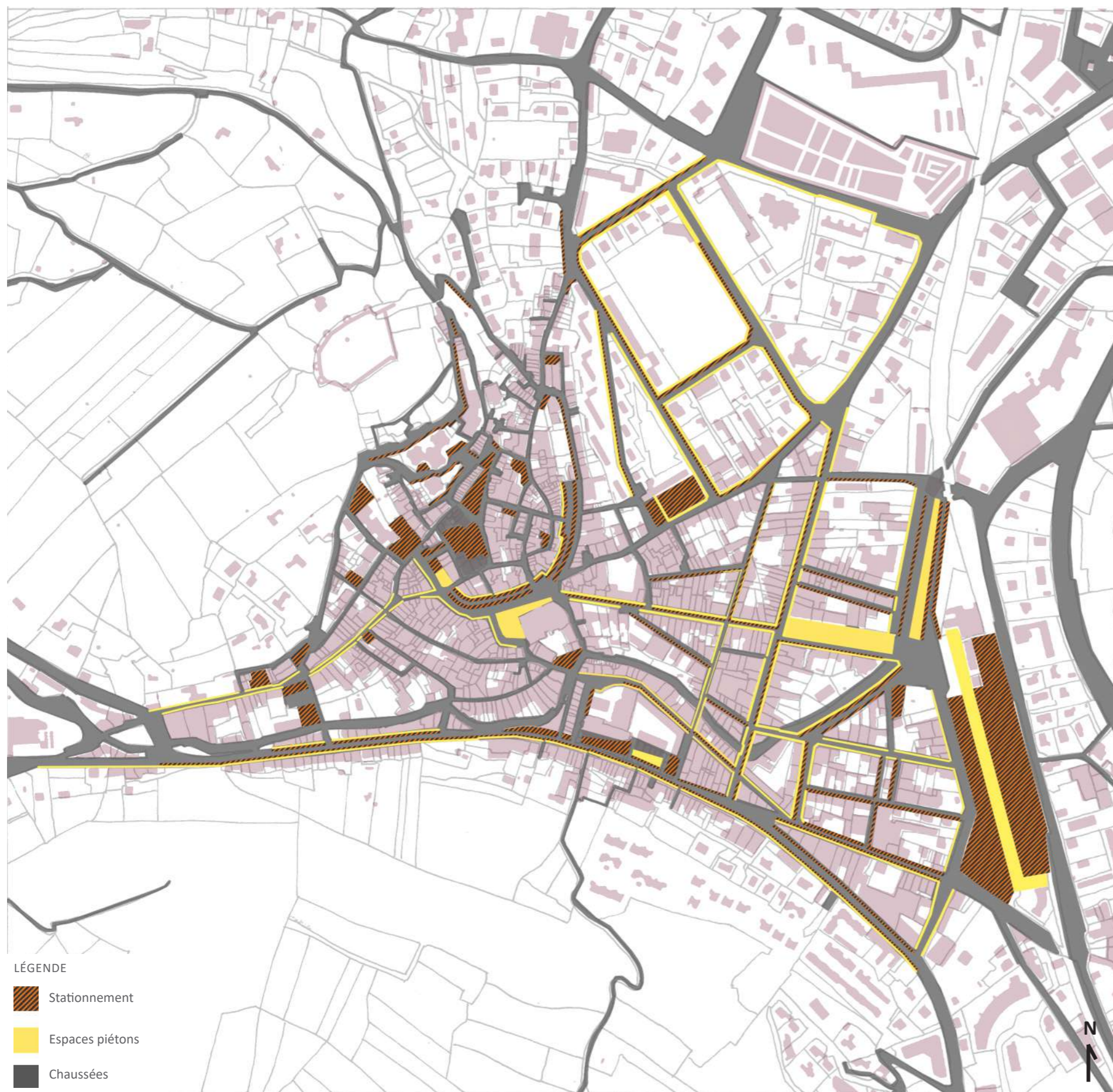
Format: 15 x 11 cm (Carte des pleins et des vides)

Histoire et limites du document: Une OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une action visant à la réhabilitation des logements anciens privés, dans un périmètre donné, pour une période de plusieurs années et bénéficiant de subventions publiques majorées en raison du caractère programmé (groupé) de l'opération. Une OPAH-RU (Renouvellement Urbain), celle qui concerne Clermont-l'Hérault, a pour objectif de résoudre, en priorité, les situations urbaines et sociales les plus difficiles, les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants. Elle bénéficie d'aides majorées de l'Etat en contrepartie d'engagements volontaristes des collectivités locales. La carte des pleins et des vides permet de statuer la nature des occupations du sol et est fiable. L'autre carte, tracée à partir de Géoportail et google maps est fiable également.

Description: Comme beaucoup de centres anciens, le tissu urbain est dense, dispose de peu de jardins, de petites cours et d'une accessibilité automobile limitée. Quasiment toutes les voies sont étroites, à sens unique, ce qui rend le stationnement compliqué. Ces caractéristiques expliquent en partie le phénomène de désertification du centre historique au profit des logements bon marché en périphérie. Le centre néanmoins, présente encore de nombreux avantages (expositions et les vues, nombreux espaces publics, accessibilité pedestres bonnes auprès de nombreux bâtiments d'intérêts architectural...)

Apports pour la recherche: Ces cartes permettent de mettre en lumière les marges de manoeuvres possibles pour une intervention sur le viaire et l'espace public. Le statut des parcelles compte pour une réflexion sur la requalification des voiries.

Comprendre la problématique du stationnement expliquent aussi des éléments de contexte (destruction de l'ilôt Enoz pour faire un parking par exemple).



RÉPARTITION DES ESPACES AUTOMOBILES ET PIÉTONS

Titre: Cartes des pleins et des vides, cartes des sens uniques

Auteurs: Patrick Guyon, In situ études et conseils (carte des pleins et des vides) ; Etudiants. Alexiane Murino, Thomas Robardet-Caffin (Carte des sens uniques)

Editeurs: Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Google maps, Commune de Clermont-l'Hérault

Date et lieu de production : 2017, Inconnu (carte des pleins et des vides) ; 2020, Paris (Carte des sens uniques)

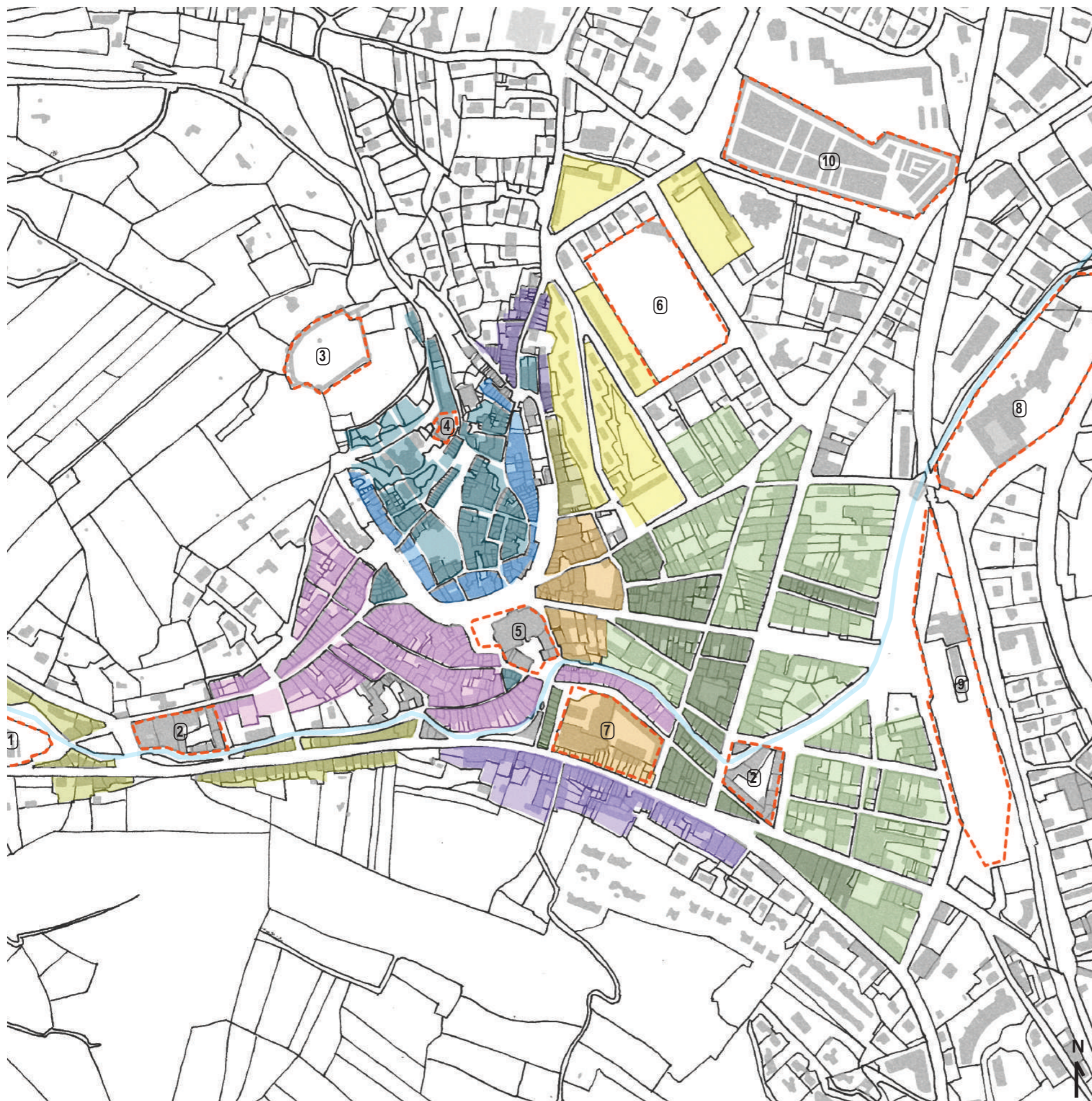
Sources: «Carte des pleins et des vides», Etude pré-opérationnelle OPAH RU centre-ville de Clermont l'Hérault - Diagnostic, p.16 ; Géoportail 2020, <https://www.geoportail.gouv.fr>, Google maps, <https://www.google.fr/maps> (carte des sens uniques),

Format: 15 x 11 cm (Carte des pleins et des vides)

Histoire et limites du document: Une OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une action visant à la réhabilitation des logements anciens privés, dans un périmètre donné, pour une période de plusieurs années et bénéficiant de subventions publiques majorées en raison du caractère programmé (groupé) de l'opération. Une OPAH-RU (Renouvellement Urbain), celle qui concerne Clermont-l'Hérault, a pour objectif de résoudre, en priorité, les situations urbaines et sociales les plus difficiles, les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants. Elle bénéficie d'aides majorées de l'Etat en contrepartie d'engagements volontaristes des collectivités locales. La carte des pleins et des vides permet de statuer la nature des occupations du sol et est fiable. L'autre carte, tracée à partir de Géoportail et google maps est fiable également.

Description: Comme beaucoup de centres anciens, le tissu urbain est dense, dispose de peu de jardins, de petites cours et d'une accessibilité automobile limitée. Quasiment toutes les voies sont étroites, à sens unique, ce qui rend le stationnement compliqué. Ces caractéristiques expliquent en partie le phénomène de désertification du centre historique au profit des logements bon marché en périphérie. Le centre néanmoins, présente encore de nombreux avantages (expositions et les vues, nombreux espaces publics, accessibilité pedestres bonnes auprès de nombreux bâtiments d'intérêts architectural...)

Apports pour la recherche: Ces cartes permettent de mettre en lumière les marges de manoeuvres possibles pour une intervention sur le viaire et l'espace public. Le statut des parcelles compte pour une réflexion sur la requalification des voiries. Comprendre la problématique du stationnement expliquent aussi des éléments de contexte (destruction de l'îlot Enoz pour faire un parking par exemple).



LE TISSU URBAIN

LES UNITÉS DE PLAN

Des îlots aux caractéristiques communes : L'étude morphologique de la ville permet de caractériser dix types d'îlots différents. Cette classification coïncide généralement avec les périodes de croissance de la ville, mais se définit avant tout par l'organisation parcellaire et bâtie de l'îlot et les réseaux viaires auxquels il se rapporte. Ainsi, les îlots intramuros de la ville médiévale se divisent en deux groupes, ceux du cœur et ceux fortement impacté par le tracé des anciens remparts et du fossé. Le premier faubourg de la Frégère présente également les caractéristiques des îlots du centre médiéval. Les deux faubourgs qui se sont structurés le long des chemins font l'objet d'une troisième classification. Le quartier de la Frégère regroupe un ensemble d'îlots cohérents issus de l'activité drapière de la ville. Le quartier du XIXe siècle est divisé en deux types d'îlots, aux caractéristiques proches, les uns sont ouverts, les autres fermés. Les maisons vigneronnes regroupées le long de la coutellerie forment un îlot particulier. Enfin, la cité HLM, est le dernier quartier planifié avant l'étalement pavillonnaire. Les îlots fragmentés, sont localisés sur la zone de rencontre de ces différentes entités. Ces îlots ont leurs caractéristiques propres, issues des multiples remembrements qu'ils ont connus. Enfin, certains îlots sont des complexes, ils regroupaient une seule activité qui les a entièrement façonnés.

CARACTÉRISATION DES ÎLOTS URBAINS

- Ilots d'origines médiévales denses
- Ilots et fronts bâti de l'enceinte médiévale
- Ilots linéaires nés à la fin du Moyen-Age
- Ilots artisanaux du XVII^e s. et XVIII^e s.
- Ilots fermés du XIX^e s.
- Ilots ouverts du XIX^e s.
- Ilots linéaires du XIX^e s.
- Grands ensembles de 1960
- Ilots fragmentés
- Complexes

LES COMPLEXES URBAINS ET PÉRIURBAINS

- | | |
|--|--|
| ① Cave coopérative | ② Anciens ensembles industriels drapiers |
| ③ Château | ④ Couvent de Gorjan |
| ⑤ Ensemble collégiale de l'église St-Paul | ⑥ Centre sportif |
| ⑦ Ancien abbatial St-Dominique & ensemble scolaire | ⑧ Complexe hospitalier |
| ⑨ Ancien complexe ferroviaire | ⑩ Cimetière |



TRANSFORMATIONS MAJEURES DU TISSU MÉDIÉVAL ET DU XVIII^E SIÈCLE DEPUIS 1835

Démolition et restructuration du tissu ancien

La paupérisation du centre ancien, l'abandon progressif des immeubles par leur propriétaire et la croissance de la population communale ont conduit à des restructurations importantes du tissu ancien. Ces transformations entraînent systématiquement la démolition du bâti ancien. Elles sont de trois natures différentes. Premièrement des démolitions pour restructuration de l'espace public, essentiellement au XIX^e siècle lors des percées et des alignements de rues. Démolition pour remplacement du bâti ancien par des logements collectifs neufs, trois opérations de ce type ont eu lieu au milieu du XX^e siècle. Enfin, depuis les années 1990, démolition des bâtiments et îlots insalubres sans reconstruction derrière, l'espace vacant goudronné devient un non-lieu occupé par du stationnement souvent anarchique.

LES DEMOLITIONS AVANT ET APRES 1950

- Démolitions entre 1950 et aujourd'hui
- Démolitions du XIX^e s. et avant 1950
- ▨ Tissu ruiné au XIX^e s. et démolit après 1950

DISPARITIONS PRINCIPALES

- | | |
|--|--|
| <p>① Hôtel particulier du XVII^e s. détruit en 1970, remplacé par un immeuble de logement</p> <p>③ Destruction de l'îlot médiéval dit Enoz en 2000, actuellement une zone de parking</p> <p>⑤ Restructuration du lit du Ronel et démolition des extrémités des îlots du XVIII^e s.</p> <p>⑦ Disparition du moulin banal médiéval du couvent dominicains et de son canal de dérivation lors de l'extension de la ville au XIX^e s.</p> <p>⑨ Percée de la rue Raspail et alignement de la rue Lieutenant Fernand Pio au XIX^e s.</p> | <p>② Abandon progressif du tissu médiéval haut et démolition de l'ensemble en 1970, remplacé par quatre immeubles de logement</p> <p>④ Percée de la rue Renée Gosse vers 1850 dans le faubourg médiéval St-Paul</p> <p>⑥ Démolition de maisons de la fin du XVIII^e s. contre l'église St-Dominique en 1990, actuellement une zone de parking et l'agrandissement du Lycée</p> <p>⑧ Remplacement des bâtiments arrières des hospices du XIX^e s. par l'hôpital actuel.</p> |
|--|--|



LE TISSU URBAIN LOCALISATION DES TRAITS DE COUPE DANS L'ANALYSE

La ville est divisée en cinq quartiers. Ils sont définis par leur histoire et la morphologie qui en découle.

Le quartier médiéval est, pour l'essentiel, contenu dans la limite de l'enceinte et des anciens fossés. Les multiples transformations subies par ce tissu ne lui confèrent plus une unité morphologique. Au contraire, l'hétérogénéité des formes urbaines qu'il regroupe le caractérise aujourd'hui. Un tissu très dense se confronte à de vastes espaces vides. La partie basse et les trois anciens faubourgs comportent encore leur tissu médiéval. Des dents creuses issues de diverses démolitions et de programmes de logements collectifs occupent la partie médiane du quartier. La partie haute, au nord, est en friche. Les vestiges d'habitation, de cultures en terrasses et du château sont dissimulés sous la garrigue.

L'ancien quartier manufacturier de la Frégère présente une certaine unité. D'une densité comparable au tissu médiéval, deux fronts bâtis se différencient au nord et au sud. Au nord, les bâtiments sont tournés vers la place du marché. Les immeubles sont conçus pour le commerce et l'habitat. Au sud, les parcelles sont étirées, en contact avec le Ronel. Les immeubles sont davantage marqués par l'activité drapière qui s'épanouissait au bord de la rivière.

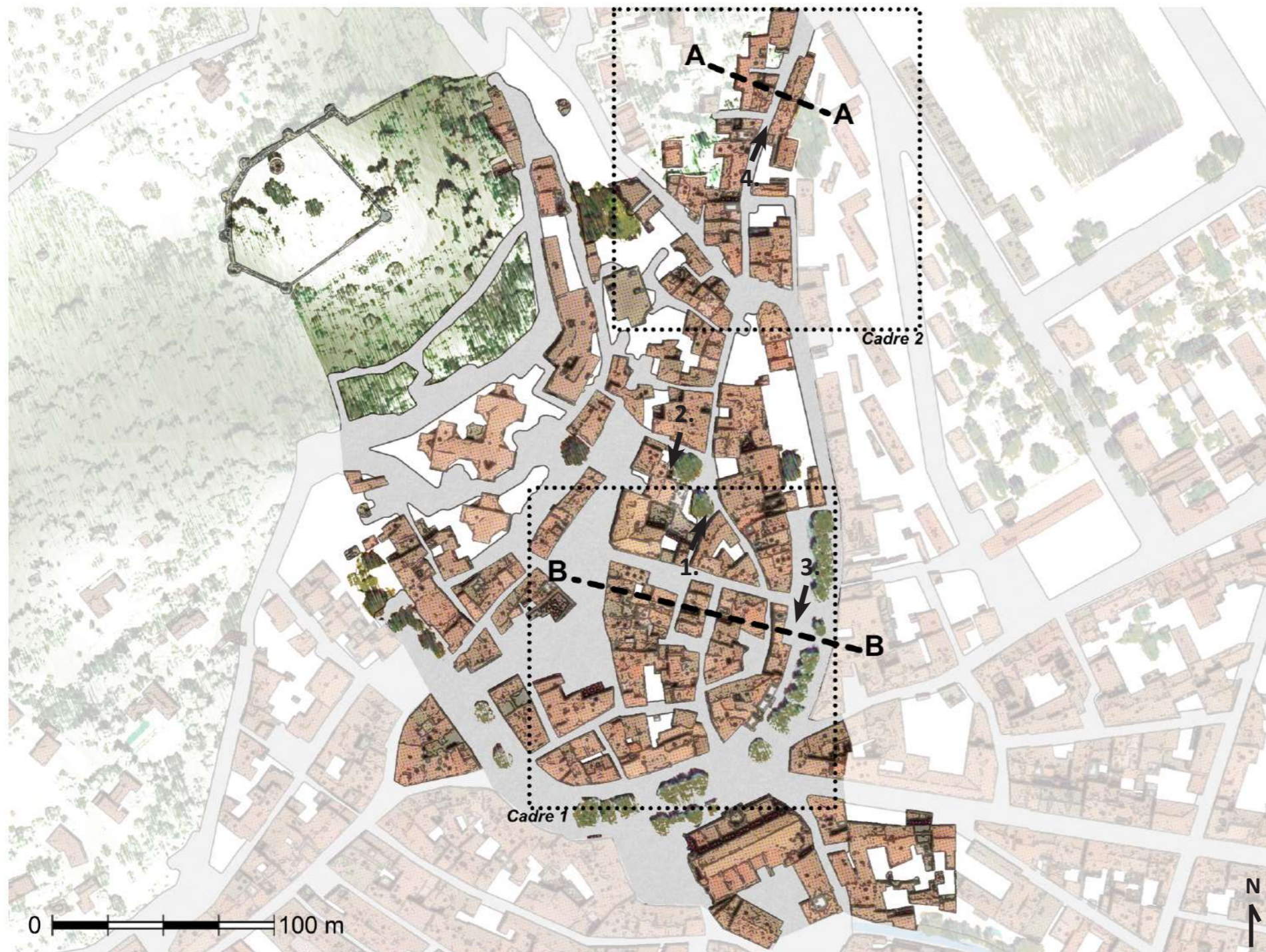
Le quartier du XIXe siècle et de la gare présente une grande unité de forme. Les plans directeurs successifs ont élaboré un tracé d'îlots et de rues orthonormées. Le tissu, à l'est, est plus relâché qu'à l'ouest. Il regroupe d'anciens hangars et des espaces libres consacrés hérités des activités commerciales et de fret qui s'épanouissait autour de la gare.

La rue de la Coutellerie est un chemin médiéval, anciennement à l'écart de la ville. Le tissu urbain, autant médiéval que moderne, est fortement contraint. Il s'est développé en bande, le long de l'axe routier encore très fréquenté.

Enfin, le quartier HLM fut érigé en quelques années. Cet ensemble forme encore un tout très marqué, mêlant le végétal avec des logements et des équipements collectifs.

LEGENDE

— Limites de quartier



Plan du quartier médiéval

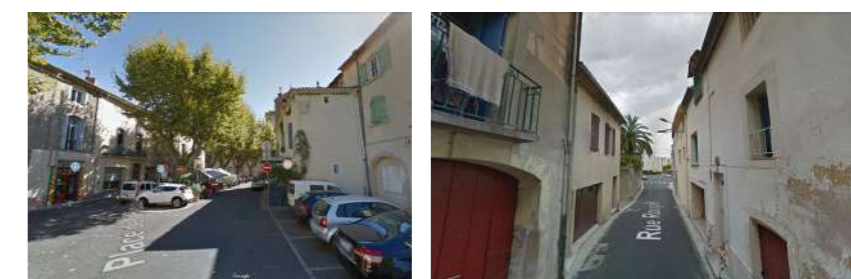
LE TISSU URBAIN PARTIE MÉDIÉVALE DU CENTRE HISTORIQUE ET REMPARTS

- Le viaire : Riche en réseau viaire, le quartier médiéval présente des rues souvent étroites et très sinueuses. Cette étroitesse a pour conséquence de rendre l'installation de trottoirs très rare et encourage un placement d'égouts soit en milieu de chaussée (chaussées fendues) soit au pied même des bâtiments qui bordent la chaussée (rigoles). Quelques rues dans ce quartier sont exclusivement piétonnes telles que celle de la Filandière, la rue des Rames, la rue Bozène, la rue d'Enoz, la rue de la Concorde et bien d'autres impasses. La rue Filandière en terme d'exemple, n'excède pas 1.80m de largeur. D'autres rues dans le centre sont carrossables mais peu pratiques pour



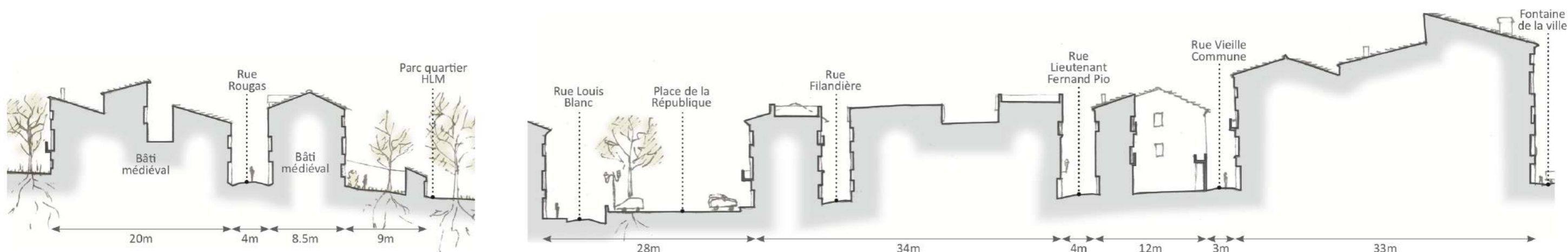
1. Rue du Lieutenant Fernand Pio

2. Rue Vieille Commune



3. Place de la République (remparts)

4. Rue Rougas



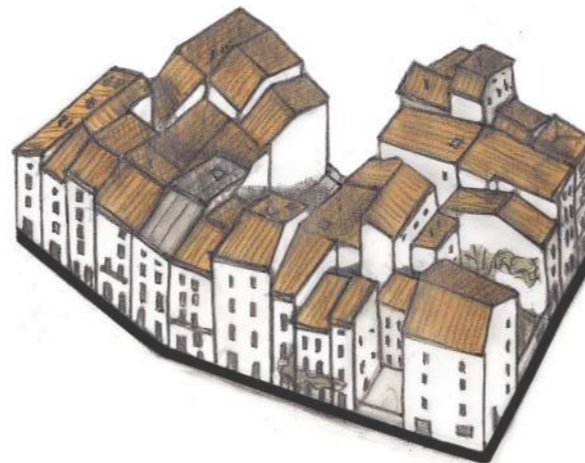
LE TISSU URBAIN

PARTIE MÉDIÉVALE DU CENTRE HISTORIQUE ET REMPARTS



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



Un îlot entièrement bâti

- Le viaire : Riche en réseau viaire, le quartier médiéval présente des rues souvent étroites et très sinueuses. Cette étroitesse a pour conséquence de rendre l'installation de trottoirs très rare et encourage un placement d'égouts soit en milieu de chaussée (chaussées fendues) soit au pied même des bâtiments qui bordent la chaussée (rigoles). Quelques rues dans ce quartier sont exclusivement piétonnes telles que celle de la Filandière, la rue des Rames, la rue Bozène, la rue d'Enoz, la rue de la Concorde et bien d'autres impasses. La rue Filandière en terme d'exemple, n'excède pas 1.80m de largeur.

D'autres rues dans le centre sont carrossables mais peu pratiques pour les déplacements en voiture. Le nombre de places de stationnement dans l'ensemble est très rare. Toutes les places sont concentrées, à défaut d'être dans les rues, au niveau des dents creuses laissées par les campagnes de démolitions successives d'îlots (Îlot Enoz, dent creuse au Sud de la rue Raspail, au Sud de la rue Arboras... etc.)

Plusieurs types de revêtements cohabitent dans le centre (bitumes, pavés autobloquants...) et seule une rue aujourd'hui expose un revêtement en calade (au nord, sans nom). Vraisemblablement les calades devaient autrefois être très répandues dans la partie médiévale de Clermont.

- Organisation de l'îlot : L'emprise du bâti représente souvent l'intégralité de la parcelle. Parfois un système de petite cour permet aux immeubles d'ouvrir des percements secondaires et de faire respirer les îlots (ventilation). On constate, en comparant le cadastre de 1836 et le cadastre actuel, qu'il y eu une politique forte de dédensification des îlots. Le nombre de parcelles a chuté et plusieurs rue ont été élargies.

La partie médiévale dans l'ensemble est très minérale, comporte surtout de la végétation ponctuelle (arbres isolés, alignement au niveau des remparts). Le jardin privé fait figure d'exception (Îlot Louis Blanc). Le bâti épouse la pente du quartier et est très homogène. Souvent en R+2, on y observe la présence d'architecture de pierre et de pans de bois, de beaucoup de balcons, de toitures en doubles-pentes très aplaties en tuiles canal orangées.



ORGANISATION DE L'ÎLOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
- Sol à dominante minérale



1. Bâti rue Lieutenant Piot



2. Bâti vue depuis l'îlot Enoz



3. Bâti rue Filandière

LE TISSU URBAIN

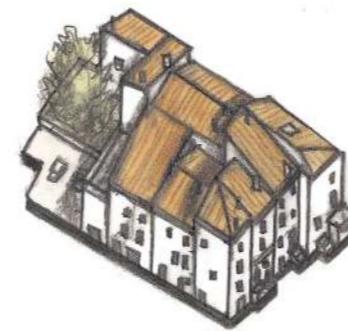
QUARTIER MÉDIÉVAL

FAUBOURIEN (ROUGAS)



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



Un îlot construit le long de la rue

- Viaire : Tout comme la partie médiévale du centre, la rue Rougas et le quartier qui l'accompagne disposent de rues au tracé très libre. La rue Rougas ne présente pas de trottoirs, mesure en moyenne 4m de large et ne présente que quatre places de stationnement de rue. L'étroitesse et la forme de la rue laissent penser que très peu de places peuvent exister en RDC au sein des habitations, même si certains percements semblent indiquer la présence de quelques rares accès carrossables.

Peu de mobiliers urbain encombrant l'espace, mais la présence relativement généreuse de lanternes d'applique disposées en R+1 montrent que de nuit, la rue Rougas est bien éclairée. On dénombre la présence d'un dos d'âne et d'un pylone électrique, dispersant des câbles aériens nuisant à l'esthétique du lieu, à l'Est de la rue.

Les rues du faubourg sont revêtues de bitume foncé.

- Organisation de l'îlot : Les îlots présentent une importante densité de bâti. L'emprise de ce bâti longe la rue et affirme la présence de celle-ci. Le vide des îlots est généreusement occupé par la végétation. Etant à cheval entre le parc de la Cité HLM (à l'Est) et une importante quantité de jardin privé (à l'Ouest), le Faubourg de Rougas est un quartier vert. Cette végétation est en revanche peu ressentie lorsque l'on y déambule d'une part à cause du front de rue bâti très dense, mais aussi à cause la présence de murets opaques récurrents qui s'établissent au dessus de la hauteur d'oeil.

En terme de bâti, les habitations montent en R+1 ou en R+2 et présentent une certaine diversité dans les choix constructifs. Il y a des maisons à pans-de bois (sous-face de toiture souvent en bois), des maisons en pierre (sous-face de toiture souvent en génoise), en béton... Les maisons du faubourg étant pour certaines très anciennes, on retrouve des revêtements traditionnels (frappés aux genêts), mais la plupart d'entre eux sont contemporains et dénaturent même le bâti (crépi, opus incertum moderne, enduit très lisse)... Certains bacons en ferronnerie du XIXe sont conservés.



ORGANISATION DE L'ÎLOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
 - Sol à dominante minérale
- 0 50 m



1. Bâti de la rue Rougas



2. Maison gothique, rue Rougas



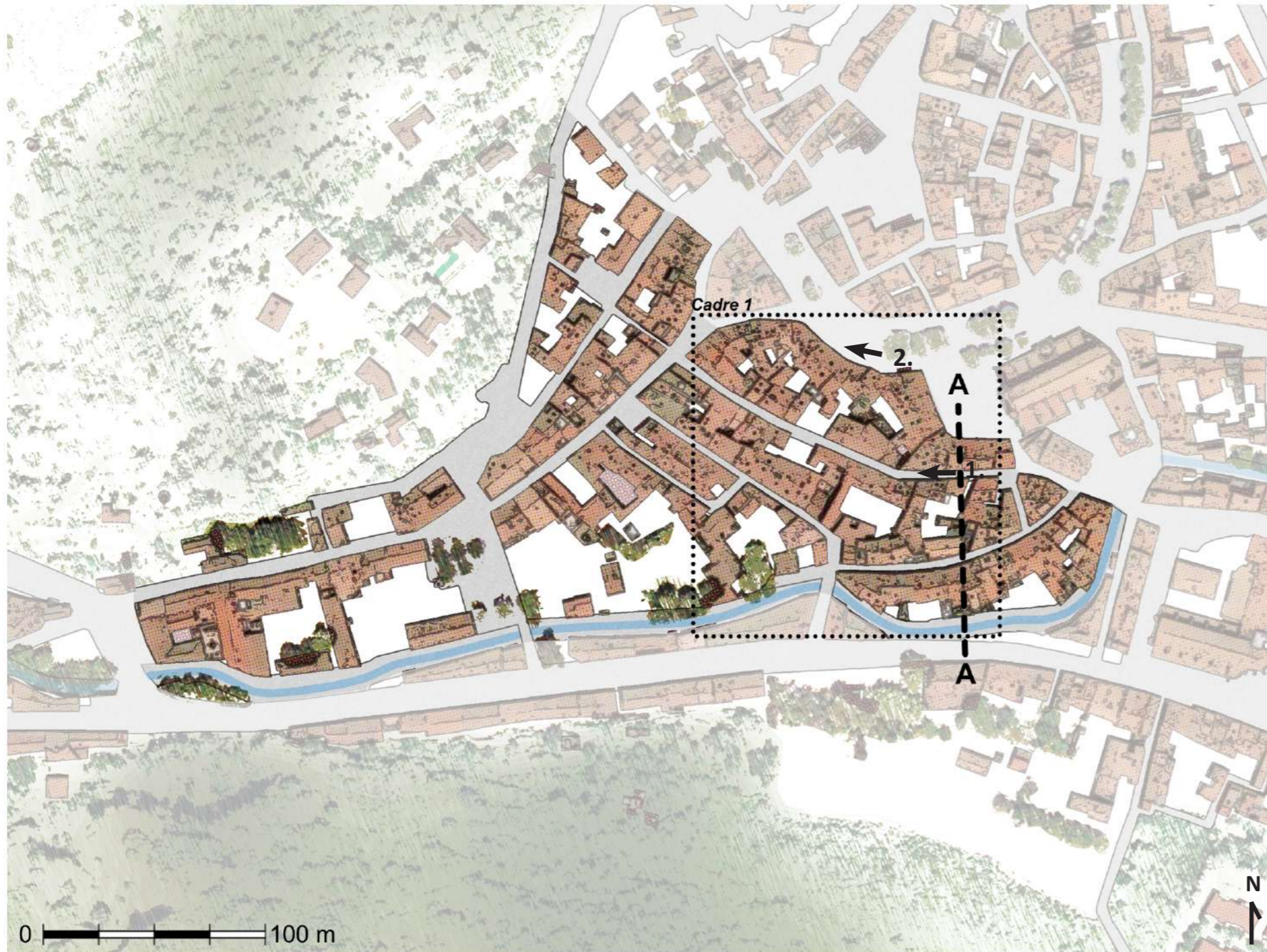
3. Ré-emploi dans le bâti, colonne



4. Ré-emploi dans le bâti, escalier

LE TISSU URBAIN

QUARTIER XVII^E-XVIII^E : LA FRÉGÈRE

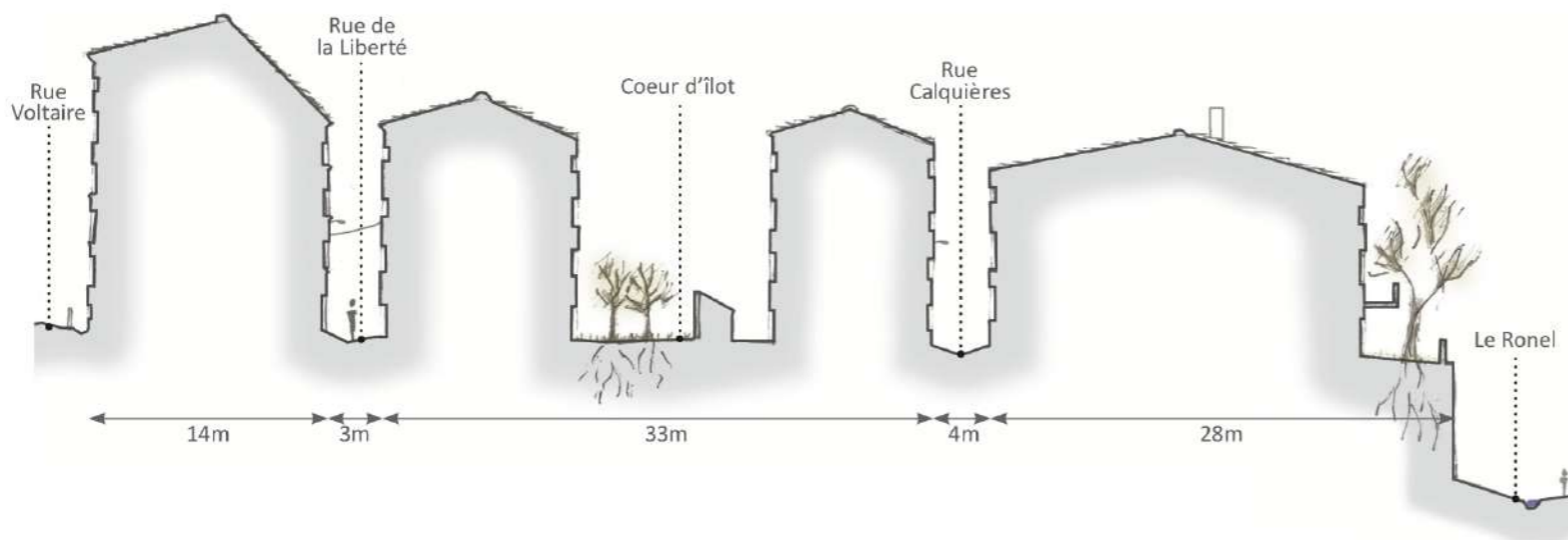


- Le viaire : Riche en réseau viaire, le quartier médiéval présente des rues souvent étroites et très sinueuses. Cette étroitesse a pour conséquence de rendre l'installation de trottoirs très rare et encourage un placement d'égouts soit en milieu de chaussée (chaussées fendues) soit au pied même des bâtiments qui bordent la chaussée (rigoles). Quelques rues dans ce quartier sont exclusivement piétonnes telles que celle de la Filandière, la rue des Rames, la rue Bozène, la rue d'Enoz, la rue de la Concorde et bien d'autres impasses. La rue Filandière en terme d'exemple, n'excède pas 1.80m de largeur.

D'autres rues dans le centre sont carrossables mais peu pratiques pour les déplacements en voiture. Le nombre de places de stationnement dans l'ensemble est très rare. Toutes les places sont concentrées, à défaut d'être dans les rues, au niveau des dents creuses laissées par les campagnes de démolitions successives d'îlots (Îlot Enoz, dent creuse au Sud de la rue Raspail, au Sud de la rue Arboras... etc.)

Plusieurs types de revêtements cohabitent dans le centre (bitumes, pavés autobloquants...) et seule une rue aujourd'hui expose un revêtement en calade (au nord, sans nom). Vraisemblablement les calades devaient autrefois être très répandues dans la partie médiévale de Clermont.

- Organisation de l'îlot : L'emprise du bâti représente souvent l'intégralité de la parcelle. Parfois un système de petite cour permet aux immeubles d'ouvrir des percements secondaires et de faire respirer les



1. Rue de la Liberté



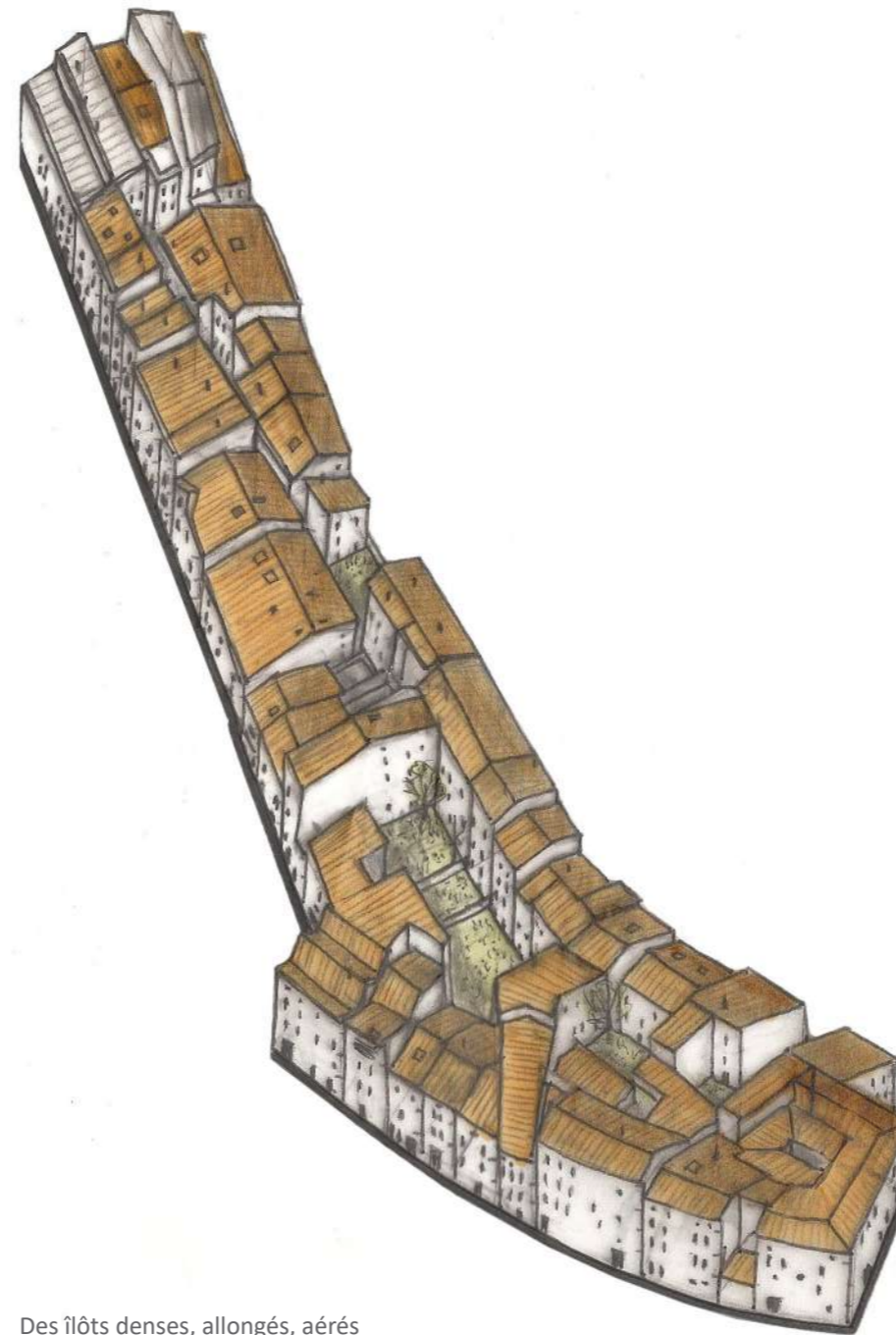
2. Rue Voltaire

LE TISSU URBAIN QUARTIER XVII^E-XVIII^E (FAUBOURG ST-PAUL)



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



Des îlots denses, allongés, aérés par des petites cours

- **Viaire** : Le quartier XVII^e-XVIII^e présente un système de rue de largeur variée. Allant de 3m à 6m de large, elles restent dans l'ensemble peu pratiques pour la circulation en voiture, bien qu'étant plus orthogonales que les rues médiévales. Seule une rue présente un trottoir, sans emmarchement. Le trottoir est séparé de la chaussée par des barrières ponctuelles métalliques (rue de la Frégère).

Le nombre de places de stationnement est très faible, mais la présence de garages en RDC atteste que les habitants, a minima autour de la rue de la Frégère, disposent de places de parking privées. Les rues sont étroites, présentent plus de panneaux que dans la ville médiévale et des passages piétons.

Beaucoup de câbles aériens, de réseaux et de pylônes nuisent à l'esthétique du lieu.

Le berges du Ronel, enserrées dans une tranchée de béton, semblent très isolées de la ville. Malgré quelques très rares accès publics, un long linéaire de jardins privés donnent visuellement sur le cours d'eau laissant ainsi la vue à quelques rares privilégiés. Les jardins privés ne donnent pas de plain-pied sur le Ronel mais disposent d'un accès y menant, ou de vestiges d'anciens corbeaux de passerelles.

- **Organisation de l'îlot** : Bien qu'étant de construction ultérieure au tissu médiéval, le quartier reste extrêmement dense. Les voies sont plus circulables pour les voitures mais les bâtiments, bien souvent, sont plus hauts que dans le centre ville. Les cours et les parcelles sont plus grandes que dans le centre. Certains coeurs d'îlot sont même aménagés en espace verts collectifs. Dans l'ensemble, les bâtiments sont en meilleur état que dans le centre médiéval, car plus récents. Il reste beaucoup de beaux vestiges de ferronnerie, notamment au niveau des balcons et les façades sont mieux entretenues. Malgré une certaine diversité dans la profondeur des bâtiments sur leurs parcelles, les couvertements et les percements restent relativement homogènes (baies larges, souvent avec un encadrement en pierre réel ou feint).



ORGANISATION DE L'ÎLOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
- Sol à dominante minérale

0 ————— 50 m



1. Bâti rue de la Liberté



2. Vue du bâti donnant sur la rue de la Frégère

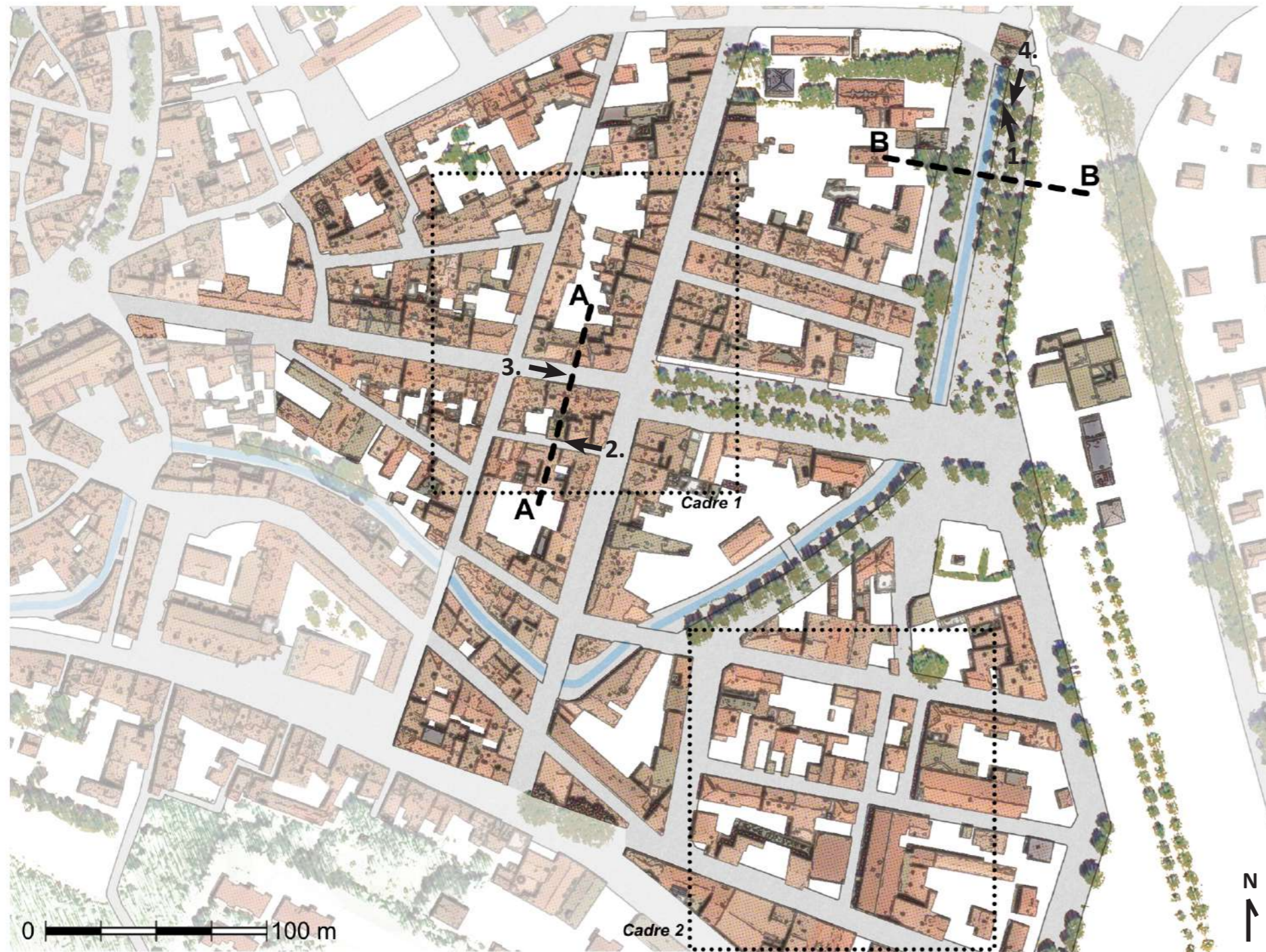


3. Vestige d'un bâtiment de l'industrie drapière



4. Vue du bâti donnant sur le Ronel

LE TISSU URBAIN QUARTIER XIX^E



- Le viaire : Riche en réseau viaire, le quartier médiéval présente des rues souvent étroites et très sinueuses. Cette étroitesse a pour conséquence de rendre l'installation de trottoirs très rare et encourage un placement d'égouts soit en milieu de chaussée (chaussées fendues) soit au pied même des bâtiments qui bordent la chaussée (rigoles). Quelques rues dans ce quartier sont exclusivement piétonnes telles que celle de la Filandière, la rue des Rames, la rue Bozène, la rue d'Enoz, la rue de la Concorde et bien d'autres impasses. La rue Filandière en terme d'exemple, n'excède pas 1.80m de largeur. D'autres rues dans le centre sont carrossables mais peu pratiques pour les déplacements en voiture. Le nombre de places de stationnement dans l'ensemble est très rare. Toutes les places sont concentrées, à



1. Le Ronel



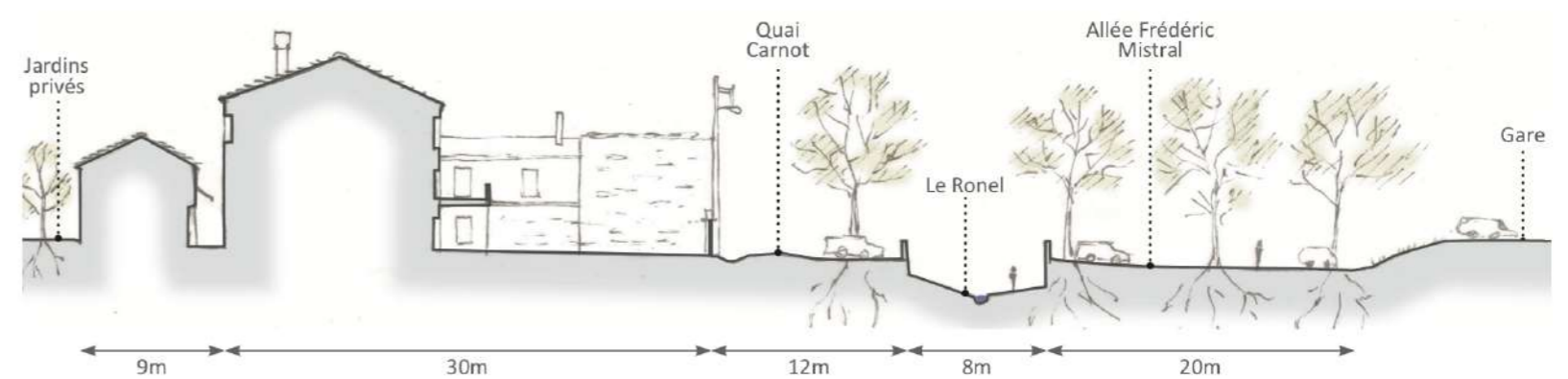
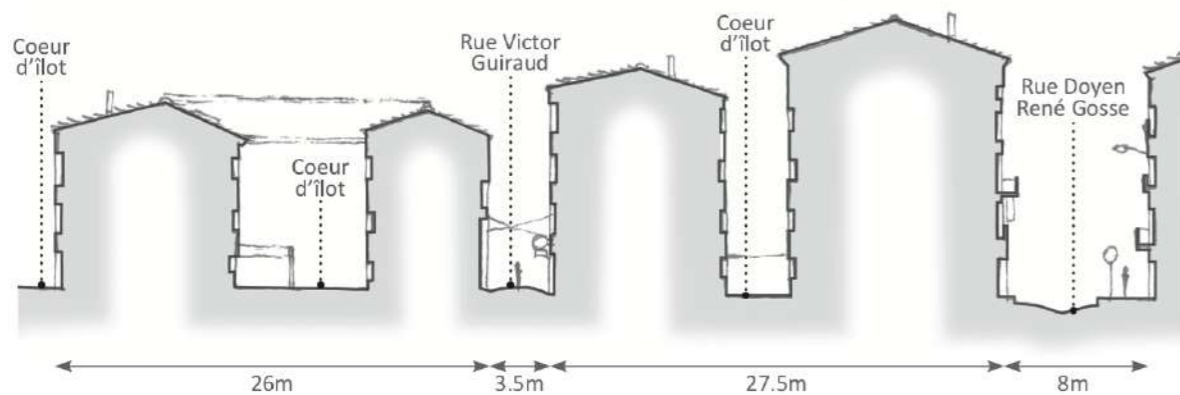
2. Rue Victor Guiraud



3. Rue Doyen René Gosse



4. Allée Frédéric Mistral



LE TISSU URBAIN

URBANISATION DU XIX^E S.

(ILOTS OUVERTS)

- Le viaire : Comme le quartier de 1850, le quartier de la gare est réparti de part et d'autre de l'axe donné par la rue pénétrante Renée Gosse. Cependant, les rues suivent un tracé pratiquement orthogonal, détaché du tracé en pente d'oie du précédent quartier. La rue Renée Gosse, prend à cet endroit, la forme d'une promenade (promenade Roger Salengro et du Tivollli). La promenade structure le quartier notamment en se prolongeant le long du Ronel (Allée Frédéric Mistral) et jusque sur l'esplanade de la gare, vaste espace ouvert qui confronte la limite

- Le viaire : Comme le quartier de 1850, le quartier de la gare est réparti de part et d'autre de l'axe donné par la rue pénétrante Renée Gosse. Cependant, les rues suivent un tracé pratiquement orthogonal, détaché du tracé en pente d'oie du précédent quartier. La rue Renée Gosse, prend à cet endroit, la forme d'une promenade (promenade Roger Salengro et du Tivollli). La promenade structure le quartier notamment en se prolongeant le long du Ronel (Allée Frédéric Mistral) et jusque sur l'esplanade de la gare, vaste espace ouvert qui confronte la limite



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



ORGANISATION DE L'ILOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
- Sol à dominante minérale

0 50 m



Un îlot à double densité



1. Hôtel particulier XIXe dans l'îlot



2. Bâti rue Corneille



3. Bâti du boulevard Gambetta

LE TISSU URBAIN

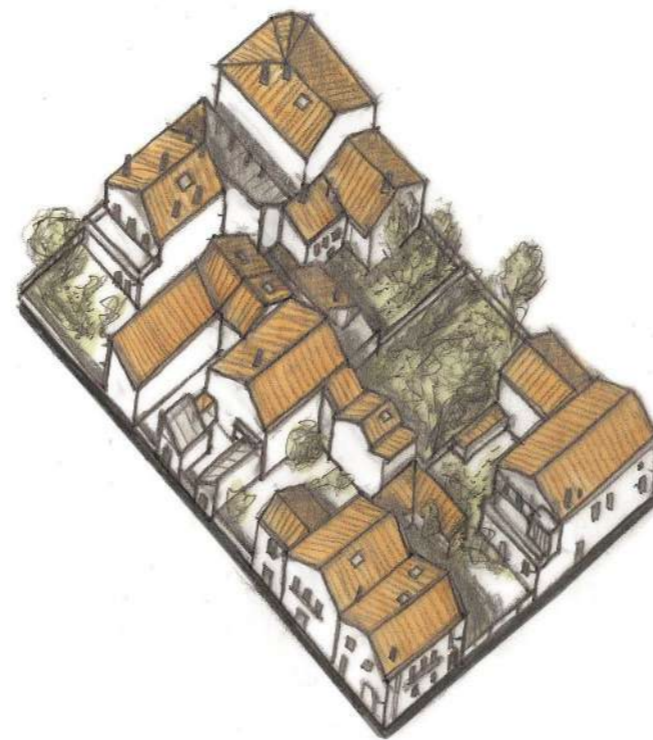
URBANISATION DU XIX^E S.

(ILOTS OUVERTS)



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



Des jardins ouverts sur rue



ORGANISATION DE L'ILOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
- Sol à dominante minérale

0 ——— 50 m

- Le viaire : Comme le quartier de 1850, le quartier de la gare est réparti de part et d'autre de l'axe donné par la rue pénétrante Renée Gosse. Cependant, les rues suivent un tracé pratiquement orthogonal, détaché du tracé en pette d'oie du précédent quartier. La rue Renée Gosse, prend à cet endroit, la forme d'une promenade (promenade Roger Salengro et du Tivoli). La promenade structure le quartier notamment en se prolongeant le long du Ronel (Allée Frédéric Mistral) et jusque sur l'esplanade de la gare, vaste espace ouvert qui confronte la limite est du quartier. La largeur des rues, toutes rectilignes, varie entre 5,50 m et 10 m. La promenade de la rue Renée Gosse est d'une largeur de 30 m. Le Ronel, ouvre un passage de 25 m de large. L'esplanade de la gare mesure 90 m de large par 400 m de long. Les rues de plus de 6 m de large comportent du stationnement en créneaux continu. Les deux tiers de l'esplanade de la gare forment un parking d'environ 10 000 m². Les rues de plus de 6 m de large comportent des trottoirs de 90 cm de large et plus. Les promenades et les quais du Ronel accordent une place importante au piéton et au végétal avec cinq allées de deux à trois rangées d'arbres (majoritairement des platanes).

- Organisation de l'îlot : Les îlots suivent la forme de trapèzes ou de parallélogrammes. Trois îlots allongés, ne dépassent pas 1000 m². Huit îlots mesurent environs 4 000 m². Les trois îlots les plus grands mesurent 6 000, 7 000 et 10 000 m². Les îlots sont ouverts, seuls les trois plus petits comportent un front bâti continu. La moitié des parcelles sont pourvues de jardins soit, en cœur d'îlot soit, ouverts à la fois sur la rue et le cœur d'îlot. Si la forme de ces espaces de jardin varie, leur surface est majoritairement comprise entre 90 et 400 m². Le végétal est donc très présent en cœur, la répartition plein/vide est équitable.

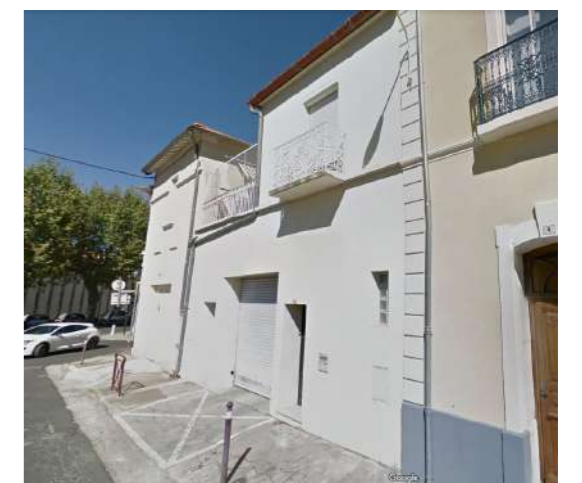
Le parcellaire est découpé en rectangles allongés ou proches du carré. Les trois îlots les plus contrariés par le passage du Ronel comportent un parcellaire irrégulier. La hauteur du bâti varie entre deux et trois niveaux. À l'exception des angles d'îlot, les couvertures à deux pans dominent largement le paysage urbain.



1. Bâti avec jardin avenue Léon Rouquet



2. Bâti avenue Ronzier Joly



3. Bâti avenue Léon Rouquet

LE TISSU URBAIN

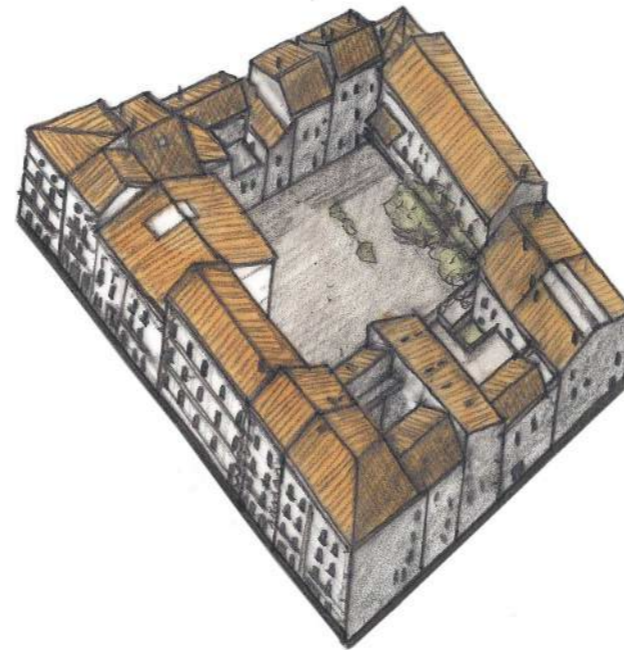
URBANISATION DU XIX^E S.

(ILOTS FERMÉS)



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



Un front de bâti sur rue continu et très défini



ORGANISATION DE L'ILOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
 - Sol à dominante minérale
- 0 ——— 50 m

- Le viaire : Les rues en patte d'oie, du quartier de 1850, sont contrariées par la topographie et le bâti préexistant. En réalité, la rue Renée Gosse et la rue Croix-Rouge, sont les seules à rejoindre le point de centralité : la place du marché devant l'église Saint-Paul. En effet, la rue Michelet s'arrête contre le couvent de la nativité préexistant, la rue Bara n'est pas tout à fait centrée sur la place du marché puisqu'elle rejoint avant la rue Renée Gosse et la rue Victor Hugo est progressivement déviée par le Ronel. La largeur des rues, de 6 m, est homogène. Seule la rue pénétrante Renée Gosse est d'une largeur de 9 m. La rue Croix-Rouge, héritée du Moyen Âge est la seule à ne pas comporter un tracé rectiligne et à fluctuer en largeur. L'étroitesse des rues rend le stationnement difficile.

La politique de sens unique a permis d'intercaler des stationnements en créneaux, le long de la rue Renée Gosse. Ils sont plus anarchiques dans les autres rues. Seule la rue Renée Gosse, où se concentrent les commerces, dispose de trottoirs confortables. Dans les autres rues, ils sont inexistantes ou d'une largeur inférieure à 50 cm.

- Organisation de l'îlot : Le tracé en patte d'oie du viaire entraîne une contraction du tissu à mesure qu'on s'approche du quartier médiéval. Par conséquent, les îlots à l'ouest du boulevard Gambetta sont majoritairement fermés. Parmi les onze îlots dénombrés, huit ont une forme trapézoïdale, résultat du tracé en patte-d'oie. Un îlot est contrarié par la limite sud du Ronel. Un autre est un parallélogramme. La surface des îlots varie entre 1000 et 7000 m². Tous comportent plusieurs cours arborées ou jardins compris entre 20 m² et 150 m². Seuls trois îlots comportent une cours de 300 à 500 m² comme celle de l'école Alphonse Daudet. Le végétal reste cantonné en cœur d'îlot, à l'écart du domaine public. Le parcellaire est majoritairement allongé ce qui explique la multiplicité des petites arrière-cours. Dans les quatre îlots les plus étroits, plus de la moitié des parcelles sont traversantes. La hauteur du bâti varie entre deux et quatre niveaux. Les constructions à trois niveaux sont sensiblement plus nombreuses. Les couvertures sont en tuile canal. À l'exception des angles d'îlot, les couvertures à deux pans dominent largement le paysage urbain.



1. Bâti donnant sur la D9



2. Bâti de la rue Gambetta



3. Bâti donnant sur la D9



LE TISSU URBAIN QUARTIER XX^E : LES HLM

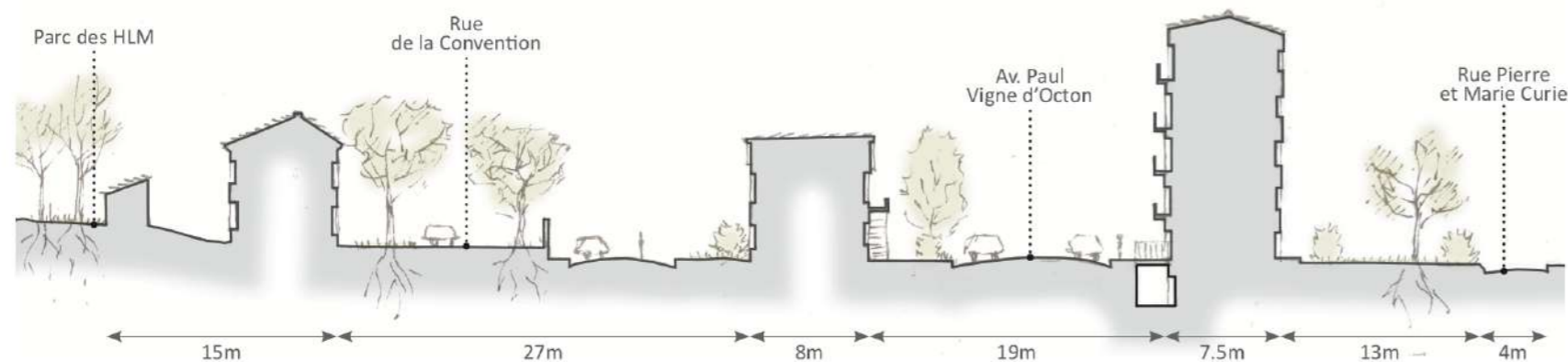
- Le viaire : Riche en réseau viaire, le quartier médiéval présente des rues souvent étroites et très sinueuses. Cette étroitesse a pour conséquence de rendre l'installation de trottoirs très rare et encourage un placement d'égoûts soit en milieu de chaussée (chaussées fendues) soit au pied même des bâtiments qui bordent la chaussée (rigoles). Quelques rues dans ce quartier sont exclusivement piétonnes telles que celle de la Filandière, la rue des Rames, la rue Bozène, la rue d'Enoz, la rue de la Concorde et bien d'autres impasses. La rue Filandière en terme d'exemple, n'excède pas 1.80m de largeur.

D'autres rues dans le centre sont carrossables mais peu pratiques pour les déplacements en voiture. Le nombre de places de stationnement dans l'ensemble est très rare. Toutes les places sont concentrées, à défaut d'être dans les rues, au niveau des dents creuses laissées par les campagnes de démolitions successives d'îlots (Ilôt Enoz, dent creuse au Sud de la rue Raspail, au Sud de la rue Arboras... etc.)

Plusieurs types de revêtements cohabitent dans le centre (bitumes, pavés autobloquants...) et seule une rue aujourd'hui expose un revêtement en calade (au nord, sans nom). Vraisemblablement les calades devaient autrefois être très répandues dans la partie médiévale de Clermont.

- Organisation de l'îlot : L'emprise du bâti représente souvent l'intégralité de la parcelle. Parfois un système de petite cour permet aux immeubles d'ouvrir des percements secondaires et de faire respirer les îlots (ventilation). On constate, en comparant le cadastre de 1836 et le cadastre actuel, qu'il y eu une politique forte de dédensification des îlots. Le nombre de parcelles a chuté et plusieurs rue ont été élargies.

La partie médiévale dans l'ensemble est très minérale, comporte surtout de la végétation ponctuelle (arbres isolés, alignement au niveau des remparts). Le jardin privé fait figure d'exception (Ilôt Louis Blanc). Le bâti épouse la pente du quartier et est très homogène. Souvent en R+2, on y observe la présence d'architecture de pierre et de pans de bois, de beaucoup de balcons, de toitures en doubles-pentes très aplaties en tuiles canal orangées.



1. Av. Paul Vigne d'Octon



2. Rue Pierre et Marie Curie



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



ORGANISATION DE L'ÎLOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
- Sol à dominante minérale

0 50 m



1. Maisons du quartier des HLM



3. Immeuble en barre du quartier HLM

LE TISSU URBAIN QUARTIER DES ANNÉES 1960 (HLM)

- **Viaire** : Le quartier des HLM présente un viaire dans l'ensemble peu tenu par le bâti. Les voies y sont larges et confortables pour la circulation des voitures (7.80m pour l'Avenue Paul Vigne d'Octon, 5.40m pour la rue de la Convention). La présence de places de stationnement y est généreuse. Bien que jamais tracé au sol, les usagers du quartier n'hésitent pas à trouver des places de stationnement le long des deux côtés de l'Avenue Paul Vigne d'Octon et sur tout le côté Ouest de la rue de la Convention. Parfois même, des voitures s'insèrent dans les îlots, entre les bâtiments.

Les trottoirs sont larges, enherbés dès qu'ils sont attenants à des parcs et présentent un offre très généreuse de bancs. L'ensemble est agréable, et malgré la présence importante des voitures, le piéton trouve sa place. Les voies ne sont pas très passantes. Elles sont parfois travaillées en accord avec la topographie ou des haies pour ne pas paraître trop large.

- **Organisation de l'îlot** : Les îlots ont une dominante très végétale en terme d'emprise au sol. Les arbres, les parcs sont très présents à l'oeil. Ils atténuent ou révèlent la présence d'un bâti très hétérogène. En terme d'emprise au sol, il y a des maisonnettes, des barres, des tours, des annexes... Les îlots dans l'ensemble sont très grands et de forme très variées. Cela s'explique du fait que l'opération de la cité HLM s'est faite d'un seul tenant, au XXe et dans un résidu de dent creuse non-urbanisé de Clermont. La majeure partie des bâtiments montent en R+1. Une barre à l'Est, optimise la vue sur le parc central et la lumière en montant en R+4. Les matériaux des constructions sont homogènes, il y a surtout du béton enduit. Systématiquement, les constructions tentent d'évoquer l'architecture d'une ville ancienne. La barre haute, en R+4 est scindée toutes les trois travées soit par une travée avec loggias soit par un décroché de toiture pour casser son unité. Toutes les six travées, la couleur de l'enduit change, toujours en restant dans des tonalités pastelées locales. Il y a une généreuse présence de balcons. Enfin, dans toute la cité, le système traditionnel de toiture double pente à tuile canal orangé est repri.

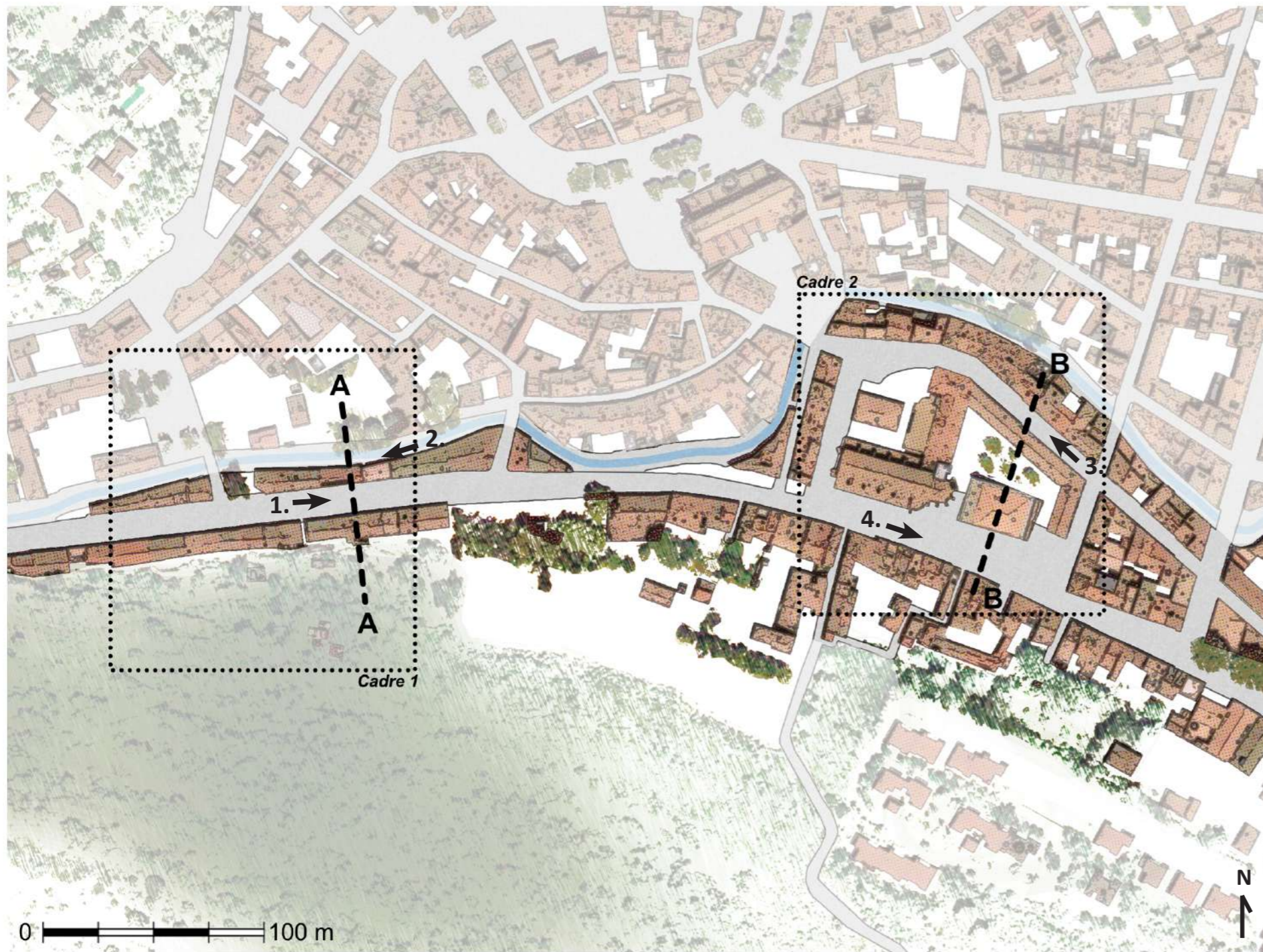


Des îlots généreux en circulation piétonne, carrossable et en végétation

LE TISSU URBAIN

QUARTIER DE LA COUTELLERIE

- Le viaire : Riche en réseau viaire, le quartier médiéval présente des rues souvent étroites et très sinueuses. Cette étroitesse a pour conséquence de rendre l'installation de trottoirs très rare et encourage un placement d'égouts soit en milieu de chaussée (chaussées fendues) soit au pied même des bâtiments qui bordent la chaussée (rigoles). Quelques rues dans ce quartier sont exclusivement piétonnes telles que celle de la Filandière, la rue des Rames, la rue Bozène, la rue d'Enoz, la rue de la Concorde et bien d'autres impasses. La rue Filandière en terme d'exemple, n'excède pas 1.80m de largeur.



1. Vue depuis la D908



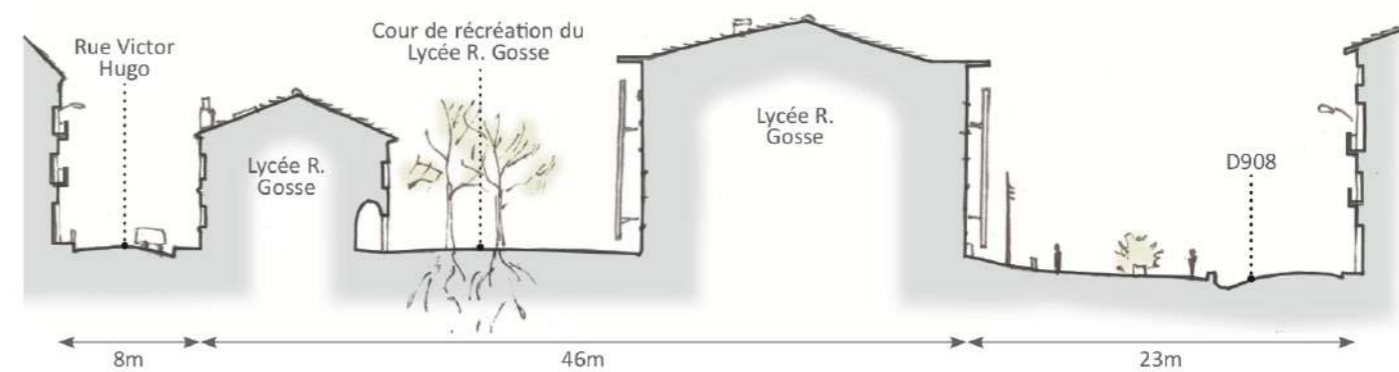
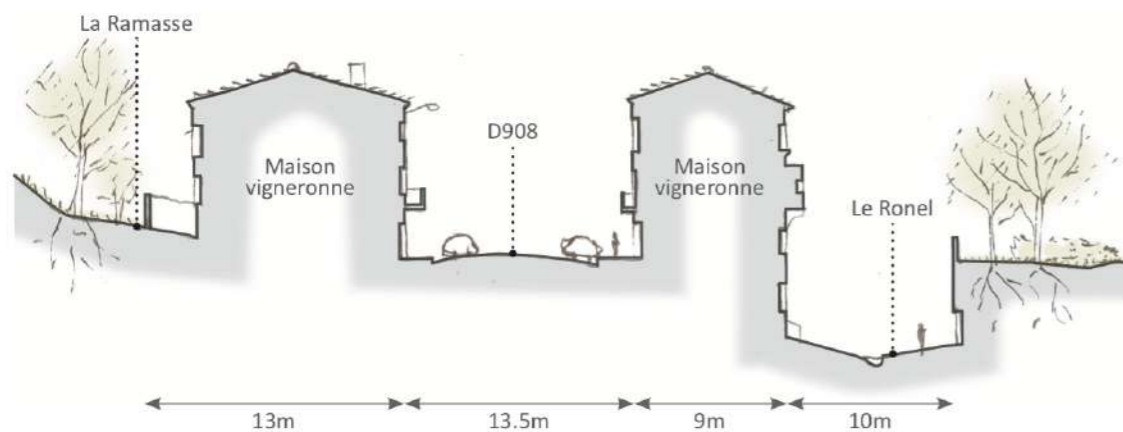
2. Vue depuis le Ronel



3. Rue Victor Hugo



4. Vue depuis la D908





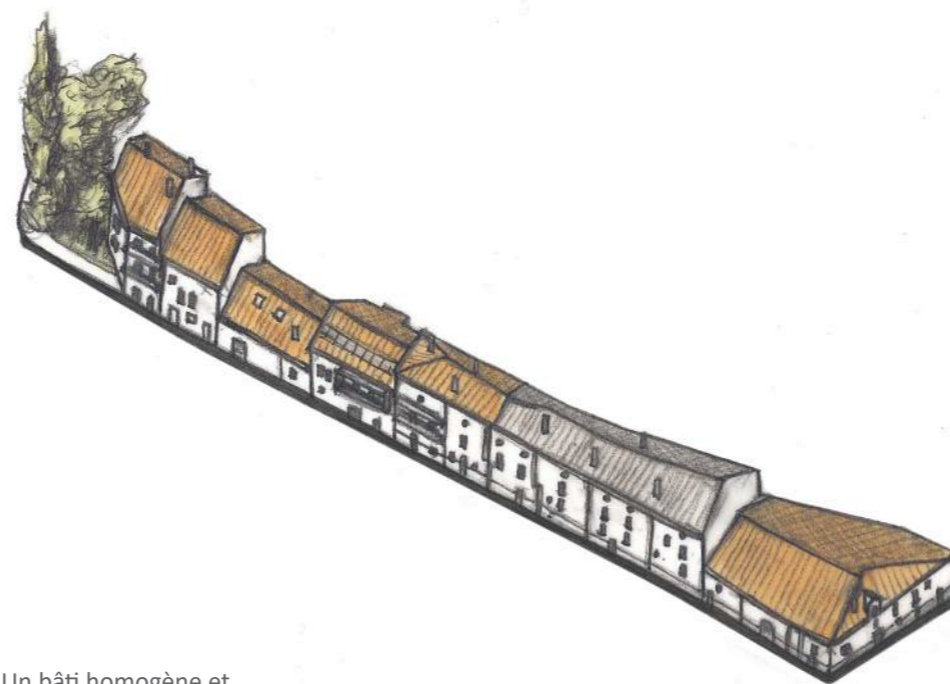
EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



ORGANISATION DE L'ILOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
 - Sol à dominante minérale
- 0 50 m



Un bâti homogène et fortement aligné à la rue

LE TISSU URBAIN URBANISATION DU XIX^E S. (QUARTIER VIGNERON)

- **Viaire** : Le quartier vigneron s'est implanté au XIXe autour d'une voie très ancienne. L'actuelle D908 en effet existe au moins depuis le XIIe s., mais ne dispose d'aucune des « caractéristiques médiévales » présentées dans le centre-ville et à Rougas. Il s'agit d'une voie rapide, élargie, au front bâti aligné et régulier. La chaussée mesure 5.60m de large. Elle est bordée de part et d'autre par une file continue de stationnement, qui rendent la rue dure à traverser. Autour les deux trottoirs présentent des largeurs variées. Au nord le trottoir est plus large mais discontinu. Il mesure en moyenne 1.80m. Au Sud de la D809, le trottoir est fin et mesure en moyenne 80 cm. Le Ronel, en contrebas, s'insère dans une tranchée en béton et piétonne sur toute sa largeur. Mais il est un peu délaissé en terme de traitement et peu fréquenté. Le faible nombre d'accès public explique en partie cet abandon et, bien que certains accès piétons existent depuis le pied des habitations, ces derniers ne semblent pas très utilisés.

- **Organisation des îlots** : Le bâti tend à s'implanter le long de la rue, avec une largeur la plus régulière possible. Hypothétiquement, les constructions ont été bâties d'un seul tenant ou sur temps très rapproché. Cette hypothèse peut être confortée du fait que quasiment la totalité des habitations présente sont des maisons vigneronnes. Construites en marge de la ville, elle répondent à un besoin de production sur une période courte de l'histoire de la ville (XIXe). La hauteur des constructions tournent autour des R+1, R+1.5, R+2, avec souvent un demi étage percé de petites baies au dernier niveau (ancien grenier, niveau de stockage). Sur ce dernier niveau subsiste parfois une poulie, autrefois destinée à hisser les vignes au grenier. De larges ouvertures caractéristiques, comme des anciennes portent cochères voûtées aident à distinguer ces maisons. La présence de la Ramasse, avec son coteau pentu et boisé rend le quartier très vert. Ces coteaux néanmoins, ne sont accessibles que par le biais de rares venelles et barré par le front de bâti, accompagné de jardins privé. La présence de jardins suspendu privé le long du Ronel est visuellement appréciable.



1. Immeuble le long du Ronel



2. Bâti le long du Ronel



3. Maisons groupées, boulevard Ledru Rollin



4. Maison vigneronne



EVOLUTION DU BATI DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

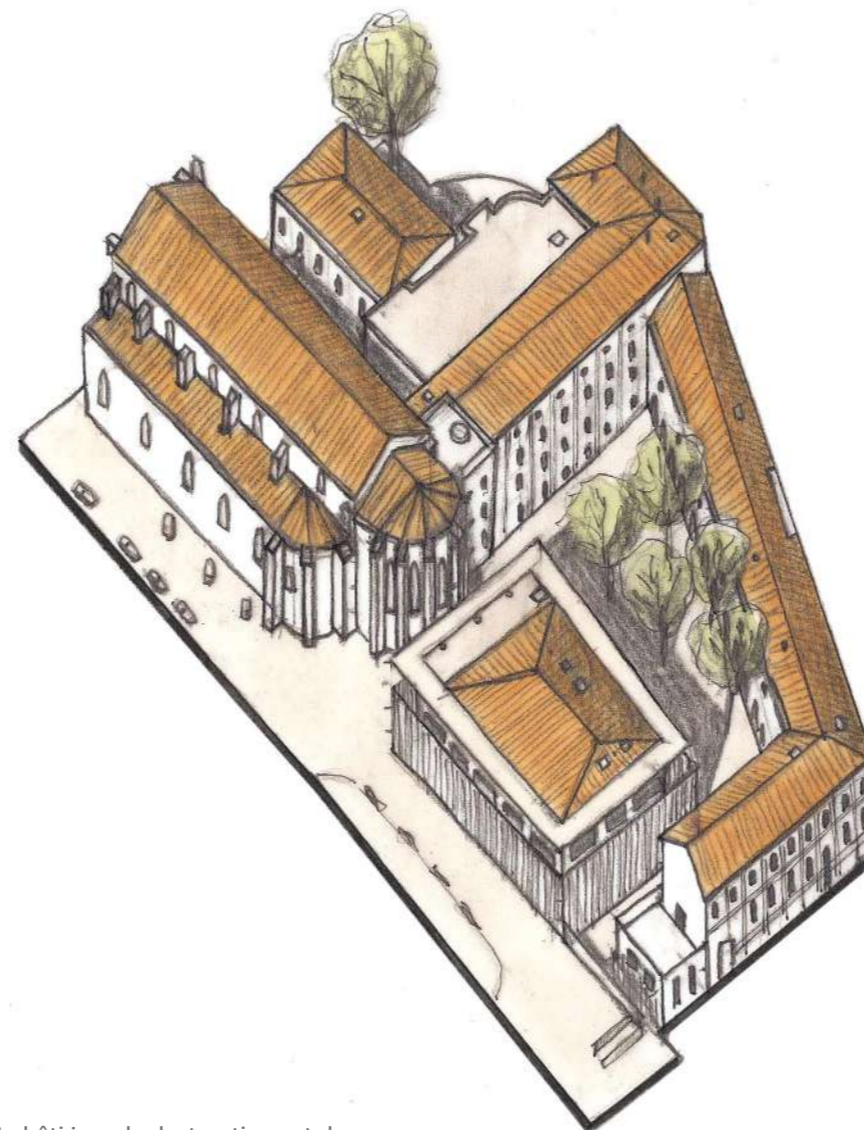
- Espace bâti en 1836 et aujourd'hui
- Bâti de 1836 disparu aujourd'hui
- Espace bâti après 1836



ORGANISATION DE L'ÎLOT : ETAT ACTUEL

- Sol à dominante végétale
- Sol à dominante minérale

0 50 m



Un bâti issu de destructions et de reconstructions d'époques hétérogènes

LE TISSU URBAIN EXTRAIT DE VILLE FRAGMENTÉE

La succession des époques de construction et de démolition a fragmenté l'îlot de l'église Saint-Dominique et du Lycée René Gosse. D'une surface de 7 000 m² il est aujourd'hui majoritairement occupé par le Lycée René Gosse qui enserre l'église désaffectée.

Au Moyen Âge, ces terrains sont occupés par la complexe abbatiale des frères dominicains dont l'église est aujourd'hui l'ultime témoignage. L'abbaye, en grande partie détruite au XVI^e siècle, lors des guerres de religion, est totalement démembrée après le départ des frères en 1790. À cette époque, la partie nord de l'îlot fut totalement restructurée par le complexe scolaire René Gosse, tandis que la partie sud était colonisée par des maisons mitoyennes, alignées sur la rue de la Coutellerie. Seul le portail d'entrée de l'église, du côté est, était dégagé de toute construction. Les maisons détruites au sud de l'église et l'îlot en bande, à l'est, pourraient en réalité être plus anciennes et correspondre à l'ancien enclos abbatial. Comme le montre le cadastre, l'extrémité sud de la rue Henry Martin (à l'est de l'église) aboutissait sous une maison porche qui pourrait correspondre à une ancienne entrée de l'enclos abbatial. Les 18 maisons mitoyennes au sud de l'îlot ont été détruites entre 2009 et 2010 pour laisser place au projet d'extension du Lycée et à des espace de stationnement non aménagés. Les façades au sud, à l'est et à l'ouest de la nef, du cœur et du portail révèlent une église très dégradée. Le découpage parcellaire est très irrégulier. Il témoigne des multiples restructurations subies par l'îlot. Par exemple, l'angle nord-est de l'îlot est occupé par l'ancienne école communale. Le tracé carré du parcellaire à cet endroit, déjà visible en 1836, marque l'emplacement du cloître médiéval disparu. Ce dessin coïncide avec les quelques corbeaux sur la face nord de l'église. Ils supportaient la couverture en appentis du déambulatoire du cloître.

Le végétal est quasiment absent, l'îlot entièrement imperméabilisé. Seuls six arbres agrémentent, en cœur d'îlot, la cours de récréation du Lycée. De même, un arbre occupe la placette devant l'ancienne école communale. Les rues au nord, à l'est et à l'ouest mesurent 9 m de large. Rectilignes, elles s'inscrivent dans la lignée des rues des quartiers du XIX^e siècle. En revanche, la démolition des maisons au sud a totalement détruit la rue René Gosse.



1 Eglise des Dominicains



2. Lycée René Gosse



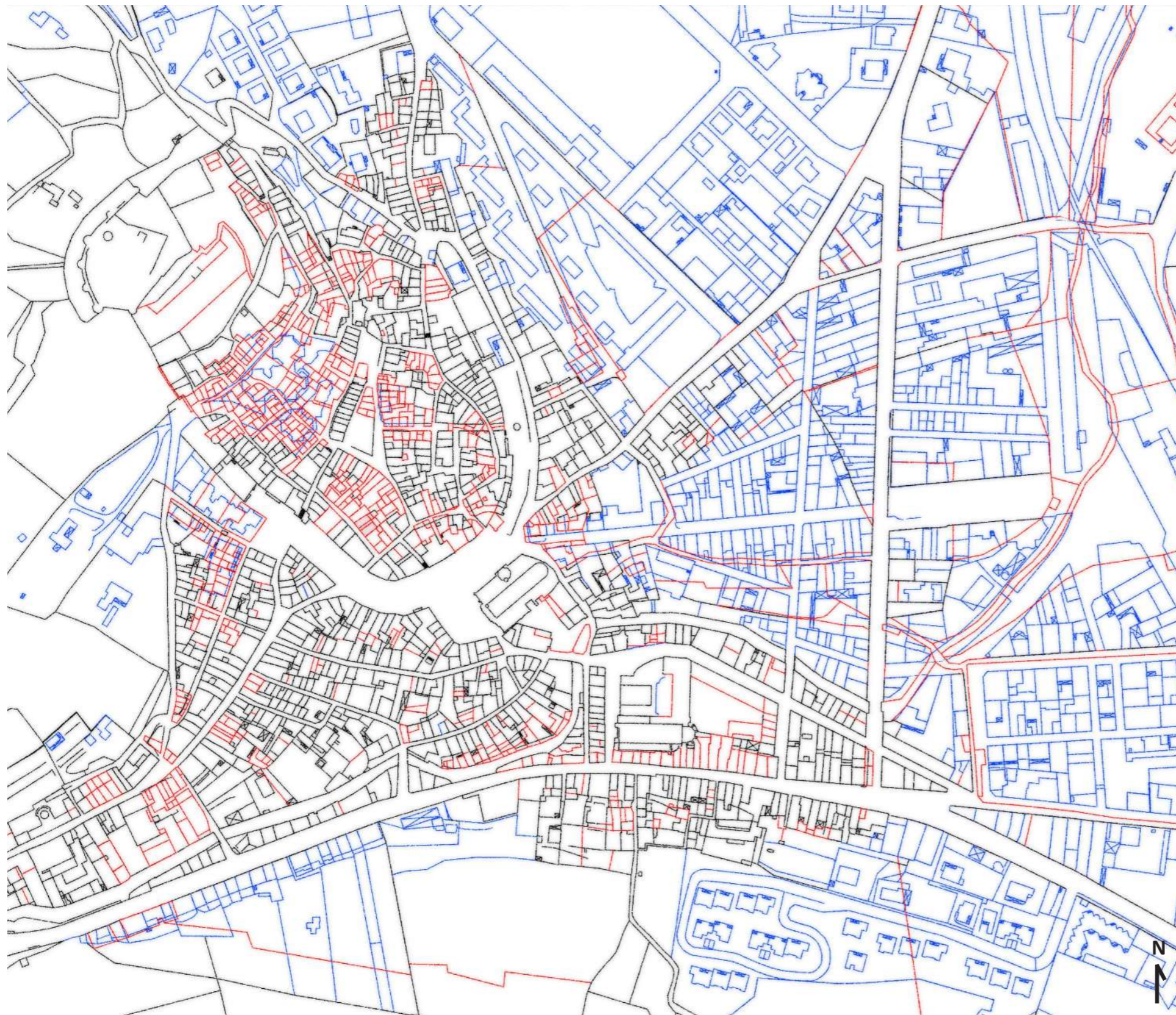
3. Lycée René Gosse, partie ancienne



4. Lycée René Gosse, partie contemporaine

ÉVOLUTION DEPUIS 1835

LE TRACÉ CADASTRAL



Le parcellaire

Le parcellaire médiéval a disparu en grande partie, suite aux politiques d'alignement et surtout de curetage systématique de la ville ancienne qui s'opère depuis le milieu du XIXe siècle. Les vastes parcelles agricoles à l'est de la ville ont totalement été modifiées et recoupées en une multitude de surfaces à lotir. Que ce soit dans le quartier HLM ou celui de la gare, seules quelques limites antérieures à 1836 ont marquées leur empreinte dans le cadastre : axes routiers structurants, fossés agricoles. Un coude du Ronel a été dévié une dizaine de mètres plus à l'ouest.

La voirie

Un maillage de ruelles et de placettes relié à quatre grandes routes médiévales initiales caractérise la voirie antérieure à 1835. Quelques chemins agricoles ont disparus sous l'urbanisme moderne.

La voirie a guidé l'extension du XIXe siècle, à l'est, suivant le plan d'alignement de 1845. Les rues en patte d'oie ont pour centralité la place du marché. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la construction de la cité HLM puis des lotissements entraîne la création d'un nouveau réseau de routes de distribution.

Le bâti

Les zones bâties les moins transformées depuis 1836 se concentrent dans le quartier de la Frégère et de la Coutellerie. Aucun alignement de rue conséquent n'est venu reculer ou avancer les façades. Les vides en cœur d'îlot, déjà peu nombreux en 1835, ont peu été construits. En revanche, environ la moitié de la surface bâtie du tissu médiéval a disparu ou a été totalement reconfigurée. La totalité de la partie est de la ville est érigée après 1836 à l'exception d'une dizaine de bâtiments. La construction de la ville moderne basse à l'est semble avoir accentué le déclin de la ville médiévale haute.

TRANSFORMATIONS DU TRACÉ PARCELLAIRE DEPUIS LE CADASTRE DE 1835

- Limite cadastrale inchangée
- Limite cadastrale disparue
- Nouvelle limite cadastrale

ÉVOLUTION DEPUIS 1835

TRANSFORMATIONS

PARCELLAIRES



Le parcellaire

Le parcellaire médiéval a disparu en grande partie, suite aux politiques d'alignement et surtout de curetage systématique de la ville ancienne qui s'opère depuis le milieu du XIXe siècle. Les vastes parcelles agricoles à l'est de la ville ont totalement été modifiées et redécoupées en une multitude de surfaces à lotir. Que ce soit dans le quartier HLM ou celui de la gare, seules quelques limites antérieures à 1836 ont marquées leur empreinte dans le cadastre : axes routiers structurants, fossés agricoles. Un coude du Ronel a été dévié une dizaine de mètres plus à l'ouest.

La voirie

Un maillage de ruelles et de placettes relié à quatre grandes routes médiévales initiales caractérise la voirie antérieure à 1835. Quelques chemins agricoles ont disparus sous l'urbanisme moderne.

La voirie a guidé l'extension du XIXe siècle, à l'est, suivant le plan d'alignement de 1845. Les rues en patte d'oie ont pour centralité la place du marché. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la construction de la cité HLM puis des lotissements entraîne la création d'un nouveau réseau de routes de distribution.

Le bâti

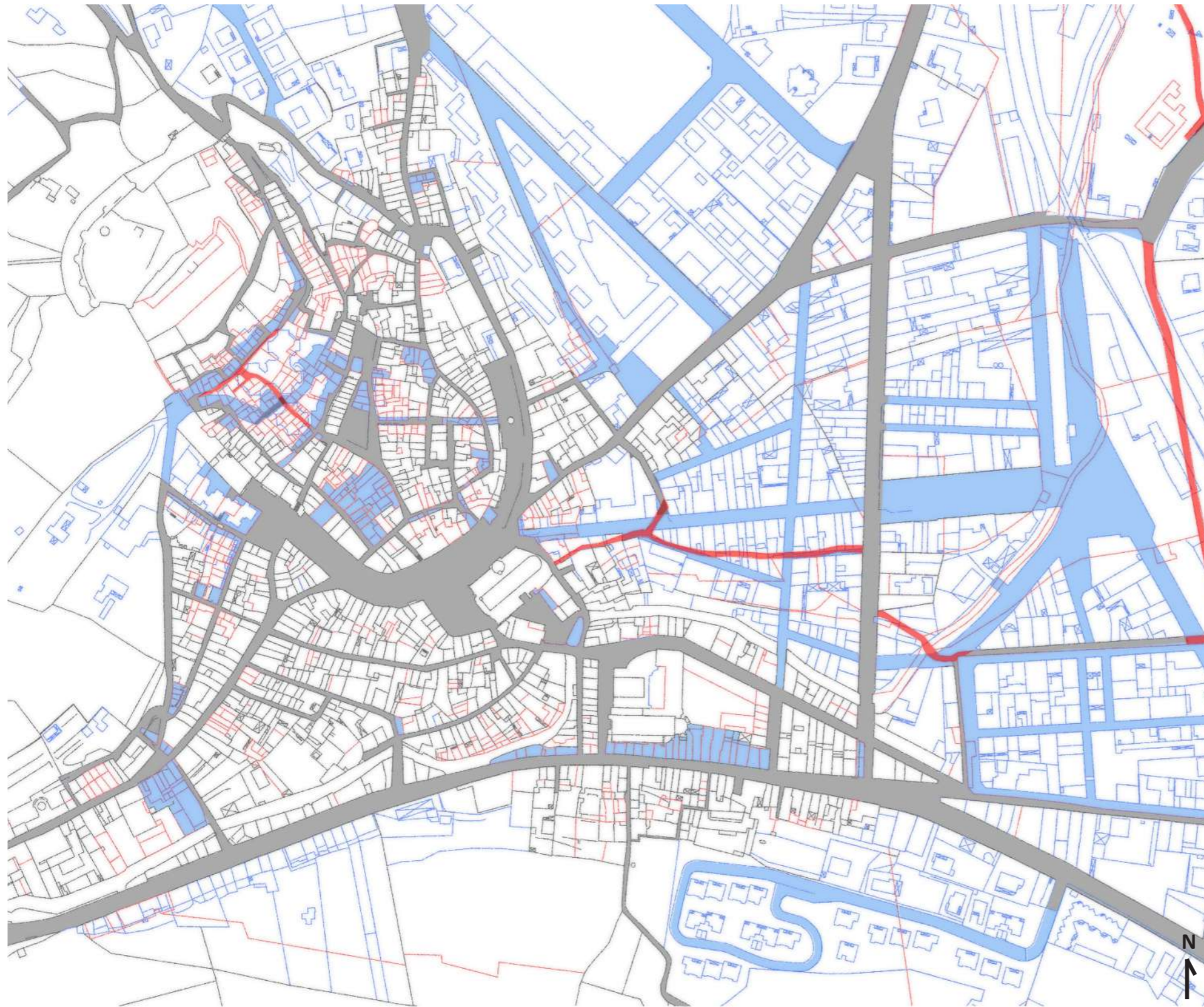
Les zones bâties les moins transformées depuis 1836 se concentrent dans le quartier de la Frégère et de la Coutellerie. Aucun alignement de rue conséquent n'est venu reculer ou avancer les façades. Les vides en cœur d'îlot, déjà peu nombreux en 1835, ont peu été construits. En revanche, environ la moitié de la surface bâtie du tissu médiéval a disparu ou a été totalement reconfigurée. La totalité de la partie est de la ville est érigée après 1836 à l'exception d'une dizaine de bâtiments. La construction de la ville moderne basse à l'est semble avoir accentué le déclin de la ville médiévale haute.

TRANSFORMATIONS DES PARCELLES DEPUIS LE CADASTRE DE 1835

- Parcelles non modifiées
- Parcelles peu modifiées ou remembrées à deux
- Parcelles transformées, remembrées/démembrées
- Parcelles totalement transformées ou créées

ÉVOLUTION DEPUIS 1835

LA VOIRIE DANS LE PARCELLAIRE



Le parcellaire

Le parcellaire médiéval a disparu en grande partie, suite aux politiques d'alignement et surtout de curetage systématique de la ville ancienne qui s'opère depuis le milieu du XIXe siècle. Les vastes parcelles agricoles à l'est de la ville ont totalement été modifiées et redécoupées en une multitude de surfaces à lotir. Que ce soit dans le quartier HLM ou celui de la gare, seules quelques limites antérieures à 1836 ont marquées leur empreinte dans le cadastre : axes routiers structurants, fossés agricoles. Un coude du Ronel a été dévié une dizaine de mètres plus à l'ouest.

La voirie

Un maillage de ruelles et de placettes relié à quatre grandes routes médiévales initiales caractérise la voirie antérieure à 1835. Quelques chemins agricoles ont disparus sous l'urbanisme moderne.

La voirie a guidé l'extension du XIXe siècle, à l'est, suivant le plan d'alignement de 1845. Les rues en patte d'oie ont pour centralité la place du marché. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la construction de la cité HLM puis des lotissements entraîne la création d'un nouveau réseau de routes de distribution.

Le bâti

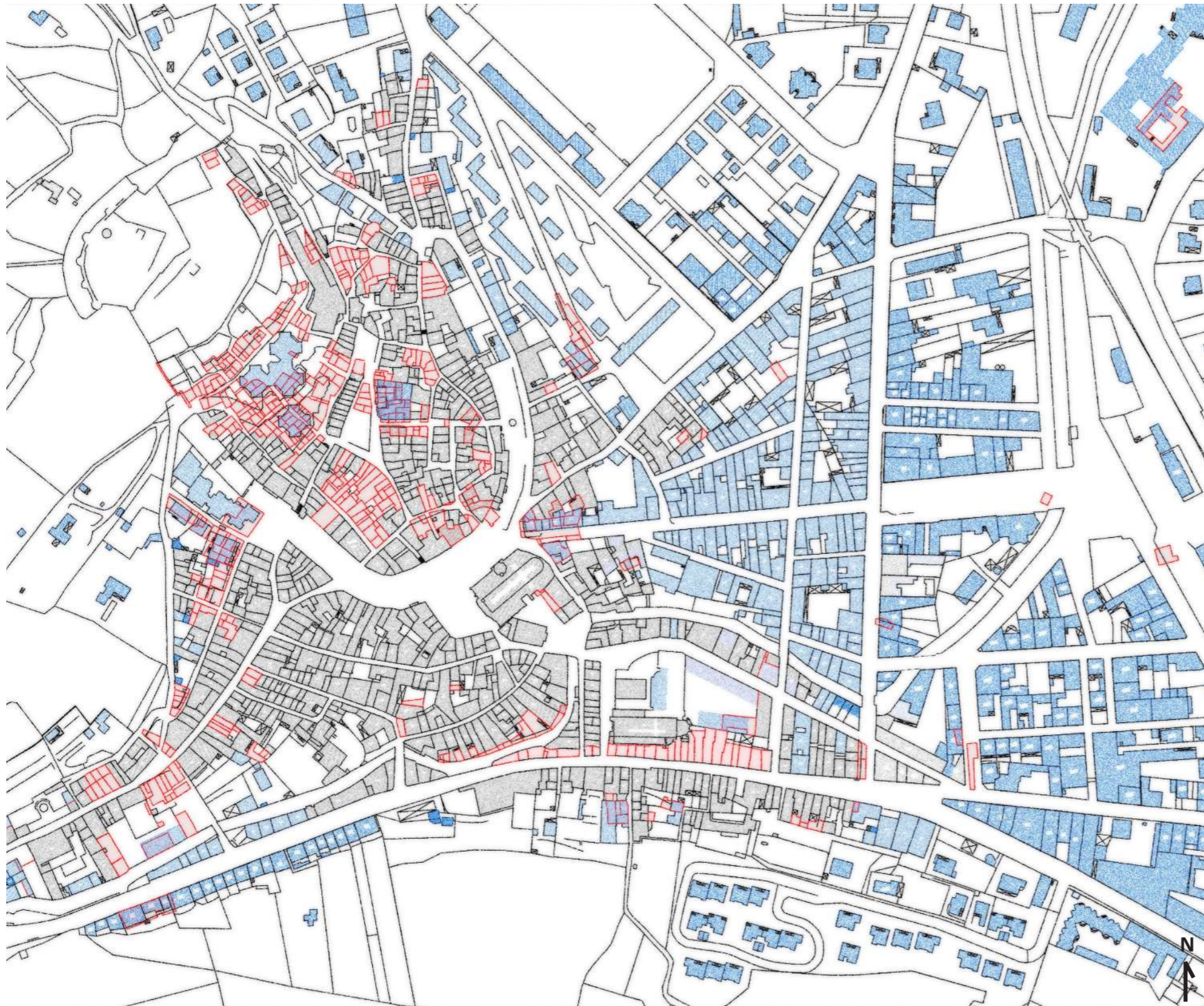
Les zones bâties les moins transformées depuis 1836 se concentrent dans le quartier de la Frégère et de la Coutellerie. Aucun alignement de rue conséquent n'est venu reculer ou avancer les façades. Les vides en cœur d'îlot, déjà peu nombreux en 1835, ont peu été construits. En revanche, environ la moitié de la surface bâtie du tissu médiéval a disparu ou a été totalement reconfigurée.

TRANSFORMATIONS DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Limite cadastrale inchangée
- Limite cadastrale disparue
- Nouvelle limite cadastrale
- Voirie inchangée
- Voirie disparue ou déplacée
- Voirie créée

ÉVOLUTION DEPUIS 1835

LE BÂTI DANS LE CADASTRE



Le parcellaire

Le parcellaire médiéval a disparu en grande partie, suite aux politiques d'alignement et surtout de curetage systématique de la ville ancienne qui s'opère depuis le milieu du XIXe siècle. Les vastes parcelles agricoles à l'est de la ville ont totalement été modifiées et redécoupées en une multitude de surfaces à lotir. Que ce soit dans le quartier HLM ou celui de la gare, seules quelques limites antérieures à 1836 ont marquées leur empreinte dans le cadastre : axes routiers structurants, fossés agricoles. Un coude du Ronel a été dévié une dizaine de mètres plus à l'ouest.

La voirie

Un maillage de ruelles et de placettes relié à quatre grandes routes médiévales initiales caractérise la voirie antérieure à 1836. Quelques chemins agricoles ont disparus sous l'urbanisme moderne.

La voirie a guidé l'extension du XIXe siècle, à l'est, suivant le plan d'alignement de 1845. Les rues en patte d'oie ont pour centralité la place du marché. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la construction de la cité HLM puis des lotissements entraîne la création d'un nouveau réseau de routes de distribution.

Le bâti

Les zones bâties les moins transformées depuis 1836 se concentrent dans le quartier de la Frégère et de la Coutellerie. Aucun alignement de rue conséquent n'est venu reculer ou avancer les façades. Les vides en cœur d'îlot, déjà peu nombreux en 1836, ont peu été construits. En revanche, environ la moitié de la surface bâtie du tissu médiéval a disparu ou a été totalement reconfigurée. La totalité de la partie est de la ville est érigée après 1836 à l'exception d'une dizaine de bâtiments. La construction de la ville moderne basse à l'est semble avoir accentué le déclin de la ville médiévale haute.

TRANSFORMATIONS DEPUIS LE CADASTRE DE 1836

- Surface bâtie pas ou peu modifiée
- Surface bâtie disparue ou totalement reconfigurée
- Surface bâtie créée

LE TISSU URBAIN

ANALYSE DU PARCELLAIRE



Le parcellaire

Le parcellaire médiéval à disparu en grande partie, suite aux politiques d'alignement et surtout de curetage systématique de la ville ancienne qui s'opère depuis le milieu du XIXe siècle. Les vastes parcelles agricoles à l'est de la ville ont totalement été modifiées et redécoupées en une multitude de surfaces à lotir. Que ce soit dans le quartier HLM ou celui de la gare, seules quelques limites antérieures à 1836 ont marquées leur empreinte dans le cadastre : axes routiers structurants, fossés agricoles. Un coude du Ronel a été dévié une dizaine de mètres plus à l'ouest.

La voirie

Un maillage de ruelles et de placettes relié à quatre grandes routes médiévales initiales caractérise la voirie antérieure à 1836. Quelques chemins agricoles ont disparus sous l'urbanisme moderne.

La voirie a guidé l'extension du XIXe siècle, à l'est, suivant le plan d'alignement de 1845. Les rues en patte d'oie ont pour centralité la place du marché. Dans la seconde moitié du XXe siècle, la construction de la cité HLM puis des lotissements entraîne la création d'un nouveau réseau de routes de distribution.

Le bâti

Les zones bâties les moins transformées depuis 1836 se concentrent dans le quartier de la Frégère et de la Coutellerie. Aucun alignement de rue conséquent n'est venu reculer ou avancer les façades. Les vides en cœur d'îlot, déjà peu nombreux en 1836, ont peu été construits. En revanche, environ la moitié de la surface bâtie du tissu médiéval a disparu ou a été totalement reconfigurée. La totalité de la partie est de la ville est érigée après 1836 à l'exception d'une dizaine de bâtiments. La construction de la ville moderne basse à l'est semble avoir accentué le déclin de la ville médiévale haute.

Un bâti issu de destructions et de reconstructions d'époques hétérogènes



Plan de localisation

LÉGENDE

- | | |
|--|--|
| ■ Parcelles complexes irrégulières (bâties) | ■ Parcelles complexes irrégulières (non bâties) |
| ■ Parcelles en lanières (bâties) | ■ Parcelles en lanières (non bâties) |
| ■ Parcelles massées (bâties) | ■ Parcelles massées (non bâties) |

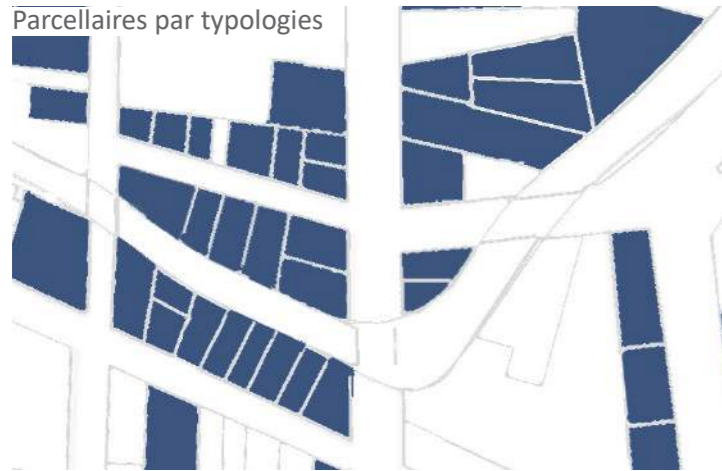
LE TISSU URBAIN

RAPPORT BÂTI / PARCELLAIRE

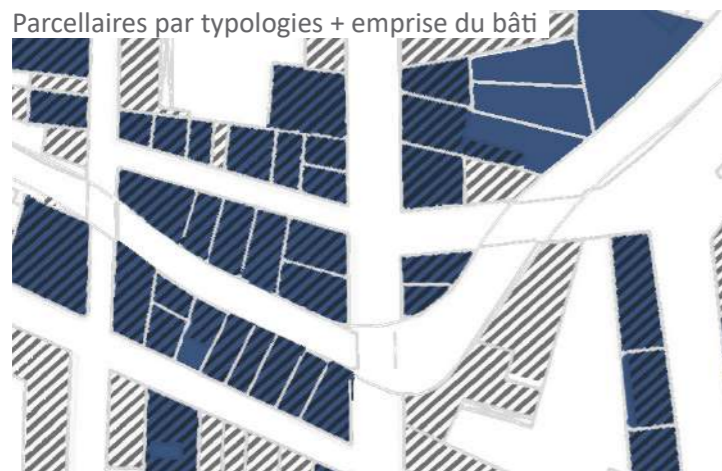
Parcelles massées (bâties)

- Quadrangulaires, triangulaires, formes régulières
- Souvent bâties sur l'intégralité de la surface
- Avec parfois jardin adossé

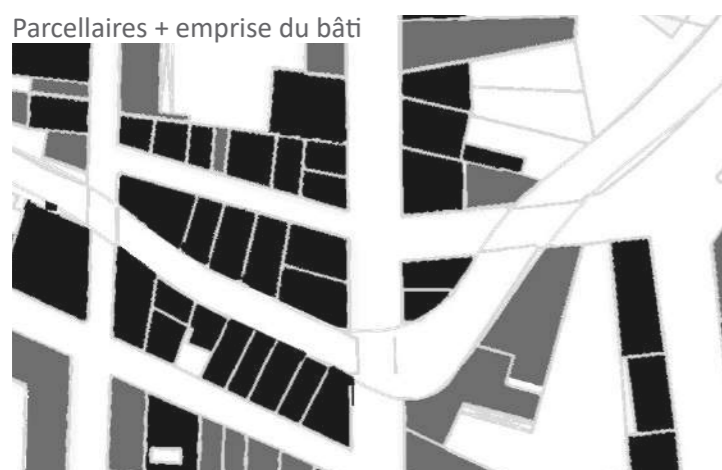
Parcelles par typologies



Parcelles par typologies + emprise du bâti



Parcelles + emprise du bâti



Parcelles complexes (bâties)

- Complexe et irrégulières, grandes et petites
- Surfaces bâties variées
- Comprend souvent un jardin périphérique au bâti



Parcelles en lanières (bâties)

- Étroite et allongées, perpendiculaires au viaire
- Bâties sur toute la largeur
- Respirations grâce à des courettes



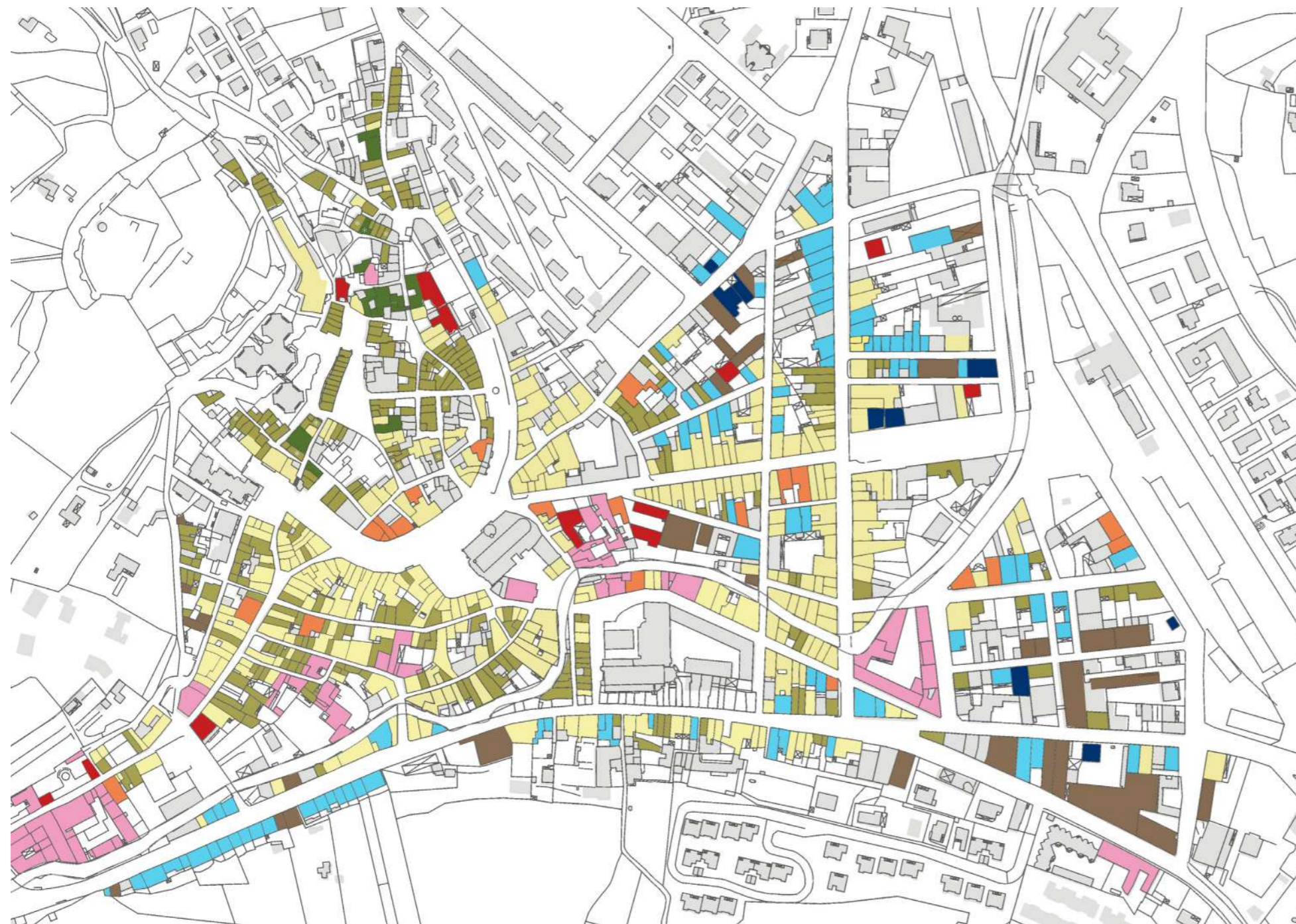
LOCALISATION DES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES UNE RÉPARTITION TYPOLOGIQUE REFLET DE L'HISTOIRE URBAINE

La carte de répartition des typologies à l'échelle de la ville reflète la répartition des activités et des habitats dans chaque quartier. Elle reflète la structuration historique et chronologique de la ville telle qu'elle a été analysée dans l'étude morphologique.

Les maisons médiévales remarquables, ornementées, se concentrent autour de la fontaine de la ville et dans le faubourg de Rougas, dans la partie nord du centre médiéval. Ces deux parties de ville regroupent également des maisons modestes, à pan de bois ou en moellons enduits, dépourvus d'ornementation. La partie sud du centre médiéval est à la frontière des quartiers de l'époque moderne et industrielle. Il a connu des transformations plus importantes que la partie nord, caractérisées par le nombre d'immeubles ordonnancés.

Le quartier de la Frégère est à moitié composé de maisons modestes et de maisons et d'immeubles de rapport aux façades ordonnancées. Nombreux de ces bâtiments comportent un ancien rez-de-chaussée commercial ou artisanal et un niveau sous le comble dédié au stockage avec une trappe à poulie. Ils traduisent un quartier anciennement aux usages mixtes : artisanaux, commerciaux et d'habitation. Cette mixité est accentuée par les anciens ateliers et les anciennes manufactures drapières disséminées dans le parcellaire, principalement le long du Ronel.

Le quartier du XIXe siècle et du début du XXe siècle, à l'est de la ville, dévoile un double faciès. Les immeubles de rapport se concentrent au centre, le long de l'axe principal est-ouest, tandis que les bâtiments viticoles et oléicoles occupent les bordures au nord et à l'est du quartier, au plus proche de la gare. L'axe routier de la coutellerie, au sud de la ville, se divise en deux. La partie centrale, sous l'influence de l'ancienne abbaye dominicaine, regroupe comme le centre médiéval, des typologies variées. La partie ouest est, quant à elle, quasiment intégralement formée de maisons vigneronnes.



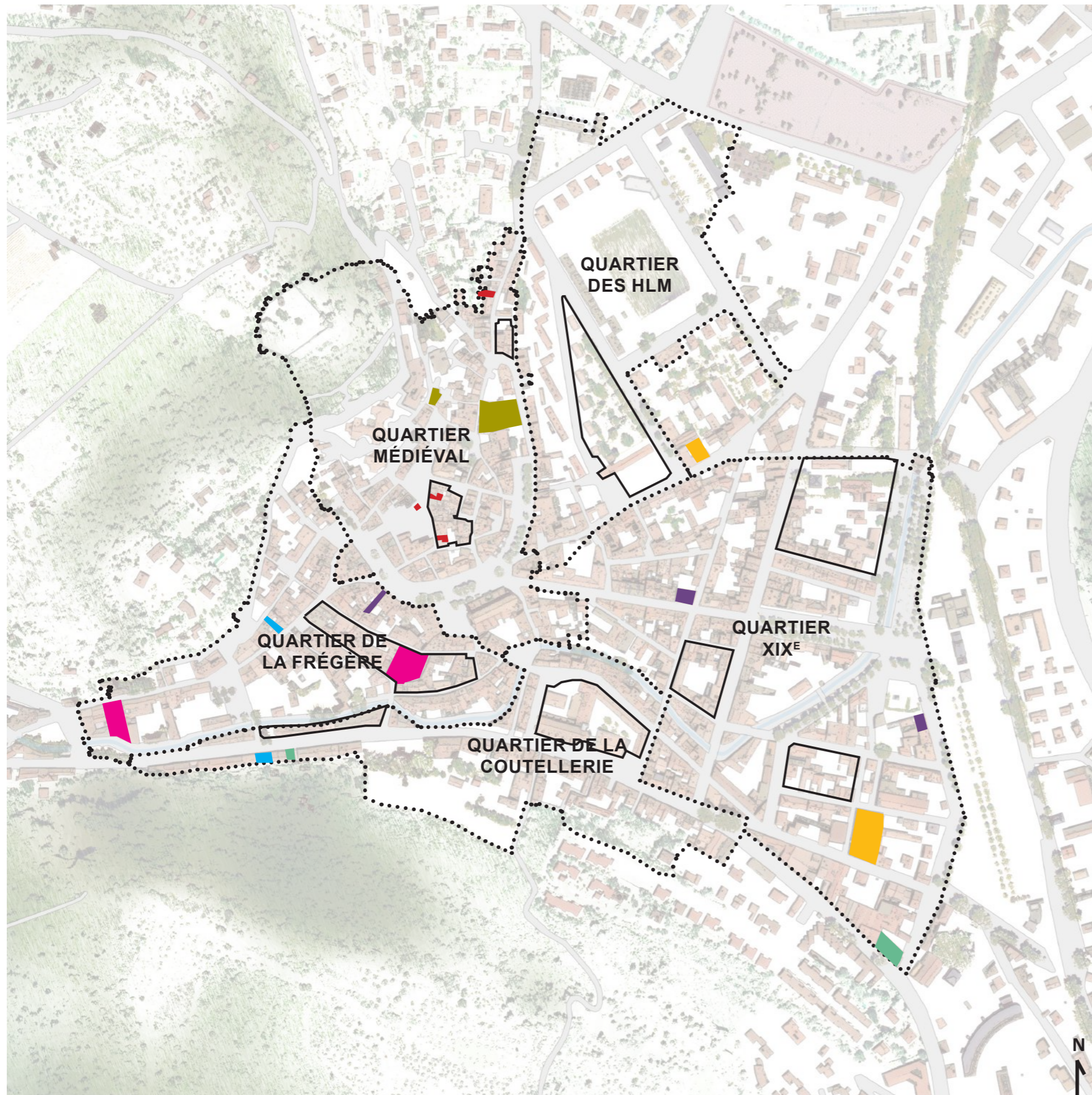
Carte de répartition des typologies (2021)



LÉGENDE

- | | |
|--|--|
| Maisons vigneronnes | Caves oléicoles et viticoles style hangar |
| Habitat du XVIIe au XIXe s. type «immeuble de rapport» | Habitat modeste type «chandelle» du XIIe au XVIIe s. |
| Immeubles de style haussmannien | Maisons médiévales remarquables |
| Hôtels particuliers | Bâtiments de négoce |
| Bâtiment industriel drapier | |





T YPOLOGIE DU BÂTI

EMPRISE ANALYSE

Suite à notre repérage de quartiers et à notre analyse d'îlots nous avons sélectionné 7 familles de typologies, elle-mêmes déclinées en sous-parties. Ces familles prennent en souvent en compte les époques de constructions des bâtiments, les fonctions d'origines, actuelles... Comme cette carte l'illustre, notre sélection reflète souvent une corrélation entre chaque typologies et les quartiers où ces dernières s'implantent. Par exemple, les maisons vigneronnes seront souvent associées aux quartiers XIXe. Mais cette règle n'est pas complètement absolue, car sur ce même exemple, on peut constater l'existence d'une maison vigneronne dans le quartier XVIIe-XVIIIe de la Frégère pour illustration.

Une analyse ultérieure, prévue à l'échelle de la ville, avec chaque typologie de parcelle à parcelle, mettra vraisemblablement d'avantage en évidence cette association entre époque de construction de chaque quartier et typologies.

LEGENDE

- Quartiers
- Ilôts analysés
- Maisons de négociants
- Bâtiments style hangars
- Habitats bourgeois et aristocratiques du XVIIe au XIXe s. type «Hôtels particuliers»
- Bâtiments industriels drapiers
- Maisons vigneronnes
- Habitats modestes du XIIe au XVIIe s.
- Habitats du XVIIe au XIXe s. type immeuble de rapport

BÂTIMENTS VITICOLES

CAVES VITICOLES OU OLÉICOLES STYLES HANGAR



Cave viticole simple



Cave oléicole

BÂTIMENTS DE NÉGOCES



Maison de vigneron négociant

MAISONS VIGNERONNES



Cave viticole avec habitation



Maison à quatre niveaux



Hangar de négociant Clovis Salacs

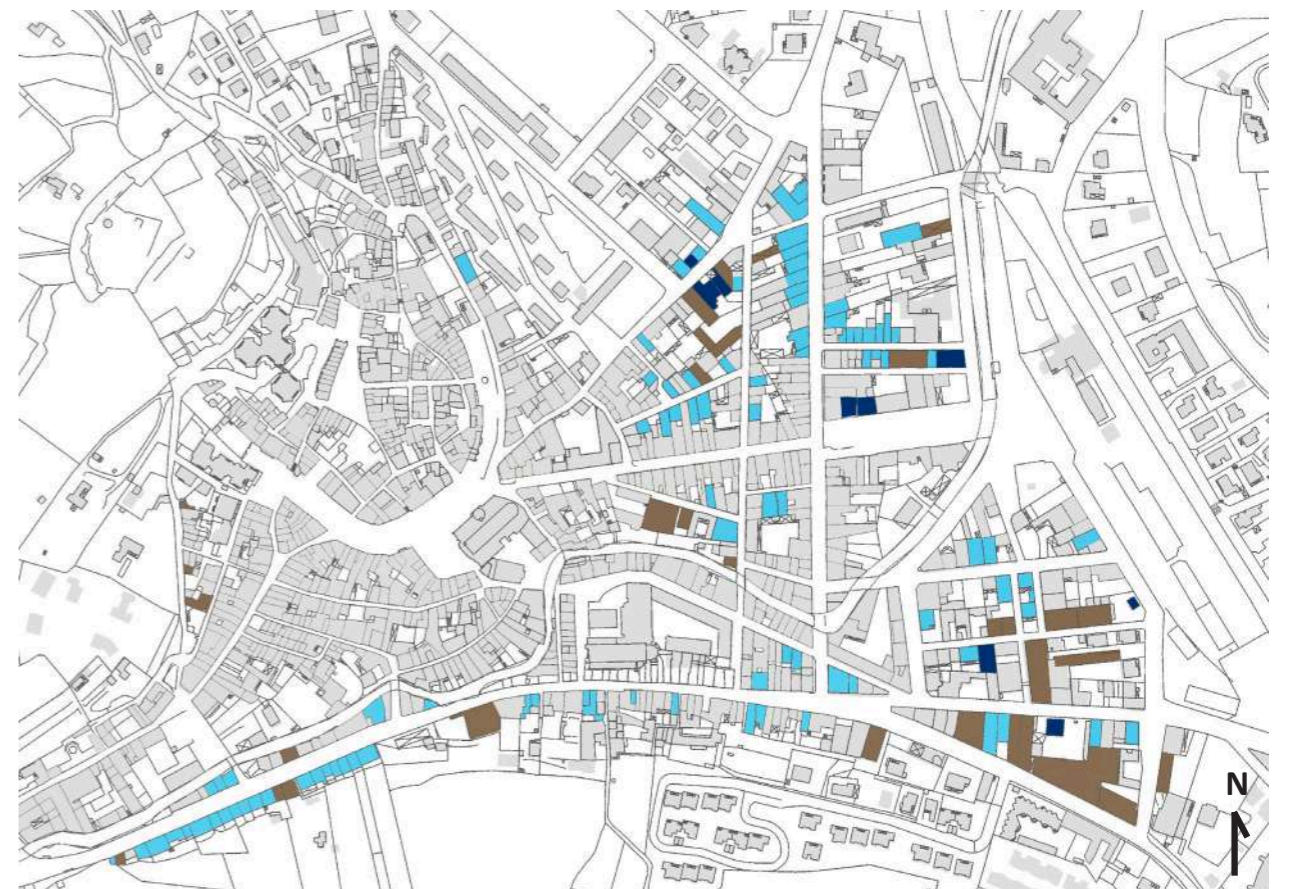
T Y P O L O G I E D U B Â T I

S Y N T H È S E D E L ' A N A L Y S E

T Y P O L O G I Q U E D U B Â T I

Les constructions liées aux activités viticoles du XIXe siècle et du début du XXe siècle sont classées en trois typologies. Les bâtiments viticoles et oléicoles. Les bâtiments de négoce qui regroupent tant le lieu de stockage des marchandises, d'habitation et de négoce. Les maisons vigneronnes. Ces typologies se concentrent dans le quartier qui s'est étendu à l'est de la ville à la fin du XIXe siècle et le long de la rue de la coutellerie. La majeure partie des hangars viticoles sont implantés proches de la gare, pour le fret de marchandise.

Les constructions du centre ancien de Clermont l'Hérault ont été rangées en sept typologies. Les typologies sont régies par les fonctions initiales des édifices et leurs formes. Chacune de ces classes comporte des sous-familles qui se distinguent notamment par l'époque de construction et son ordonnancement.



BÂTIMENTS INDUSTRIELS DRAPIERS



Maison artisanale

Manufacture



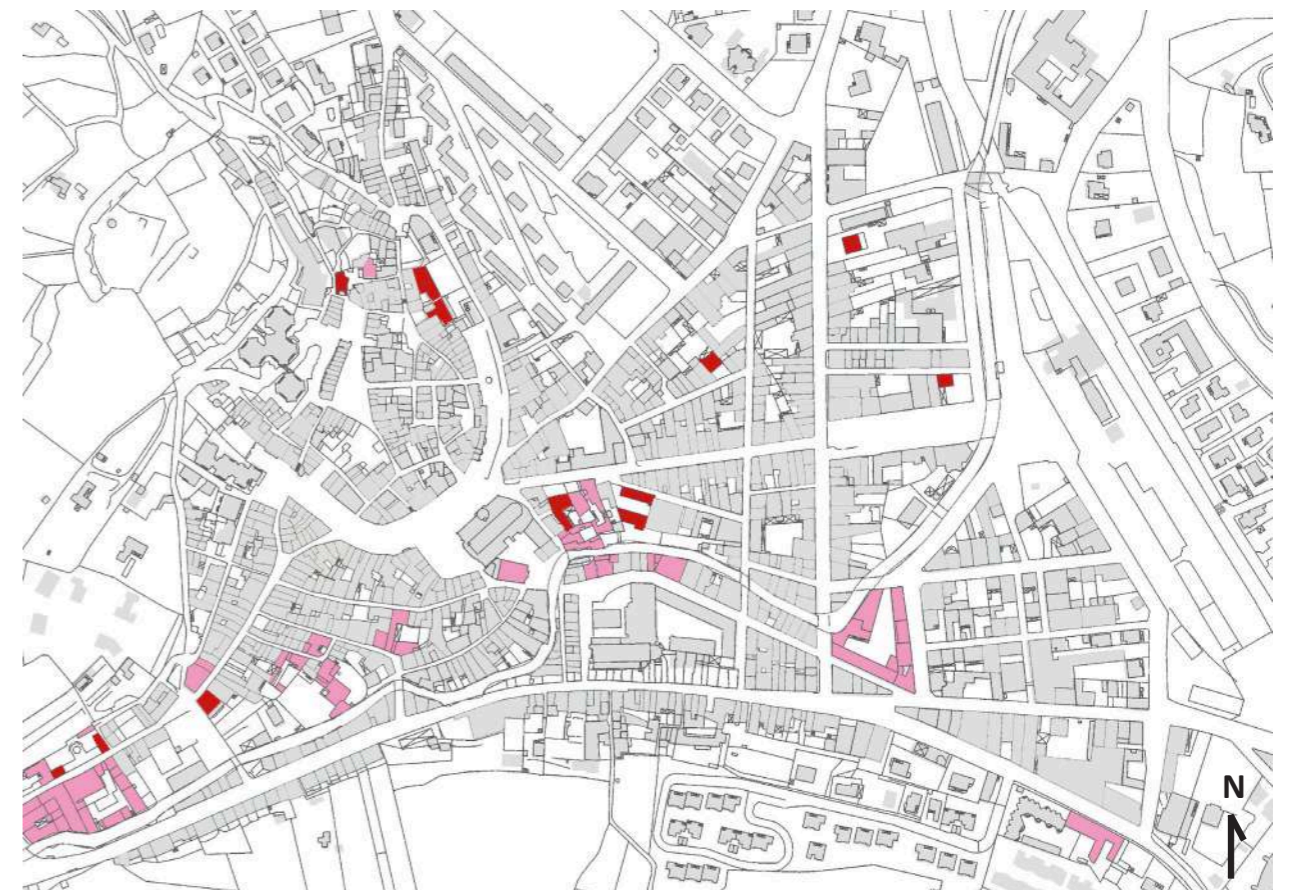
T Y P O L O G I E D U B Â T I

S Y N T H È S E D E L ' A N A L Y S E

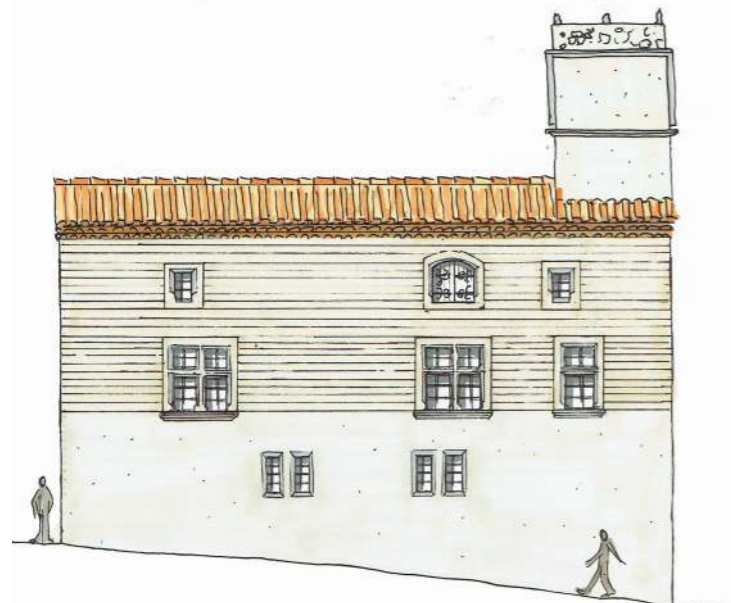
T Y P O L O G I Q U E D U B Â T I

Les anciennes manufactures textiles et les hôtels particuliers font partie des typologies les moins nombreuses. Ces ensembles sont tous les deux fortement liés au passé drapier de Clermont l'Hérault. Les ateliers textiles sont répartis le long du Ronel. Seul le complexe drapier lié à l'hôtel particulier de Martin est détaché du cours d'eau, sur les hauteurs de la ville médiévale. Les hôtels particuliers sont soit en connexion directe avec le lieu de production, soit en sont détachés. Quatre hôtels particuliers, à l'est de la ville, sont à rapprocher de la période du commerce du vin autour de la gare.

Les constructions du centre ancien de Clermont l'Hérault ont été rangées en sept typologies. Les typologies sont régies par les fonctions initiales des édifices et leurs formes. Chacune de ces classes comporte des sous-familles qui se distinguent notamment par l'époque de construction et son ordonnancement.



HABITAT BOURGEOIS ET ARISTOCRATIQUE DU XVII AU XVIIIÈME SIÈCLE TYPE «HÔTEL PARTICULIER»

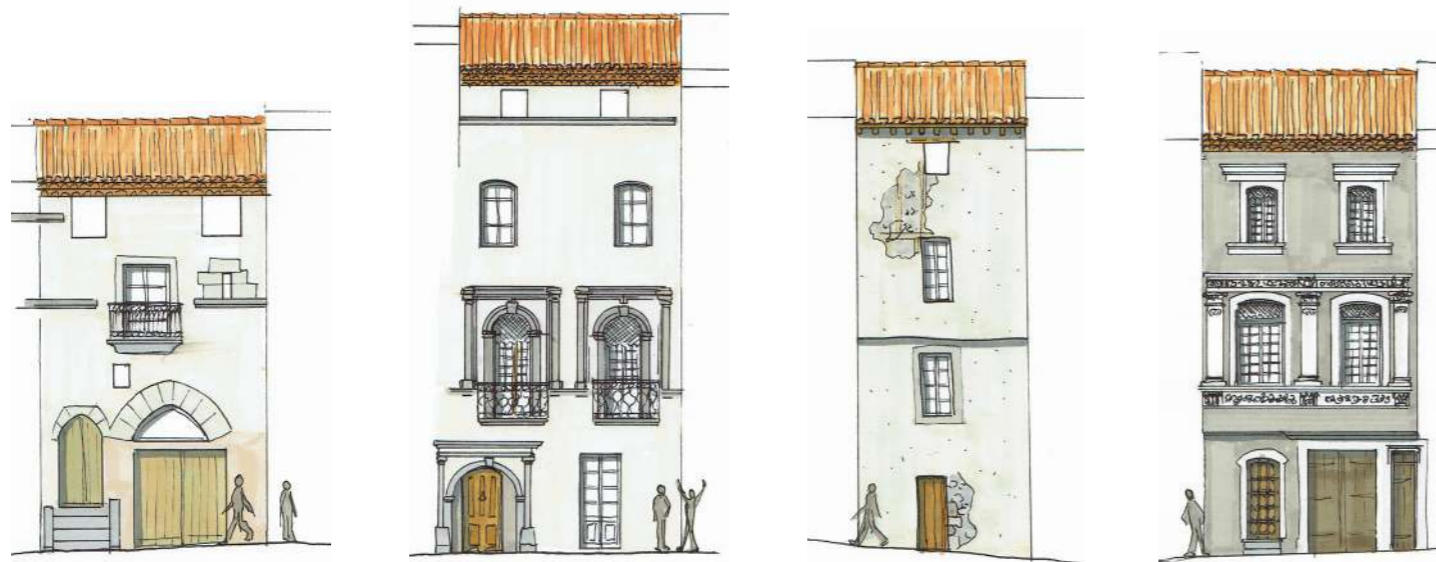


Hôtel particulier du XVIIe s.



Hôtel particulier du XVIIIe s.

HABITAT MODESTE TYPE «CHANDELLE» DU XIIIE AU XVIIIE SIÈCLE



Maison à échoppe

Maison à échoppe

Maison modeste à pan
de bois

Maison modeste à pan
de bois et gypserie

0 1 5 M

- Habitat modeste type «chanelle» du XIIe au XVIIe s.
- Maisons médiévales remarquables
- Habitat du XVIIe au XIXe s. type «immeuble de rapport»
- Immeubles de style haussmannien

T Y P O L O G I E D U B Â T I

S Y N T H È S E D E L ' A N A L Y S E

T Y P O L O G I Q U E D U B Â T I

Les immeubles de rapport et les habitations plus petites, dont l'ordonnement de façade se rapproche de celle des immeubles de rapport font partis du même ensemble. Avec les habitats modestes, ces deux typologies représentent la part la plus importante du bâti historique de Clermont l'Hérault. Les habitats modestes, dont certain à pan de bois, se concentrent dans les quartiers les plus anciens, dans le centre médiéval et sur la clôture de l'ancien monastère dominicain. Parmi les habitations de style immeuble de rapport, les constructions du type haussmannien sont peu nombreuses.

Les constructions du centre ancien de Clermont l'Hérault ont été rangées en sept typologies. Les typologies sont régies par les fonctions initiales des édifices et leurs formes. Chacune de ces classes comporte des sous-familles qui se distinguent notamment par l'époque de construction et son ordonnancement.

HABITAT DU XVIIIE AU XIXE SIÈCLE TYPE «IMMEUBLE DE RAPPORT»



Immeuble de rapport XVIIe - XVIIIe

Immeuble de rapport XIXe, style
haussmannien







Plan de situation

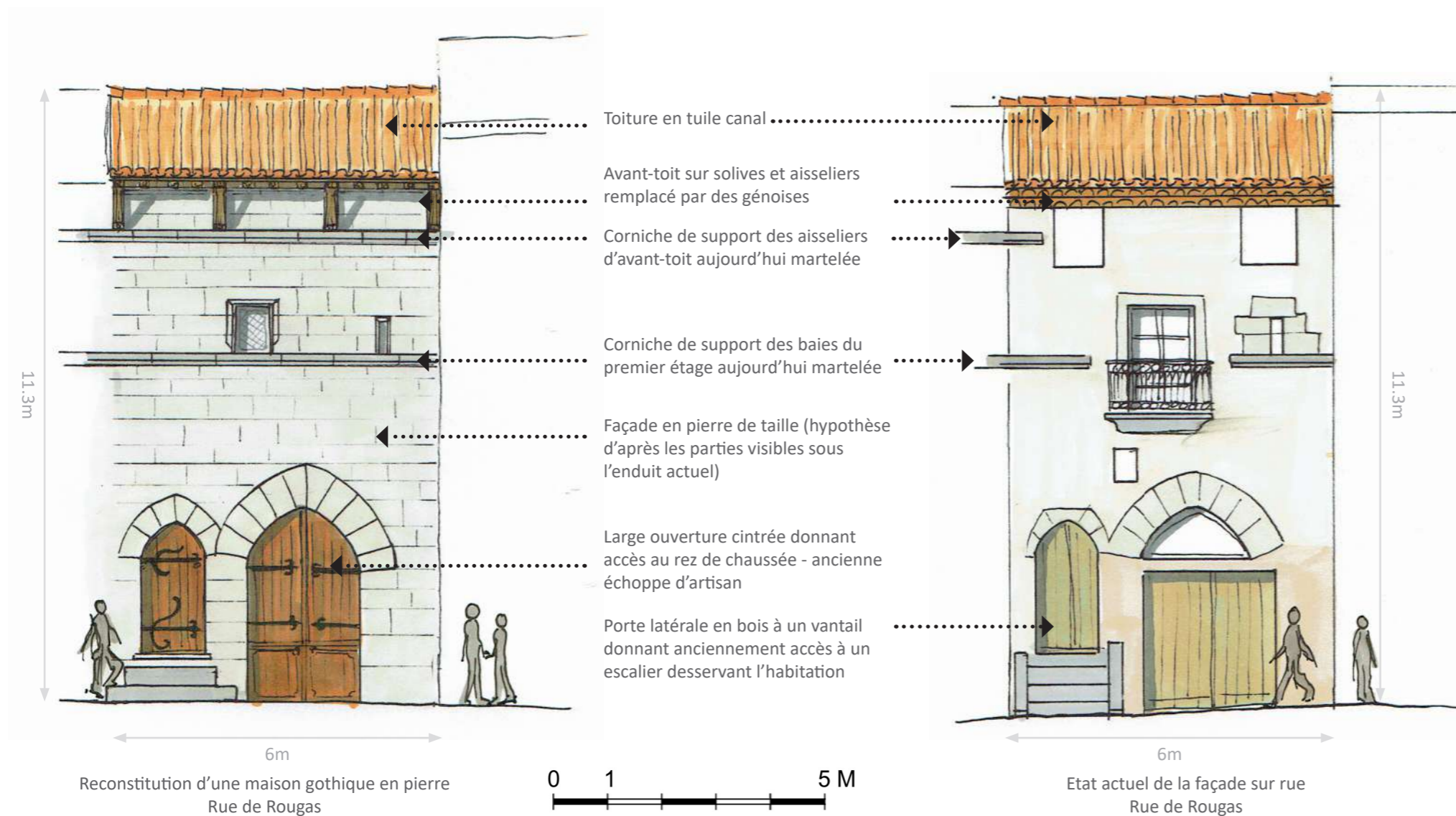


Plan de masse

HABITAT MODESTE TYPE «CHANDELLE» MAISON MÉDIÉVALE À ÉCHOPPE EN PIERRE 1

La tradition romane s'est conservée très tard dans les habitations, jusqu'au XVe siècle. La maison est typiquement organisée avec un niveau d'échoppe au rez-de-chaussée et couplé avec une porte latérale en bois donnant accès à un escalier desservant l'habitation à l'étage. Lorsque l'habitation est tournée sur une arrière cour, les fenêtres sur rue peuvent être très étroites.

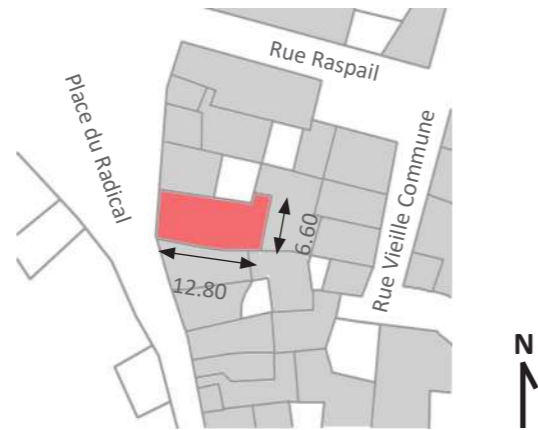
C'est au cours du XVIIIe et du XIXe siècle que ces maisons subissent des remaniements importants. Les petites fenêtres sont agrandies, les anciennes échoppes sont élargies, les meneaux et croisillons des croisées sont démontés. De même, lors des réfections de toiture, les avant toits sont remplacés par des génoises. Les corniches support des aisseliers de l'avant toit médiéval sont parfois bûchés lors du percement de nouvelles baies ou du ravalement de façade.



- **Période de construction** : XIVe-XVe siècles
- **Programme d'origine** : habitation et échoppe d'artisan.
- **Occupation majoritaire actuelle** : habitation et remise.
- **Transformations récentes** : multiplication des percements, élargissement des baies d'origine, remplacement des avant-toit par des génoises.
- **Composition de façade** : R+1 à R+3 niveau sous comble compris, une à deux travées de fenêtres.
- **Matériaux et détails** : toiture tuile, façade en pierre de taille ou en moellons enduits, fenêtres sur corniche au premier niveau, aux étages supérieurs : petite fenêtres simplement moulurée, sans encadrement en sailli.
- **Organisation parcellaire** : forme complexe ou en lanière, juxtaposition de plusieurs maisons élémentaires mises en communication, parcelle totalement bâtie ou disposant d'une petite arrière cour, surface comprise entre 50 et 150 m2.



Plan de situation



Plan de masse

HABITAT MODESTE TYPE «CHANDELLE» MAISON MÉDIÉVALE À ÉCHOPPE EN PIERRE 2

La tradition romane s'est conservée très tard dans les habitations, jusqu'au XVe siècle. La maison est typiquement organisée avec un niveau d'échoppe au rez-de-chaussée et couplé avec une porte latérale en bois donnant accès à un escalier desservant l'habitation à l'étage. Lorsque l'habitation est tournée sur une arrière-cour, les fenêtres sur rue peuvent être très étroites.

C'est au cours du XVIIIe et du XIXe siècle que ces maisons subissent des remaniements importants. Les petites fenêtres sont agrandies, les anciennes échoppes sont élargies, les meneaux et croisillons des croisées sont démontés. De même, lors des réfections de toiture, les avant toits sont remplacés par des génoises. Les corniches support des aisseliers de l'avant-toit médiéval sont parfois bûchés lors du percement de nouvelles baies ou du ravalement de façade.

- Période de construction : XIVe-XVe siècles

- Programme d'origine : habitation et échoppe d'artisan.

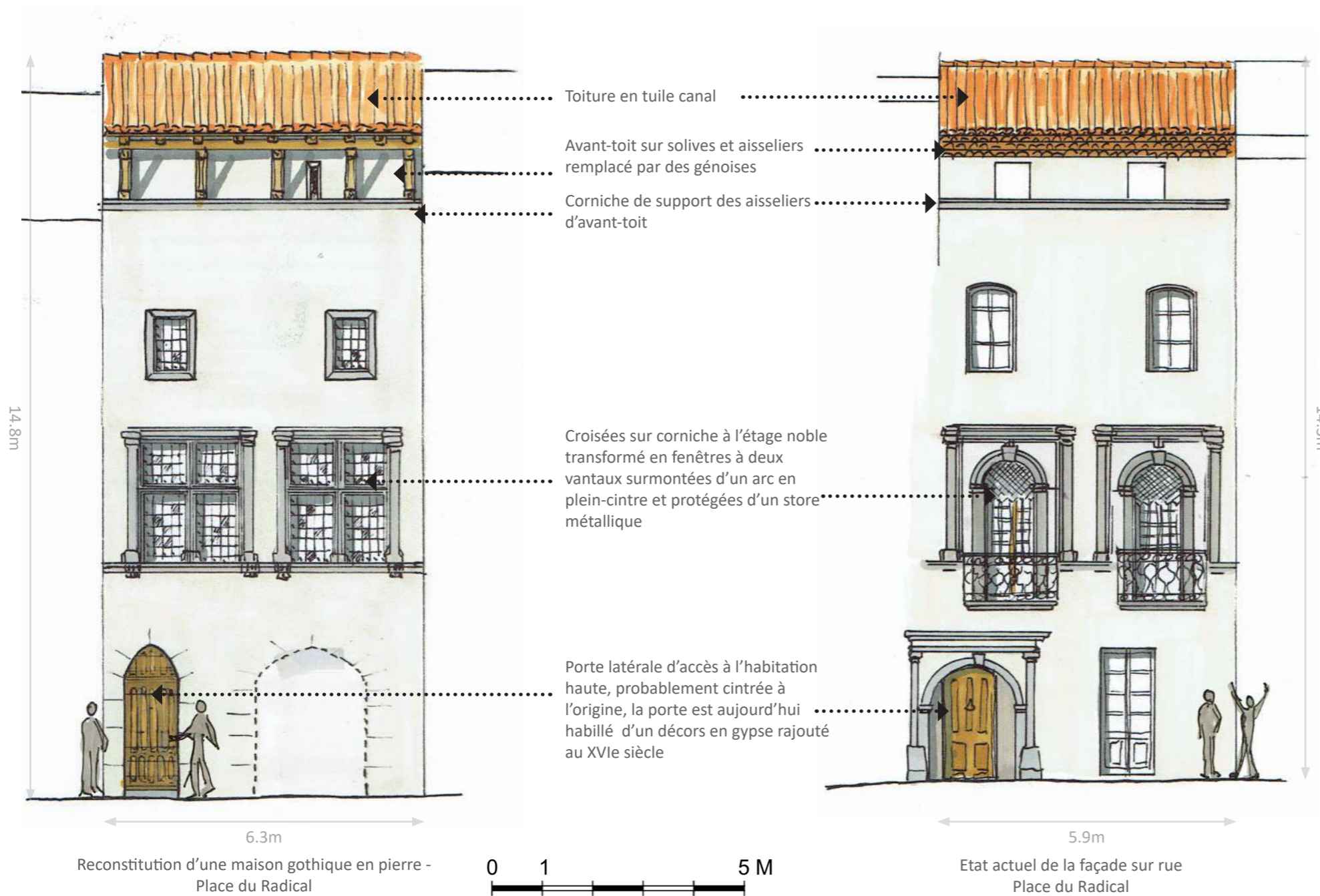
- Occupation majoritaire actuelle : habitation et remise.

- Transformations récentes : multiplication des percements, élargissement des baies d'origine, remplacement des avant-toit par des génoises, démontage des croisillon et meneaux des croisées, rajout d'un décors en gypserie à la porte principale.

- Composition de façade : R+1 à R+3 niveau sous comble compris, une à deux travées de fenêtres.

- Matériaux et détails : toiture tuile, façade en pierre de taille ou en moellons enduits, fenêtres sur corniche au premier niveau, aux étages supérieurs : petite fenêtres simplement moulurée, sans encadrement en sailli.

- Organisation parcellaire : forme complexe ou en lanière, juxtaposition de plusieurs maisons élémentaires mises en communication, parcelle totalement bâtie ou disposant d'une petite arrière cour, surface comprise entre 50 et 150 m2.

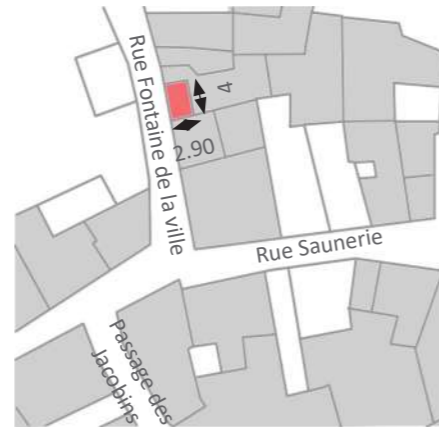


Reconstitution d'une maison gothique en pierre -
Place du Radical

Etat actuel de la façade sur rue
Place du Radical



Plan de situation



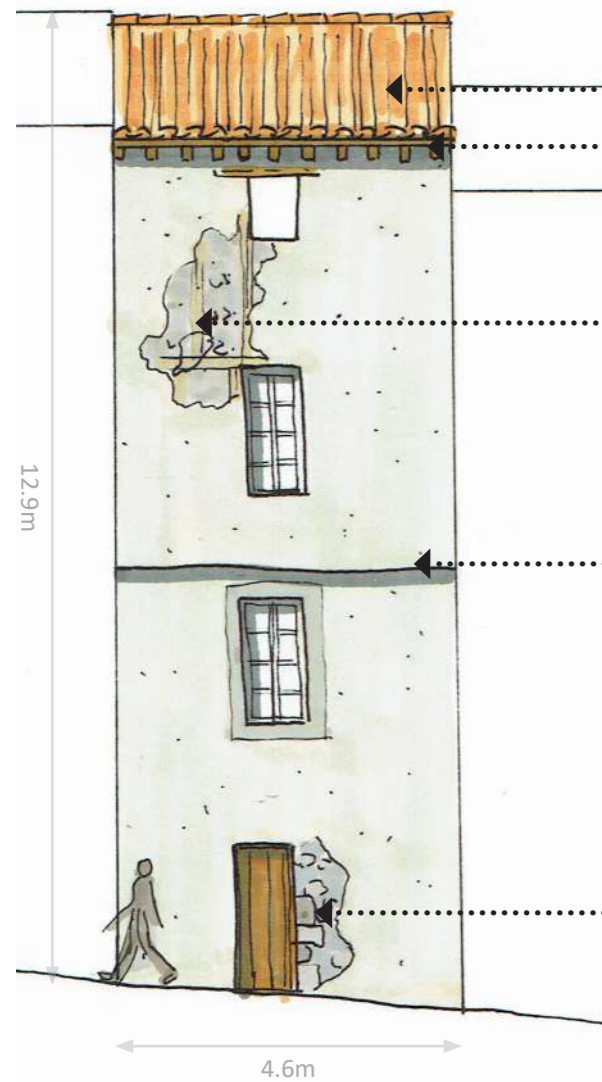
Plan de masse



HABITAT MODESTE TYPE «CHANDELLE» MAISON À PAN DE BOIS

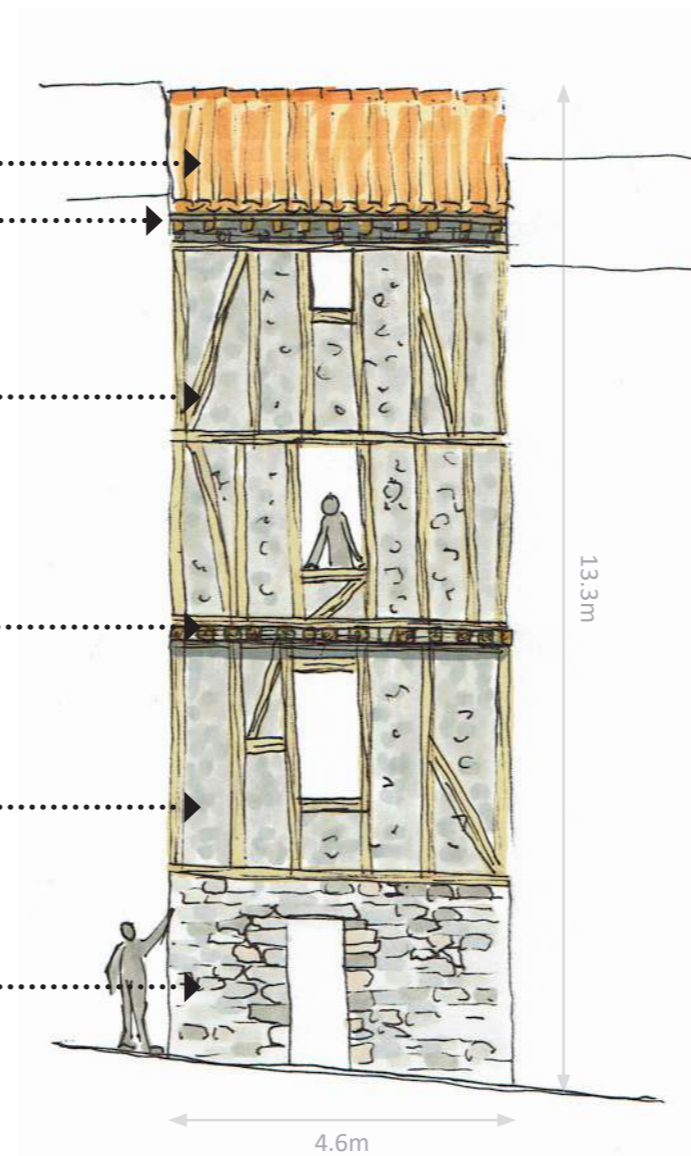
La forme étroite de la parcelle du cœur médiéval entraîne l'inscription de deux maisons à chaque extrémité de la parcelle avec une cour commune en cœur d'îlot. Le pan de bois se généralise dans la ville à la fin du Moyen Âge. Ce mode constructif, peu répandu dans le midi, s'explique par la présence de carrières de plâtre et d'importantes forêts autour de la ville à cette époque. La faiblesse des assemblages de ces pans de bois rudimentaires est compensée par les murs de refend transversaux et longitudinaux. Construit en pierre, ils soutiennent la toiture et déchargent le mur de façade de tout rôle porteur en même temps qu'ils en assurent le contreventement. Depuis la rue, l'accès dans le logis est direct. Pris dans la longueur il est ajouré côté rue et côté cour. Un escalier droit ou à vis communique à l'étage occupé par la salle principale (Voir : HUSER, Clermont...).

- Période de construction : XIVe-XVe siècles
- Programme d'origine : habitation
- Occupation actuelle : habitation
- Transformations récentes : faibles, détérioration générale des structures entraînant la démolition progressive des maisons de ce type plutôt que leur réhabilitation
- Composition de façade : R+2 à R+3 niveau sous comble compris, une à deux travées de fenêtres.
- Matériaux et détails : toiture tuile avec avant-toit, façade sur rue avec bahut en moellon enduit au mortier de chaux au rez-de-chaussée et étages à pan de bois, murs de refend en moellon.
- Organisation parcellaire : forme complexe ou en lanière, juxtaposition de plusieurs maisons élémentaires mises en communication, parcelle totalement bâtie ou disposant d'une petite arrière cour, surface comprise entre 50 et 150 m².



Façade sur rue avant son effondrement
Rue fontaine de la ville

- Toiture en tuile canal
- Avant-toit à faible saillie sur chevrons
- Colombage élémentaire, non porteur, fait de planche et de bois et enduit à la chaux
- Encorbellement soutenu par des sablières de chambrée sur solives rapprochées, le tout non-assemblé
- Hourdis fait de plâtre et de chaux coulé sur des éclats de calcaire
- Bahut en moellon enduit au mortier de chaux.



Hypothèse structurelle sous l'enduit
d'après les parties visibles
Rue fontaine de la ville





Plan de situation



Plan de masse

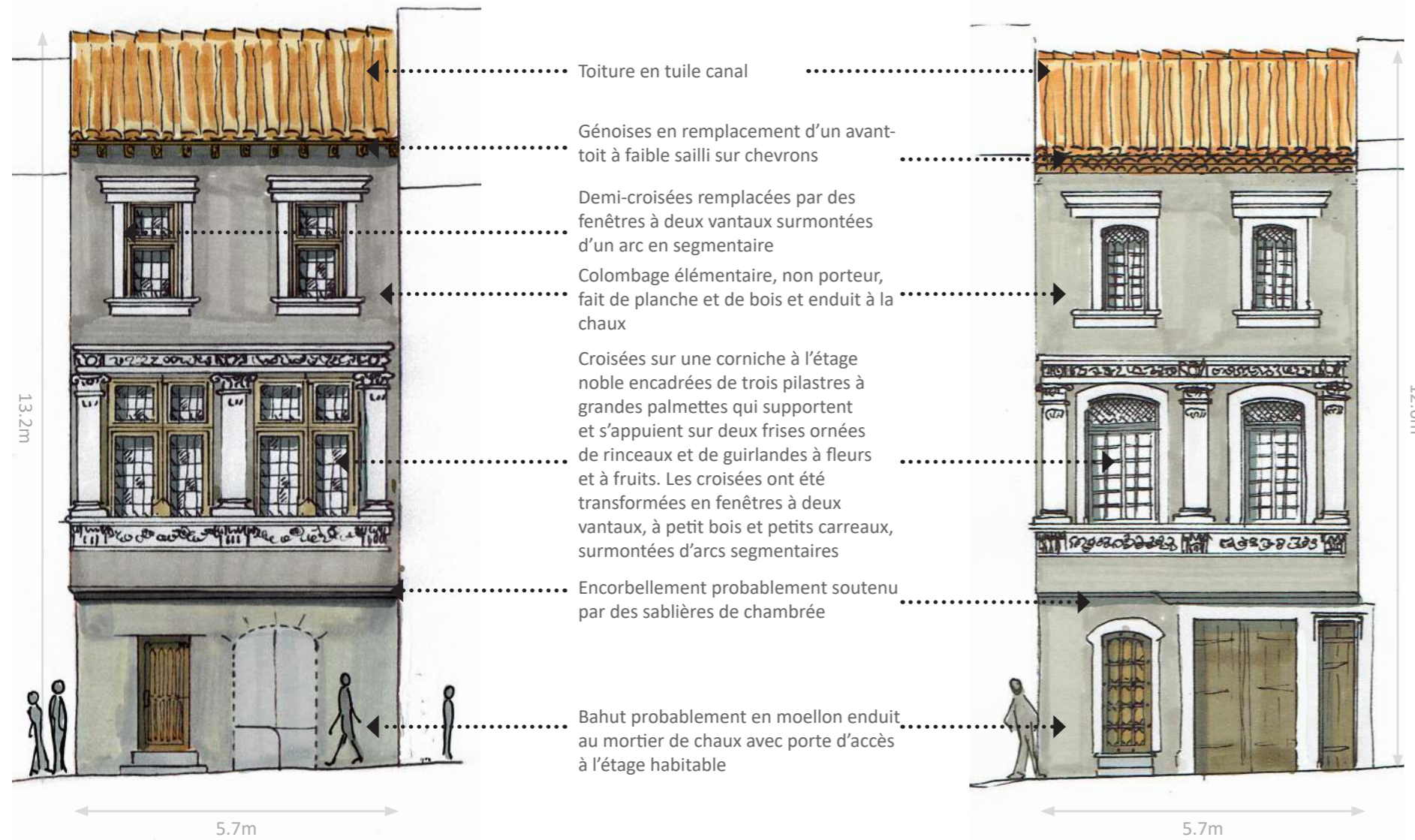


HABITAT MODESTE TYPE «CHANDELLE» MAISON À PAN DE BOIS ET GYPSERIE

Certaines maisons médiévales à pan de bois sont entièrement restructurées au XVI^e siècle. Des décors en gypserie rejoignent la façade et le confort intérieur est grandement amélioré. Répondus mais fragiles, il n'existait plus qu'un exemple de ce type de maison à Clermont l'Hérault. Situé rue Fontaine de la ville, la maison fut intégralement détruite en 1997. La reconstitution de sa façade est faite d'après photographie.

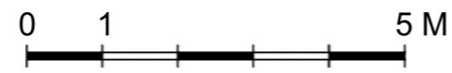
Peintures murales, plafonds à la française et cheminée agrémentent la grande salle. Le mortier de protection du pan de bois reçoit un décor mouluré collé. Un fin badigeon permet de rendre le mortier de décoration moins poreux. Les décors foisonnant de gypserie se concentrent au premier étage, autour des croisées (Voir : HUSER, «Clermont...»). En plus de sa porte latérale, le rez-de-chaussée était probablement occupé par une ouverture d'échoppe élargie dans un second temps.

- Période de construction : XVI^e siècle
- Programme d'origine : habitation
- Occupation actuelle : typologie disparue
- Transformations principales : démontage des croisillons et meneaux des croisées, démolition totale en 1997
- Composition de façade : R+2, deux travées de fenêtre
- Matériaux et détails : toiture tuile avec avant-toit, façade sur rue avec bahut en moellon enduit au mortier de chaux au rez-de-chaussée et étages à pan de bois en encorbellement, murs de refend en moellon.
- Organisation parcellaire : forme en lanière, parcelle effacée du cadastre actuel



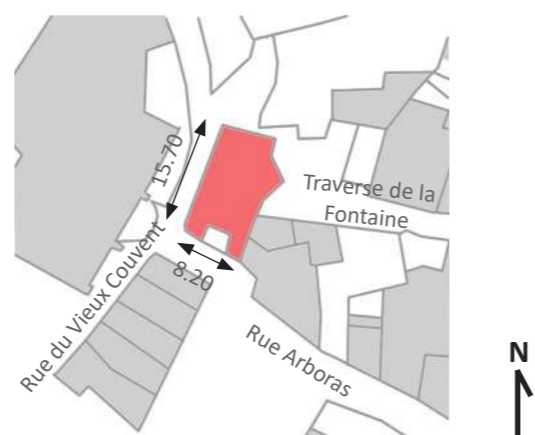
- Toiture en tuile canal
- Génoises en remplacement d'un avant-toit à faible sailli sur chevrons
- Demi-croisées remplacées par des fenêtres à deux vantaux surmontées d'un arc en segmentaire
- Colombage élémentaire, non porteur, fait de planche et de bois et enduit à la chaux
- Croisées sur une corniche à l'étage noble encadrées de trois pilastres à grandes palmettes qui supportent et s'appuient sur deux frises ornées de rinceaux et de guirlandes à fleurs et à fruits. Les croisées ont été transformées en fenêtres à deux vantaux, à petit bois et petits carreaux, surmontées d'arcs segmentaires
- Encorbellement probablement soutenu par des sablières de chambrée
- Bahut probablement en moellon enduit au mortier de chaux avec porte d'accès à l'étage habitable

Reconstitution d'une maison à gypserie (XVI^e s.) - Rue Fontaine de la ville



Etat de la façade sur rue en 1997 avant sa démolition - Rue Fontaine de la ville





Plan de situation

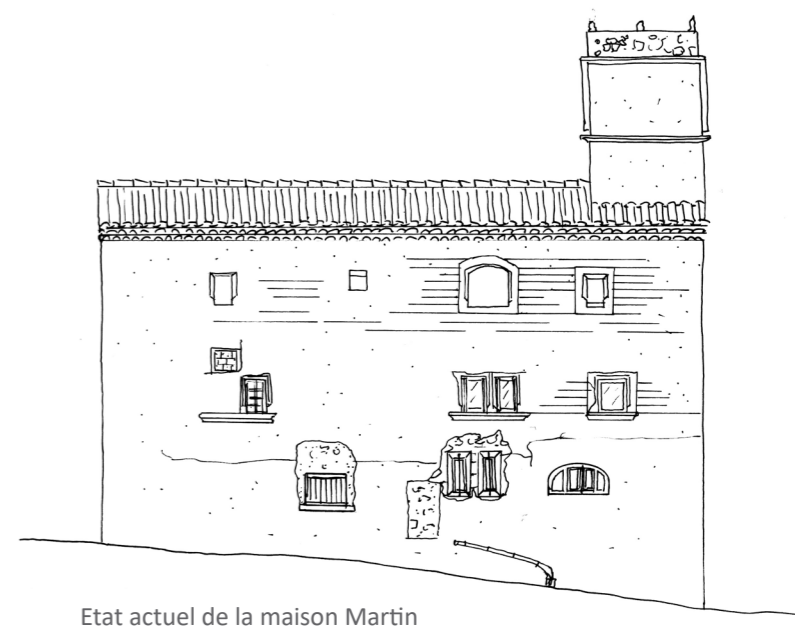
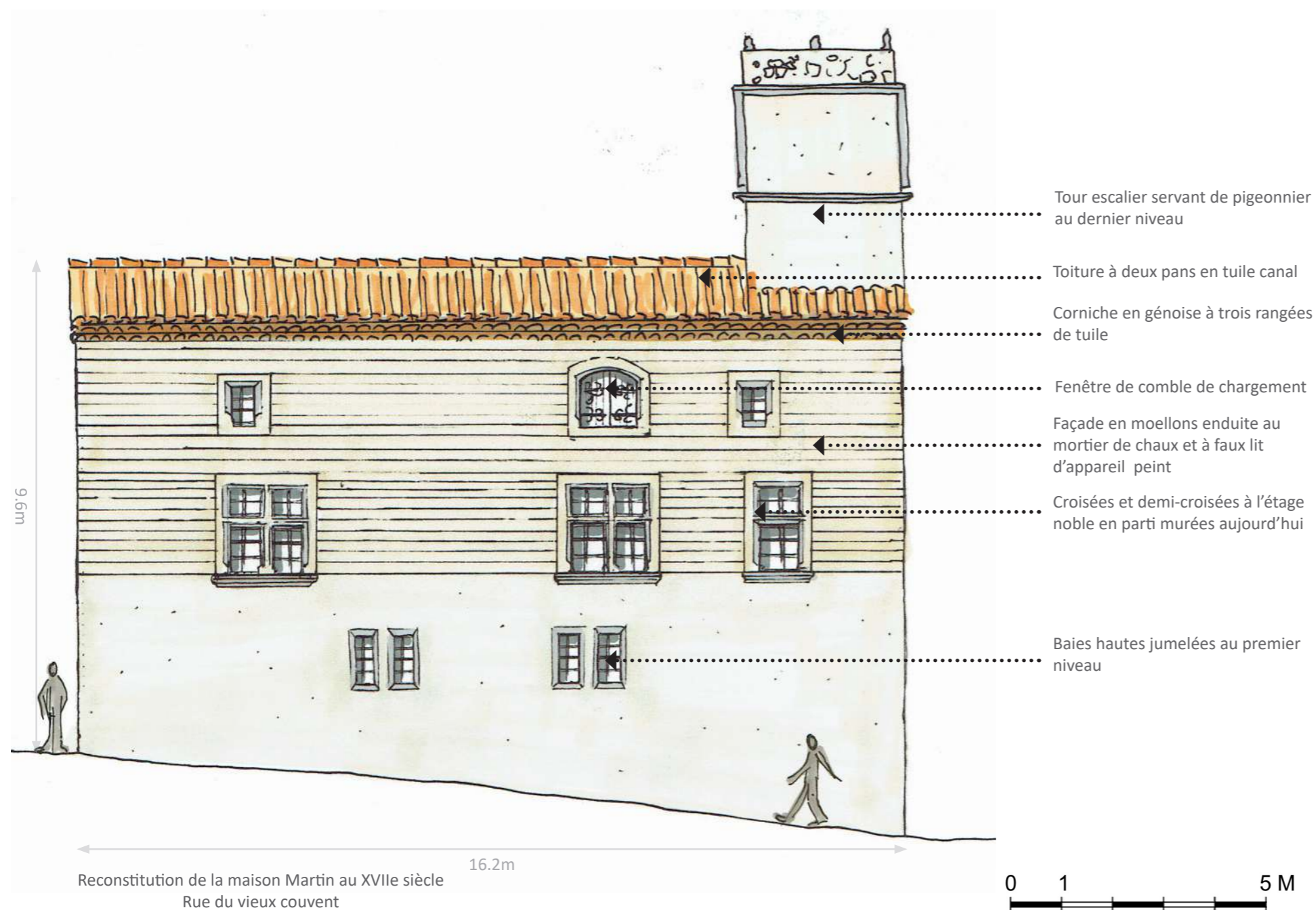
Plan de masse

HABITAT BOURGEOIS ET ARISTOCRATIQUE DU XVII AU XIXE S.

HÔTEL PARTICULIER XVIIIE

Cette maison du XVIIe siècle appartenait à la famille Baille, composée de riches drapiers dont un membre fut le fondateur de la manufacture de Villeneuve-les-Clermont (Villeneuve). La porte à tympan, les fenêtres à meneaux, la tour escalier surmontée d'un pigeonnier et les faux appareils en façade sont caractéristiques de cet ensemble. (voir : LASMENES & ROBILLARD, Patrimoine viticole...). Le pigeonnier au-dessus de la maison tire très certainement son inspiration des maisons-tours urbaines aristocratiques anciennement présentes dans Clermont.

- Période de construction : XVIIe siècle
- Programme d'origine : habitation mono-familiale
- Occupation majoritaire actuelle : habitation pluri-familiale, démembrement parcellaire.
- Transformations récentes : comblement partiel des croisées, ouverture de nouveaux bords, changement des huisseries, dégradation généralisée des enduits.
- Composition de façade : R+3 plus tour pigeonnier.
- Matériaux et détails : toiture tuile, moellons non équarris avec enduit en façade, faux-appareil et faux-encadrements peints en noir.
- Organisation parcellaire : Occupation totale de la parcelle d'une surface de 140 m² et de forme irrégulière elle est entourée de rues. Emplacement privilégié devant la fontaine de la ville.



HABITAT BOURGEOIS ET ARISTOCRATIQUE DU XVII^e AU XIX^e SIÈCLE

TYPE «HÔTEL PARTICULIER»



L' hôtel particulier rue de la rue Louis-Blanc fut édifié au milieu du XVIII^e siècle par la famille Martin. Cette riche famille de drapiers est mentionnée à Clermont, dès le XVI^e siècle. (voir : COMBARNOUS, « L'hôtel Martin de...»). La demeure fut implantée à l'emplacement de l'ancienne enceinte de la ville. Avant les constructions récentes, situées en face, la façade principale surplombait directement la vallée de l'Hérault. L'édifice offrait à la fois, par sa position en bordure de ville, un emplacement urbain privilégié et une vue sur la campagne. Les autres hôtels particuliers de cette époque de Clermont répondent, malgré leurs dimensions variables, aux mêmes spécificités. Une construction urbaine, mitoyenne, en bordure de ville. Un retrait par rapport à la rue permettant de développer un espace de cours ou de jardin précédé d'un grand portail ouvragé. Une recherche de symétrie dans le plan et une façade agrémentée de détails ornementaux qui distingue la demeure des

autres constructions. Les hôtels particuliers sont tous liés à l'industrie drapière florissante dans la ville.

- Période de construction : milieu du XVIII^e siècle
- Programme d'origine : habitation mono familiale
- Occupation majoritaire actuelle : habitation pluri-familiale, démembrement.
- Transformations récentes : faibles, détérioration des enduits, des menuiseries, de la clôture et des ferronneries, jardin en friche et végétation envahissante sur les façades
- Composition de façade : R+3
- Matériaux et détails : moellons enduits, pierre de taille ou à bossage pour les encadrements et les chaînes d'angle
- Organisation parcellaire : parcelle de forme régulière, avec bâti en retrait et un espace de cours ou de jardin en contact avec la rue



Plan de situation

Plan de masse



Fronton avec retour & façade centrale disposée en arrière corps

Corniche en génoise à deux ou trois rangées de tuile - gouttière pendante.

Corps de bâtiments placés en pavillons d'encadrement

Façade en moellon, enduite au mortier de chaux.

Porte fenêtre avec balustrade au R+2 et balcon filant au R+1. Encadrement en pierre de taille ou en mortier surmonté par un arc segmentaire.

Retrait du bâti par rapport à la rue occupé par un espace ce cours ou de jardin

Portail en fer forgé à deux vantaux encadré par deux piliers en pierre de taille et bas reliefs

Mur de clôture en moellon, enduit au mortier de chaux.

Hôtel Martin, façade principale
Rue Louis-Blanc

27.4

0 1 5 M



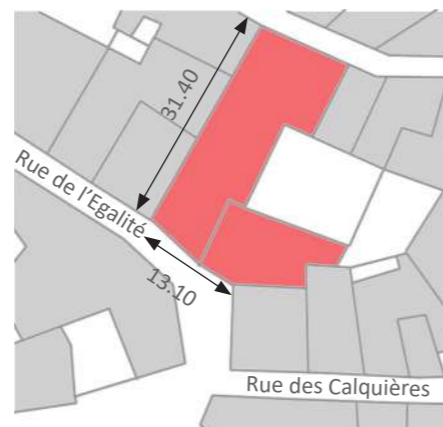
McDonald's →
Optical Center ←

30





Plan de situation



Plan de masse



Maison artisanale (draps)
Rue de l'Égalité

- Reprise d'urgence en béton
- Toiture en appenti, couverte de tuiles canal
- Restauration d'urgence en brique
- Structure primitive en bloc de pierres
- Toiture en appenti tuile canal
Avant-toit à faible saillie avec chevrons en bois apparent
- Enduit dit «frappé aux genêts» recouvrant les blocs de pierre
- Ancienne passerelle (traces d'arrachements sur les murs latéraux)
- Encadrement de baie marqué par de la peinture de couleur claire, absence de saillie
- Local fermant un accès à une cour en coeur d'îlot
- Ancien percement couvert d'un arc plein-cintre
- Porte cochère, aujourd'hui transformée en entrée de garage



BÂTIMENTS INDUSTRIEL DRAPIER

MAISON ARTISANALE

Du XIV^e s. aux années 1850, à Clermont-l'Hérault, le mouton constitue une importante source de richesse, car le commerce du vin ne s'est pas encore développé à grande échelle dans la région. Le travail de la laine pour la fabrication de draps et celui des peaux occupe une grande partie de la population et toutes sortes d'étoffes étaient convoitées tant par une clientèle populaire locale, qu'internationale (marchandises exportées au niveau des ports méditerranéens voisins). Avec la création de la Manufacture Royale de Villeneuve en 1673, la production drapière clermontaise va bondir, prospérer. Parallèlement, avec le développement des faubourgs autour du centre médiéval entre le XVII^e et le XVIII^e s., de nombreux bâtiments industriels vont s'implanter au sein de la ville de Clermont-l'Hérault. Ces bâtiments vont notamment se concentrer autour du Ronel et intégrer de nombreux corps de métiers nécessaires à cette production drapière importante.

La maison ici présentée devait vraisemblablement intégrer une ou plusieurs des étapes de production suivantes :

- Celles du dégraissage de la laine (souvent achetée brute), du lavage, du battage, et du triage. Ces opérations préliminaires n'avaient pas besoin de beaucoup d'espace et pouvaient être faites dans des maisons telles que celle présentée ci-contre. Elles nécessitaient néanmoins l'emploi de plusieurs ouvriers.
- Celles du cadrage et du filage. Toujours en maison. Elles employaient une main-d'œuvre nombreuse à Clermont.

- Une fois filée, la laine partait dans des manufactures ou usines de plus grande taille (Cf. page suivante) et était confiée aux mains des tisserands, des pareurs, de teinturiers et de nombreux ouvriers. Se déroulaient alors les étapes de l'ourdissage, de l'emballage et du tissage (tisserand) ; Du foulage, du garnissage, du tondage (pareurs), sachant que le foulage était légèrement hors-les-murs de Clermont, le débit du Ronel étant trop faible pour cette opération ; Il restait alors le tondage, l'équarissage et la mise en presse (ouvriers).

Les bâtiments dédiés à l'industrie drapière en général sont soit issus de bâtiments existants reconvertis (probablement le cas ici), soit créés de toutes pièces. Il arborent alors des façades souvent ordonnancées, nobles et en pierre de taille.

-Période de construction : XVIII^e siècle ou antérieure

- Programme d'origine : Maison artisanale

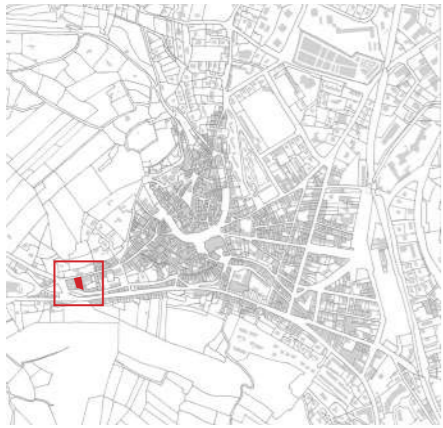
- Occupation majoritaire actuelle : Majoritairement sans usage, rarement il y a du commerce en RDC et de l'habitat dans les plus petites maisons artisanales de la ville.

- Transformations récentes : En façade, modification souvent faible, mais intérieurs abandonnés. Fenêtres souvent en PVC si habitées.

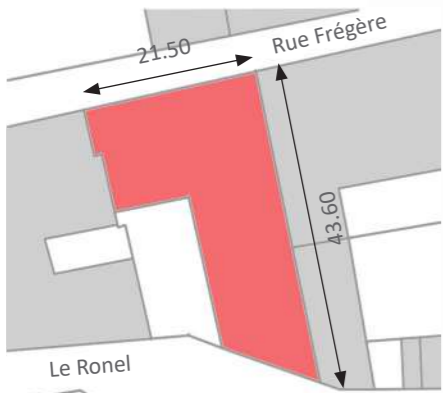
- Composition de façade : Très variable car bâtiments variés

- Matériaux et détails : Couverture en tuiles canal et zinc, pierre ou pierre de taille

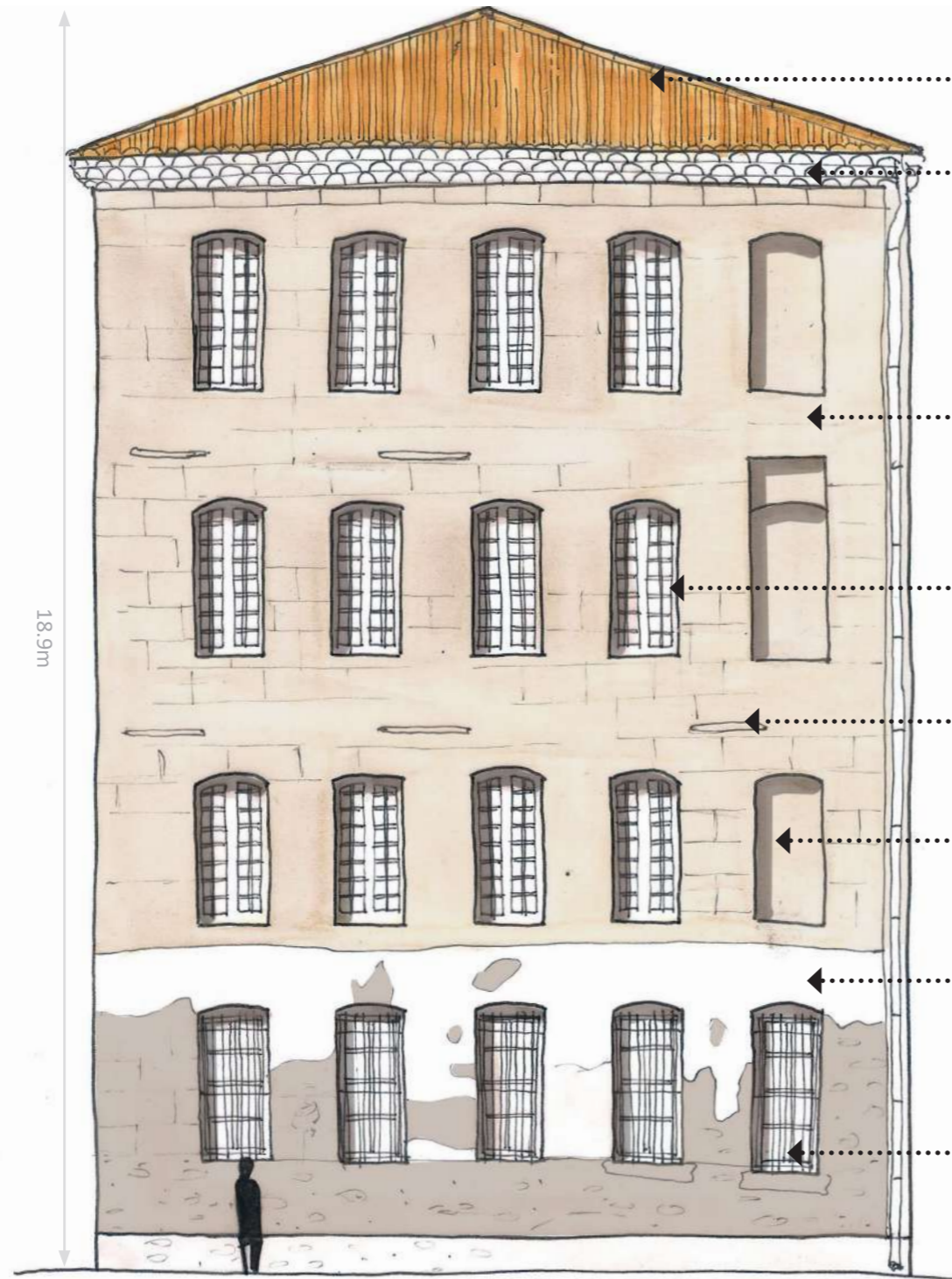
- Organisation parcellaire : Très variable car bâtiments variés. Occupation de la parcelle souvent partielle.



Plan de situation



Plan de masse



18.9m

12.3m

Façade d'un bâtiment industriel drapier Côté Ronel

Toiture à double versants, croupe droite et couverte de tuiles canal

Corniche en génoise à deux ou trois rangées de tuile - gouttière pendante côté murs goutteraux.

Façade en pierre de taille apparente, avec joints fins

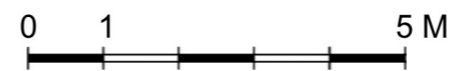
Fenêtre à double-vantaux, à petits carreaux et couvertes d'un arc segmentaire

Ancre de façades sans ornements

Niches décoratives

Niveau du rez-de-chaussée en moellons, avec cadres de baies en pierre de taille. Le tout est revêtu d'un enduit lisse, contemporain et en mauvais état

Fenêtres du rez-de-chaussée protégées d'un barraudage



BÂTIMENTS INDUSTRIEL DRAPIER MANUFACTURE

Du XIV^e s. aux années 1850, à Clermont-l'Hérault, le mouton constitue une importante source de richesse, car le commerce du vin ne s'est pas encore développé à grande échelle dans la région. Le travail de la laine pour la fabrication de draps et celui des peaux occupe une grande partie de la population et toutes sorte d'étoffes étaient convoitées tant par une clientèle populaire locale, qu'internationale (marchandises exportées au niveau des ports méditerranéens voisins). Avec la création de la Manufacture Royale de Villeneuve en 1673, la production drapière clermontaise va bondir, prospérer. Parallèlement, avec le développement des faubourg autour du centre médiéval entre le XVII^e et le XVIII^e s., de nombreux bâtiments industriels vont s'implanter au sein de la ville de Clermont-l'Hérault. Ces bâtiments vont notamment se concentrer autour du Ronel et intégrer de nombreux corps de métiers nécessaires à cette production drapière importante.

Les bâtiments devaient vraisemblablement intégrer les étapes de production suivantes :

- Tout d'abord il y avait des opérations préliminaires plutôt faites en maison, car elles ne demandaient pas beaucoup d'espace. Elles ne concernent donc pas cet exemple ci-contre. Elles comprennent les étapes du dégraissage de la laine (souvent achetée brute), du lavage, du battage, et du triage. Elles nécessitaient néanmoins l'emploi de plusieurs ouvriers.
- Puis il y a celles du cadrage et du filage. Toujours en maison. Elles employaient une main-d'oeuvre nombreuse à Clermont.

- Une fois filée, la laine partait dans des manufactures ou usines de plus grandes taille (Cf. exemple ci-contre) et était confiée aux mains des tisserands, des pareurs, de teinturiers et de nombreux ouvriers. Elles connaissaient alors l'étape de l'ourdissage, de l'emballage et du tissage (tisserand) ; Du foulage, du garnissage, du tondage (pareurs), sachant que le foulage était légèrement hors-les-murs de Clermont, le débit du Ronel étant trop faible pour cette opération ; Il restait alors le tondage, l'équarissage et la mise en presse (ouvriers).

Les bâtiments dédiés à l'industrie drapière en général sont soit issus de bâtiments existants reconvertis, soit créés de toutes pièces (Le cas ici). Il arborent alors des façades souvent ordonnancées, nobles et en pierre de taille.

- **Période de construction** : XVIII^e siècle

- **Programme d'origine** : Manufacture

- **Occupation majoritaire actuelle** : Majoritairement sans usage, comme tous les anciens bâtiments industriels de grande taille dans la ville. Rarement il y a du commerce seulement en RDC

- **Transformations récentes** : En façade, modification souvent faible, mais intérieurs abandonnés. Rhabillage au niveau du RDC ici.

- **Composition de façade** : Façades ordonnancées

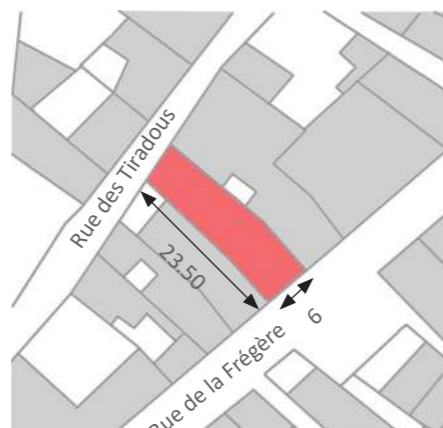
- **Matériaux et détails** : Couverture en tuiles canal et zinc, pierre ou pierre de taille, cadre des baies souvent marqué par de la peinture ou une saillie en pierre de taille

- **Organisation parcellaire** : Très variable car bâtiments variés. Occupation de la parcelle souvent partielle et implantation au bord du Ronel.

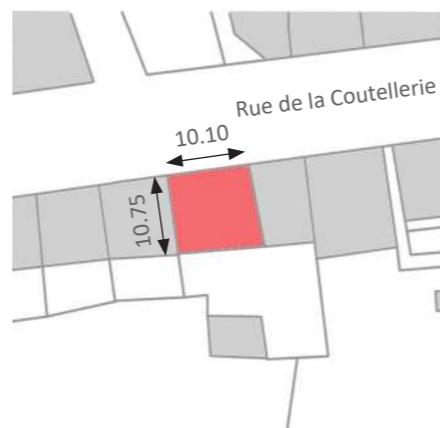




Plan de situation



Plan de masse - Maison à 4 niveaux



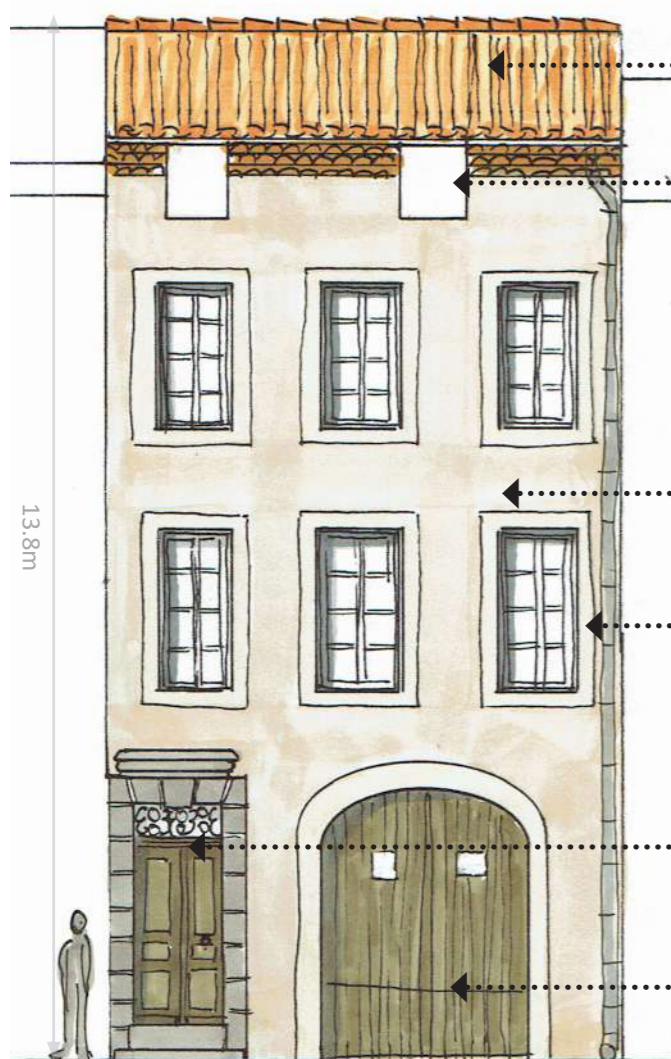
Plan de masse - Maison à 2 niveaux

MAISON VIGNERONNE

MAISON «TRADITIONNELLE»

Les bâtiments vinicoles doivent répondre aux contraintes de la production : vinification, logement, stockage, etc. De nouvelles constructions sont créées (rue de la coutellerie) ou les maisons préexistantes sont remaniées (faubourg de la Frégère). «Ainsi, les façades s'ouvrent d'une porte charretière, les rez-de-chaussée sont aménagés en caves pour accueillir pressoirs, cuveries, foudres, etc. La partie supérieure reste réservée à l'habitation». (voir : LASMENES & ROBILLARD, Patrimoine viticole...).

- **Programme d'origine** : habitation et production vinicole.
- **Occupation majoritaire actuelle** : habitation avec garage .
- **Transformations récentes** : faibles, changement des huisseries.
- **Composition de façade** : R+1 à R+2 plus niveau sous comble possible, une à trois travées de fenêtres.
- **Matériaux et détails** : toiture tuile, moellons non équarris avec enduit en façade, encadrement en sailli simples, présence ponctuelle de garde corps en fer forgés.
- **Organisation parcellaire** : en lanière , les constructions du faubourg de la Frégère transformées en maison vigneronne occupent la totalité de la parcelle tandis que les maisons vigneronne neuves présentent généralement une petite arrière cour (rue de la coutellerie et dans le quartier du XIXe siècle à l'est de la ville).

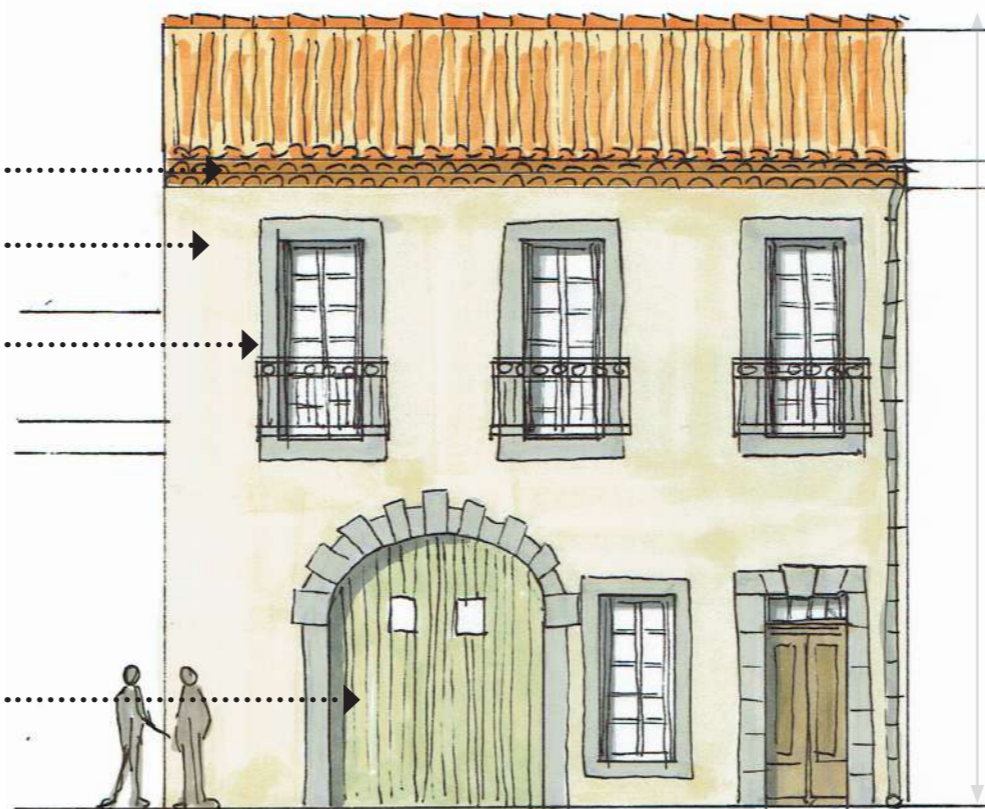


- Toiture en tuile canal
- Baie de l'étage de comble ou du dernier niveau avec poulie de chargement.
- Corniche en génoise à deux ou trois rangées de tuile - gouttière pendante.
- Façade en moellon, enduite au mortier de chaux.
- Encadrement en pierre de taille ou en mortier surmonté d'une plate-bande ou d'un linteau, plus rarement par un arc segmentaire.
- Porte piétonne à chambranle en pierre de taille ou à bossage. Porte à deux vantaux en bois et imposte vitrée.
- Porte cochère avec arc en anse de panier (plus rarement un IPN) et jambage en pierre. Porte en bois à deux vantaux.

13.8m

6.8m

Maison à quatre niveaux
Rue de la Frégère



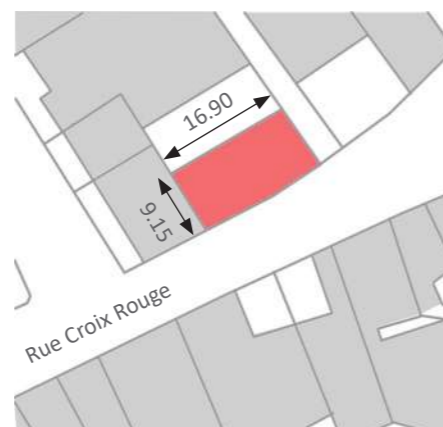
10.4m

9.8m

Maison à deux niveaux
Rue de la Coutellerie



Plan de situation



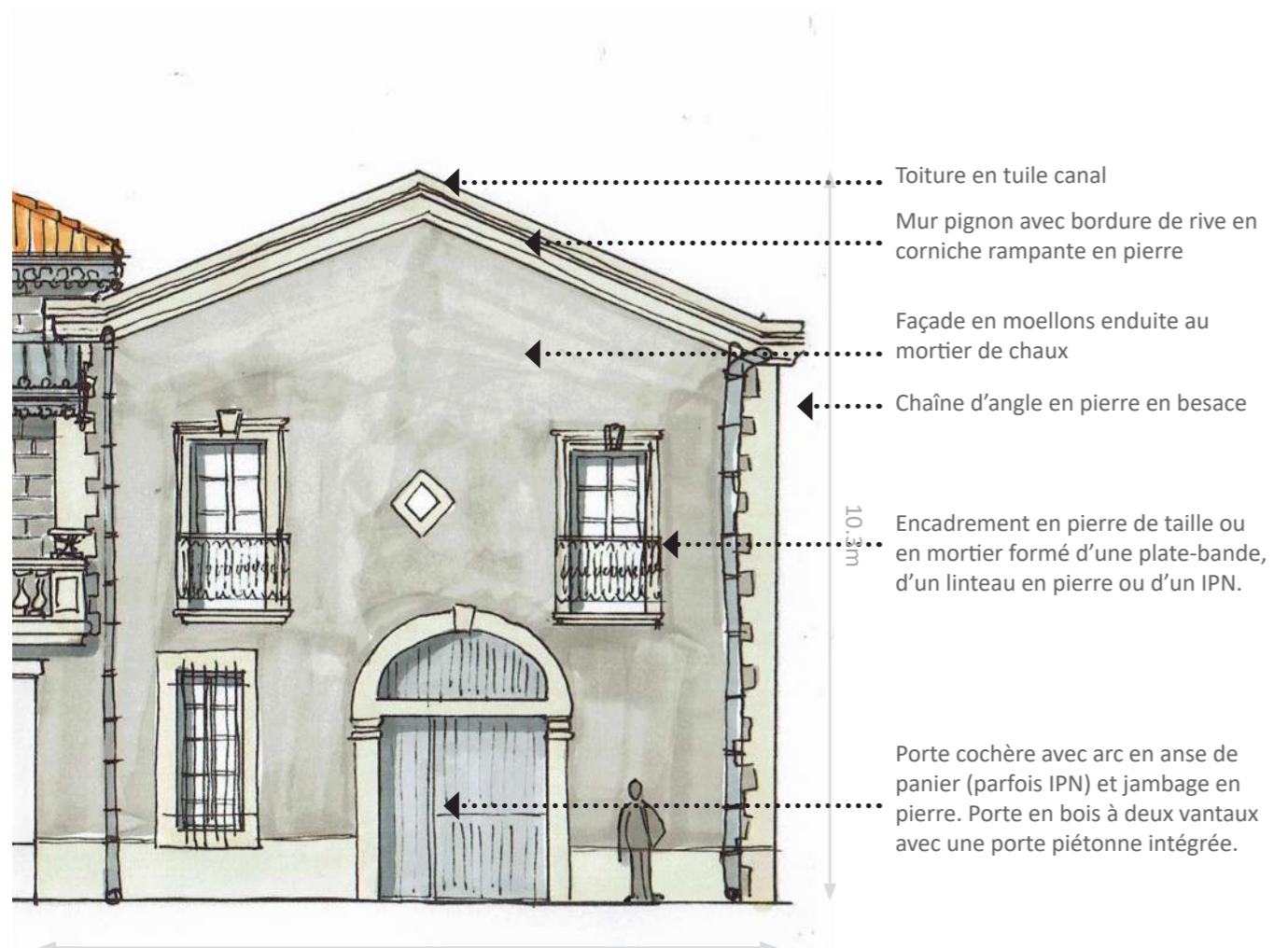
Plan de masse

MAISON VIGNERONNE

CAVE VITICOLE AVEC HABITATION

Avec l'intensification de la production viticole de la fin du XIX^{ème} les bâtiments doivent pouvoir répondre aux exigences de la vinification à grande échelle, au logement et au stockage du vin. Les moyens et grands exploitants récoltants (de 20 à 30 ha de vignes) construisent des caves généralement dissociées de leur logis, qui demeure en cœur de village. Qu'il s'agisse d'un nouveau bâtiment ou d'une remises agricoles transformée, ces bâtiments organisent en profondeur suivant la logique de hangars. Le bâtiment peut accueillir d'imposants foudres, des cuves, d'abord en briques, puis en béton, des pressoirs etc. Une porte charretière avec linteau, parfois surmontée d'un œil-de-bœuf ou d'une ouverture, donne accès au cheval pour déposer la vendange. (voir : LASMENES & ROBILLARD, Patrimoine viticole...).

- Période de construction : fin du XIX^e siècle
- Programme d'origine : production vinicole
- Occupation majoritaire actuelle : garage, remise
- Transformations récentes : faibles, disparition du mobilier viticole intérieur
- Composition de façade : Rez-de-chaussée ou R+1, une à deux travées de fenêtres
- Matériaux et détails : toiture tuile avec pignon sur rue et bordure de rive plus ou moins travaillée, moellons non équarris avec enduit en façade, encadrement en sailli simples, porte cochère avec porte piétonne intégrée, présence ponctuelle de garde corps en fer forgés, fenêtre de chargement à l'étage avec poulie
- Organisation parcellaire : forme rectangulaire, totalement bâtie, surface comprise entre 100 et 200 m²



Cave viticole avec habitation
Rue Croix Rouge





Avenue Maréchal



1000-1000-1000



Plan de situation



Plan de masse

MAISON DE NÉGOCIANT

EXEMPLE DE CONSTRUCTION

XIX^E

Avec l'intensification de la production viticole de la fin du XIX^{ème} les bâtiments doivent pouvoir répondre aux exigences de la vinification à grande échelle, au logement et au stockage du vin. Les moyens et grands exploitants récoltants (de 20 à 30 ha de vignes) construisent des caves généralement dissociées de leur logis.

Aux maisons vigneronnes, regroupant habitat et activité sous le même toit, se substitue la cave, lieu de production, et la maison, lieu d'habitation et de négoce. Les exploitants et les négociants aisés ne réinvestissent pas l'habitat du cœur de ville, ils font construire des maisons à proximité des bâtiments de production viticole, près de la gare. Sous la pression des mouvements nationaux d'architecture et des architectes formés aux Beaux-Arts, la morphologie des constructions se transforme. La diversité des matériaux utilisés permet de s'affranchir des contraintes anciennes. La grande hétérogénéité de forme et de matérialité, parfois fantaisiste, caractérise ce type de maison (voir : BERNARD, Le patrimoine des maisons de négoce...).

Toiture à quatre pan en tuile canal

Avant toit avec rives en tôle découpée

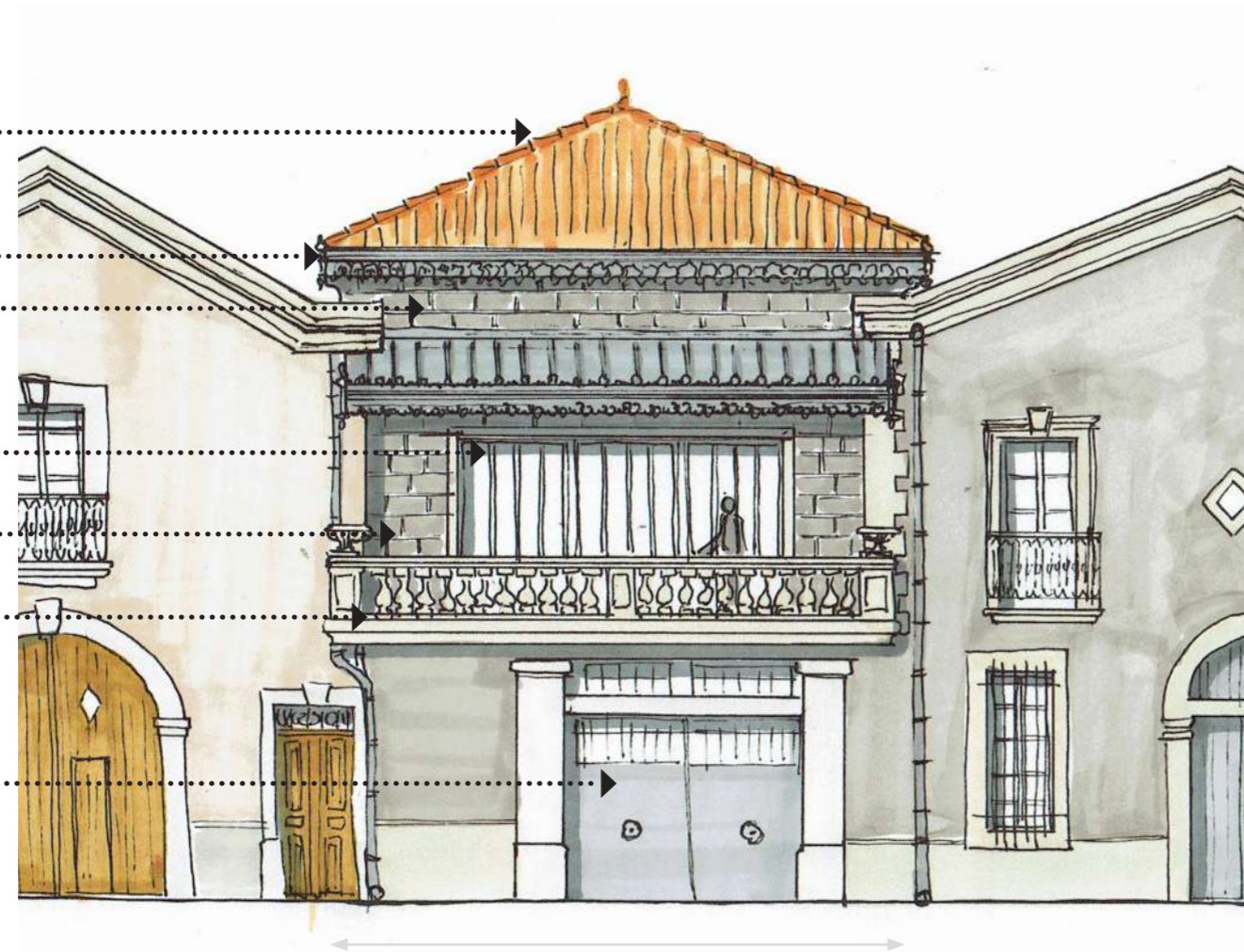
Auvent métallique

Porte vitrée flanquée de deux fenêtres avec vantaux à grands carreaux verticaux.

Façade en pierre enduit au mortier marron et à faux joint enrubané au mortier clair

Balcon filant à balustrade et dé.

Porte cochère à deux vantaux métalliques et imposte vitré sur linteau béton.



8m

11.3m

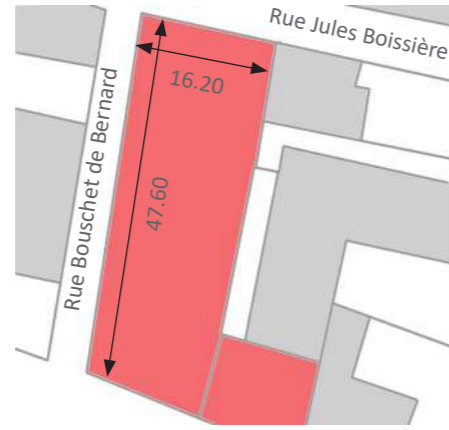


Façade sur rue d'une maison de vigneron négociant
Rue Croix Rouge

- Période de construction : fin du XIX^e et début du XX^e siècle
- Programme d'origine : habitation et négoce
- Occupation majoritaire actuelle : habitation
- Transformations récentes : faibles, détérioration des bordures de rive métalliques et remplacement des menuiseries
- Composition de façade : Rez-de-chaussée ou R+1
- Matériaux et détails : hétérogénéité des matériaux, couverture en tuiles canal et zinc, pierre de taille et moellons enduits, tôles découpées
- Organisation parcellaire : forme variée, occupation bâtie partielle de la parcelle



Plan de situation



Plan de masse

MAISON DE NÉGOCIANT

EXEMPLE STYLE ART DÉCO

Avec l'intensification de la production viticole de la fin du XIX^{ème} les bâtiments doivent pouvoir répondre aux exigences de la vinification à grande échelle, au logement et au stockage du vin. Les moyens et grands exploitants récoltants (de 20 à 30 ha de vignes) construisent des caves généralement dissociées de leur logis.

Aux maisons vigneronnes, regroupant habitat et activité sous le même toit, se substitue la cave, lieu de production, et la maison, lieu d'habitation et de

négoce. Les exploitants et les négociants aisés ne réinvestissent pas l'habitat du cœur de ville, ils font construire des maisons à proximité des bâtiments de production viticole, près de la gare qui stimule l'activité commerciale.

Cette prospérité induite par la production du vin va s'essouffler dans les années 1980. Le raisin de table n'est plus un fruit prisé des consommateurs qui préfèrent de variétés nouvelles produites à l'étranger. Le négoce du vin est aussi en crise. Début 2000, dernier négociant, la maison Clovis Salasc, cesse son activité. Il s'agit du bâtiment ici présenté, inspiré du style Art Déco.

- Période de construction : XX^e siècle

- Programme d'origine : Négoce

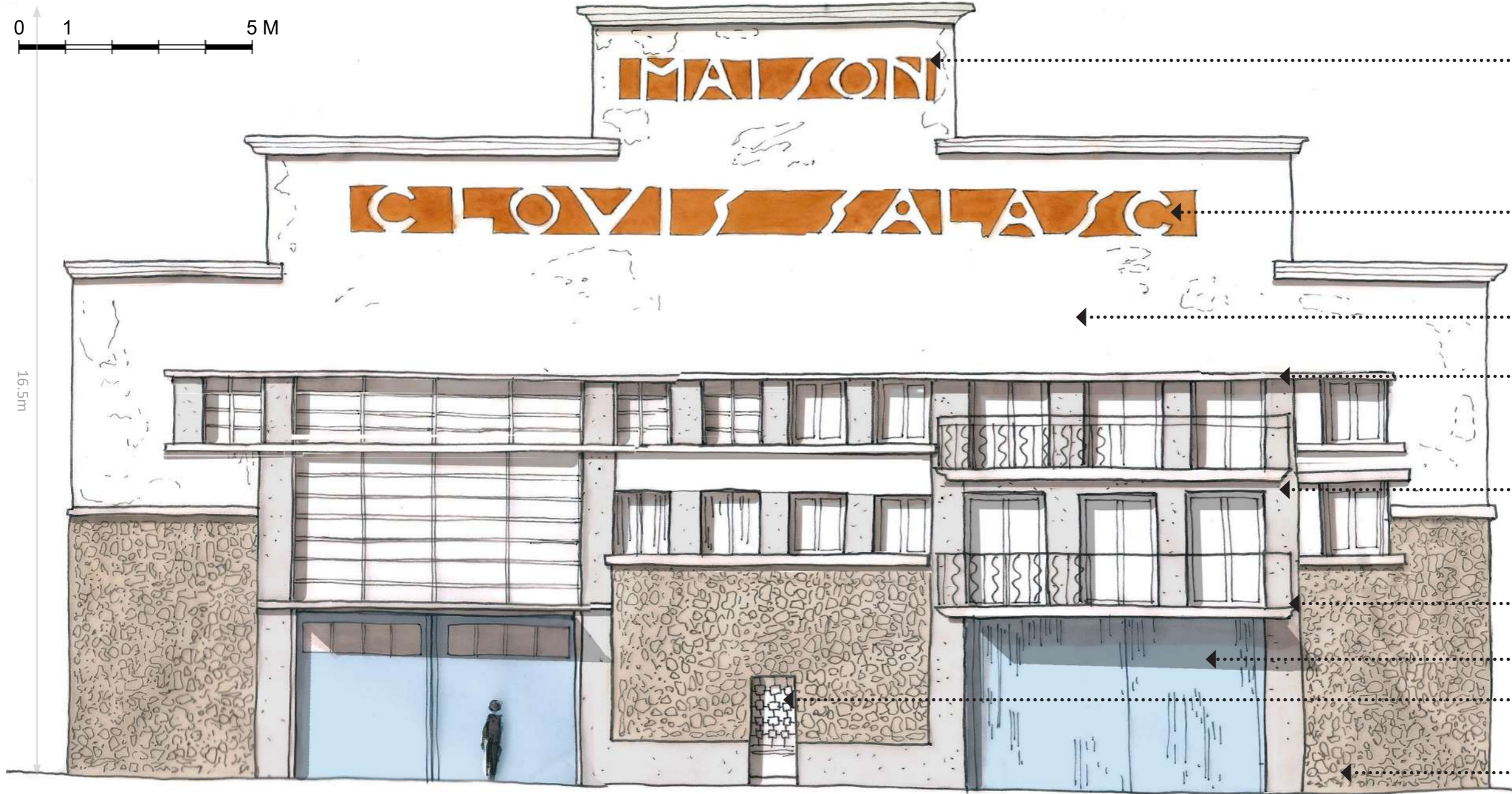
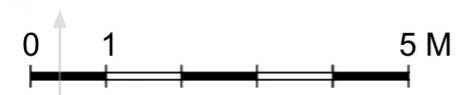
- Occupation actuelle : Commerce du vin

- Transformations récentes : Aucune (bâtiment récent)

- Composition de façade : R+5

- Matériaux et détails : Tuiles canal et zinc, béton, pierre, métal.

- Organisation parcellaire : Occupation bâtie partielle de la parcelle



Pignon à redents ornés de corniches horizontales

Caractères peints

Béton revêtu d'un enduit lisse blanc

Tous les bandeaux de la façade sont en béton

Poteaux apparents aux angles adoucis, inscrits dans l'alignement de la façade et en béton brut (granulométrie moyenne)

Gardes-corps en ferronnerie

Porte en bois peinte

Porte piétonne ornée de ferronneries

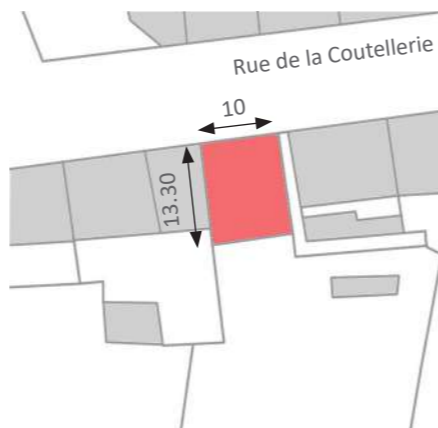
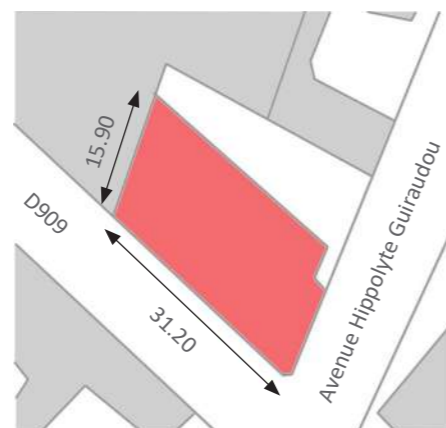
Revêtement en pierre en opus incertum, à tête dressée, avec joint creux

30.5m

Cave vinicole style hangar 1, Maison Clovis Salasc - Avenue du Maréchal Foch



Le Maréchal Foch



BATIMENTS STYLE HANGAR

CAVES VINICOLES OU OLÉICOLES

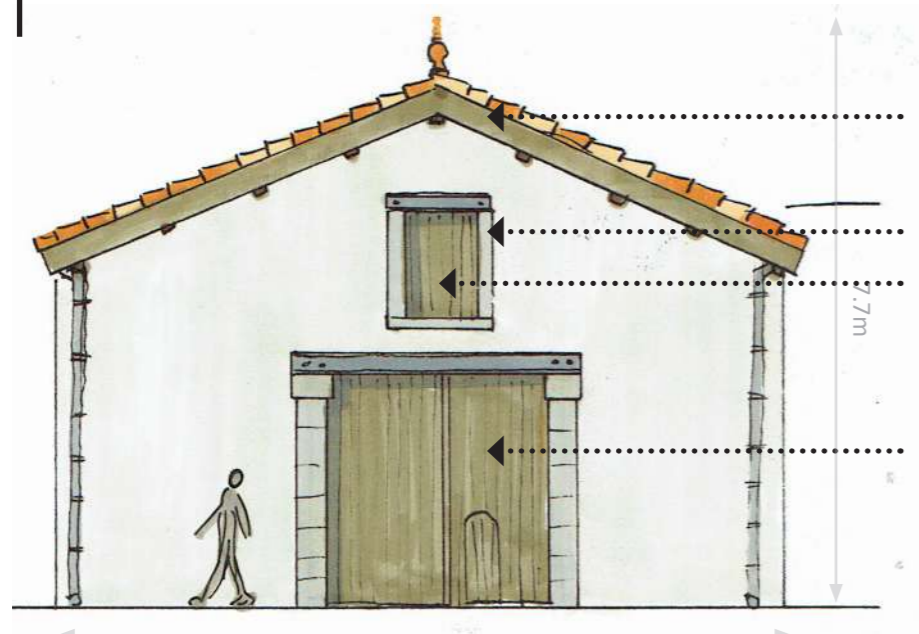
Avec l'intensification de la production viticole de la fin du XIX^{ème} les bâtiments doivent pouvoir répondre aux exigences de la vinification à grande échelle, au logement et au stockage du vin. Les moyens et grands exploitants récoltants (de 20 à 30 ha de vignes) construisent des caves généralement dissociées de leur logis, qui demeure en cœur de village.

Qu'il s'agisse d'un nouveau bâtiment ou d'une remises agricoles transformée, ces bâtiments organisent en profondeur suivant la logique de hangars. Le bâtiment peut accueillir d'imposants foudres, des cuves, d'abord en briques, puis en béton, des pressoirs etc. Une porte charretière avec linteau, parfois surmontée d'un œil-de-bœuf ou d'une ouverture, donne accès au cheval pour déposer la vendange.

Plan de situation

Plan de masse - Cave à huile

Plan de masse - Cave viticole



- Mur pignon avec bordure de rive en bois - gouttière pendante.
- Encadrement en pierre de taille ou en mortier formé d'une plate-bande, d'un linteau en pierre ou d'un IPN.
- Baie de l'étage de comble ou du dernier niveau avec poulie de chargement
- Porte cochère avec arc en anse de panier (parfois IPN) et jambage en pierre. Porte en bois à deux vantaux avec une porte piétonne intégrée.

19.2m Cave viticole simple - Rue de la Coutellerie

- **Période de construction** : XIX^{ème}. Dans l'exemple ci-contre. Premier hangar en 1921, deuxième hangar attenant en 1929
- **Programme d'origine** : Hangar de stockage, ici, fonction complémentaire de coopérative
- **Occupation actuelle** : Coopérative, commerce, stockage, salle des fêtes, habitation
- **Transformations récentes** : Selon reconversions. Percements importants si reconversion en logements. Réaménagement intérieur complet, disparition du mobilier viticole ou oléicole intérieur
- **Composition de façade** : Rez-de-chaussée ou R+1. Initialement, niveau de percement faible, notamment au niveau des murs gouttereaux
- **Matériaux et détails** : Toiture tuile avec pignon sur rue. Moellons bruts avec enduit en façade, béton pour les hangars plus récents. Encadrement peints ou en saillie simples, porte cochère avec porte piétonne intégrée visible pour les hangars XIX^{ème} préservés
- **Organisation parcellaire** : forme rectangulaire souvent très allongée, parcelle totalement bâtie, surface importante



- Avant-toit avec IPN apparents et platelage bois
- Toiture à double versants couverte de tuiles canal
- Bandeaux et chaînes d'angle en besace au même nu, en pierre de taille et revêtus d'un enduit beige
- Maçonnerie en gros moellons gris, bruts, consolidée par des joints gras et incertains de couleur taupe
- Cadres de baie en saillie et en pierre de taille, revêtus d'un enduit beige
- Soubassement dans l'alignement de la façade et degrés en béton gris apparent

24.8m Cave oléicole, Huilerie coopérative - D909





Plan de situation



Plan de masse



HABITAT DU XVII^E AU XIX^E S. TYPE «IMMEUBLE DE RAPPORT»

IMMEUBLE DU XVIII^E

L'extension du faubourg de la Frégère entre le XIII^e et le XVIII^e siècle nous a fait parvenir des bâtiments variés mais, en termes de récurrence, l'immeuble de rapport XVII^e-XVIII^e est à relever. Il va de pair avec l'essor de l'industrie drapière durant cette période. L'immeuble de rapport, comme son nom l'indique abrite plusieurs familles et plusieurs appartements. Il est ainsi nommé car il est conçu pour rapporter à son propriétaire des loyers des ménages occupant dans l'immeuble des logements dont la répartition par étage est standardisée, ce qui explique la régularité observable de la façade.

En terme de matériau, les façades sont en pierre enduite ou en pierre de taille pour les immeubles plus luxueux. En terme d'ornements, les chaînes d'angles sont souvent marquées, ainsi que les encadrements de fenêtre (saillies en pierre de taille ou peinture claire). Les corniches couronnant les élévations et les ferronneries au niveau des balcons sont souvent très travaillées (et aujourd'hui majoritairement bien conservées).

Pour le reste les façades restent généralement sobres, juste enduites, même si certains ornements complémentaires peuvent être observés (refends, bandeaux...).

Les avants-toits sont en génoise ou bien pourvus de chevrons en bois. Les volets des immeubles de rapport XVII^e-XVIII^e, à l'échelle du quartier, sont étonnamment homogènes et bien conservés. Un perment large en RDC, prévu à l'origine pour les chevaux a pu évoluer en garage et s'adapter à la vie contemporaine.

- Période de construction : XVII^e - XVIII^e siècle

- Programme d'origine : habitation

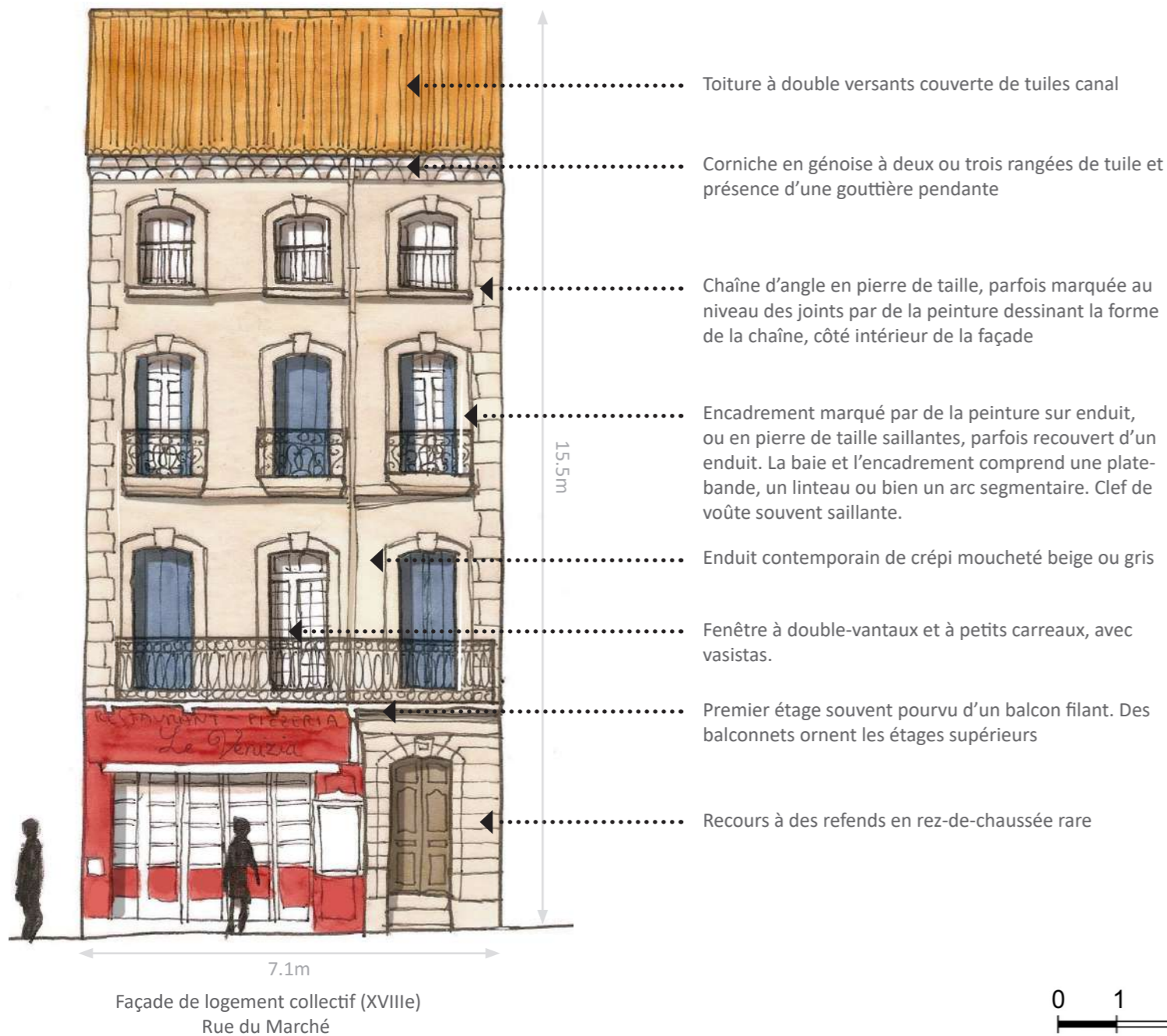
- Occupation majoritaire actuelle : habitation

- Transformations récentes : Perte de noblesse progressive dans les matériaux de menuiserie (portes en tôle pour les garages, portes piétonnes simples au lieu d'ouvrages de menuiseries moulurés...), les gares-corps remplacés (motifs). Certains enduits manquent d'entretien. Des comblements en béton très grossiers dénaturent certaines façades.

- Composition de façade : Hauteur entre R+2 et R+3. 1/2 niveau de comble quasi-permanent.

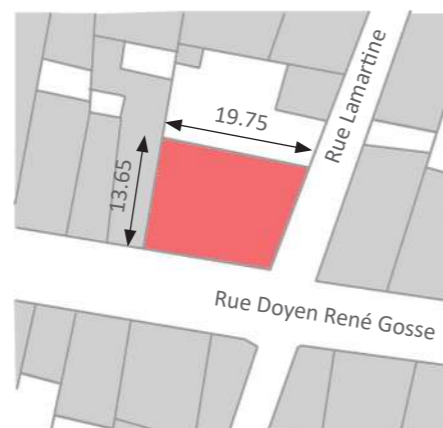
- Matériaux et détails : Couverture en tuiles canal, parfois zinc. Blocs de pierre ou pierre de taille, métal.

- Organisation parcellaire : Occupation bâtie totale de la parcelle, à l'exception ponctuelle de petites cours.





Plan de situation



Plan de masse



HABITAT DU XVIII^E AU XIX^E S. TYPE «IMMEUBLE DE RAPPORT»

IMMEUBLE DU XIX^E

Clermont-l'Hérault a été marqué au XIX^e s. par une extension urbaine brutale à l'Est survenue grâce à l'arrivée de la gare. Cette extension se compose principalement d'immeubles. L'immeuble de rapport, comme son nom l'indique abrite plusieurs familles et plusieurs appartements. Il est ainsi nommé car il est conçu pour rapporter à son propriétaire des loyers des ménages occupant dans l'immeuble des logements dont la répartition par étage est standardisée, ce qui explique la régularité observable de la façade.

Les bâtiments du quartier disposent souvent de deux travées, mais peuvent aussi en comporter trois ou quatre. Ils sont donc de taille différentes.

Au-delà de la régularité d'ordonnement de la façade, il existe un degré d'ornementation très variable entre les immeubles du quartier XIX^e. L'exemple ci-contre est très sobre, mais dans une même rue, on peut aussi trouver du style haussmannien chargé et de même époque.

Les bâtiments sobres et particulièrement ceux de faible largeur du XIX^e ressemblent en tout point aux bâtiments XVII^e - XVIII^e de la Frégère. A l'exception que la présence d'un commerce en RDC y est plus fréquente (dû à la proximité d'axes plus accessibles à la voiture).

-Période de construction : XIX^e

- Programme d'origine : habitation et commerce

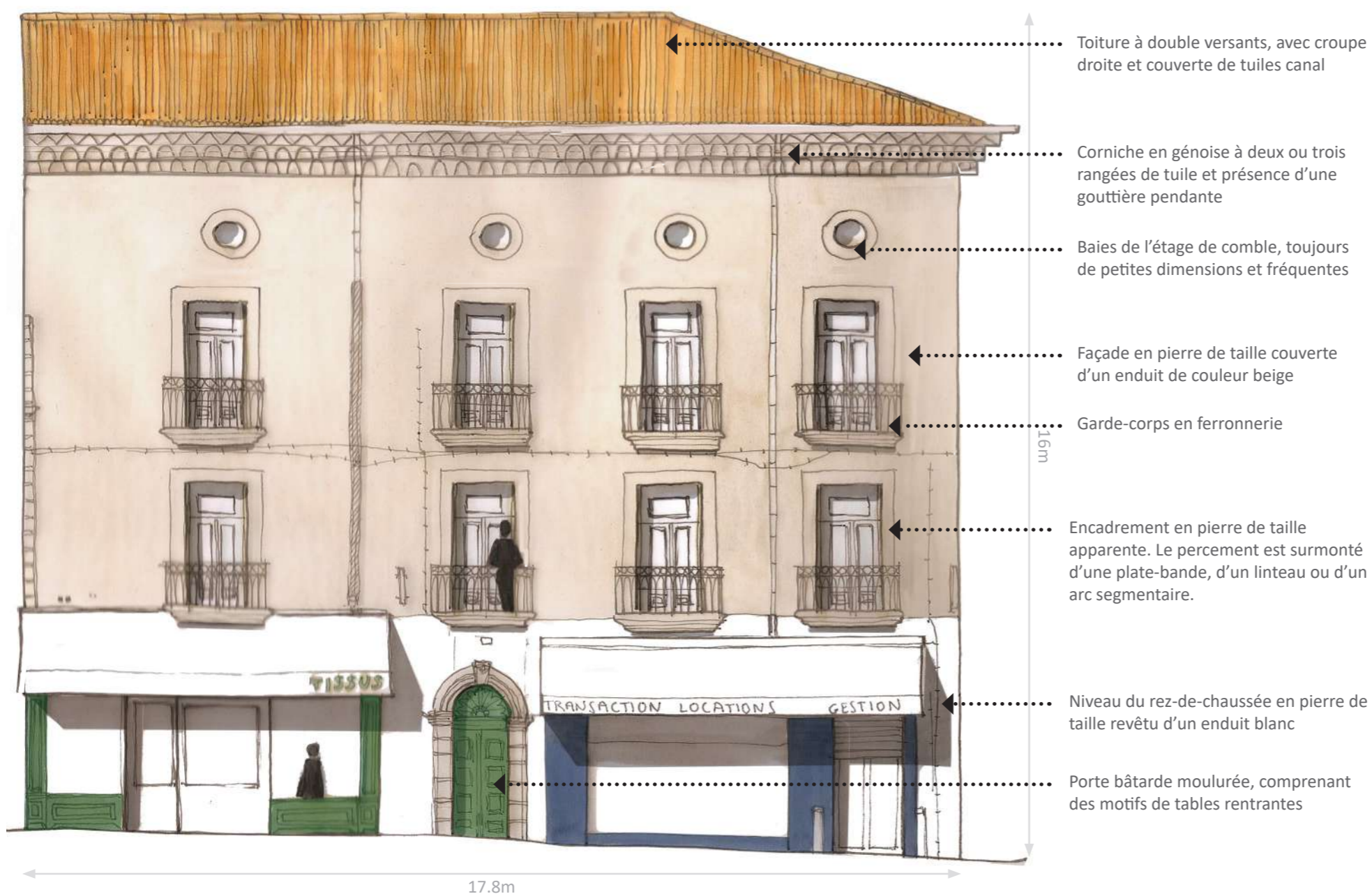
- Occupation majoritaire actuelle : habitation et commerce

- Transformations récentes : faibles. La présence de descentes EP anarchiques et de câbles aériens peuvent dénaturer les façades.

- Composition de façade : Hauteur entre R+2 et R+3. Présence d'un 1/2 étage de comble quasi-systématique.

- Matériaux et détails : Couverture en tuiles canal ou zinc, façade en pierre de taille enduite

- Organisation parcellaire : Présence de cours en fond de parcelle fréquente



- ← Toiture à double versants, avec croupe droite et couverte de tuiles canal
- ← Corniche en génoise à deux ou trois rangées de tuile et présence d'une gouttière pendante
- ← Baies de l'étage de comble, toujours de petites dimensions et fréquentes
- ← Façade en pierre de taille couverte d'un enduit de couleur beige
- ← Garde-corps en ferronnerie
- ← Encadrement en pierre de taille apparente. Le percement est surmonté d'une plate-bande, d'un linteau ou d'un arc segmentaire.
- ← Niveau du rez-de-chaussée en pierre de taille revêtu d'un enduit blanc
- ← Porte bâtarde moulurée, comprenant des motifs de tables rentrantes

16m

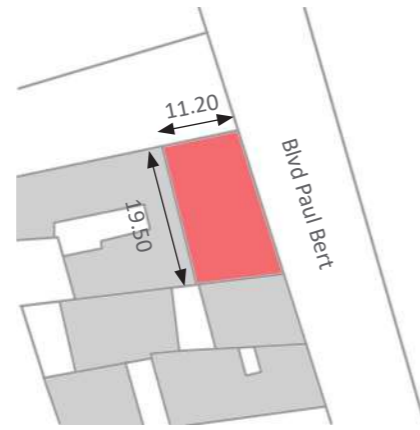
17.8m

Façade d'immeuble de logement collectif (XIX^e)
Rue Doyen René Gosse





Plan de situation



Plan de masse



- Toiture à double versants, couverte de tuiles canal
- Corniche horizontale soutenue par des modillons
- Corniche cintrée avec tympans ornés de feuillages, cassollette, bustes...
- Balcons soutenus par des consoles à volutes et feuillagées
- Dessus-de-fenêtres comprenant un ornement figuré, des denticules et une corniche supportée par des consoles
- Façade en pierre de taille revêtue d'un enduit beige
- Fenêtres doubles, avec volets côtés intérieurs, surmontées d'un arc segmentaire
- Corniche régnant sur toute la façade
- Plein-de-travées ornés de refends rayonnants
- Tympan vitrés et ornés de ferronnerie
- Pilastres ornés de bossages en table (feuillagés et /ou moulurés dans les niveaux supérieurs)
- Soubassement en pierre

16.5m

19.7m

Façade d'immeuble de logement collectif (style haussmannien)
Boulevard Paul Bert

HABITAT DU XVIIIE AU XIXE S. TYPE «IMMEUBLE DE RAPPORT»

IMMEUBLE XIX^E HAUSSMANNIEN

Clermont-l'Hérault a été marqué au XIX^e s. par une extension urbaine brutale à l'Est survenue grâce à l'arrivée de la gare. Cette extension se compose principalement d'immeubles. L'immeuble de rapport, comme son nom l'indique abrite plusieurs familles et plusieurs appartements. Il est ainsi nommé car il est conçu pour rapporter à son propriétaire des loyers des ménages occupant dans l'immeuble des logements dont la répartition par étage est standardisée, ce qui explique la régularité observable de la façade.

Les bâtiments du quartier disposent souvent de deux travées, mais peuvent aussi en comporter trois ou quatre. Ils sont donc de taille différentes.

Au-delà de la régularité d'ordonnement de la façade, il existe un degré d'ornementation très variable entre les immeubles du quartier XIX^e. Il existe des exemples très sobres, mais dans une même rue, on peut aussi trouver du style haussmannien chargé et de même époque.

Les bâtiments haussmanniens de Clermont-l'Hérault sont des modèles réduits d'immeubles parisiens. A l'échelle de la ville, ils excèdent rarement le R+3, alors qu'à Paris, c'est du R+5/6. Les compositions sont néanmoins très proches : Le RDC est haut de plafond que les autres niveaux et comprend un entresol, des bossages. Un deuxième niveau, le plus « noble », dispose de balcons filants et encadrements de fenêtres richement décorés. Les autres étages sont plus classiques et décorés de balcons individuels. L'avant dernier niveau si la hauteur le permet comprend un balcon filant ; Le dernier niveau contient en général des combles et appartements de service, aménagé sous une toiture en brisis-terrasson. A Clermont, ce code est abandonné et remplacé par une toiture double-versant locale, très plate en tuile canal.

- Période de construction : XIX^e

- Programme d'origine : habitation et commerce

- Occupation majoritaire actuelle : habitation et commerce

- Transformations récentes : faibles. La présence de descentes EP anarchiques et de câbles aériens peuvent dénaturer les façades.

- Composition de façade : Hauteur entre R+2 et R+3. Présence d'un 1/2 étage de comble quasi-systématique.

- Matériaux et détails : Couverture en tuiles canal ou zinc, façade en pierre de taille enduite

- Organisation parcellaire : Présence de cours en fond de parcelle fréquente

INVENTAIRE DES ÉDIFICES HISTORIQUES ALTÉRÉS ET DÉNATURÉS

L'ÉTAT DU BÂTI : UNE VILLE PARTAGÉE EN DEUX

L'état de conservation des constructions est disparate suivant les quartiers de la ville. Le quartier des XIXe et XXe siècles, à l'est, est globalement bien conservé. Seule une dizaine de constructions sont dans un état de dégradation avancé. Les façades historiques sont peu dénaturées.

A contrario, l'autre moitié de la ville est extrêmement dégradée. À l'ouest, le centre médiéval et le quartier de la Frégère, regroupent une centaine de bâtiments délabrés, en péril voire complètement ruinés. L'histoire médiévale et manufacturière de la ville disparaît avec la politique de démolition systématique des bâtiments insalubres. Certains immeubles gravement endommagés sont habités, d'autres sont vacants depuis de nombreuses années. Le nombre important de maisons modestes, héritées du Moyen Âge, qui demandent un entretien plus attentionné, accélère le processus de délabrement. Le mauvais état des édifices couplé au manque de moyens entraîne de nombreuses réparations inappropriées, tant sur le plan sanitaire qu'esthétique. Les façades accumulent des percements et des revêtements non-adaptés et accumulent les éléments techniques tels que le câblage électrique public et privé, les canalisations d'eau usée, les climatisations, etc. Les toitures sont néanmoins largement préservées. La tuile canal demeure le matériau unique de couvertures et les terrasses de toit sont peu nombreuses. La ville ancienne, vue depuis les collines qui la borde offrent une certaine unité. Dans le quartier médiéval et de la Frégère, les immeubles les plus préservés se concentrent le long des places du marché et du Planol, en bordure des anciens fossés.

À l'échelle de la ville, les édifices publics du Moyen Âge sont dégradés. Les fortifications sont abandonnées depuis plusieurs centaines d'années et menacent de totalement disparaître. Les pierres de l'église Saint-Paul sont fortement altérées tandis que l'église Saint Dominique est dans un état de délabrement proche de la ruine. Les bâtiments publics issus XVIIIe, XIXe siècles et du début du XXe siècle sont, dans leur ensemble, bien conservés et entretenus.



Carte des dénaturations et dégradations (2021)



LÉGENDE

- Bâtiment dénaturé
- Bâtiment peu dénaturés et en bon état
- Degré de dégradation du bâtiment : Faible
- Degré de dégradation du bâtiment : Moyen
- Degré de dégradation du bâtiment : Fort / ruines
- ||| Bâtiments fortement dégradés ensevelis par la végétation et non relevés







Bâtiment rue Rougas



Hôtel particulier rue du Doyen René Gosse

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

BÂTIMENTS PEU DÉNATURÉS ET EN BON ETAT

Les bâtiments anciens en bon état, sans dégradation ou de dénaturation remarquable, représentent environ la moitié du patrimoine bâti de la ville centre. Il se concentre cependant dans le quartier de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, à l'est, entre la vieille ville et la gare. Cette répartition révèle un processus de dégradation et d'abandon ancien, qui a lentement progressé depuis le XIXe siècle dans les quartiers les plus anciens. Cette répartition, entre les constructions qui sont entretenues et celles qui sont délabrées, coïncide avec les aménagements et l'entretien de l'espace public. Les immeubles et les hôtels particuliers du quartier, à l'est, sont habités et entretenus. À l'inverse, les immeubles des quartiers médiévaux et de la Frégère ne sont souvent que partiellement occupés et totalement désertés par les commerces et l'artisanat. Cet état de vacance partiel ou total n'encourage pas les propriétaires à réaliser des travaux d'ampleur. Les réfections ponctuelles et inadaptées génèrent une dégradation généralisée des édifices, quelle que soit leur époque de construction.



Immeuble rue du Marché



Immeuble rue Voltaire



Maison rue Voltaire

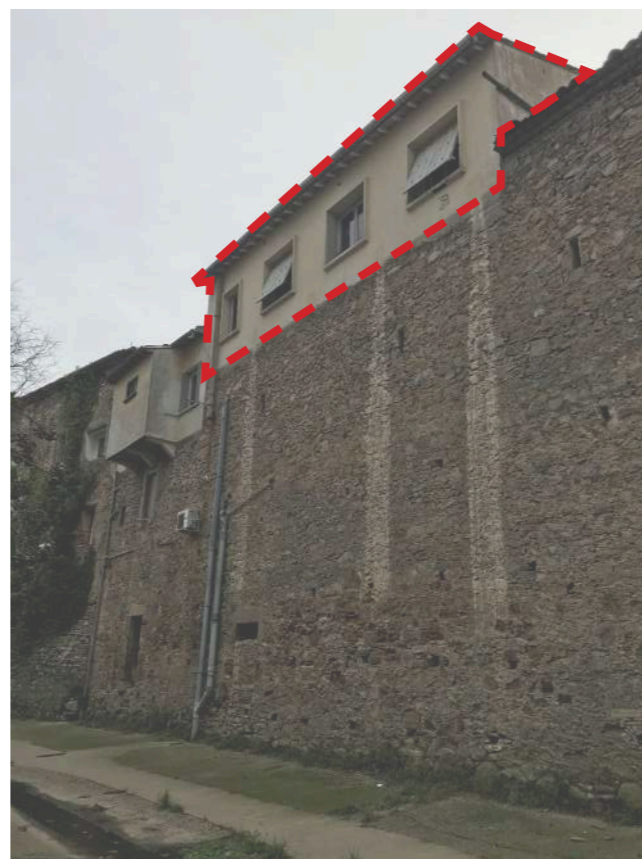


Localisation des bâtiments peu dénaturés et en bon état (gris)

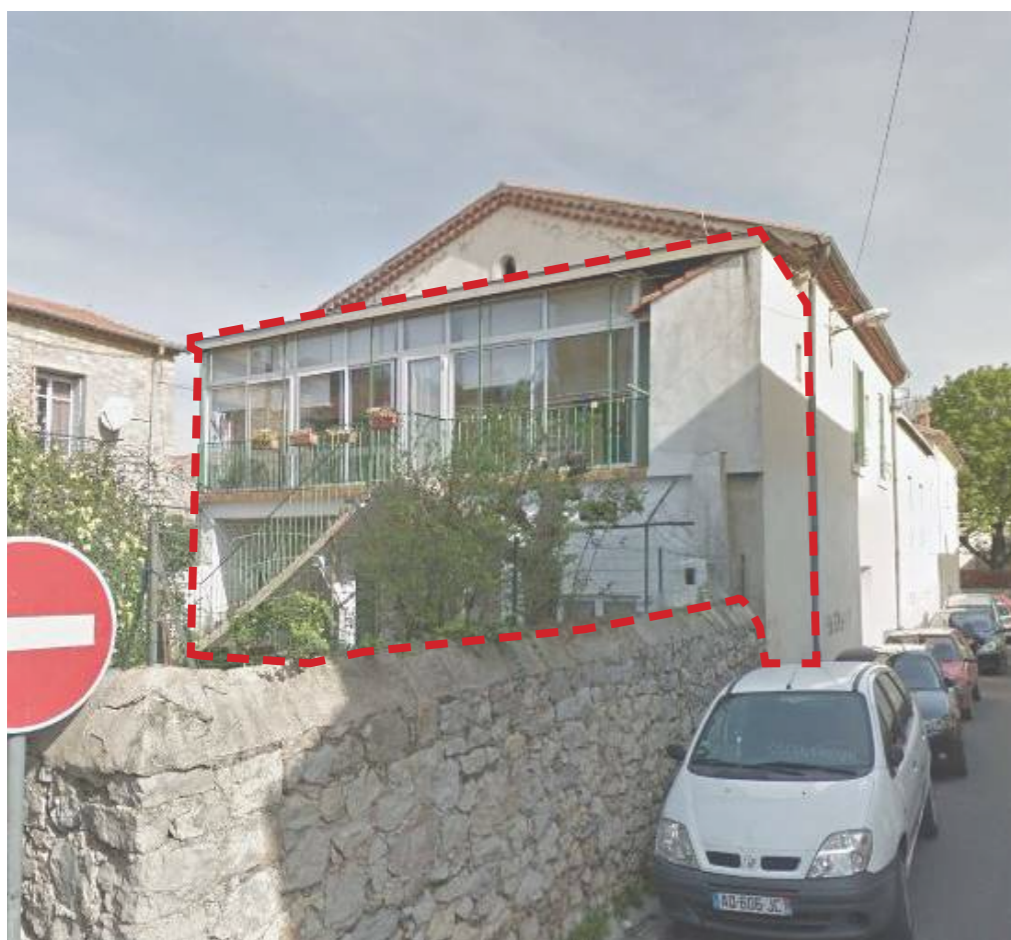




Volume rapporté en façade, rue Jules Boissière



Extension d'un immeuble très visible, vue depuis le Ronel



Volume rapporté en façade, rue Jules Boissière



Exemple d'un volume de balcon à faible inspiration historique

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DÉNATURATIONS : VOLUMES

RAPPORTÉS SANS PRISE EN COMPTE DE L'HISTORIQUE DE LA VILLE

Même si le phénomène demeure marginal, plusieurs maisons ou immeubles ordonnancés sont masqués ou totalement dénaturés par des extensions totalement décontextualisées. C'est notamment le cas des grandes terrasses rajoutées réunissant des matériaux et des formes hétéroclites. Escalier, cabanon, véranda, barbecue maçonné, etc. sont agglutinés sur un même promontoire, devant les façades, très visible depuis la rue. Certaines surélévations totales d'immeuble sont totalement en désaccord avec leur soubassement. Plus ponctuellement, des éléments de corniche, d'appui de fenêtre, balcon, etc. sont rajoutés sans prise en compte de l'ordonnancement.



Localisation des bâtiments dénaturés



Extension verticale inachevée et abandonnée en parpaings, rue Filandière



Façade inachevée et abandonnée en parpaings, rue de la Coutellerie

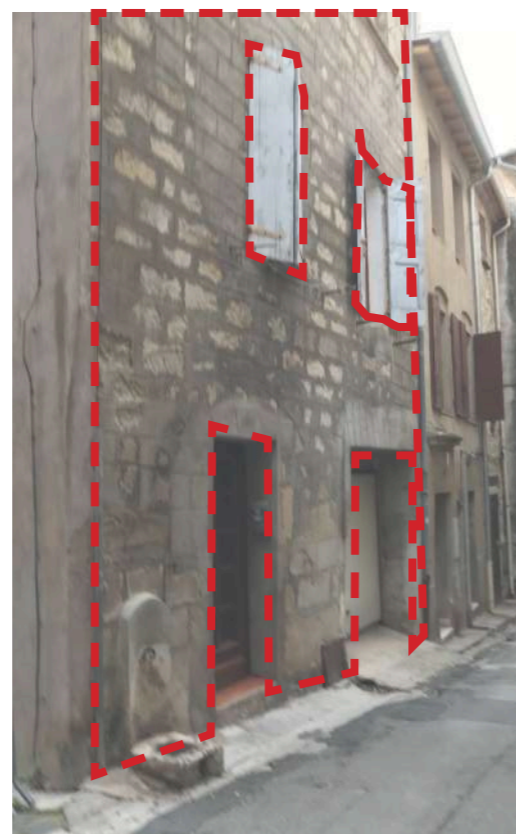
DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DÉNATURATIONS : MURS ET ENDUITS EN MATÉRIAUX INADAPTÉS

Les dénaturations généralisées de façade sont le résultat de surélévations ou reconstructions inachevées ou de travaux de ravalement utilisant des matériaux inadaptés. Ainsi, à plusieurs endroits de la ville, des étages ou des élévations entières de bâtiment sont en parpaing ou brique creuse apparents depuis de nombreuses années. Des bâtiments sont entièrement recouverts d'enduit sans respect des corniches, des encadrements ou des polychromie historiques. Le recouvrement ou le rejointoiement des façades en pierre avec du ciment, et non avec de la chaux, est un facteur de dégradation des constructions sur le moyen et long terme. Enfin, certaines élévations en moellon, originellement enduites, sont totalement décroûtées et jointées. En plus d'une dénaturation esthétique, ces opérations exposent certaines pierres fragiles ou des linteaux en bois aux intempéries.



Reprise d'enduit en ciment, rue de la Concorde



Rejointoiement en ciment, rue Bozène



Enduit contemporain peu adapté et imitant un enduit traditionnel, rue Malbourguet



Localisation des bâtiments dénaturés

PERCEMENTS ANARCHIQUES

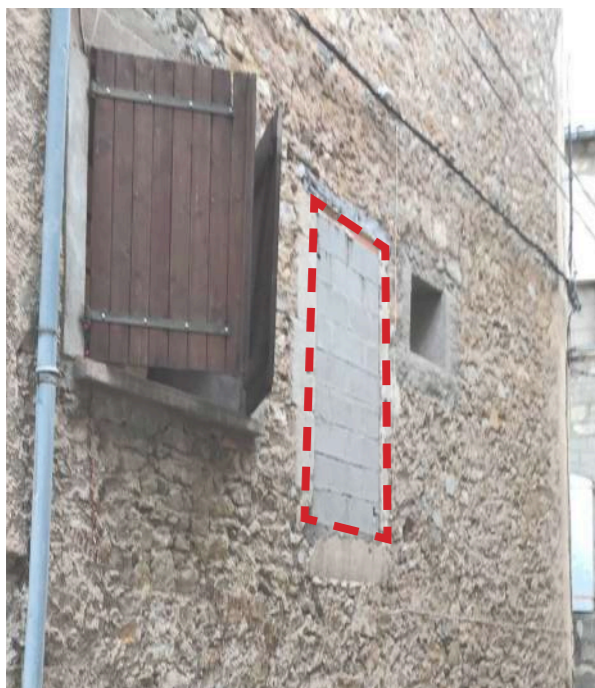


Ancienne échoppe avec percement dénaturé, rue Rougas



Percements peu intégrés dans un bâtiment historique, rue de la Frégère

BOUCHEMENTS ANARCHIQUES



Bouchement d'une baie très apparent



Bouchements partiels de baies très apparents

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DÉNATURATIONS : PERCEMENTS ET BOUCHEMENTS DE BAIES ANARCHIQUES, ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX EN MATERIAUX INADAPTÉS

Les dénaturations peuvent toucher la structure du bâti, notamment au niveau des percements en façade. Des portes et des fenêtres se retrouvent ainsi murées, rétrécies ou nouvellement créées, sans respect de l'ordonnancement de la façade. Ces opérations sont généralement faites en parpaing recouvert d'aucun enduit de finition. Les grands murs pignon, hérités des démolitions d'îlots, sont soit ouverts sans rapport avec la façade historique de la construction, ou restent aveugles et créent un front bâti écrasant pour l'espace public.

Les matériaux peu adaptés s'observent généralement sur les parties faciles à changer des édifices (voir les photographies de la page suivante). Les chenaux en zinc ou en terre cuite sont remplacés par des gouttières en PVC. Les ferronneries de balcon laissent place à des structures tubulaires industrielles sans rapport stylistique avec la façade. De nombreux bâtiments conservent leurs stores métalliques à lambrequin du XIXe siècle. Ces éléments mobiliers de façade sont tout à fait typiques de la ville.



Localisation des bâtiments dénaturés

ELEMENTS ARCHITECTURAUX EN MATÉRIAUX INADAPTÉS



Gouttières contemporaines standardisées



Exemple de système d'évacuation des eaux traditionnel



Gardes-corps contemporains issus de l'industrie



Exemple de garde-corps traditionnel et local



Stores en plastique



Exemple d'un vestige de store en bois et à lambrequin du XIXe s.



Fenêtre en PVC



Exemple de fenêtre ancienne avec menuiseries en bois



Gris faisant trop ressortir la construction neuve par rapport à celle du rempart (effet d'écrasement visuel)



La même construction neuve avant d'être repeinte en gris, s'intégrant mieux dans son contexte

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DÉNATURATIONS : PEINTURES ET COULEURS PEU ADAPTÉES

Les réseaux et les équipements techniques, tant privés que publics sont un facteur important de dénaturation des façades de Clérmont l'Hérault. Les réseaux électrique et télécoms n'ont vraisemblablement jamais été enterrés. Les fils circulent en façades, sur les corniches, et sont raccordés aux habitations de manière anarchique. Si l'évacuation des eaux pluviales en PVC présentent un moindre mal, les descentes d'eau usées sont visibles sur de nombreuses façades. Cette solution adoptée par quelques-uns au départ risque de se généraliser dans la ville au fur et à mesure des travaux de rénovation. Les façades tournées vers le Ronel sont les particulièrement envahies par ces évacuations en PVC. Les climatisations et leur réseau électrique et d'eau colonisent également certaines devantures quel que soit le niveau de fréquentation de la rue. Aucune politique d'ammonisation des devantures de magasin ne semble exister. Certaines échoppes en bois du XIXe siècle sont encore en place, elles sont souvent à l'abandon suite à la disparition du commerce attenant.



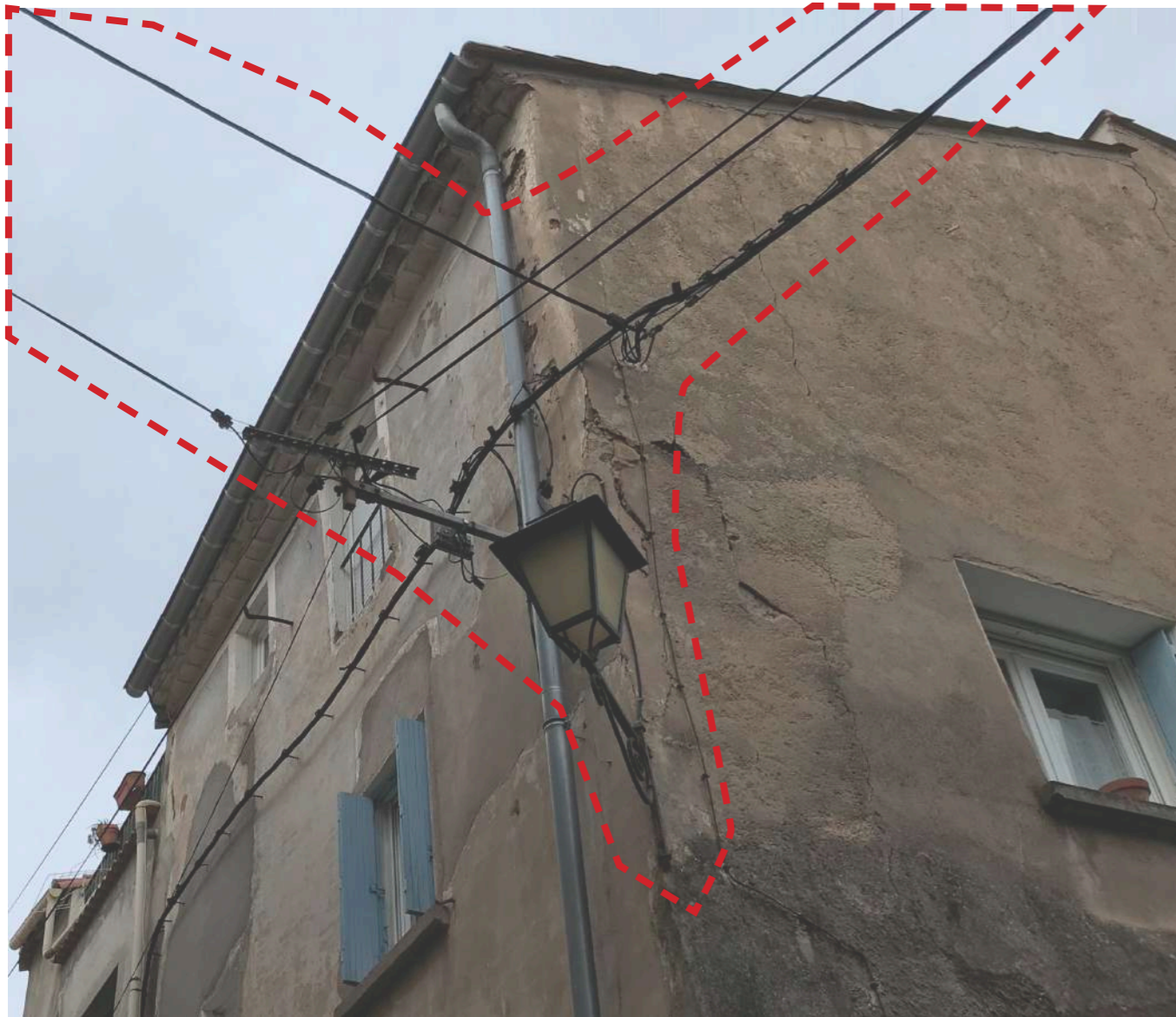
Le fléau récurrent des tags dans la ville



Exemple d'une menuiserie peinte peu intégrée dans la ville



Localisation des bâtiments dénaturés



Réseaux électriques apparents



Gaines en PVC apparentes



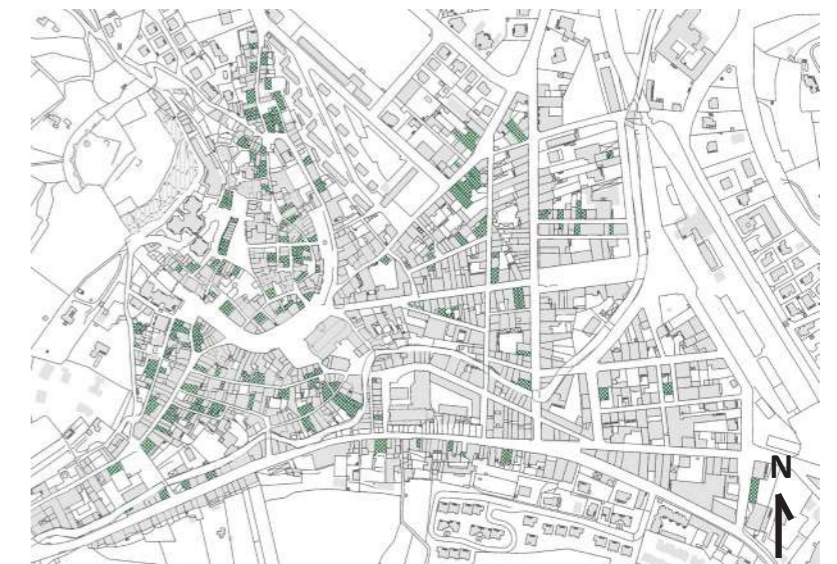
Réseaux de ventilation en façade

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DÉNATURATIONS : RÉSEAUX

RAPPORTÉS EN FAÇADE

Les réseaux et les équipements techniques, tant privés que publics sont un facteur important de dénaturation des façades de Clermont l'Hérault. Les réseaux électriques et télécoms n'ont vraisemblablement jamais été enterrés. Les fils circulent en façades, sur les corniches, et sont raccordés aux habitations de manière anarchique. Si l'évacuation des eaux pluviales en PVC présente un moindre mal, les descentes d'eau usées visibles sur de nombreuses façades sont beaucoup plus dommageables. Cette solution, adoptée par quelques-uns, risque de se généraliser dans la ville au fur et à mesure des travaux de rénovation. Les façades tournées vers le Ronel sont les particulièrement envahies par ces évacuations en PVC. Les climatisations et leur réseau électrique et d'eau colonisent également certaines devantures quel que soit le niveau de fréquentation de la rue. Aucune politique d'ammonition des devantures de magasin ne semble exister. Certaines échoppes en bois du XIXe siècle sont encore en place, elles sont souvent à l'abandon suite à la disparition du commerce attenant.



Localisation des bâtiments dénaturés





Maison rue Michelet



Maison rue de la Coutellerie



Maison place Embouriane

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DEGRÉ DE DÉGRADATION DES BÂTIMENTS : FAIBLE

Tous les quartiers de la ville comportent des bâtiments faiblement altérés. Il s'agit de constructions structurellement saines en façade, mais dont les revêtements sont dans un état vieillissant. Les enduits et les peintures sont généralement abîmés, en train de se décrocher ou entachés. Les enduits sont souvent repris ponctuellement au ciment ce qui contribue à dénaturer l'édifice. Ces dégradations faibles se manifestent également à travers les ferronneries et les menuiseries vieillissantes. Si les premières sont généralement repeintes, à terme, les anciennes menuiseries en bois laissent place, très souvent, à des fenêtres en PVC blanc. Ces nouvelles fermetures, tant en porte qu'en fenêtre, dénotent sur des façades historiques aux tonalités ocre ou en pierre. Les chéneaux percés ou en parti disparus accélèrent la dégradation des enduits. Les façades les plus travaillées peuvent également réunir des moulurations brisées ou fissurées.



Maison avec problèmes d'enduits en façade



Immeuble rue Barbès



Immeuble avec problèmes d'enduits en façade



Localisation des bâtiments pourvus d'un faible degré de dégradation



FD-847-PZ

VENI
2023



Un îlot entièrement bâti



Bâtiment issu de l'industrie drapière rue Arboras

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DEGRÉ DE DÉGRADATION DES BÂTIMENTS : MOYEN

Une partie des constructions sont considérées comme moyennement altérées. Leur état sanitaire se situe entre les édifices considérés comme faiblement altérés et ceux proches de la ruine. Il s'agit de construction au revêtement fortement altéré et qui présentes certaines pathologies structurelles apparentes tel que des fissures. Il peut également s'agir d'immeubles partiellement occupés. Cet état vacant risque d'entraîner prochainement une dégradation accélérée du bien. Souvent, les motifs et la polychromie de façade se voient encore sur les enduits altérés. Les faux joints horizontaux de la maison Martin et de l'ancien atelier drapier situé en face, rue Arboras, en sont des exemples remarquables. Les anciens motifs peints en façade, presque imperceptibles aujourd'hui, en faisait un ensemble architectural cohérent.



Maison rue Michelet



Bâtiment issu de l'industrie drapière rue Arboras



Maison de la famille Baille, rue Hilarion de Jean



Localisation des bâtiments pourvus d'un degré de dégradation moyen





Ruine de la tour Bashole, rue Malbourguet



Ruine du Portal Naou, rue du Portal Naou

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

DEGRÉ DE DÉGRADATION DES BÂTIMENTS : FORT / RUINES

Les bâtiments les plus dégradés en ruine ou en phase de la devenir, se concentrent dans le quartier médiéval et dans le quartier de la Frègère. Plusieurs maisons médiévales remarquables et maisons modestes à pan de bois, sont totalement ruinées, avec les toitures et des pans de murs effondrés au sol. Les fortifications de la ville médiévale sont également ruinées : le château, les tours, les enceintes et la porte de Rougas. Plusieurs façades dissimulées du côté du Ronel sont d'apparence ruinées, même si le bâtiment qu'elles abritent est sain ou en meilleur état. L'extrémité de l'îlot sur la place derrière l'église et plusieurs parcelles liées aux anciennes industries textiles sont encore couvertes, mais, abandonnés, ces immeubles sont en état de ruine imminente. Les pierres de la nef sud de l'ancienne église dominicaine sont extrêmement altérées et les fenêtres ébrasées en parpaing confèrent au monument un aspect délabré et abandonné.



Front bâti vue de l'îlot Enoz



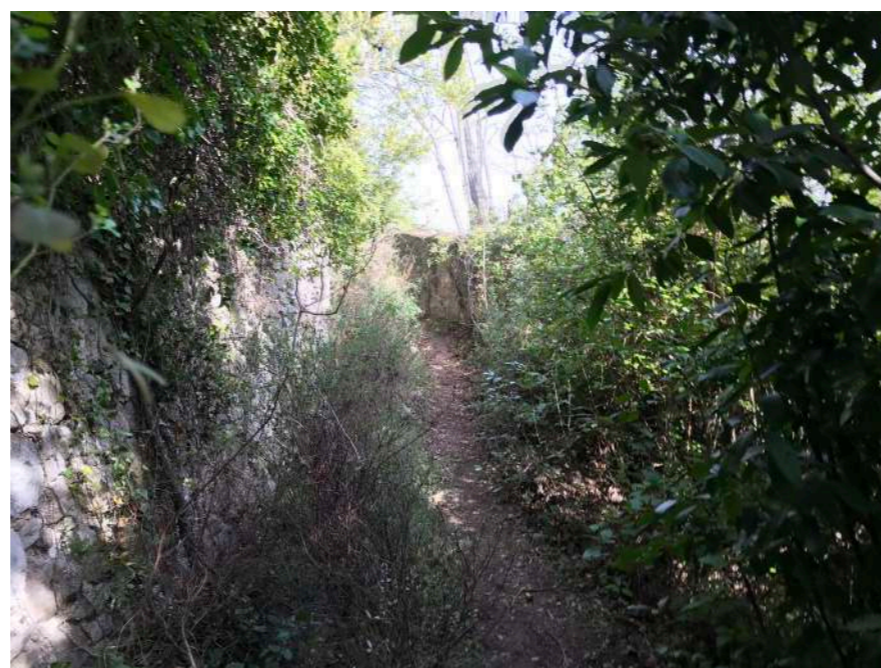
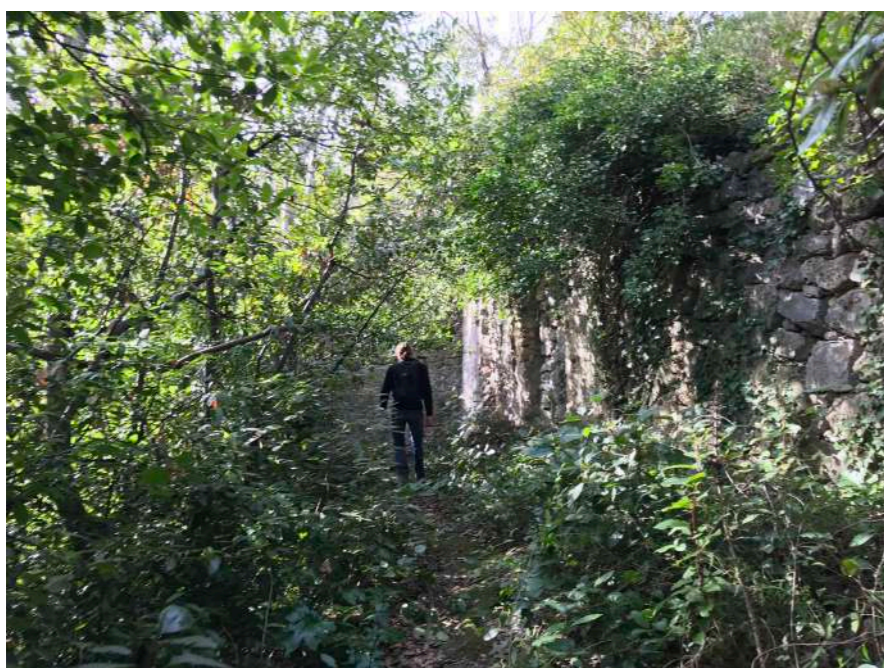
Bâtiment rue de la Coutellerie



Bâtiment place St Paul



Localisation des bâtiments pourvus d'un fort degré de dégradation

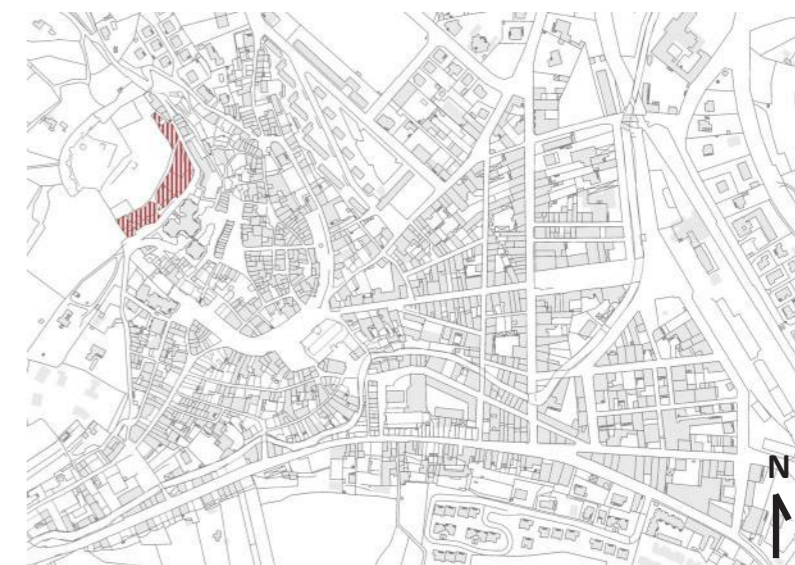


Exemple de ruines sur le coteau du château

DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

LES VESTIGES ENTRE LA VILLE ET LE CHÂTEAU

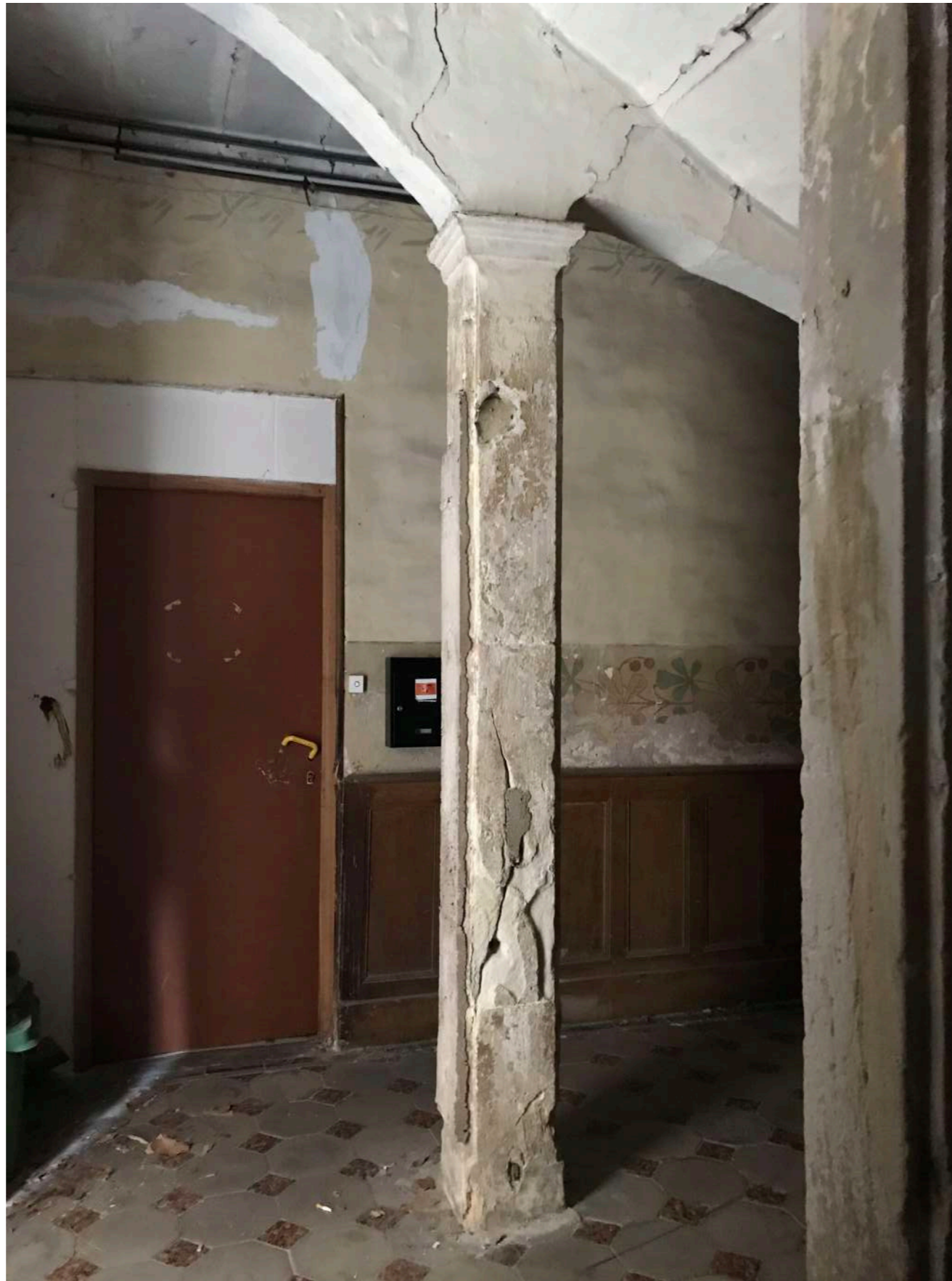
L'espace en friche entre le château et la ville est occupé par un ensemble de vestiges abandonnés depuis le XIXe siècle. Le développement du quartier de la Frégère avec l'industrie textile entraîne un abandon progressif de cette zone dès le XVIIIe siècle. Les parties hautes, contre le château semblent ne jamais avoir été construites, occupées dès le Moyen Âge par des terrasses agricoles abritées, par conséquent, derrière l'enceinte de la ville. La partie basse de la zone entre le château et la ville recèle quant à lui de nombreux vestiges, quasiment archéologiques, dissimulés sous la végétation. Le cadastre de 1836 révèle des bâtiments encore occupés dans la zone. Une seule maison est encore couverte dans ce qui formait anciennement le troisième îlot le plus au nord. Des murs de clôture en pierre délimitent certaines parcelles qui durent être utilisées en jardin au XIXe siècle.



Localisation des bâtiments pourvus d'un fort degré de dégradation



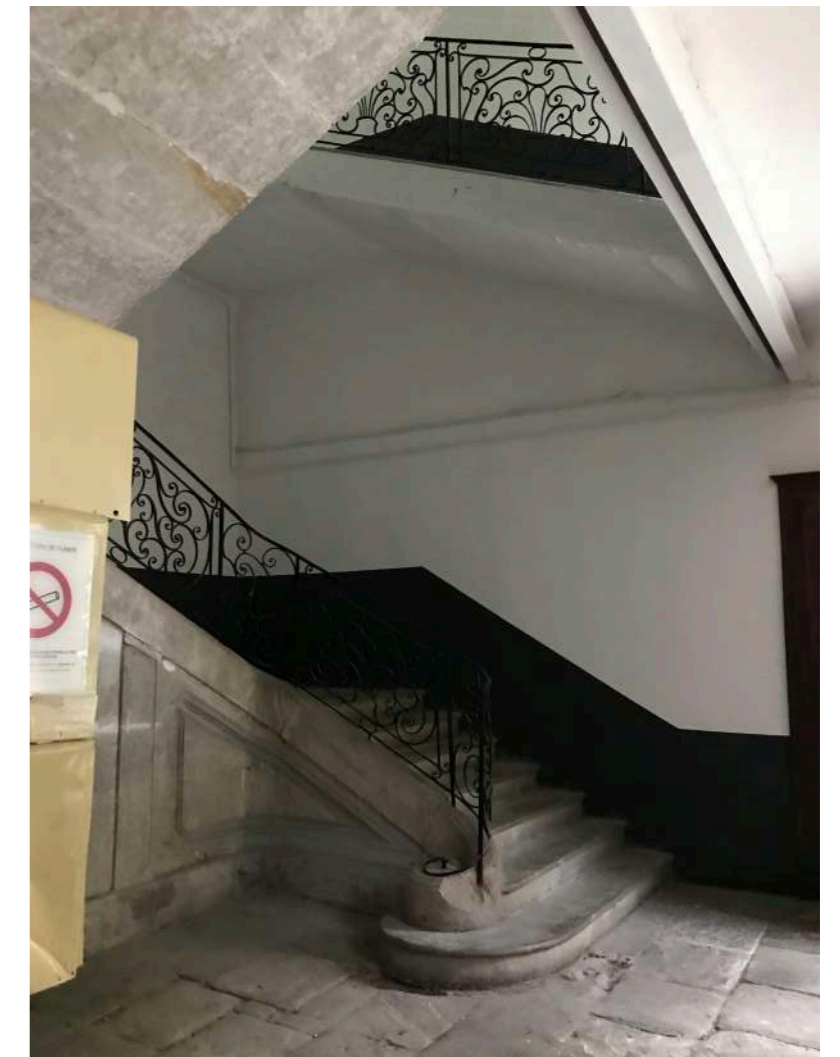
Intérieur d'habitation rue de la Frégère



DÉNATURATIONS ET DÉGRADATIONS

APERÇU : LES DÉGRADATIONS CONCERNENT AUSSI LES INTÉRIEURS

Les façades dégradées semblent révéler des intérieurs d'immeuble, dans les parties communes, tout aussi endommagées. Le dynamisme économique de l'époque industrielle a permis de développer tout un panel d'immeubles de rapport luxueux, comportant des escaliers monumentaux, des fresques et autres décors ornementaux. Ces éléments cossus sont devenus vétustes faute d'entretien.



Intérieur d'un ancien bâtiment industriel drapier, rue de la Frégère

An aerial photograph of Clermont-Ferrand, France, showing a dense urban area with many buildings and a mix of green spaces. In the foreground, there are large, dark pine branches framing the top and left sides of the image. The background shows rolling hills and mountains under a clear blue sky.

CLERMONT-L'HÉRAULT // ENJEUX

Thomas Robardet-Caffin - Alexiane Murino

Ecole de Chaillot 2020 - 2021



ENJEUX TERRITORIAUX

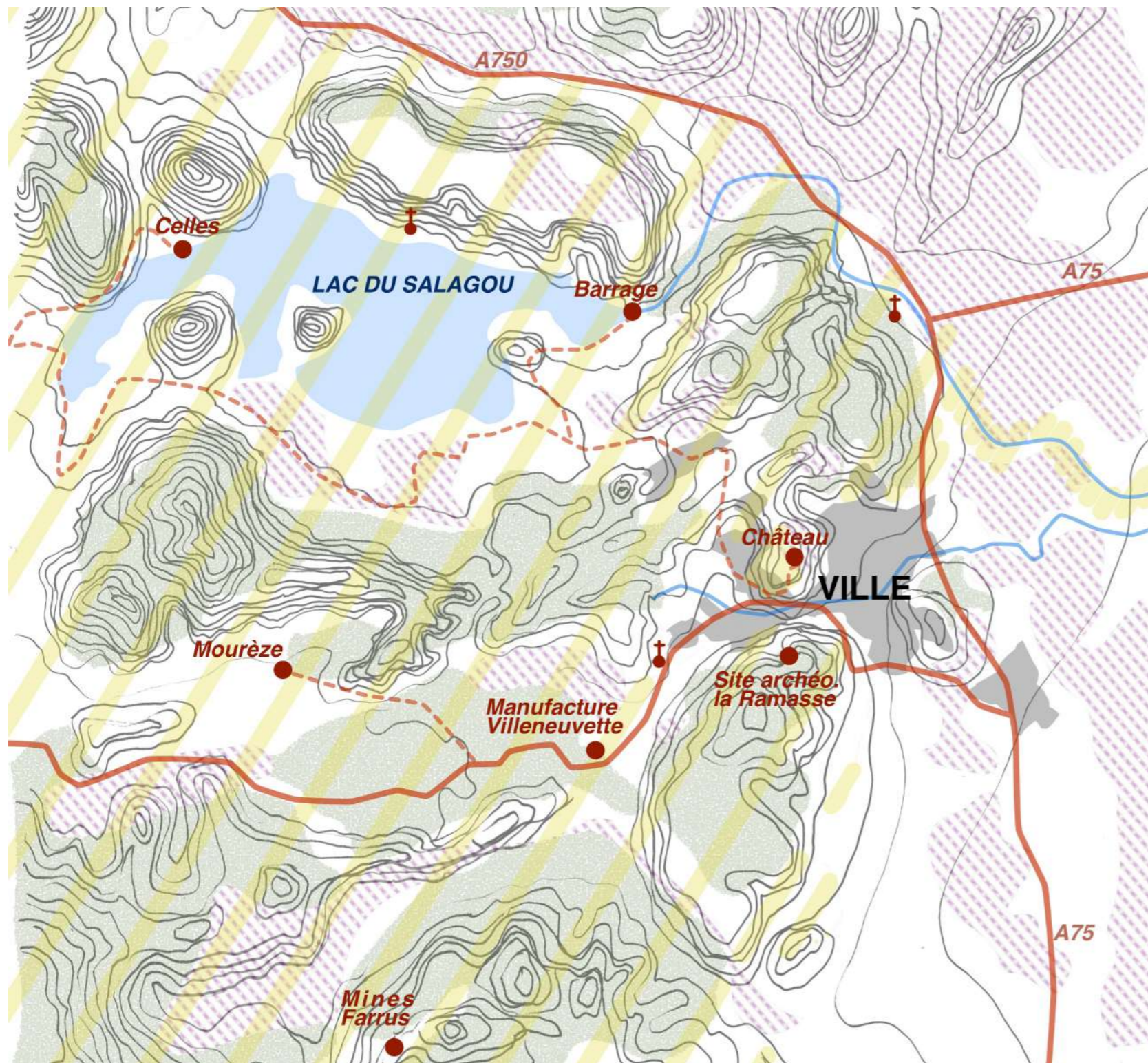
ENJEUX TERRITORIAUX

PROTECTION DU PAYSAGE ET DU VÉGÉTAL

La ville de Clermont est implantée entre les plaines viticoles à l'est et le paysage vallonné et Montagneux du Haut Languedoc à l'ouest. Le lac artificiel du Salagou sur le territoire offre un cadre paysager d'exception, très fréquenté. Plusieurs sites patrimoniaux et paysagers également touristiques gravitent autour du Lac notamment le cirque de Mourèze et la manufacture royale de Villeneuveville. Ce cadre patrimonial et paysager fort tant à gommer l'intérêt patrimonial de la ville historique de Clermont.

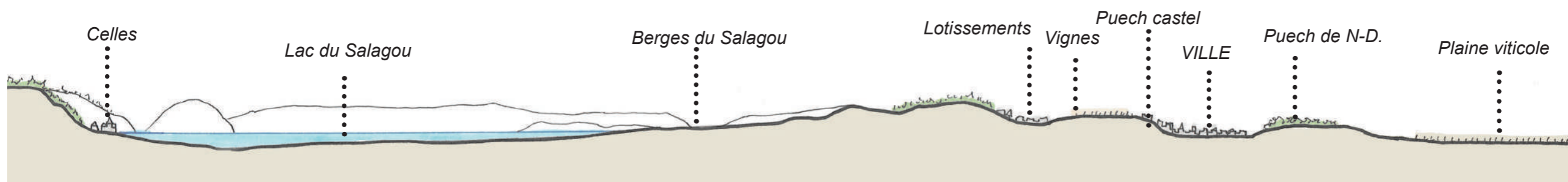
Enjeux

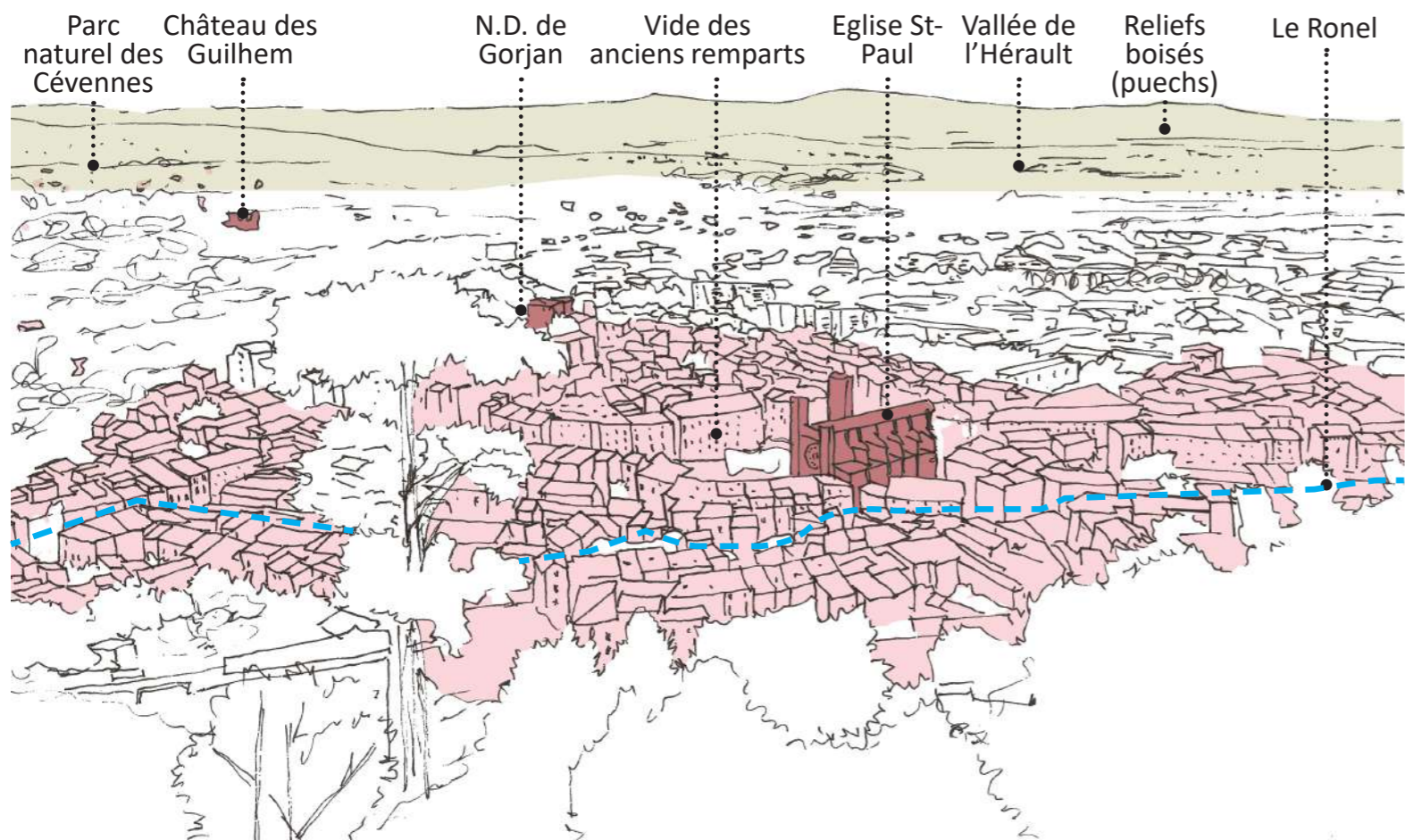
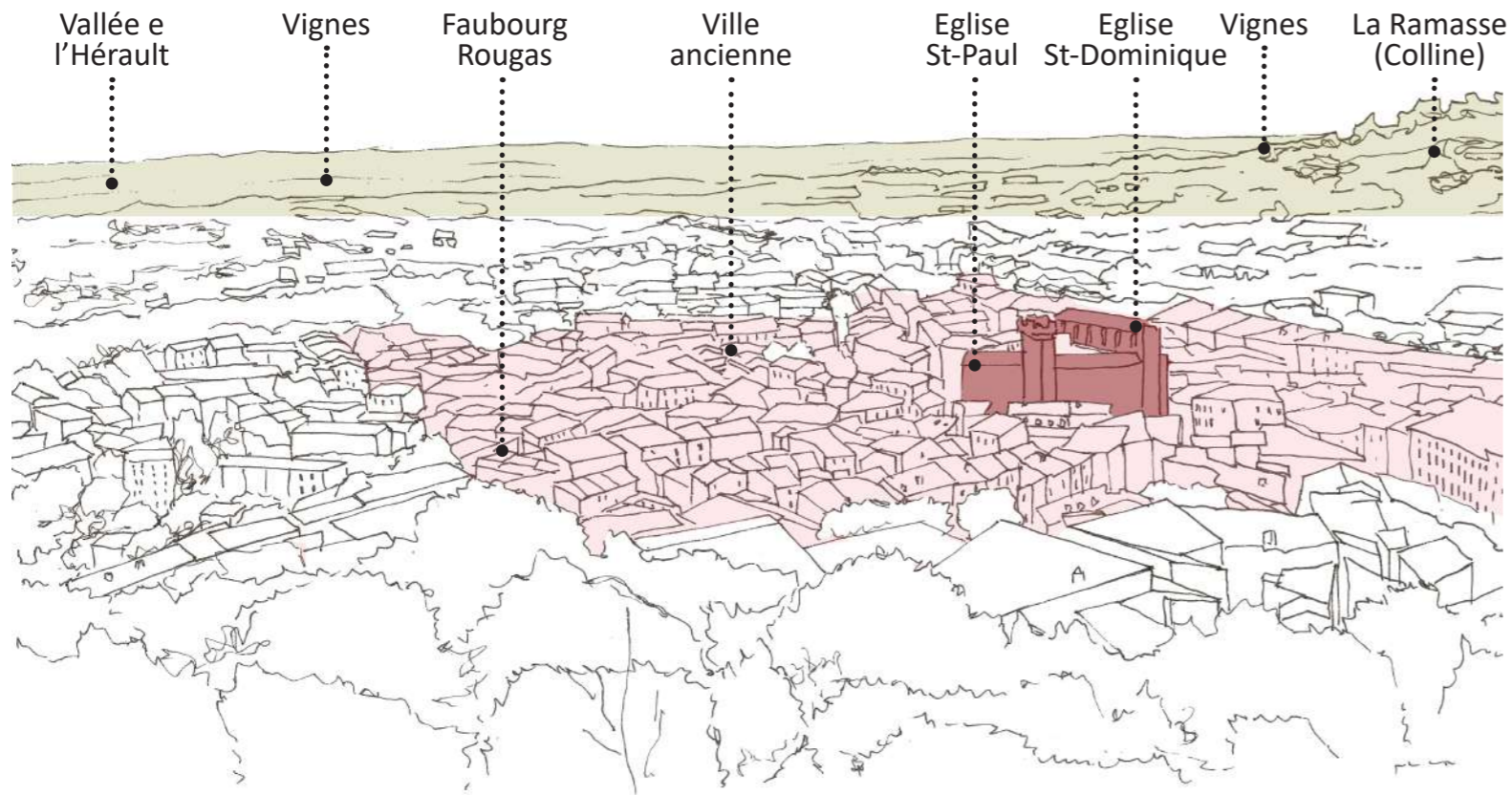
- Utiliser le potentiel touristique déjà présent sur le territoire communal pour dynamiser le centre historique en déshérence
- La ville est la porte d'entrée principale du Salagou, aujourd'hui simple point de passage, elle peut devenir un lieu d'intérêt de premier ordre
- Relier la ville centre au lac du Salagou et à Villeneuveville par des circuits de randonnée inexistant aujourd'hui



LÉGENDE

- Ville de Clérmont l'Hérault
- Parcelles viticoles
- Zones de forêt et de garrigue
- Zone naturelle protégée
- Axes routiers et autoroutiers principaux
- - - Route menant à un point touristique patrimonial
- Site patrimonial et paysager fort
- Cours d'eau à protéger
- † Chapelles ou églises médiévales isolées





ENJEUX TERRITORIAUX

PROTECTION DU PAYSAGE ET DU VÉGÉTAL

Protéger les vues dans le grand territoire

Vues du grand territoire de la commune Clermont-l'Hérault et ses reliefs boisés. Ces dessins permettent d'analyser et de comprendre l'implantation et la forme de la ville dans le paysage.



Composition paysagère:

Le dessin met en valeur les monuments et les grandes composantes du paysage. La Collégiale St-Paul et le Château des Guilhem constituent des éléments forts et des repères dans le paysage. Les Cévennes en arrière-plan forment la toile de fond du grand paysage.

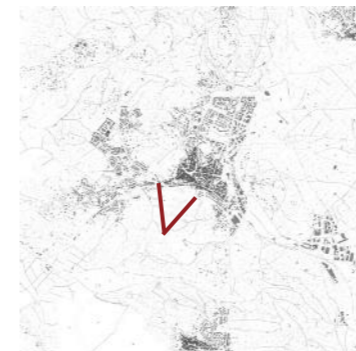
Les terrains viticoles dessinent des nappes et des lignes qui épousent les reliefs ou émergent comme des événements les Mas et les bosquets.

La ville ancienne comme composante paysagère

La ville est composée d'une partie haute définie par le château, l'hyper-centre fortifié et les vestiges de tours apparents et d'une partie formée par les faubourgs. L'ensemble forme une entité cohérente et s'inscrit dans la logique du relief du territoire.

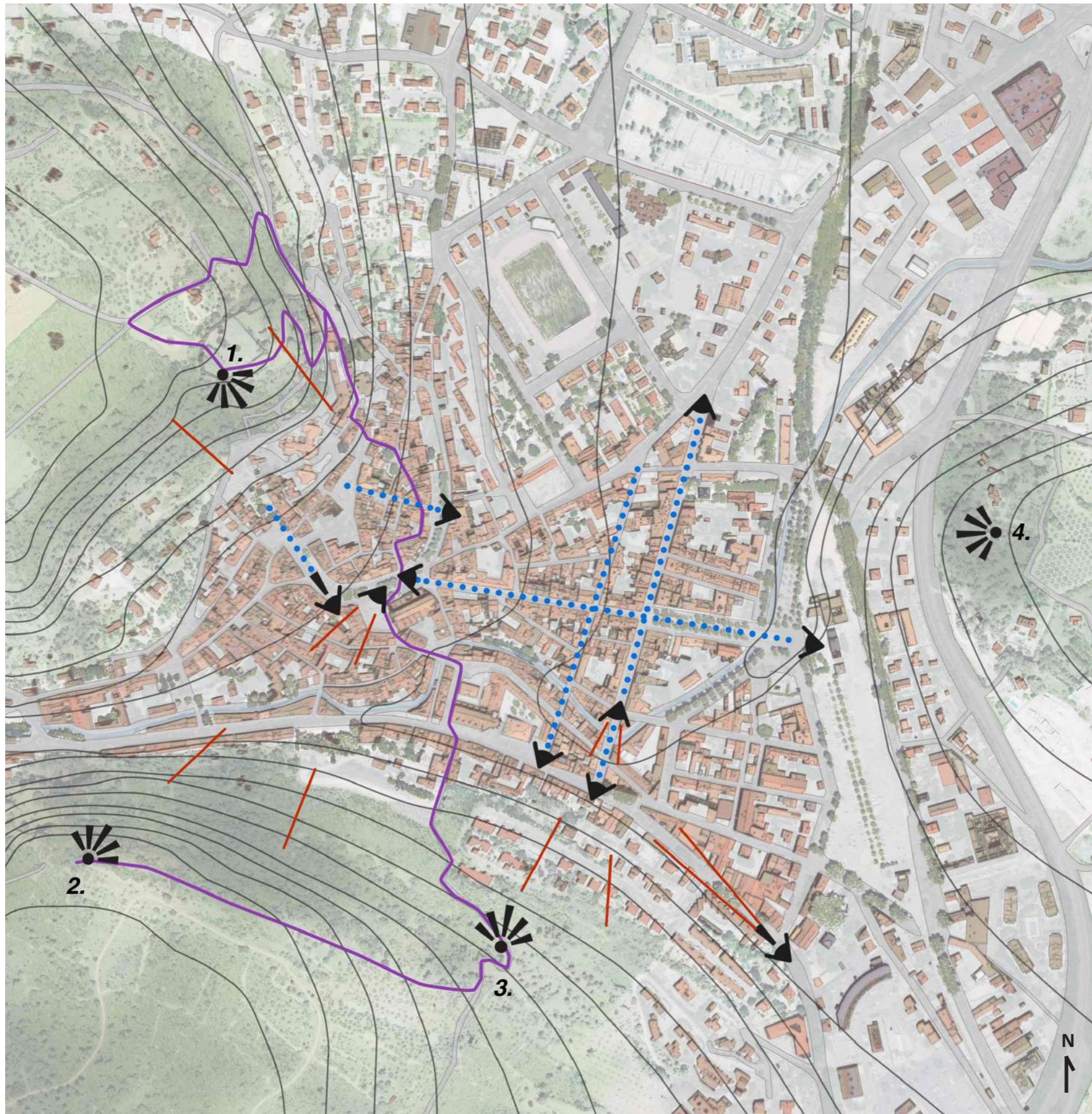
Les enjeux patrimoniaux

La ville est de plus en plus diffuse et la composition du paysage est menacée. Il est primordial de protéger les relations de co-visibilité qui existent entre les grandes entités et de préserver la lisibilité des composantes constituant la silhouette de la ville.





ENJEUX PAYSAGERS



ENJEUX PAYSAGERS DES LIENS ENTRE PATRIMOINE ET PAYSAGE NATUREL À PRÉSERVER

Les puech, des perspectives plongeantes sur la ville







La connexion de Clermont avec son site naturel est à préserver. La partie sud et est de la ville s'interpénètrent directement avec son environnement naturel. Les trois Puech qui bornent la ville, le Puech castel, de la ramasse et de notre-dame de la consolation, sont chacun occupés par des vestiges archéologiques et patrimoniaux à préserver depuis lesquels se développe un large panorama plongeant sur le centre historique.

Même si leur relation visuelle avec la ville est inexistante, les vignes au sommet du Puech castel et à l'entrée sud-est de la ville sont des marqueurs importants, vestiges des relations autrefois directes entre le cœur de la ville et le monde viticole. Le goulet entre le Puech castel et la ramasse forme une entrée à caractère paysager et naturel fort dans la ville.

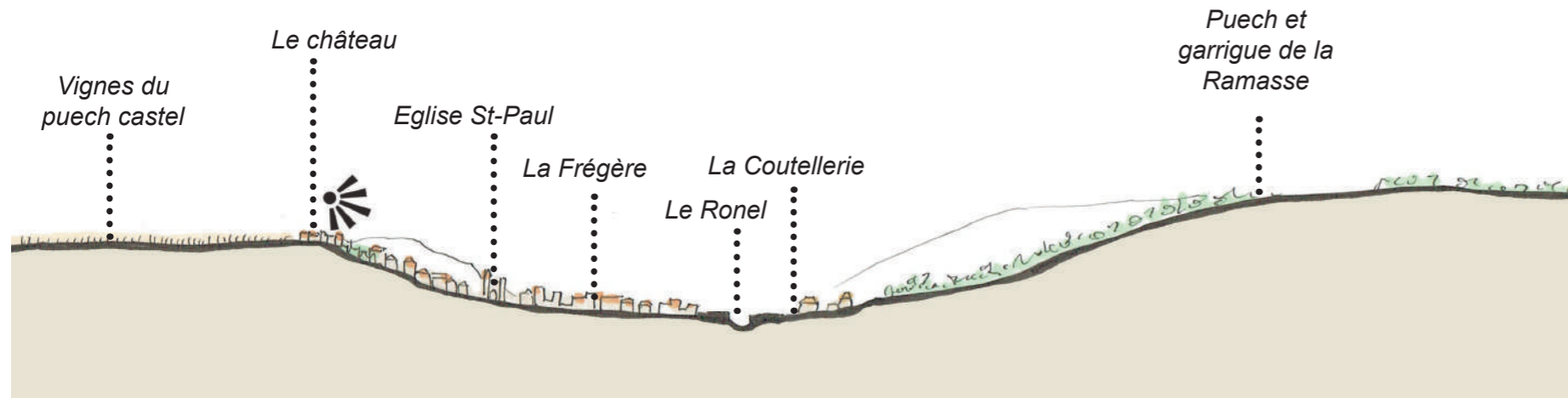
Des cônes de vision à entretenir

À l'intérieur de la ville, les échappées visuelles sur cet environnement naturel pourtant proche sont rares. La densité du bâti offre par moments des cônes de vision sur les Puech et le château qu'il convient de repérer et préserver. Certains cônes de vision à l'intérieur de la ville sont remarquables. Ils se concentrent dans les percées et les grandes rues réalisées aux XVIIIes et XIXes siècles. Aucun chemin de randonnée balisé ne parcourt la ville et son environnement proche à ce jour. Un parcours balisé pourrait exploiter ces atouts paysagers certains et contribuer à valoriser le site.

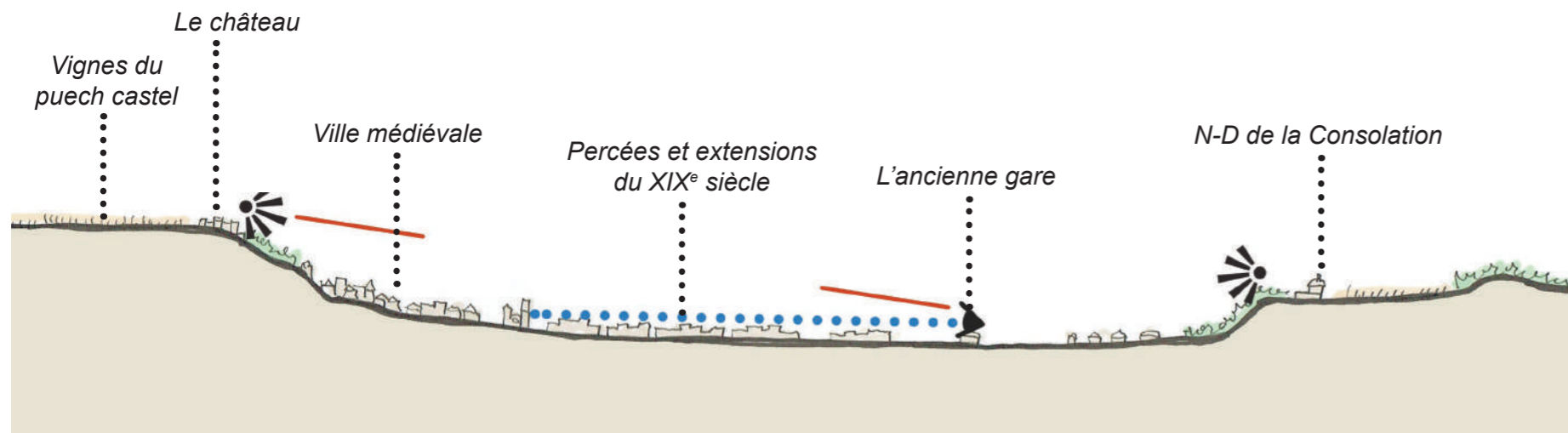
- Une silhouette de la ville vue de dessus à entretenir notamment par le maintien de la tuile et le respect de la morphologie urbaine
- Des percées visuelles caractéristiques d'ambiances urbaines particulières à valoriser

-  Cône de vision à enjeu patrimonial fort
 Cône de vision masqué en été
-  Percée visuelle dans la ville
 Percée visuelle vers l'environnement naturel
-  Panorama sur la ville à préserver et valoriser :
 - 1- Le château (site à valoriser)
 - 2- Site archéologique de la Ramasse
 - 3- La draille de la Ramasse
 - 4- N-D de la Consolation
-  Parcours pédestre à fort caractère patrimonial et paysager à valoriser

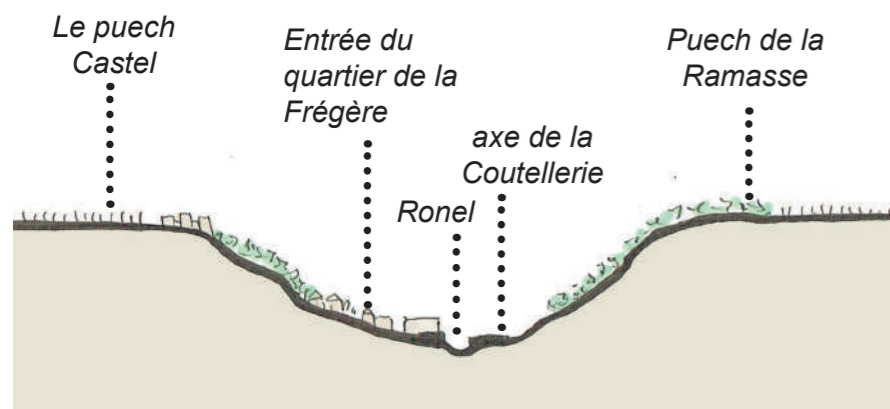
ENJEUX PAYSAGERS DES LIENS ENTRE PATRIMOINE ET PAYSAGE NATUREL À PRÉSERVER



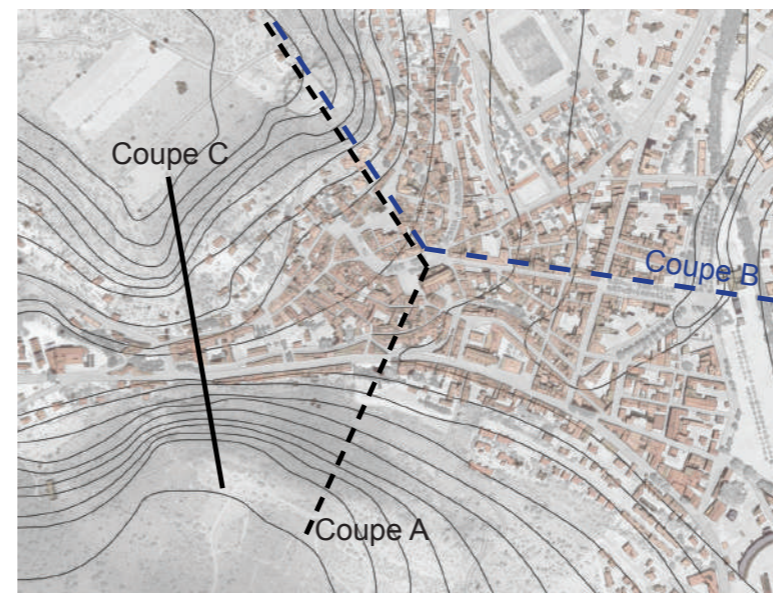
Coupe A
Un paysage de relief, la ville médiévale, le puech Castel et le puech de la Ramasse



Coupe B
Une ouverture urbaine sur la plaine viticole, l'extension historique de la ville vers l'est



Coupe C
Une entrée étroite, communication obligatoire entre la ville et le Salagou



Lignes de coupes
Un paysage marqué par la ville, les puech et la plaine

Les puech, des perspectives plongeantes sur la ville







La connexion de Clermont avec son site naturel est à préserver. La partie sud et est de la ville s'interpénètrent directement avec son environnement naturel. Les trois Puech qui bornent la ville, le Puech castel, de la ramasse et de notre-dame de la consolation, sont chacun occupés par des vestiges archéologiques et patrimoniaux à préserver depuis lesquels se développe un large panorama plongeant sur le centre historique.

Même si leur relation visuelle avec la ville est inexistante, les vignes au sommet du Puech castel et à l'entrée sud-est de la ville sont des marqueurs importants, vestiges des relations autrefois directes entre le cœur de la ville et le monde viticole. Le goulet entre le Puech castel et la ramasse forme une entrée à caractère paysager et naturel fort dans la ville.

Des cônes de vision à entretenir

À l'intérieur de la ville, les échappées visuelles sur cet environnement naturel pourtant proche sont rares. La densité du bâti offre par moments des cônes de vision sur les Puech et le château qu'il convient de repérer et préserver. Certains cônes de vision à l'intérieur de la ville sont remarquables. Ils se concentrent dans les percées et les grandes rues réalisées aux XVIIIes et XIXes siècles. Aucun chemin de randonnée balisé ne parcourt la ville et son environnement proche à ce jour. Un parcours balisé pourrait exploiter ces atouts paysagers certains et contribuer à valoriser le site.

- Une silhouette de la ville vue de dessus à entretenir notamment par le maintien de la tuile et le respect de la morphologie urbaine
- Des percées visuelles caractéristiques d'ambiances urbaines particulières à valoriser

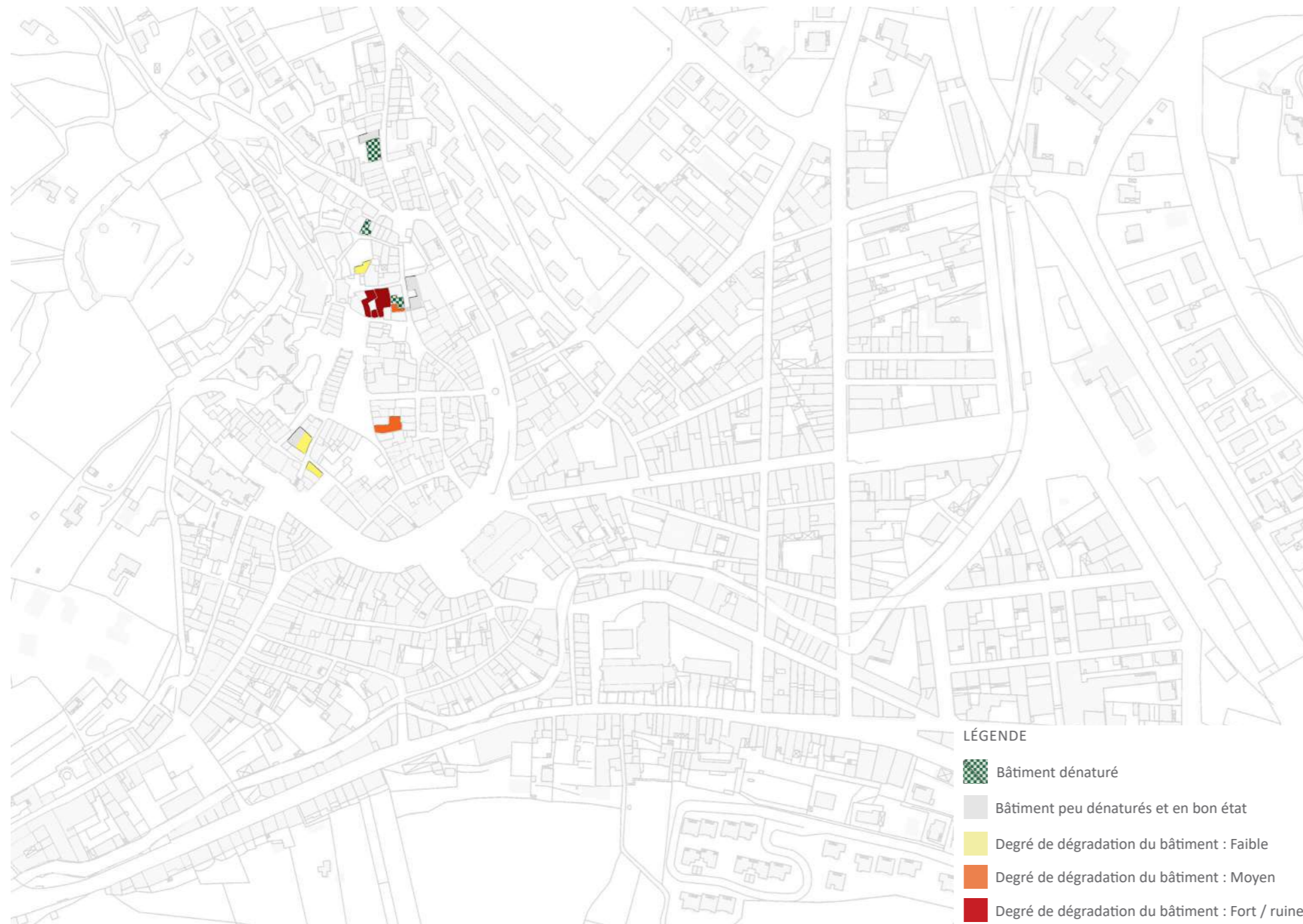
-  Cône de vision à enjeu patrimonial fort
-  Cône de vision masqué en été
-  Percée visuelle dans la ville
-  Percée visuelle vers l'environnement naturel
-  Panorama sur la ville à préserver et valoriser :
 - 1- Le château (site à valoriser)
 - 2- Site archéologique de la Ramasse
 - 3- La draille de la Ramasse
 - 4- N-D de la Consolation
-  Parcours pédestre à fort caractère patrimonial et paysager à valoriser



ENJEUX DU BÂTI

ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION DES ECHOPPES MÉDIÉVALES



Eclatement de la carte des dégradations / dénaturations par typologie

A partir de la carte des dégradations / dénaturations et de la carte des repérages typologiques, nous avons décidé de représenter les dégradations et dénaturations recensées par typologie ou sous-typologie.

Dans notre analyse de la partie précédente, au sein des typologies, nous avons parfois repéré des sous-typologies rares. C'est le cas par exemple ici des échoppes médiévales, considérées comme étant une sous-typologie de la typologie des habitats modestes de type chandelle.

Menace d'extinction des échoppes médiévales

Ce qui ressort de cette carte est important. On constate que les échoppes, étant issues d'une des couches historiques les plus anciennes de la ville, nous sont parvenues en très petite quantité. Plus préoccupant encore, la carte met en évidence le fait que qu'elle sont quasiment toutes en (très) mauvais état.

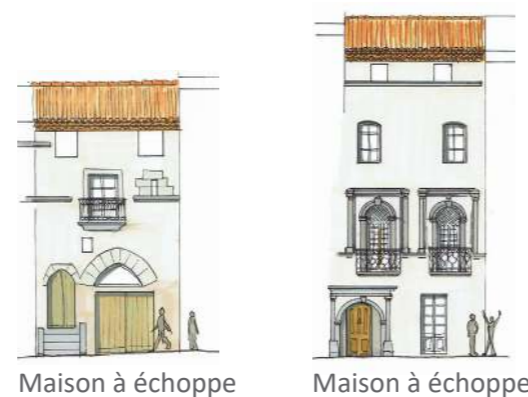
En conséquence, on peut déduire que cette sous-typologie, au sein de la ville, est fortement menacée d'une disparition totale si aucune mesure de protection n'est prise sous peu.

La légende des degrés d'urgence de préservation

Parallèlement à la recherche par éclatement de la carte des dégradations / dénaturations selon les typologies, par comparaison entre les cartes, nous avons décidé d'établir un code couleur du degré de péril, du degré d'urgence de préservation des bâtiments historiques.

- Ce degré d'urgence de préservation prend en compte trois éléments :
- Le degré de rareté de la typologie (ex : une habitation de type chandelle est plus répandue qu'un hôtel particulier), du bâtiment (le code couleur prend également en compte les bâtiments historiques hors typologie et uniques, à savoir les monuments comme l'église, le château...)
 - Le degré d'état de péril de la typologie, du bâtiment (Y a-t-il beaucoup de bâtiments dégradés ou dénaturés ? Dans quelles mesure les dégradations ou dénaturations touchent-elles l'ensemble de la typologie, ou menacent-elles le monument ?)
 - La puissance identitaire (une église est sur le plan identitaire plus marquante et plus présente qu'une chapelle par exemple)

De ces comparaisons et déductions, nous avons convenu que les échoppes méritent le degré d'urgence de préservation le deuxième degré de préservation le plus urgent, à savoir le bleu marine, qui se situe derrière le noir. Le noir concerne principalement les monuments.

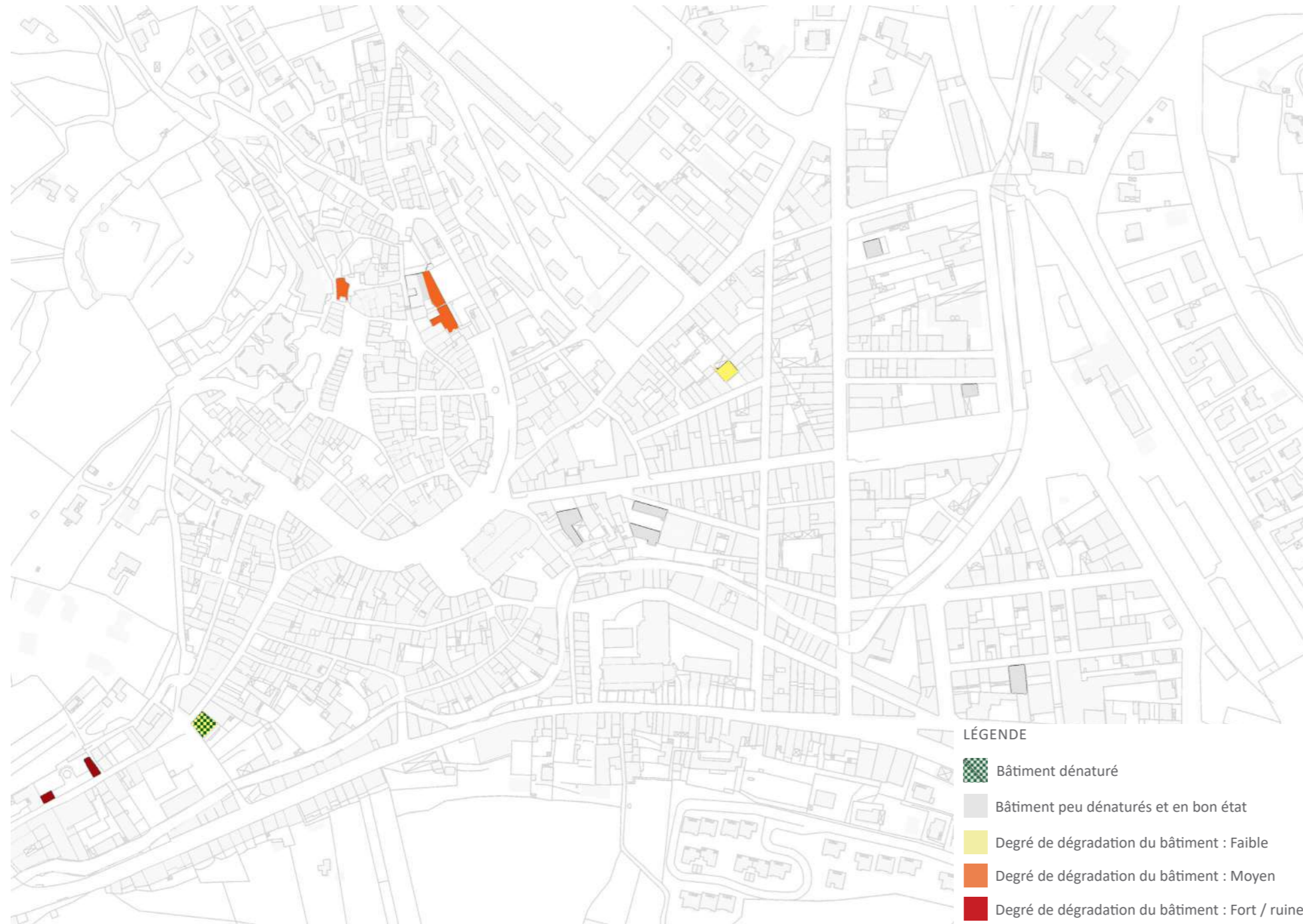


POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible

ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION DES HÔTELS PARTICULIERS



Des hôtels particuliers rarement occupés

La carte des dégradations et dénaturations ciblée sur la typologie des hôtels particuliers montre deux choses.

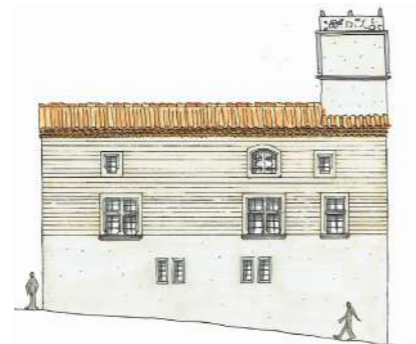
D'une part, on constate que les hôtels particuliers sont des éléments rares au sein de la ville de Clermont-l'Hérault.

D'autres part, la moitié des hôtels particuliers aujourd'hui, malgré leur valeur patrimoniale importante et leurs qualité architecturale souvent élevée, sont en (très) mauvais état. Leurs dimensions et localisations, dans le quartier médiéval et de la Frégère notamment, les rendent difficile à occuper.

Pour les rendre attrayant à l'usage et/ou empêcher leur démolition, il convient soit de les restaurer dans une grande urgence, soit de proposer des règlements empêchant des restaurations à l'économie, favorisant des matériaux inadaptés ou des dénaturations sauvages (ex: percements sur le pignon de l'hôtel du 52 rue de la Frégère). La conjugaison des deux solutions étant préférable sur le plan patrimonial.

Degré d'urgence de préservation

La carte, en état, permet démontrer que la typologie des hôtels particuliers appartient au degré d'urgence de préservation le plus élevé derrière celui des monuments, à savoir la couleur bleu marine.



POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible

ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION DES BÂTIMENTS DE L'INDUSTRIE DRAPIÈRE

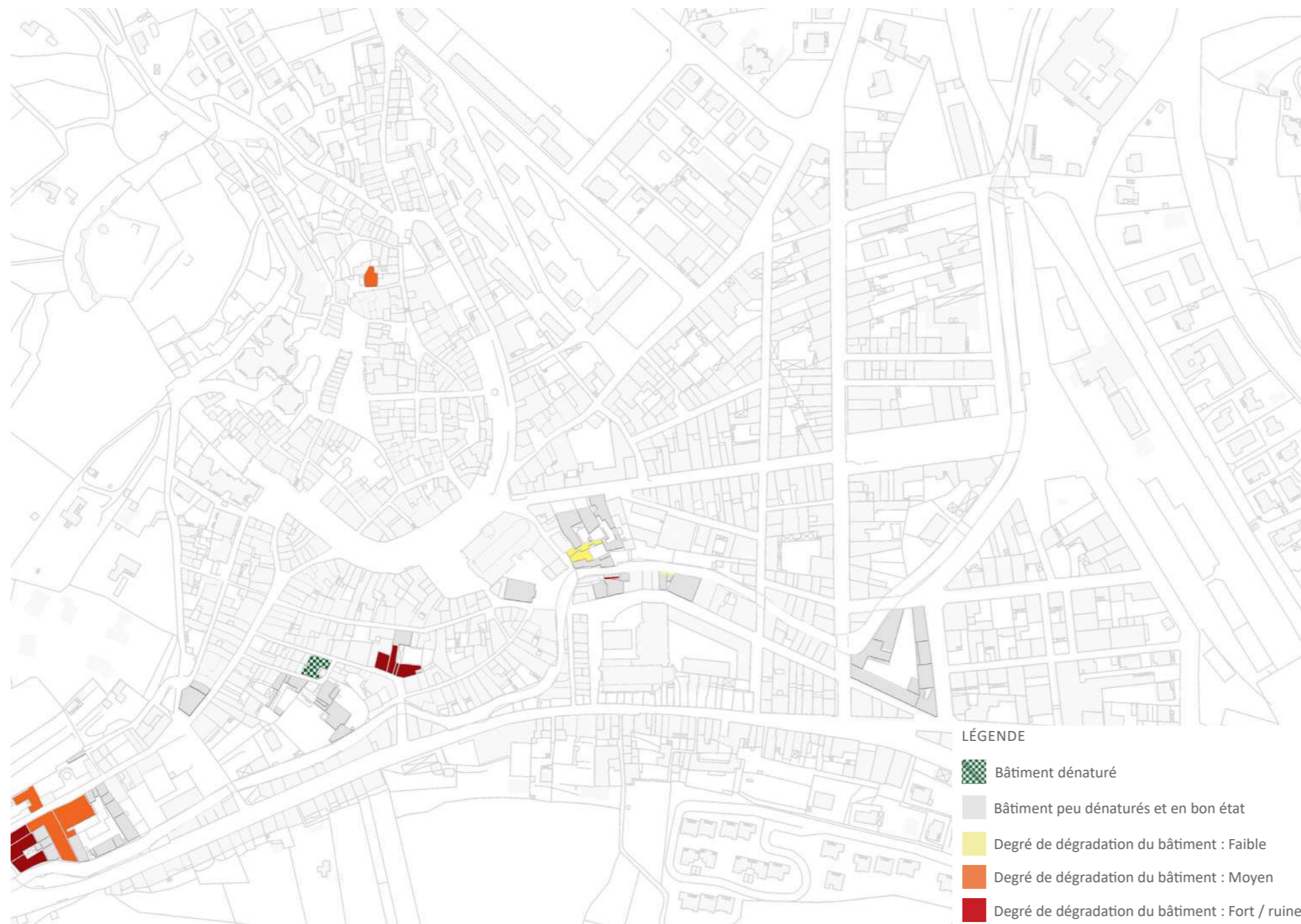
Un état de conservation très hétérogène

La typologie des bâtiments issus de l'industrie drapière est très hétérogène dans sa conservation. Incontestablement, il s'agit d'un marqueur d'identité fort à Clermont-l'Hérault, car rare par rapport à d'autres villes. Néanmoins, au regard du nombre de bâtiments existant dans cette typologie, le degré d'urgence de préservation général semble moins pressant que celui des hôtels particuliers ou des échoppes.

La typologie des bâtiments drapiers a mieux su s'adapter que ces deux dernières, car leur forme sont très variées. Dans le lot de cette diversité de forme, certains bâtiments ont a fortiori ont été plus facilement compatibles avec les besoins de la vie contemporaine. A ce titre, on remarque d'ailleurs que les manufactures, plus difficiles à reconverter sont souvent beaucoup plus délaissées que les maisons artisanales.

Degré d'urgence de préservation

Dans l'ensemble, bien que disposant de quelques bâtiments en bon état, la typologie étant tout de même relativement rare dans les villes alentours et pas très répandue à Clermont, un degré d'urgence de préservation moyen semble se justifier. Le risque de disparition de cette strate historique est pour le moment modéré.



Manufacture



Maison artisanale

POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible

ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION

DES BÂTIMENTS DE STYLE HAUSSMANNIEN

Une typologie moyennement répandue, en bon état mais à forte valeur patrimoniale

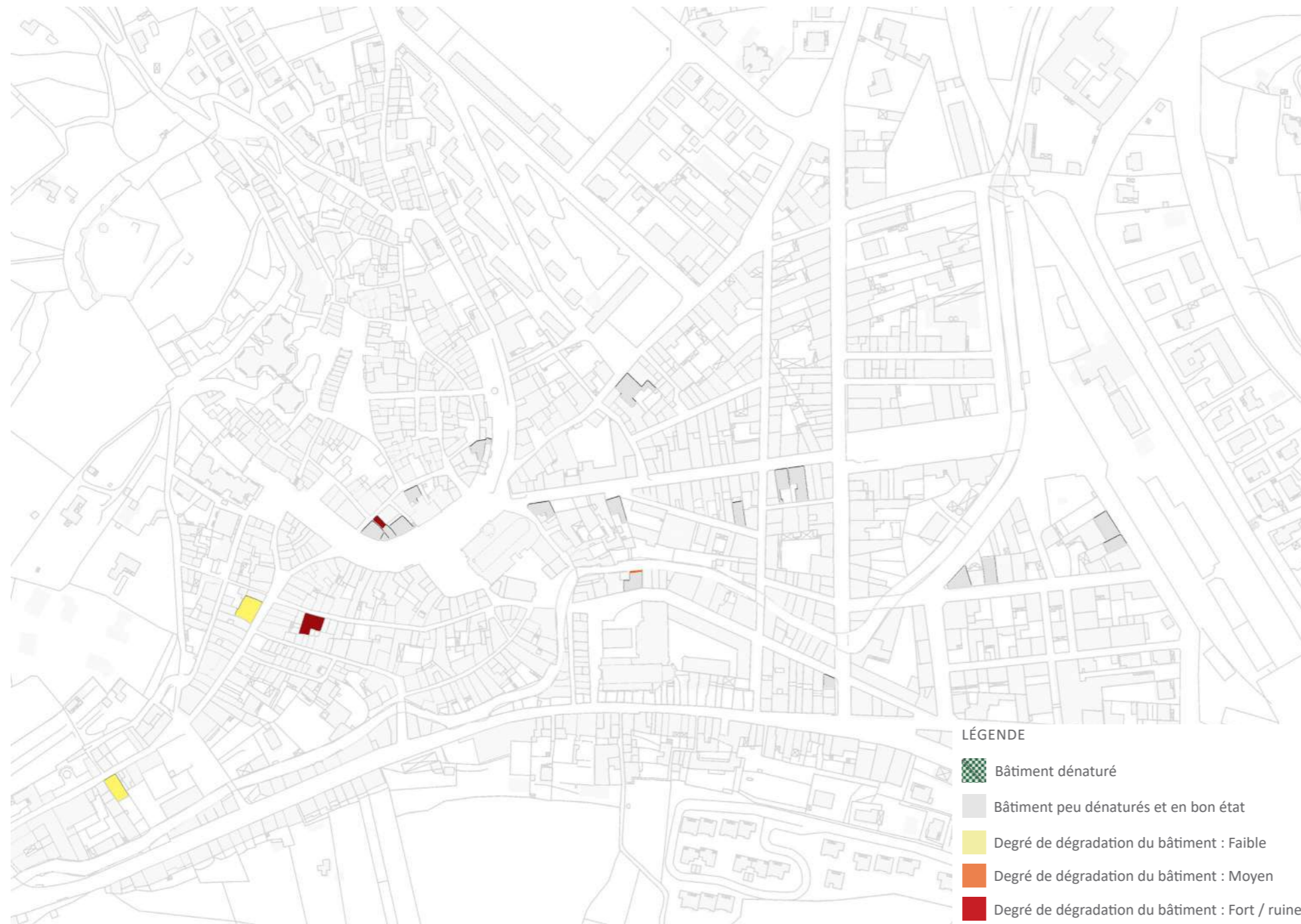
Les bâtiments haussmanniens sont de taille diverses dans la ville et moyennement répandus. Implantés souvent dans le quartier XIXe et aux abords de grands boulevards carrossables, ils connaissent un état général de conservation plutôt bon. Les cas de bâtiments les plus dégradés s'inscrivent dans le quartier de la Frégère.

Leur fonction initiale d'habitation s'est peu démodée et a su persister dans la vie contemporaine. Pour preuve, tous les bâtiments haussmanniens, à l'exception d'un seul sont aujourd'hui occupés.

Degré d'urgence de préservation

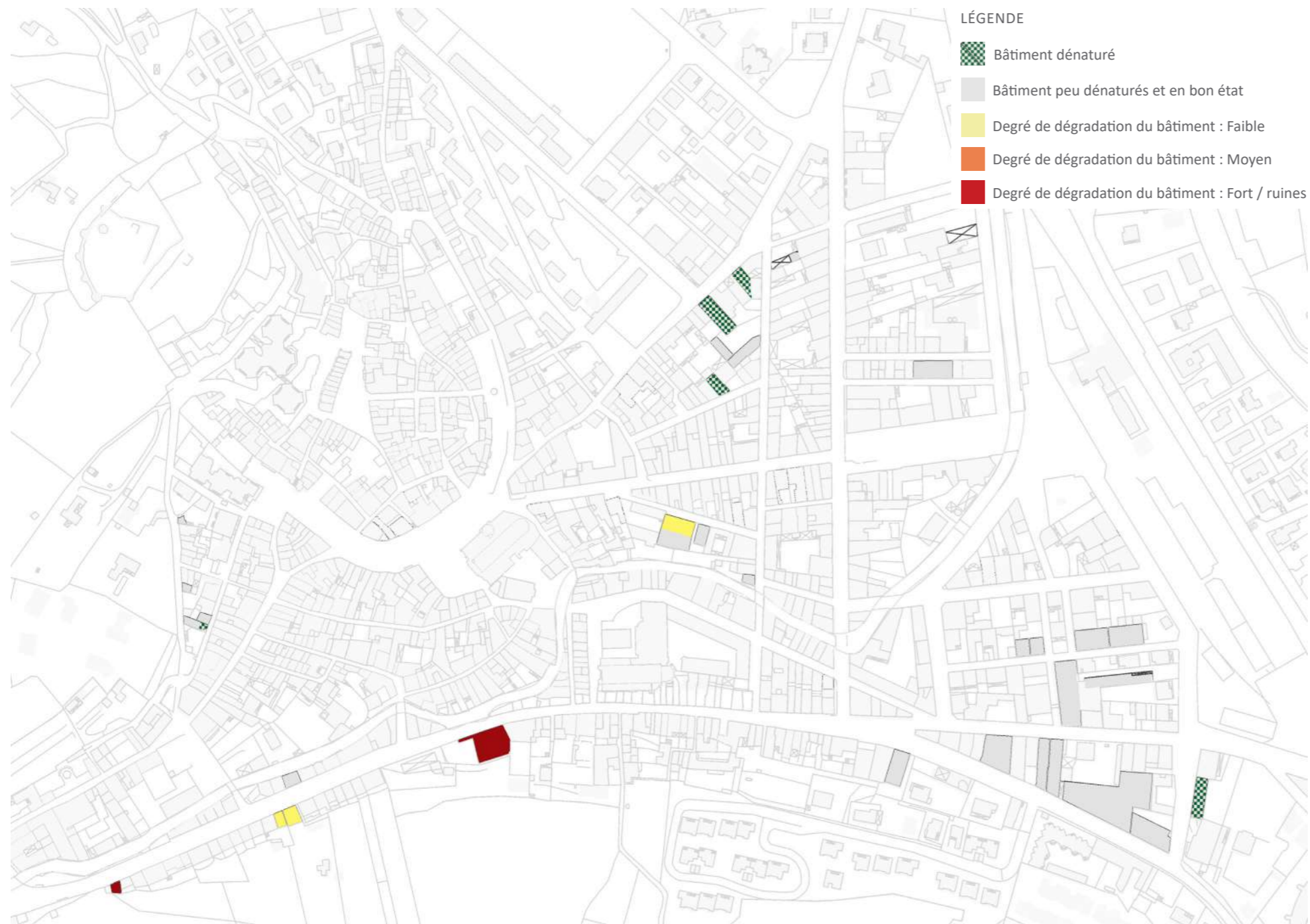
Bien que plusieurs bâtiments haussmanniens soient en bon état, une autre variable s'impose. Celle de la valeur identitaire, patrimoniale. Ce type de logement, en effet, dispose de façades exceptionnellement ornementées dans la ville et implique un travail d'exécution remarquable (ferronnerie, taille de pierre...).

Ainsi, pour cette sous-typologie, nous avons choisi de l'inclure parmi les bâtiments à degré d'urgence de préservation moyen.



POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible



LÉGENDE

- Bâtiment dénaturé
- Bâtiment peu dénaturés et en bon état
- Degré de dégradation du bâtiment : Faible
- Degré de dégradation du bâtiment : Moyen
- Degré de dégradation du bâtiment : Fort / ruines

ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION DES BÂTIMENTS DE STYLE HANGARS

Une typologie moyennement répandue et facile à réconvertir

Les bâtiments de style hangars témoignent du passé viticole relativement récent de la ville. De fait, une strate de bâtiments de récurrence moyenne nous est parvenue, notamment aux abords de la gare et dans les extensions XIXe carrossables de la ville.

L'état de conservation de la typologie est moyen-bon. La petite échelle des hangars leur a bien souvent permis d'être redécoupés en logement, ou reconvertis en commerces. Leur hauteur, souvent basse, n'est pourtant pas complètement idéale pour générer des logements lumineux, donc certains hangars sont délaissés ou très modifiés.

Degré d'urgence de préservation

Pour garder une certaine lecture de la présence de cette typologie dans la ville et compte-tenu de la semi-rareté des hangars, il convient d'envisager un degré de protection moyen pour ce patrimoine, derrière les échoppes, les hôtels particuliers, les bâtiments drapiers et les haussmanniens.



Plan de localisation



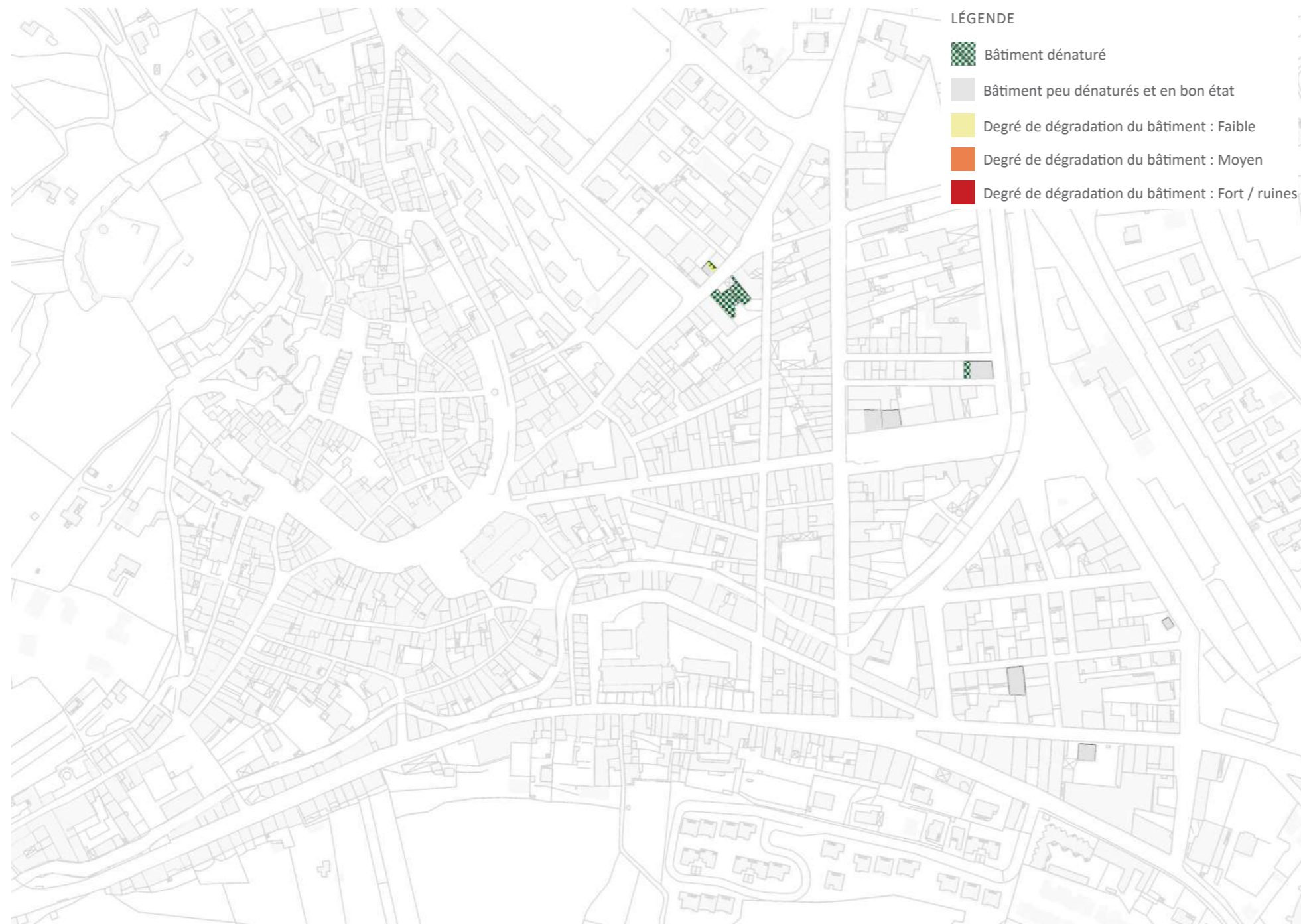
Cave viticole simple



Cave oléicole

POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible



ENJEUX DU BÂTI

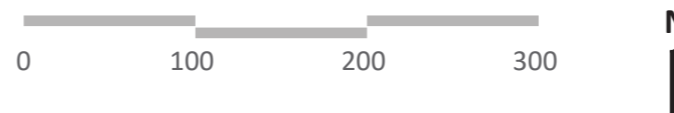
ETAT DE DÉGRADATION DES BÂTIMENTS DE NÉGOCES

Une typologie très rare, à très forte valeur patrimoniale mais en très bon état

Les bâtiments de négoce sont un cas un peu à part et intéressant. Il s'agit souvent de belles constructions, dotées souvent d'une importante valeur patrimoniale. Comme l'indique la carte, ils sont très rares et très légèrement dénaturés.

Degré d'urgence de préservation

Bien que rares et importants, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'exceptionnellement, cette typologie bénéficie d'un très bon état de conservation. Relativement au reste de la ville et aux autres typologies, nous avons considéré que le degré d'urgence de préservation des bâtiments de négoce est faible.



Plan de localisation



Hangar de négociant Clovis Salacs








Hangar de vigneron négociant

POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible



LÉGENDE

-  Bâtiment dénaturé
-  Bâtiment peu dénaturés et en bon état
-  Degré de dégradation du bâtiment : Faible
-  Degré de dégradation du bâtiment : Moyen
-  Degré de dégradation du bâtiment : Fort / ruines

ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION DES MAISONS VIGNERONNES

Une typologie répandue, en relative bonne santé, mais facile à dénaturer

Les maisons vigneronnes sont un important marqueur d'identité de la ville et témoignent également de son passé viticole.

De la documentation ayant nourri nos recherches a bien souvent déploré le fait qu'il s'agit d'un patrimoine facile à dénaturer et difficile à réglementer compte-tenu de son caractère privé d'habitation.

La carte montre en effet que pas mal d'exemplaires de cette typologie ont fait l'objet de modifications plus ou moins heureuses. Une partie des maisons vigneronnes souffre également de dégradations. Heureusement, il ne s'agit pas de la majorité et plus encore, on constate que cette typologie bénéficie d'un nombre relativement important de bâtiments dans la ville en bonne santé.

Degré d'urgence de préservation

Bien qu'un certain nombre de maisons vigneronnes ne se porte pas très bien, leur nombre relativement important, comportant en plus des cas en bonne santé implique que la typologie ne semble pas menacé de disparition prochainement.

Ainsi, nous avons décidé de la classer en degré d'urgence de préservation faible.



Plan de localisation







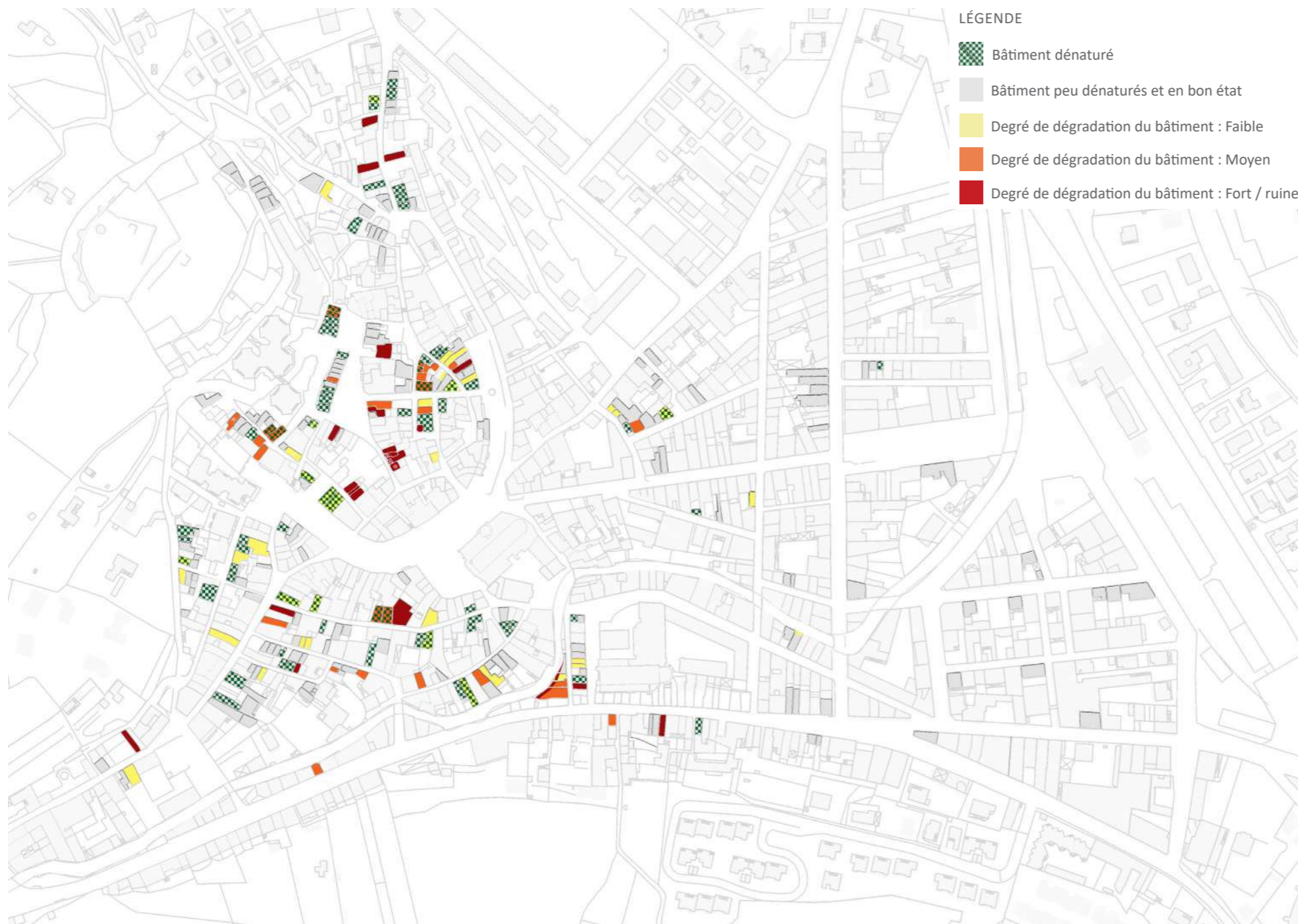
Maison à quatre niveaux



Cave viticole avec habitation

POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

-  Degré d'urgence de préservation maximal
-  Degré d'urgence de préservation fort
-  Degré d'urgence de préservation moyen
-  Degré d'urgence de préservation faible



ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION DES BÂTIMENTS DE STYLE CHANDELLE

Une typologie répandue et dans un état de dégradation désolant

La carte des habitations modestes de type chandelle est désolante. On constate que la typologie semble peu appréciée et moins réutilisée que beaucoup d'autres. Pour cause, les maisons de type chandelle s'inscrivent bien souvent dans les quartiers les moins valorisés, les moins adaptés à la voiture et à la vie contemporaine, à savoir le quartier médiéval et le quartier de la Frégère.

Reflet absolu de la désertification du centre ville au profit des maisons pavillonnaires en périphéries, les maisons de type chandelle font aujourd'hui l'objets de destructions, leurs abandons prolongé justifiant souvent au fil du temps un coût de restauration trop élevé ou peu rentable.

Pour revaloriser cette typologie, car d'autres villes proches de Clermont-l'Hérault y sont parvenues, des réglementations concernant les modes d'occupations (éviter de trop redécouper les intérieurs par exemple), l'amélioration des espaces publics alentours, la limitation au recours de matériau très économiques comme le PVC, les enduits au ciments... etc. peuvent être envisagées.

Degré d'urgence de préservation

Avec beaucoup d'exemplaires en mauvais état, le caractère très répandu de la maison modeste de type chandelle, montre quand même que la typologie dispose d'un certain nombre de bâtiments avant de disparaître. Elle est par excellence l'habitation qui se retrouve dans les villages alentours et n'est pas rare. En conséquence, couplé au fait que sa valeur patrimoniale est faible (comparé à celle d'un hôtel particulier et à toutes les typologies citées jusqu'alors), elle est tout de même catégorisée pour l'instant dans le degré d'urgence de préservation faible.



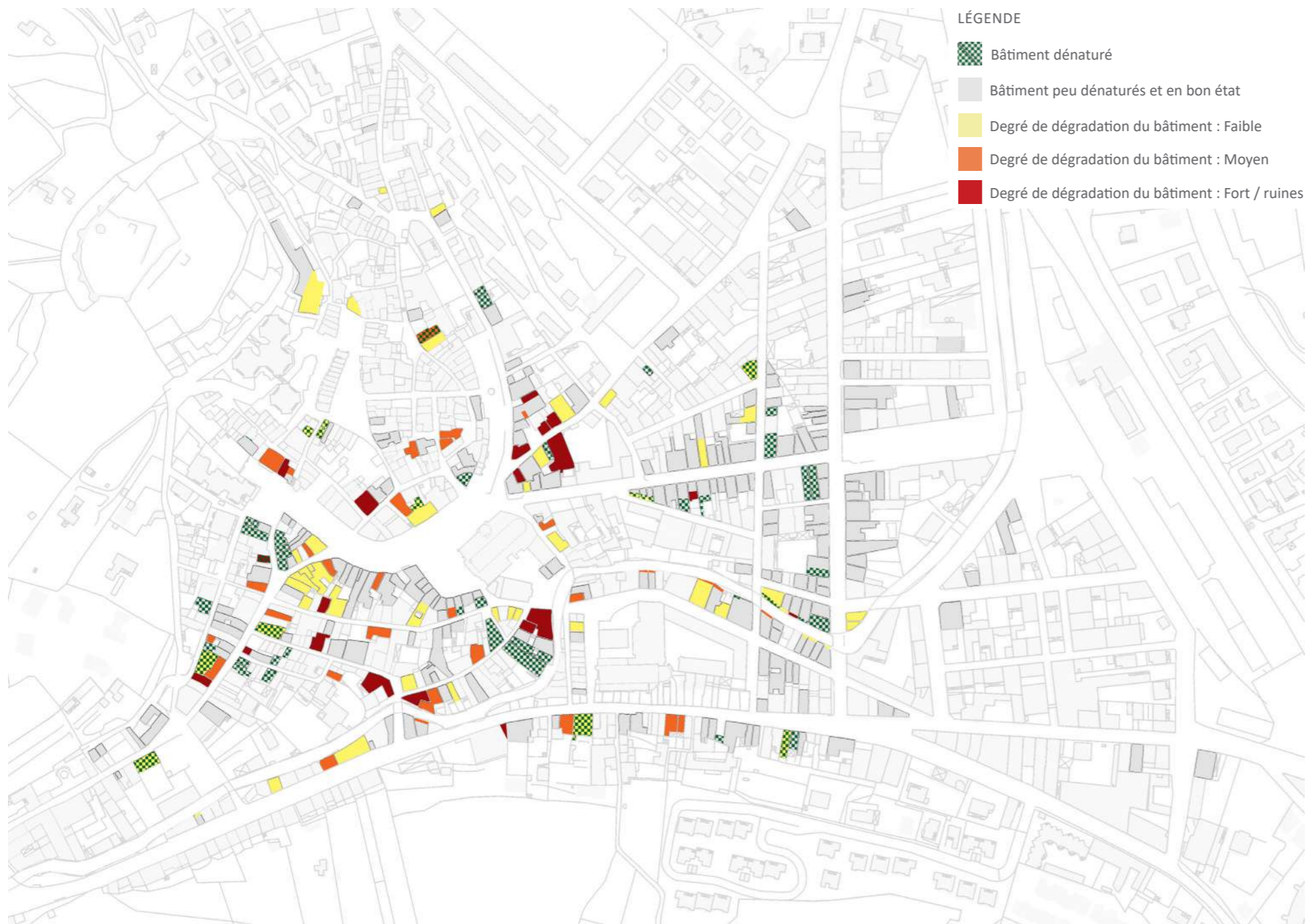
Maison modeste à pan de bois








Maison modeste à pan de bois et gypserie

POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible



LÉGENDE

-  Bâtiment dénaturé
-  Bâtiment peu dénaturés et en bon état
-  Degré de dégradation du bâtiment : Faible
-  Degré de dégradation du bâtiment : Moyen
-  Degré de dégradation du bâtiment : Fort / ruines

ENJEUX DU BÂTI

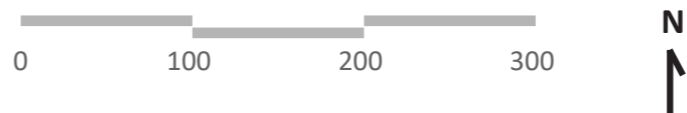
ETAT DE DÉGRADATION DES IMMEUBLES

Une typologie répandue, pourvue d'un état de dégradation mitigé

L'immeuble recoupe beaucoup de problématiques citées dans le cas de la maison modeste de type chandelle. Elle représente le cas de typologie le plus répandu.

Degré d'urgence de préservation

Malgré une situation très contrastée avec beaucoup de cas en très mauvais état, le fait que la typologie soit la plus répandue induit proportionnellement un certain nombre d'exemplaires en bonne santé. La typologie, bien que médiocrement populaire face aux maisons à jardin en périphérie est peu menacé de disparition. En conséquence, la typologie est classé au sein du degré d'urgence de préservation faible.



Plan de localisation







Immeuble de rapport XVIIe - XVIIIe



Immeuble de rapport XIXe

POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

-  Degré d'urgence de préservation maximal
-  Degré d'urgence de préservation fort
-  Degré d'urgence de préservation moyen
-  Degré d'urgence de préservation faible

ENJEUX DU BÂTI

ETAT DE DÉGRADATION DES MONUMENTS ET DES VESTIGES

Une carte paradoxale

La carte de l'état de dégradation et de dénaturé des monuments est intéressante car très paradoxale.

En effet, les monuments, dans la ville, représentent ce qu'il y a de plus unique. On ne les inclue plus dans une typologie, ils sont à part. Chacun d'entre eux existe à sa manière, détient sa fonction, son époque qui lui est propre... Les monuments, de plus, incarnent sans doute ce qu'il y a de plus précieux en termes de valeur patrimoniale.

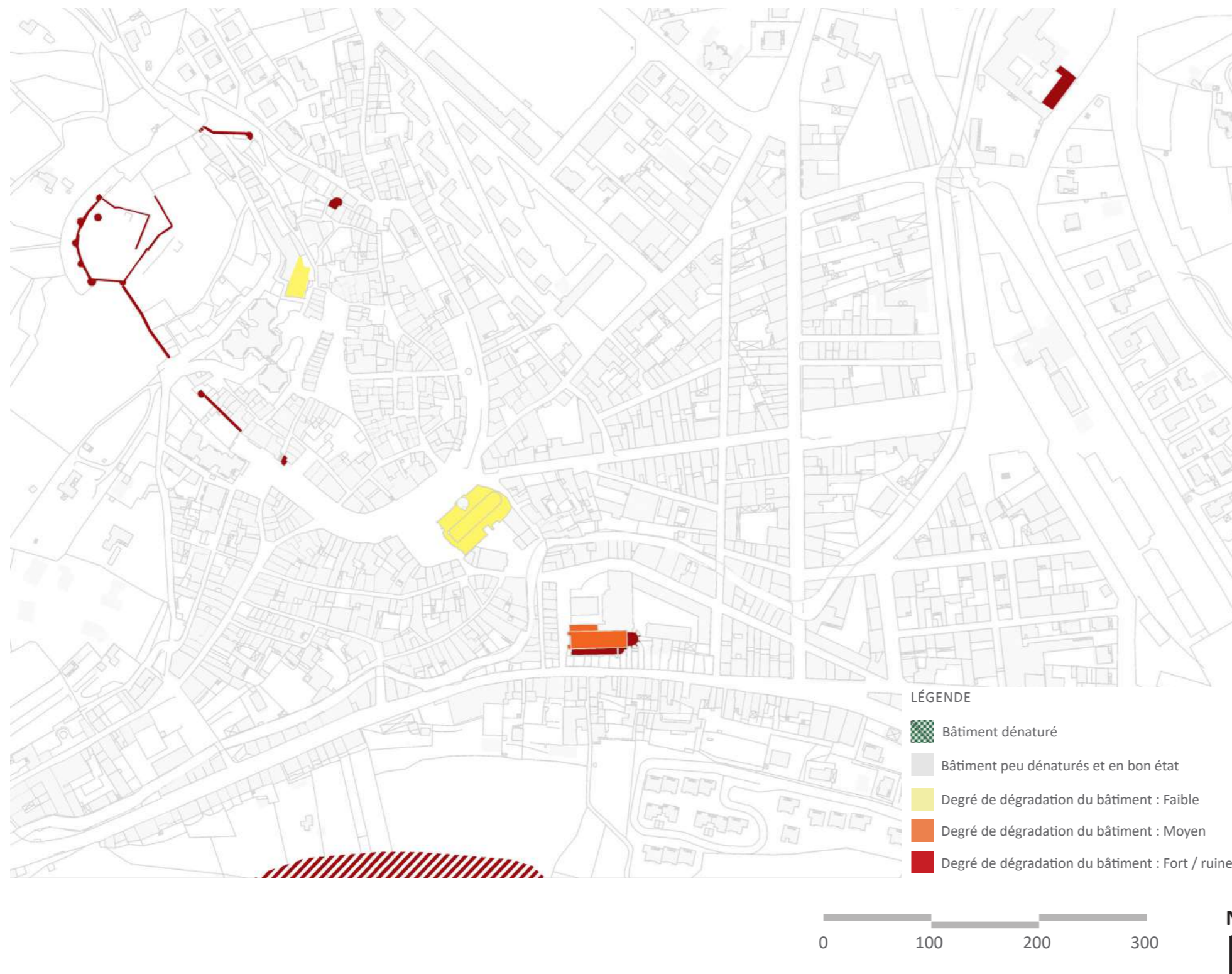
Cependant, on ne peut s'empêcher de remarquer, au regard de cette carte, un degré de délaissement inquiétant à leur encontre. La plupart d'entre eux sont à l'abandon ou très peu utilisés, compte-tenu de leurs fonctions actuelles.

Le site de la Ramasse (hachures rouges), peu délimité, le château, les remparts, l'église de l'hôpital et l'église St-Dominique sont complètement à l'abandon. L'église Notre-Dame de Gorjan et la Collégiale St-Paul occupent toujours une fonction religieuse, mais sont probablement sous-exploitées.

Degré d'urgence de préservation

La valeur patrimoniale des monuments en général, à l'échelle de la ville est extrêmement précieuse. Ils représentent incontestablement ce qu'il y a de plus capital à préserver, bien que leur degré de «reconvertibilité» et leur valeurs patrimoniales soient inégaux (La Ramasse, très ruinée, bien que plus ancienne, a probablement moins de valeur que celles des ruines du château. Elle est aussi plus dure à destiner à une reconversion diversifiée)

Pour le degré d'urgence de préservation, nous avons réparti les bâtiments sur deux catégories selon leur importance identaire pour la ville et leur état de dégradation : Le château, les remparts, l'église de St-Dominique et l'église de l'hôpital sont en noirs ; La Ramasse et les bâtiments peu dégradés sont en bleu marine, compte-tenu de leur importance patrimoniale.



POUR LA SUITE : LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible



Plan de localisation

ENJEUX DU BÂTI

CARTE DES DEGRÉS D'URGENCE DE PRÉSERVATION

Une hiérarchie des priorités patrimoniales se dessine

Compte-tenu des cartes précédentes, une hiérarchie des priorités patrimoniales se dégage à l'échelle de la ville.

Les monuments et vestiges les plus menacés s'inscrivent en noir (Le château, les remparts, l'église St-Dominique et l'église de l'hôpital), c'est le degré de priorité maximal.

Les monuments peu dégradés ou d'une importance patrimoniale inférieure apparaissent en bleu marine (Collégiale St-Paul, Eglise de Gorjan et La Ramasse), qui représente un degré de priorité fort. C'est le cas également des typologies les plus rares et les plus menacées (échoppes médiévales et hôtels particuliers).

Les typologies moyennement répandues mais potentiellement en péril et à surveiller sont en bleu moyen (Haussmannien, bâtiments de l'industrie drapières et les bâtiments de style hangar). Le bleu moyen désigne un degré d'urgence de préservation moyen.

Enfin, les typologies les plus répandues et/ou peu menacées de disparition car en bon état général sont indiquée en bleu clair (maisons vigneronnes, bâtiments de négoce, maisons de type chandelle et immeubles). Il est en toute logique, ce qu'il y a de plus faible en termes d'urgence de préservation.

Un certain nombre de bâtiments restent heureusement en bon état

Le parti pris sur cette carte a été de reporter seulement, par typologie et par monument, les bâtiments qui sont dénaturés et/ou dégradés, peu importe leurs degrés de dégradation (faible, moyen, fort). Ainsi, tous les bâtiments en bon état ou non dénaturés, les bâtiments sans caractère historiques (hors typologies ou non monumentaux), sont automatiquement inscrits en gris clair. Toutes les typologies sont traitées dans leur ensemble avec une couleur homogène, celles indiquées dans les pages précédentes.

LÉGENDE DEGRÉ D'URGENCE DE PRÉSERVATION

- Degré d'urgence de préservation maximal
- Degré d'urgence de préservation fort
- Degré d'urgence de préservation moyen
- Degré d'urgence de préservation faible
- Bâtiments en bon état et/ou peu dénaturés et/ou qui n'ont pas de caractère historique



ENJEUX DU BÂTI

PROTECTIONS PATRIMONIALES

ET MISE EN USAGE DES MONUMENTS ET VESTIGES

Parmi les bâtiments indiqués en noir et en bleu marine, certains comme nous l'évoquons sont des monuments ou des vestiges. Plus encore, une poignée d'entre eux bénéficient déjà d'une protection patrimoniale.

- La collégiale St-Paul et le Monument aux Morts sont classés
- Le Château des Guilhem, la chapelle de l'hôpital et l'Église St Dominique sont inscrits
- La porte XVIIIe au Sud du Centre médiéval et Notre-Dame de Gorjan sont partiellement inscrits.

Ces protections constituent un point de départ intéressant pour définir les bases de l'identité de Clermont-l'Hérault. Mais en plus de ces règlements, tout monument, pour persister, doit s'inscrire dans un contexte de qualité. Pour répondre à cet enjeu, tout en renforçant l'attachement historique que portent les habitants et les visiteurs pour la ville, deux axes de travail sont possibles.

Le premier axe sera bien sûr la restauration des monuments et leur maintien / mises en fonction. L'exemple du projet de la volonté de réouverture du Château des Guilhem est positif. La mairie, en plus d'une restauration prochaine, prévoit d'installer des festivals, des circuits de randonnées aux abords du monument et une scène en plein air. C'est un bon début, car un bâtiment qui vit a plus de chances de bénéficier de travaux d'entretiens courants. Sa transmission aux générations futures a alors plus de chance d'être assurée.

L'exemple des bâtiments nécessitant à contrario une réflexion sont tous ceux qui sont tristement délaissés (l'église des Dominicains, de l'hôpital... etc.)

Le second axe de travail repose sur la qualité de l'espace public environnant ces bâtiments. L'exemple du «Portal Naou» (4) montre qu'un monument peut être progressivement étouffé par son environnement. Un aménagement urbain respectueux est nécessaire à leur mise en valeur, mais comme pour l'édifice, sans usage l'effort sera vain. C'est pourquoi notre analyse se penche dans une deuxième temps sur la qualité et les pistes d'amélioration des vides de la ville.

1. Le château des Guilhem
2. Collégiale Saint-Paul
3. Église Saint-Dominique du couvent des dominicains
4. Portal Naou
5. Vestige de rempart (vers la rue Embouriane)
6. Porte Rougas
7. Tour Bashole
8. Église du Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault

Chandelles



Immeubles



Vignerons



ENJEUX DU BÂTI EDIFICES NON PROTÉGÉS ET REMARQUABLES

Outres les monuments et les vestiges, une tout autre espèce de patrimoine, rarement protégée, jalonne la ville : Celle du «petit patrimoine». Il a un rôle décisif dans la définition du paysage urbain, car sans lui, Clermont-l'Hérault perdrait en grande partie son identité. Bien souvent, en effet, le petit patrimoine comporte ses particularités locales, qui se perdent dans les constructions contemporaines au caractère généralisé. Le petit patrimoine reflète l'histoire de la ville, de ses usagers, les connaissances des artisans locaux, des techniques de construction issues des matériaux du site...

La conservation de ces édifices cependant ne peut être comparée à celle des monuments historiques. Pour assurer une pérennité efficace et accessible à la compréhension de tous, l'idée est plutôt de proposer des méthodes de conservation/ restauration d'une autre nature que celles du classement et/ou de l'inscription. A travers le PLU, des zones de protections telles que les PVAP, par exemple ou les PSMV, plusieurs compléments de règlements dans la ville sont possibles impliquant, à titre non exhaustif :

- le respect des techniques de construction traditionnelle pour la pérennité de l'ouvrage, de teintes historiques (évite les dénaturations)
- l'adaptation aux usages de vie courante et aux besoins contemporains pour satisfaire les usagers
- un travail sur l'isolation phonique et thermique pour garantir le confort de vie et répondre à des enjeux écologiques

ENJEUX DU BÂTI

LES DÉTAILS D'ARCHITECTURE

Les secrets des restaurations réussies résident dans les détails.

Chaque époque dispose de ses techniques et de ses savoir-faire, qui s'expriment dans les éléments de détails des édifices construits. Ces éléments doivent servir de modèle dans l'élaboration dès lors que de nouvelles restaurations sont lancées.

On peut distinguer ces éléments via une liste non exhaustive :

- ferronneries
- menuiseries
- sculptures
- fresques...

Une idée, à l'échelle de la ville, car il convient de cibler à quelle époque appartient quel détail, serait d'inventorier tous ces détails architecturaux par époque et de discerner des tendances générales ou des exemples à suivre. Ainsi, un bâtiment restauré d'une certaine époque ne se verrait pas attribué un élément de restauration anachronique.

Autres détails importants pour éviter des dénaturations en général : Tout bâtiment recourant à la pierre de taille doit rester appareillée et les reprises doivent respecter le calepin d'appareillage. Les maçonneries de moellons sont à enduire avec des mortiers de chaux naturelle microporeux qui permettent de réguler l'hygrométrie et d'éviter les remontées capillaires.

Les couvertures doivent utiliser de préférence des tuiles canal, même si c'est déjà majoritairement le cas. Il existe aussi quelques exemples de toits en zinc à respecter.

Les détails des débords de toit doivent respecter la typologie de l'édifice et les techniques de sa période de construction. Il peut être sur chevrons moulurés, saillant, avec un débord en bois, sur corniche en pierre ou, dans le cas le plus courant: sur génoise en tuiles. Les toitures terrasses sont à limiter au maximum.



1. Porte remarquable dans le quartier médiéval
2. Fresques illustrant des vignes sur la façade d'un hôtel particulier appartenant probablement à un riche négociant
3. Gardes-cops en fonte
4. Portal Naou
5. Vestige de rempart (vers la rue Embouriane)



ENJEUX ESPACES PUBLICS:
.....
LISIÈRES ET CIRCULATIONS

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Revêtement de sol à améliorer en priorité
- Revêtement de sol à améliorer dans un second temps
- Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager
- Espace où l'accessibilité piétonne peut être accentuée
- Front bâti à caractère patrimonial fort à conserver et /ou à dynamiser
- Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique secondaire ou un front bâti contemporain pouvant valoriser un monument, une place historique,...)
- Front bâti aveugle à ouvrir (Valorisant place ou rue)
- Mobilier urbain historique à préserver
- Articulation à valoriser

Les enjeux sur l'espace public urbains se concentrent en grande partie dans et autour du quartier médiéval.

La partie est de la ville a fait l'objet d'un plan d'urbanisme initial avec des places et des axes aménagés et paysagers qui fonctionnent encore mais qu'il convient de préserver.

Le quartier manufacturier de la Frégère présente peu d'espaces publics à aménager du fait de sa densité importante. Quelques dents creuses résultant de la démolition d'immeubles reste cependant à investir.

Autour du quartier médiéval, les places du marcher qui recouvrent les anciens fossés sont à requalifier. En effet la zone est conflictuelle entre le piéton et la voiture tant en stationnement qu'en circulation. Les anciennes places médiévales dans le cœur ancien sont totalement délaissées aujourd'hui. Elles revêtent pourtant de vraies qualités patrimoniales et urbanistiques. Les nombreuses dents creuses, envahies par le stationnement sauvage, gagneraient à être réinvesties par du bâti et de l'espace public aménagé et arboré.

Plusieurs parcs sont disséminés dans la ville mais sont souvent à l'abandon ou peu valoriser. Le château et son coteau sud-est auraient un fort potentiel paysager d'appropriation par la population et touristique.

- Concilier la place du piéton et de la voiture dans les espaces publics

- Introduire des matériaux naturels et minéraux dans les revêtements de chaussée et le mobilier urbain

- Restaurer les aménagements publics et les parcs anciens

- Réinvestir les dents creuses par de la construction et/ou des espaces publics qualitatifs.



ENJEUX LISIÈRES

LIENS ENTRE SURFACES BÂTIES ET ESPACES PUBLICS À AMÉLIORER



ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER MÉDIÉVAL : ETAT ACTUEL



Des monuments historiques structurants pour l'espace public
Trois édifices protégés au titre des monuments historiques impactent fortement l'espace public du quartier médiéval. Au sud, L'église médiévale fortifiée Saint-Paul est une composante clef structurant la place du marché qui regroupe les fronts commerciaux les plus dynamiques du quartier. Au nord, le château domine la ville. Cet ensemble fortifié s'insère indirectement dans le tissu urbain grâce aux vestiges de la commune clôturée qui se raccroche à lui. Au centre du quartier, l'ancien couvent de Rougas et son église restent inutilisés à ce jour. Le quartier regroupe aussi du mobilier urbain historique. Fontaines, statuts, monuments commémoratifs, balustrades, etc. agrémentent rues et places.

Des fronts bâtis patrimoniaux éventrés
Les rues sinueuses médiévales et les anciens remparts comportent de multiples cassures issues de multiples démolitions. Ces transformations s'accroissent avec la démolition systématique du bâti insalubre et vacant depuis cinquante ans. Des espaces vides récents structurent ainsi le quartier médiéval. Ils sont bordés de front bâtis dépourvus d'ouvertures, issus des anciens murs de mitoyenneté. Les commerces sont tournés vers l'extérieur du quartier. Ils se concentrent le long du tracé de l'ancien rempart. Ainsi, les ruelles et places qui occupent l'intérieur du centre médiéval sont totalement dépourvues d'activités. Pourtant, de nombreuses maisons à échoppes du Moyen Âge et de l'époque moderne sont propices pour l'accueil de commerces en rez-de-chaussée.

Un espace public resserré et colonisé par les véhicules
Toutes les places et les élargissements de rue du tissu médiéval sont systématiquement colonisés par un stationnement sauvage ou mal défini. De même, à l'exception des jours de marché, les esplanades autour du quartier sont recouvertes de stationnement. Les cafés et les restaurants, sur cette zone, sont contraints d'étendre leurs terrasses au milieu des véhicules stationnés. Les espaces de parking non délimités sont omniprésents. Ils sont un frein pour l'épanouissement des espaces publics et la diversification des usages.

- LÉGENDE
- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
 - Equipements
 - Bâti autre
 - Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
 - Zones de stationnements sauvages fréquents
 - Zone dédiée aux piétons
 - Front bâti commercial
 - Front bâti aveugle
 - × Mobilier urbain historique à préserver





ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER MÉDIÉVAL :

ENJEUX

Des monuments historiques à valoriser en lien avec l'espace public

Le château et l'ancienne commune clôture, sont très dégradés. Par la surface importante qu'ils occupent et leur hauteur, leur valorisation est un enjeu essentiel à l'échelle du quartier et de la ville tout entière. Les façades en pierre de l'église Saint-Paul sont altérées et impactent directement les places qui l'entourent. L'ancien couvent de Rougas demeure une grande salle inexploitée en plein cœur de ville.

Des font bâtis patrimoniaux structurants pour l'espace public en voie de disparition

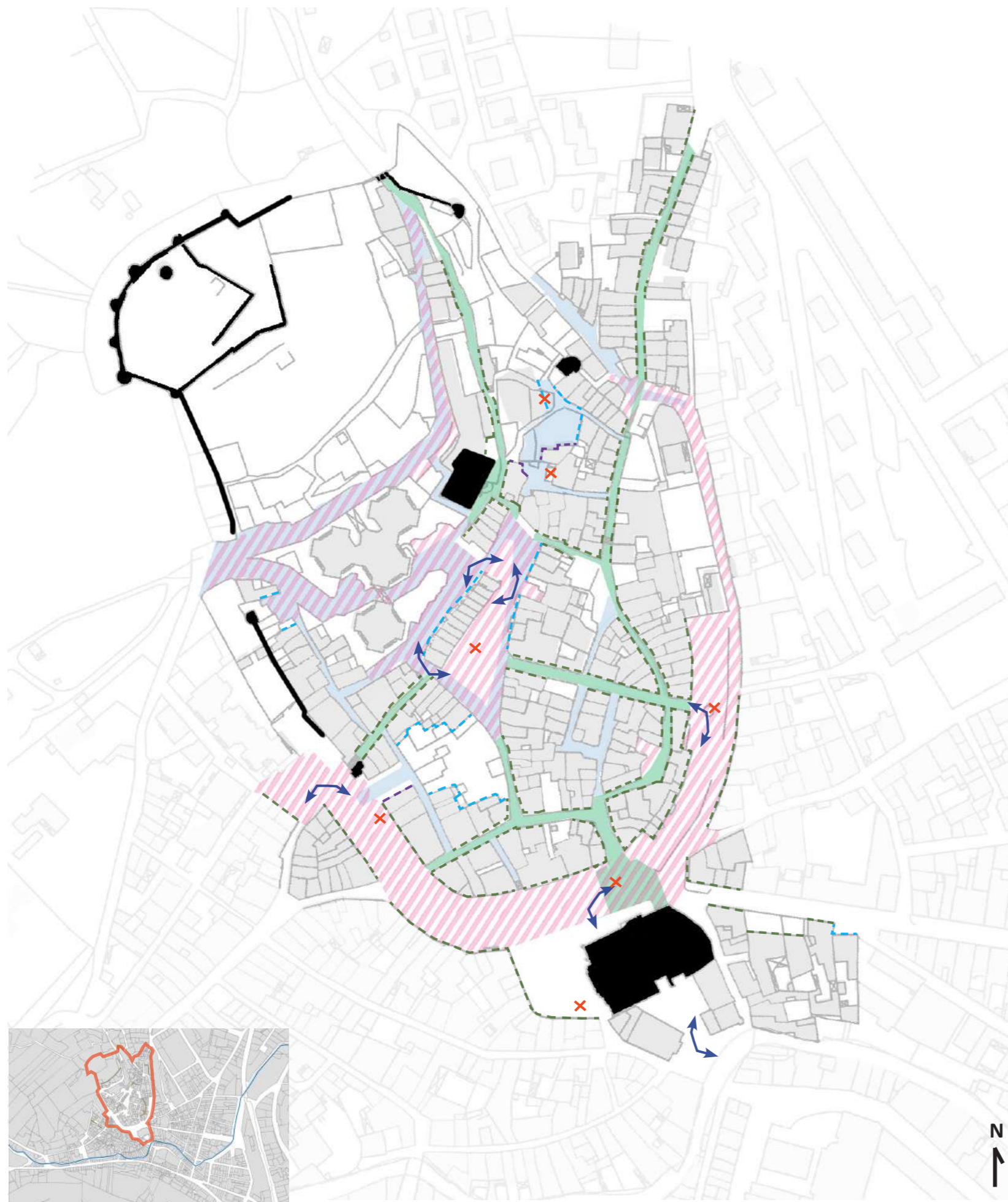
Les ruelles médiévales encore conservées, la rue Raspail percée au XIXe siècle dans le prolongement de la place du Radicla, constituent des fronts bâtis patrimoniaux à préserver de toute démolition. Face aux nombreuses démolitions d'îlot, ces rues constituent les ultimes témoins patrimoniaux et morphologiques de la ville médiévale. Ce quartier est un ensemble remarquable. S'il était dynamisé et requalifié, il constituerait une richesse pour la ville tant en matière d'image que d'attractivité.

Des espaces publics à requalifier et dynamiser

Les places du marché actuel et les places du marché historique ainsi que les ruelles médiévales ont un vrai potentiel de développement. Les places de Rougas (ancien marché au blé) et de Gorjan sont totalement délaissées malgré leur histoire et leurs qualités urbaines. Les espaces véhicules et piéton doivent être départagés et mieux définis. Les revêtements de sol aujourd'hui très dégradés ou uniformes (pavés autobloquants, surfaces goudronnées), rendent peu attractif le quartier. Il regroupe pourtant les enjeux patrimoniaux probablement les plus importants de la ville.

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Revêtement de sol à améliorer en priorité
- Revêtement de sol à améliorer dans un second temps
- Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager
- Espace où l'accessibilité piétonne peut être accentuée
- Front bâti à caractère patrimonial fort à conserver et /ou à dynamiser
- Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique secondaire ou un front bâti contemporain pouvant valoriser un monument, une place historique,...)
- Front bâti aveugle à ouvrir
- × Mobilier urbain historique à préserver
- ↔ Articulation à valoriser



ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER DE LA FRÉGÈRE : ETAT ACTUEL

Un quartier patrimonial sans monument historique

Le quartier de la Frégère s'est formé durant le XVIII^e siècle. Étroitement lié au passé drapier et manufacturier de la ville, il constitue un enjeu patrimonial dans son ensemble. Cette partie de ville ne comporte pas de monuments historiques importants et structurants pour l'espace public. Elle abrite cependant de multiples édifices témoins de ce passé artisanal. L'ancienne manufacture Delpon Brugère et son hôtel particulier, bien que dissimulés au milieu du bâti mitoyen, constituent un marqueur de ce passé visible depuis la rue et le Ronel.

Un tissu historique dense et préservé

Dans leur ensemble, les fronts bâtis patrimoniaux sont préservés. L'axe principal de la Frégère distribue les trois rues de la Fraternité, de l'Égalité et de la Liberté qui communiquent elles-mêmes avec la rue de la Calquières. Ces cinq voix constituent un ensemble homogène. Il se caractérise par des fronts bâtis continus, rythmés par les façades des anciennes maisons manufacturières. Ces édifices sont exclusivement consacrés au logement aujourd'hui. Contrairement au tissu médiéval, les parcelles démolies sont rares et les îlots conservent leur morphologie initiale. Seules trois parcelles démolies constituent des espaces publics bordés des murs aveugles. Par leur nombre limité, ils impactent faiblement l'espace de la rue.

Des espaces publics resserrés et dépourvus d'activités commerciales

Les rez-de-chaussées, pourtant largement ouverts sur la rue, sont dépourvus de toute activité commerciale. Les ruelles secondaires, anciennement très occupées par l'activité artisanale, servent aujourd'hui principalement à distribuer l'habitat. La Frégère est un axe d'entrée dans le quartier médiéval qui demeure modérément fréquenté. Elle comporte des trottoirs larges qui constituent des zones dédiées aux piétons. Les rares placettes issues de démolition sont toutes occupées par du stationnement. Seul un parc à jeu, à l'angle de la rue du Capitaine Fulcrand, échappe à la règle.

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Equipements
- Bâti autre
- Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
- Zones de stationnements sauvages fréquents
- Zone dédiée aux piétons
- Front bâti commercial
- Front bâti aveugle
- × Mobilier urbain historique à préserver







ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER DE LA FRÉGÈRE :

ENJEUX

Une morphologie urbaine historique à préserver

À la différence du centre médiéval, des fronts bâtis historiques du quartier de la Frégère sont continus et préservés. Moins anciens, moins démembrés avec le temps, ces îlots souffrent tout de même d'édifices de plus en plus vacants. Le logement ne suffit pas à combler les vides laissés par la disparition des activités commerciales et artisanales. Ce recul d'activités est la cause principale du démembrement du quartier médiéval. Inverser la tendance éviterait de voir les fronts bâtis du quartier de la Frégère être démolis.

Des rues secondaires à valoriser

L'étroitesse des ruelles restreint les usages de l'espace public. Entièrement goudronnés, les revêtements de sol de ces rues secondaires pourraient être améliorés. De même, le parc à jeux à l'angle de la rue du capitaine Fulcrand, et les espaces de stationnement qui l'entoure, sont entièrement goudronnés. Des traitements de surface nuancés et minéraux valoriseraient ces espaces de respiration dans le tissu densément loti.

Des bordures de quartier à qualifier.

Les bordures ouest et nord du quartier sont délaissées. La chaussée non partagée reste peu sécurisée pour les piétons. Le front ouest marque l'entrée dans le centre historique. Il constitue un enjeu de valorisation à l'échelle de la ville. La rue, au nord, est une rampe de transition entre le quartier de la Frégère et la partie haute du centre médiéval. Non aménagée, elle est encombrée par les stationnements sauvages. Cet espace est bordé, d'un côté, par le front bâti extérieur du quartier de la Frégère, et de l'autre, par les clôtures en pierre des anciens patus du puech castel. Cette rue constitue donc une zone de contact, préservée et ancienne, entre la ville historique et la campagne.

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Revêtement de sol à améliorer en priorité
- Revêtement de sol à améliorer dans un second temps
- Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager
- Espace où l'accessibilité piétonne peut être accentuée
- Front bâti à caractère patrimonial fort à conserver et /ou à dynamiser
- Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique secondaire ou un front bâti contemporain pouvant valoriser un monument, une place historique,...)
- Front bâti aveugle à ouvrir
- Mobilier urbain historique à préserver
- Articulation à valoriser



ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER DE LA COUTELLERIE : ETAT ACTUEL

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Equipements
- Bâti autre
- Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
- Zones de stationnements sauvages fréquents
- Zone dédiée aux piétons
- Front bâti commercial
- Front bâti aveugle
- × Mobilier urbain historique à préserver

L'ancien couvent dominicain, un groupement d'îlots délaissé

Le quartier est occupé en son centre par l'ancienne église abbatiale dominicaine du XIII^e siècle. Les destructions et reconstructions successives ont gommé une part importante du patrimoine dominicain. Le tissu urbain reste cependant chargé d'un patrimoine médiéval, tant par sa morphologie que par le bâti qui l'occupe. L'église est aujourd'hui désaffectée, en état quasi d'abandon. Elles donnent, côté sud, sur un vaste parvis qui a été ouvert suite à la démolition de plusieurs pans d'îlots. Cet espace est totalement délaissé, envahi par le stationnement sauvage.

La coutellerie, un grand axe structurant bordé de front bâti patrimoniaux

La rue de la coutellerie constitue l'axe structurant autour duquel s'est historiquement construit le quartier. Cet axe est très fréquenté. Il permet de basculer dans l'arrière-pays du Salagou et dans le haut Languedoc. De

nombreuses maisons vigneronnes et caves viticole, aujourd'hui désaffectées de leur activité historique, sont installées en bordure de cette voie. Cet espace public linéaire comporte une large chaussée à double sens bordée de stationnement en créneaux et de trottoirs étroits. Des sections importantes demeurent cependant dépourvues de trottoirs. La rue de la coutellerie, qui constitue l'essentiel de l'espace public du quartier, est un axe de circulation à vive allure, peu valorisante et inconfortable pour les piétons.

Un espace public déconnecté des commerces et des équipements qui le borde

Les aménagements piétons étant rudimentaires ou absents, les poches d'équipement et de commerce qui animent le quartier sont refoulées à l'intérieur du bâti. Aucun aménagement ne permet à ces activités de s'épanouir en extérieur ou d'interagir avec le patrimoine.









LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Revêtement de sol à améliorer en priorité
- Revêtement de sol à améliorer dans un second temps
- ▨ Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager
- Espace où l'accessibilité piétonne peut être accentuée
- Front bâti à caractère patrimonial fort à conserver et /ou à dynamiser
- Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique secondaire ou un front bâti contemporain pouvant valoriser un monument, une place historique,...)
- Front bâti aveugle à ouvrir
- × Mobilier urbain historique à préserver
- Articulation à valoriser

ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER DE LA COUTELLERIE : ENJEUX

Des espaces publics en friche à investir

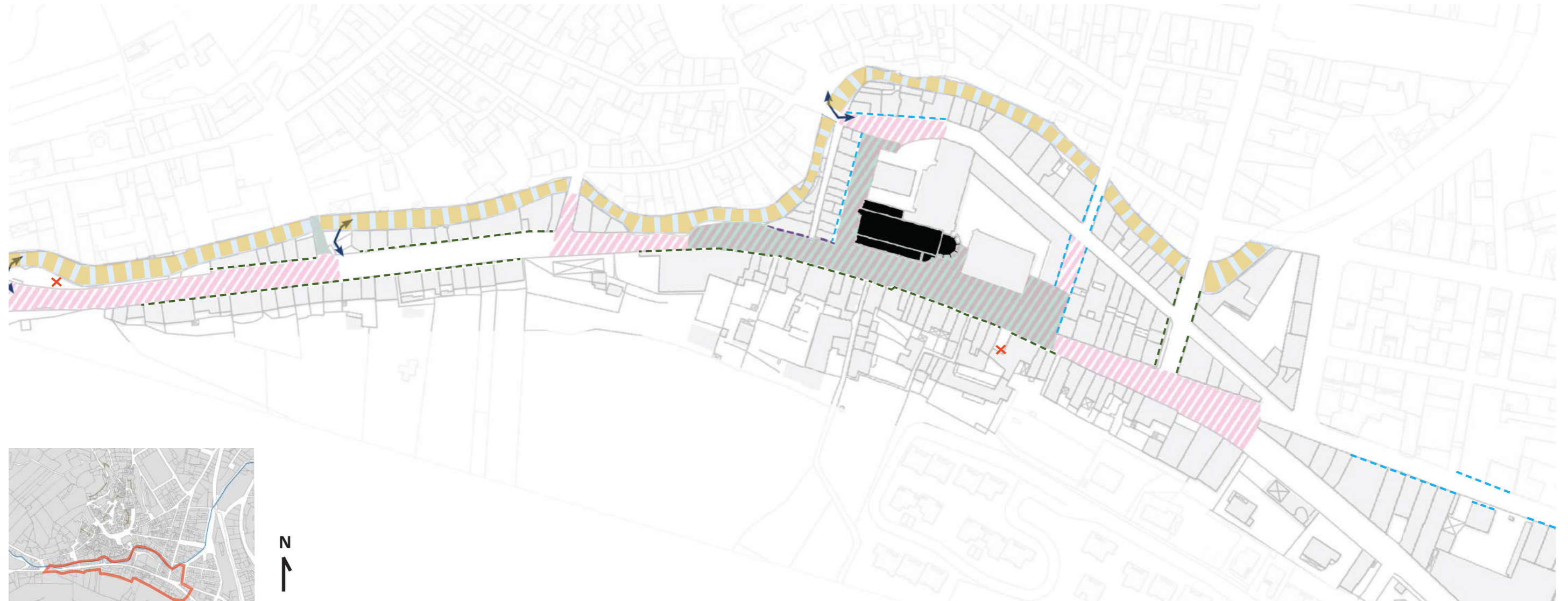
Le parvis au sud du Lycée René Gosse et de l'église des Dominicains est totalement délaissé. Le sol en terre battu attire le stationnement sauvage et oblige les élèves et les piétons à évoluer proche ou au milieu d'une circulation mal maîtrisée. Comme dans le centre médiéval, les anciens murs mitoyens hérités des démolitions d'îlots sont totalement aveugles et ponctués de contreforts en béton, extrêmement massifs, qui encombre et écrasent cet espace public. Ce parvis, vaste espace ouvert, est un enjeu patrimonial de premier ordre. Situé en bordure de l'axe routier de la coutellerie, il constitue la porte d'entrée sud de la ville, l'une des plus fréquentées.

Le Ronel, un fil conducteur dans la ville basse à requalifier

Le quartier de la coutellerie est séparé du reste de la ville par le Ronel. Ce talweg, canalisé au cours des siècles, fait partie intégrante de l'identité de la ville. À sec la majorité de l'année, il est accessible par plusieurs rampes et escaliers d'accès aménagés au XIXe siècle et sert de promenade aux habitants. Les aménagements encore présents sont vétustes et pourraient être restaurés.

Des fronts bâtis patrimoniaux sous-exploités

Une meilleure partition des espaces piétons et véhicule, un ralentissement de la circulation, pourrait dynamiser les poches d'activité existantes et favoriserait leur expansion. La rue très fréquentée en voiture et les anciens caveaux vigneron sont propices à l'établissement d'activités variées.



ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER XIX^E : ETAT ACTUEL

Un quartier favorisé par une planification urbaine du XIX^e siècle

Le quartier du XIX^e siècle et de la gare a fait l'objet d'une planification urbaine. Ses axes obéissent à un plan régulier. Dès sa conception, il partagea équitablement la chaussée entre piétons et véhicules. L'allée du Tivoli, pensée comme une promenade demeure encore aujourd'hui une zone piétonne très appréciée. Les ruelles secondaires du quartier sont majoritairement consacrées à la circulation et au stationnement des véhicules.

Des fronts bâtis dynamiques et un patrimoine préservé

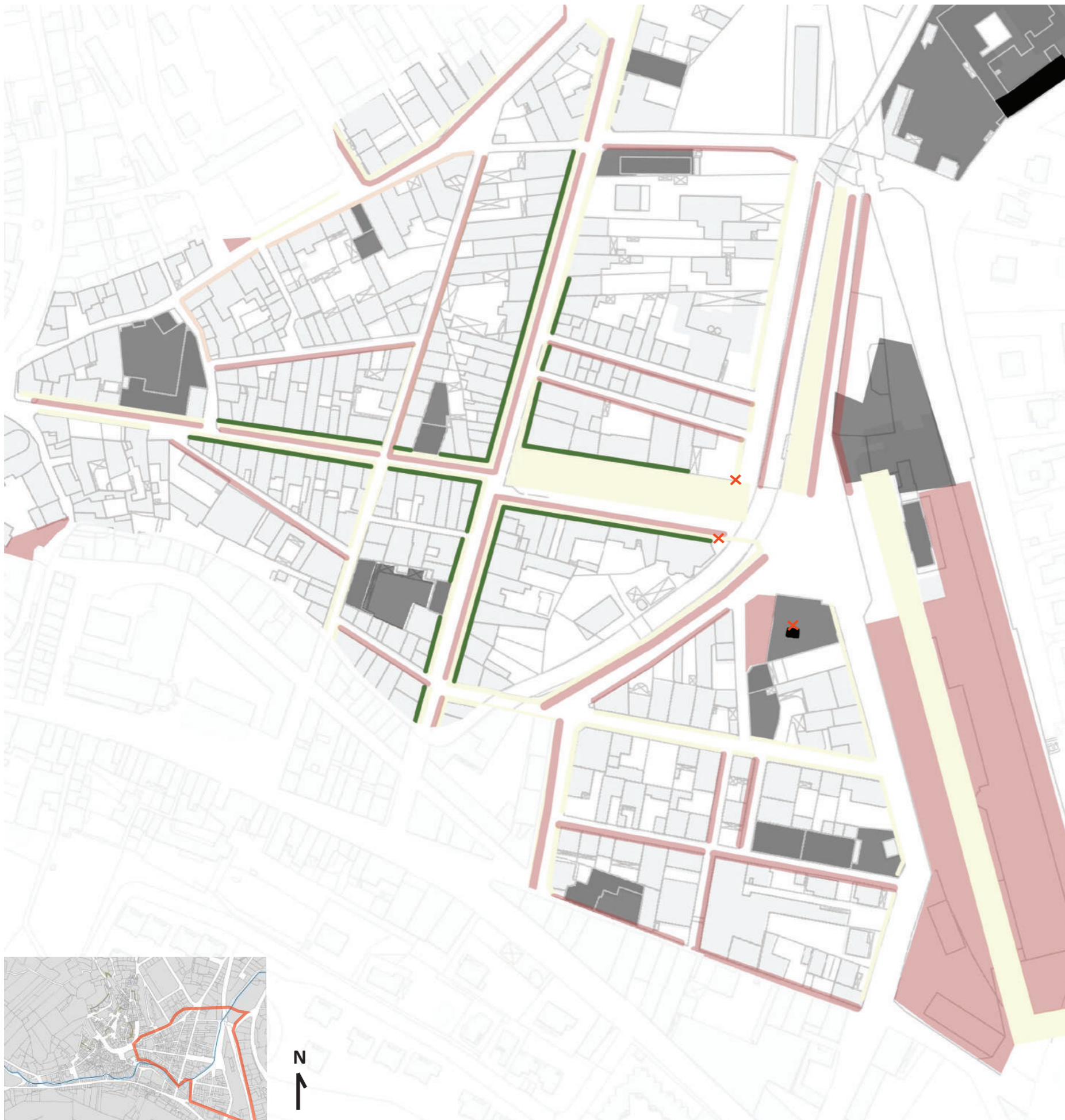
Les deux axes principaux, rue René Gosse et boulevard Gambetta, disposés de manière perpendiculaire, concentrent tous les commerces tandis que les rues secondaires distribuent de l'habitat et des activités non-commerciales. Le quartier concentre également la majorité des équipements pour certains implantés dès la formation du quartier comme l'hôpital dans les anciens hospices, l'école Alphonse-Daudet demeurée à la même place et l'école primaire dans l'ancienne école et couvent de jeunes filles.

Les anciennes voies ferroviaires, un vaste espace encore mal défini

L'ancienne gare ferroviaire abrite la communauté de communes et la gare routière. Elle est entourée de vastes esplanades correspondant aux anciens quais de chargement et aux voies de chemin de fer. Ces espaces sont en friche ou entièrement consacrés au stationnement. Le monument aux morts classé se dresse au milieu de ces places de parking. Au sud, sept îlots formés constitués d'anciens hangars attenants à la gare, sont parcourus par des rues non valorisées. Comme les autres rues secondaires du quartier, elles servent essentiellement au stationnement pour les habitations.

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Equipements
- Bâti autre
- Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
- Zones de stationnements sauvages fréquents
- Zone dédiée aux piétons
- Front bâti commercial
- Front bâti aveugle
- × Mobilier urbain historique à préserver





ENJEUX LISIÈRES

LE QUARTIER XIX^E : ENJEUX

Des rues secondaires à valoriser

Les fronts bâtis patrimoniaux des axes principaux sont à maintenir dans leur bon état de conservation. L'étroitesse des rues secondaires limite leurs potentialités d'usage. Cependant, leur sol entièrement goudronné pourrait être amélioré. De même que dans les axes principaux, un stationnement organisé rendrait plus confortables et attractives ces ruelles.

L'esplanade de la gare et le Ronel : des friches urbaines à exploiter

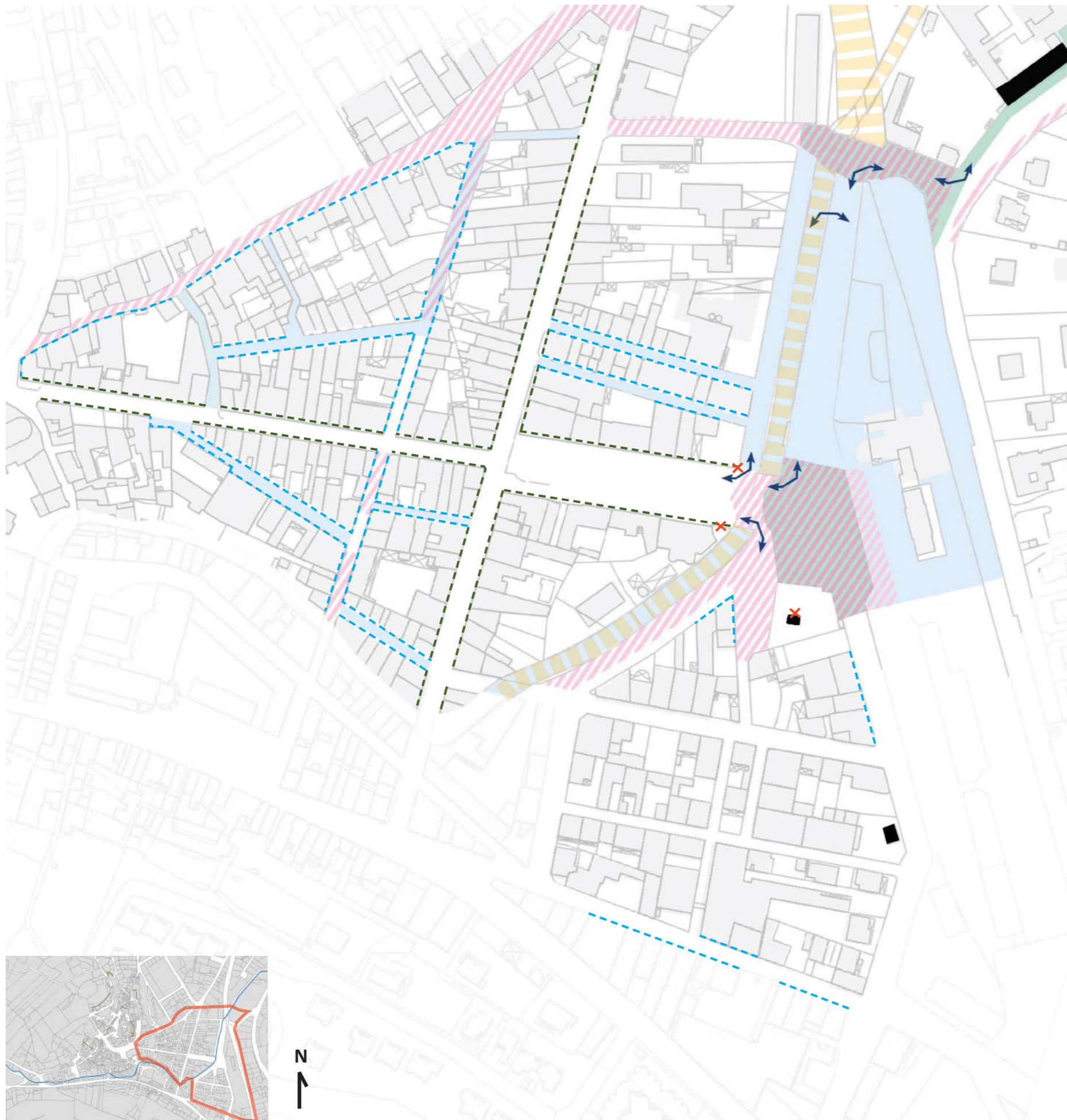
L'esplanade sud de la gare est consacrée au stationnement. La partie, au nord, est en friche et reste à investir. Ce vaste espace peut servir à décharger d'autres parties de la ville des stationnements trop envahissants. Il s'inscrit également dans la continuité de la promenade du Tivoli. Mal définie aujourd'hui, car très encombrée par les véhicules, la connexion entre ces deux promenades pourrait être repensée. À cet endroit, les quais du Ronel et le Ronel lui-même comportent des aménagements du XIX^e siècle pouvant être restaurés et complétés.

La bordure nord du quartier à requalifier

La rue Croix-Rouge et le boulevard Guiraudou, prolongé par le cours de la Chicane, marquent l'entrée nord de la ville historique. Ces rues larges et fréquentées sont dépourvues d'espace piéton et de trottoirs. Les front bâti historiques qui bordent la rue Croix-Rouge donnent directement sur la chaussée. Une réorganisation de ces voiries permettrait, d'une part, de valoriser l'entrée nord de la ville ancienne et, d'autre part, de connecter le quartier XIX^e à l'hôpital et son égalise classée au titre des monuments historiques, aujourd'hui abandonnée.

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Revêtement de sol à améliorer en priorité
- Revêtement de sol à améliorer dans un second temps
- Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager
- Espace où l'accessibilité piétonne peut être accentuée
- Front bâti à caractère patrimonial fort à conserver et /ou à dynamiser
- Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique secondaire ou un front bâti contemporain pouvant valoriser un monument, une place historique,...)
- Front bâti aveugle à ouvrir
- Mobilier urbain historique à préserver
- Articulation à valoriser





ENJEUX ESPACES PUBLICS:
.....
LA VÉGÉTATION

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Espace à dominante végétale non public
- Espace boisé public
- Arbres
- Arbres aménagés sur un espace public destiné à valoriser un élément patrimonial de la ville
- ✕ Mobilier urbain historique à préserver
- Espace boisé public sous-exploité ou fermé
- Espace public pouvant être d'avantage végétalisé
- Espace pouvant être transformé en parc



ENJEUX DU VÉGÉTAL

PARTIES VÉGÉTALISABLES DE LA VILLE ET ESPACES PUBLICS SOUS-EXPLOITÉS





ENJEUX DU VÉGÉTAL

LE QUARTIER MÉDIÉVAL : ETAT ACTUEL



Au sud, un quartier ceinturé de places arborées à valoriser

Les places successives qui recouvrent les anciens fossés de la ville médiévale sont agrémentées d'allées de platanes anciennes. Ces grands arbres favorisent des espaces ombragés en été. Ils sont pleinement exploités les jours de marché, mais recouverts, la majeure partie du temps, par le stationnement. Deux parcs d'hôtels particuliers prolongent ces esplanades. L'un est public à l'est, l'autre est privé à l'ouest. Le parc à l'est, propriété de la mairie, valorise l'ancien rempart entièrement préservé à cet endroit. Le jardin est, à ce jour, fermé au public.

Au nord, un quartier bordé de parcs sous-exploités

Le château, et les terrains qui le bordent, constituent un fort potentiel de jardin d'agrément pour les habitants et les visiteurs. Cet espace boisé porte la double qualité d'espace végétal et patrimonial fort. L'état ruiné du château a entraîné sa fermeture depuis de nombreuses années. À l'est du puech castel, un parc se dissimule entre les rues Portanel et du portail Naou. Mal connu, sans dénomination, cet espace vert abrite des portions de rempart encore préservées. Les aménagements anciens qui l'agrémentent sont à restaurer et à préserver.

Deux places centrales arborées, mais totalement délaissées

La place du Radical (ancienne place du marché au blé) et l'ancienne place Rougas (aujourd'hui sans nom) constituent les seules places anciennes et arborées situées en plein cœur de la ville médiévale. Ces espaces publics, interconnectés, étaient le cœur économique de la ville jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Malgré un état dégradé, les aménagements historiques et la position centrale leur confèrent une réelle qualité paysagère sous-exploitée à ce jour.

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Espace boisé public
- Espace à dominante végétale non public
- Arbres
- Arbres aménagés sur un espace public destiné à valoriser un élément patrimonial de la ville
- Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
- Zones de stationnements sauvages fréquents
- Zone dédiée aux piétons
- × Mobilier urbain historique à préserver



ENJEUX DU VÉGÉTAL

LE QUARTIER DE LA FRÉGÈRE :

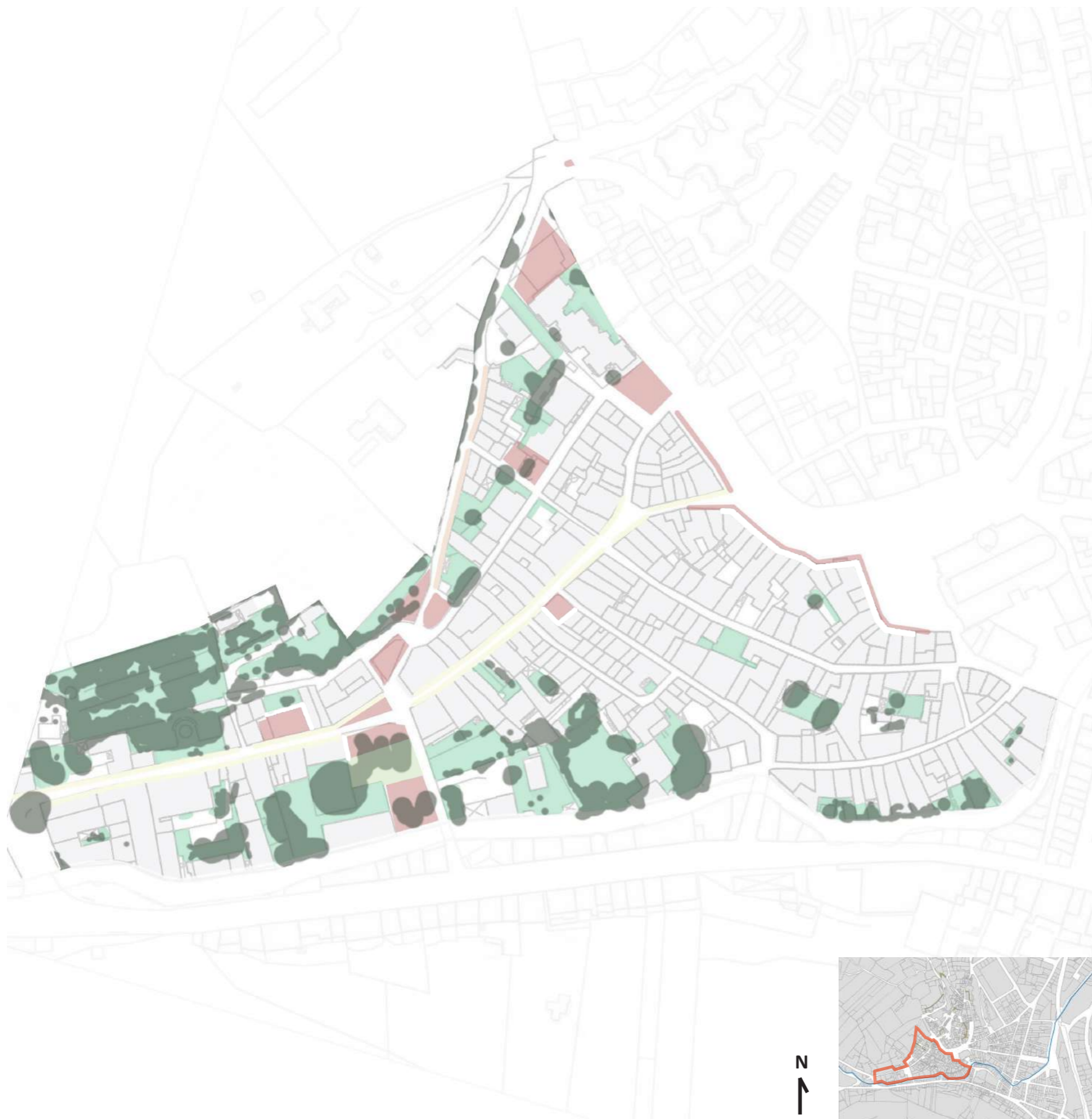
ETAT ACTUEL

Une quasi-absence du végétal dans les espaces publics

L'étroitesse des rues du quartier de la Frégère a limité, de tout temps, l'implantation du végétal dans les espaces publics. Le parc à jeux, à l'angle de la rue du capitaine Fulcrand, abrite le seul alignement d'arbres du quartier. Le sol de cet espace demeure cependant recouvert de bitume et pourrait être davantage végétalisé. Les autres élargissements de rue, créés suite à la démolition de bâtiments, servent au stationnement. Le quartier abrite un seul jardin ouvert au public. Le jardin Léo-Ferré est le parc d'un ancien hôtel particulier, aujourd'hui propriété de la mairie, qu'il faut préserver et entretenir.

Des parcs et des cours privées arborés à maintenir

Le front nord du quartier est bordé par la végétation de garrigue du puech. Cette végétation abondante est complétée par le parc en terrasses de l'hôtel particulier Delpon Brugère, aujourd'hui abandonné. Dans le quartier, le végétal est surtout présent en cœur d'îlot, à l'intérieur des parcelles privées et en bord de Ronel. Ces vides sont intimement liés au passé manufacturier de cette partie de la ville. Ils demeurent peu visibles depuis l'espace public.



LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Espace boisé public
- Espace à dominante végétale non public
- Arbres
- Arbres aménagés sur un espace public destiné à valoriser un élément patrimonial de la ville
- Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
- Zones de stationnements sauvages fréquents
- Zone dédiée aux piétons
- × Mobilier urbain historique à préserver



ENJEUX DU VÉGÉTAL

LE QUARTIER DE LA COUTELLERIE : ETAT ACTUEL

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Espace boisé public
- Espace à dominante végétale non public
- Arbres
- Arbres aménagés sur un espace public destiné à valoriser un élément patrimonial de la ville
- Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
- Zones de stationnements sauvages fréquents
- Zone dédiée aux piétons
- ✕ Mobilier urbain historique à préserver

Une nature proche, mais dissimulée par les fronts bâtis

Le végétal est quasiment absent de l'espace public et privé du quartier. Seuls trois platanes agrémentent le croisement de la rue du maréchal Fcoh et de la Coutellerie qui concentrent, à cet endroit, l'essentiel des commerces du quartier. Pourtant, la coutellerie est la partie de ville historique la plus étirée à être encore en contact d'un espace naturel : le puech de la Ramasse. Le front bâti continu, installé le long de cet axe depuis le Moyen Âge, dissimule les fonds de parcelle ouverts sur la garrigue. Quatre ruelles, et anciennes drailles, serpentent entre ces bâtiments et permettent, en quelques pas, de s'échapper dans la nature. Le chemin de Caylus comporte encore sa calade en pierre sèche qui devrait être entretenue.

Le large parvis de l'église et du lycée, un espace à végétaliser en priorité

La démolition des constructions agglomérées le long de l'église et devant le Lycée a ouvert une large esplanade. Délaissé depuis sa création, cet espace public est en terre battue, goudronnée par endroits et dépourvue de toute végétation. Cette absence de végétal accentue l'effet écrasant des anciennes façades mitoyennes de l'église et des îlots partiellement démolis. L'absence d'ombrage rend cet espace patrimonial très inconfortable, voire inutilisable, durant les périodes estivales.





ENJEUX DU VÉGÉTAL

LE QUARTIER XIX^E : ETAT ACTUEL

À l'ouest, des espaces publics dépourvus de végétation

Les cours en cœur d'îlot sont végétalisés dans tout le quartier. A contrario, un contraste important demeure entre les espaces publics à l'est et ceux à l'ouest. Les rues, qui se resserrent vers l'ouest suivant le tracé en patte d'oie, sont peu propices à accueillir du végétal. Les aménagements, pour la voiture, le piéton et le stationnement continu, laissent peu de place au végétal.

À l'est, des promenades et des alignements historiques d'arbres à préserver

La partie est du quartier regroupe six allées plantées de platanes intimement liées à l'évolution historique de cette partie de ville. La plus ancienne allée recouvre la promenade du Tivoli, conçue durant la première moitié du XIX^e siècle. Cette promenade, et ses alignements d'arbres, furent, en quelque sorte, prolongés le long du Ronel dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

De l'autre côté de la gare, le cours de la chicane, constitue la limite est de la ville historique. Cet axe est bordé de grands platanes qui ombrageaient déjà l'ancien chemin rural au début du XX^e siècle. Enfin, les jeunes platanes alignés au sud de la gare, reprennent le dessin des anciens quais de chargement ferroviaire disparu.

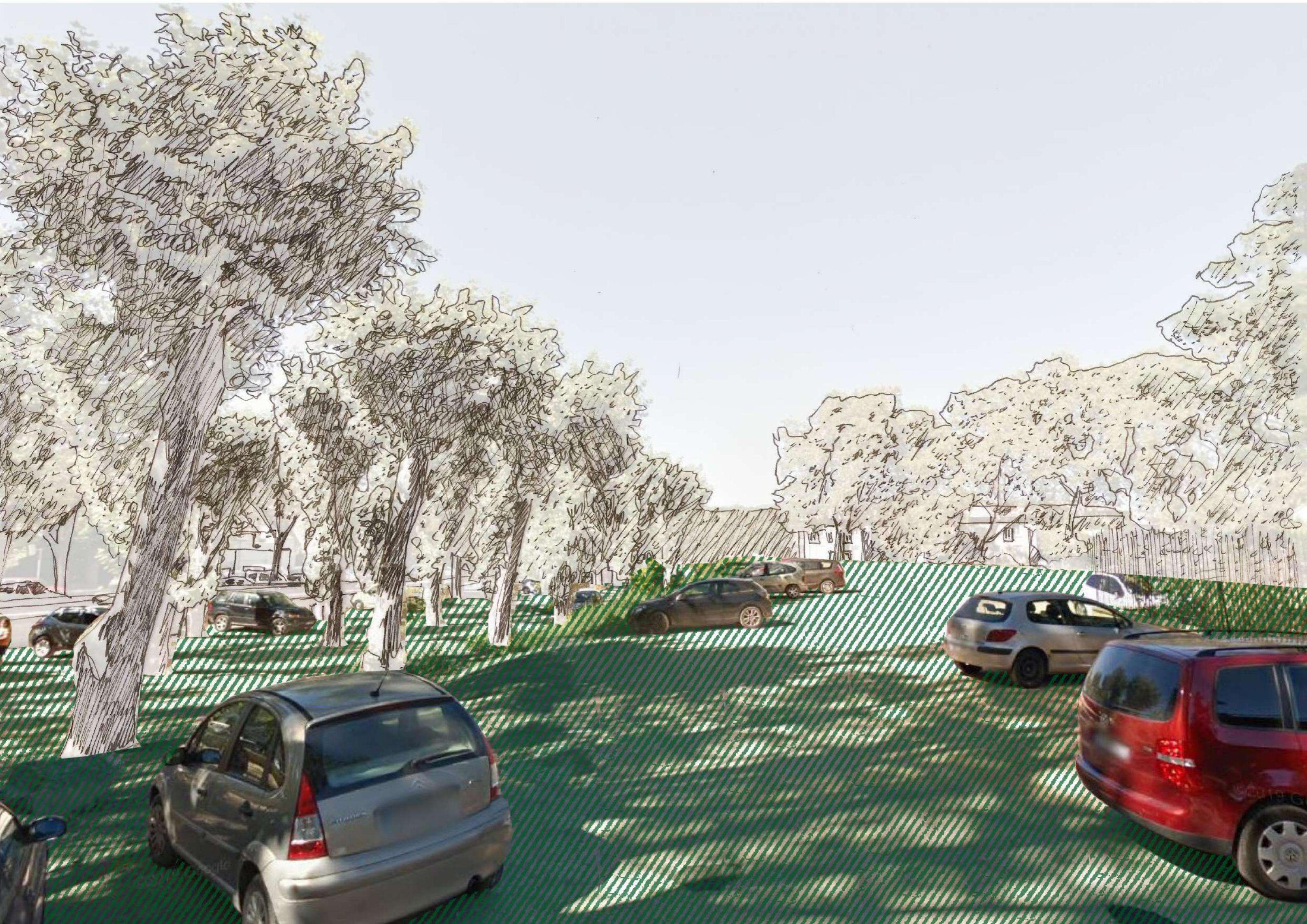
L'esplanade de la gare, un paysage aride pouvant être végétalisé

Les anciennes voies de garage de chemin de fer, derrière la gare, sont aujourd'hui en friche ou recouvertes de stationnement. Ce vaste espace libre est aride, totalement dépourvu d'arbres ou de toutes sortes de végétations. L'absence d'ombrage crée une poche de chaleur en été et rend cet espace très inconfortable, voire inutilisable en journée. L'extrémité nord de l'esplanade se prolonge sur la voie unique de chemin de fer. Les traverses et les rails encore présents sont bordés par une végétation luxuriante, mais la communication entre ces deux espaces est barrée à cause de la dangerosité du pont qui les sépare. L'extrémité nord de l'esplanade de la gare est également proche du square Clovis Roques. Mais la communication entre ces deux lieux demeure mal définie, séparée par une rue dépourvue d'espace piéton.

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Espace boisé public
- Espace à dominante végétale non public
- Arbres
- Arbres aménagés sur un espace public destiné à valoriser un élément patrimonial de la ville
- Zones de stationnements fixes (marquages au sol)
- Zones de stationnements sauvages fréquents
- Zone dédiée aux piétons
- Mobilier urbain historique à préserver





LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Revêtement de sol à améliorer en priorité
- Revêtement de sol à améliorer dans un second temps
- ▨ Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager
- Espace où l'accessibilité piétonne peut être accentuée
- Front bâti à caractère patrimonial fort à conserver et /ou à dynamiser
- Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique secondaire ou un front bâti contemporain pouvant valoriser un monument, une place historique,...)
- Front bâti aveugle à ouvrir (Valorisant place ou rue)
- × Mobilier urbain historique à préserver
- Articulation à valoriser
- Espace boisé public sous-exploité ou fermé
- Espace public pouvant être d'avantage végétalisé
- ▨ Espace pouvant être transformé en parc

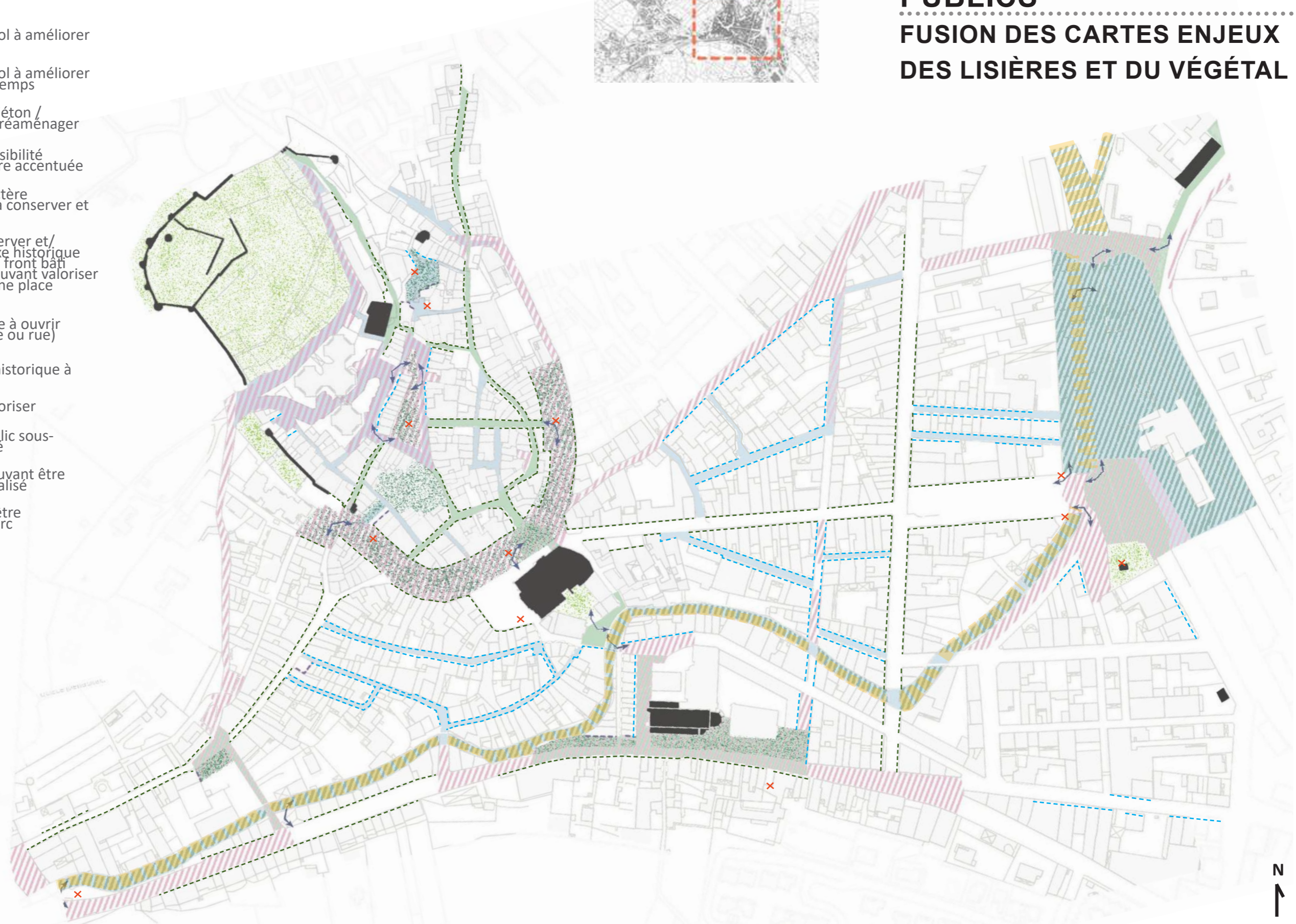


ENJEUX ESPACES PUBLICS

PUBLICS

FUSION DES CARTES ENJEUX

DES LISIÈRES ET DU VÉGÉTAL



An aerial photograph of the town of Clermont-l'Hérault, France, showing a dense cluster of buildings with terracotta roofs. The town is surrounded by greenery and hills. In the foreground, the dark, textured branches of a pine tree frame the top and left sides of the image. The sky is a clear, pale blue.

CLERMONT-L'HÉRAULT // ENJEUX SYNTHÈSE

Thomas Robardet-Caffin - Alexiane Murino

Ecole de Chaillot 2020 - 2021

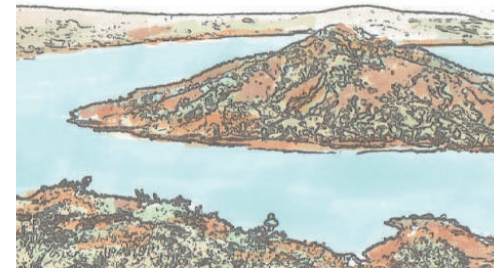
LÉGENDE

- Grand site, espace naturel protégé
- Vue depuis les puechs sur Clérmont l'Hérault
- Site patrimonial réputé
- Plaines viticoles

- Garrigue ou espace boisé
- Réseau routier structurant
- Réseau hydrographique structurant
- Aire urbaine de Clérmont l'Hérault

SYNTHÈSE ENJEUX

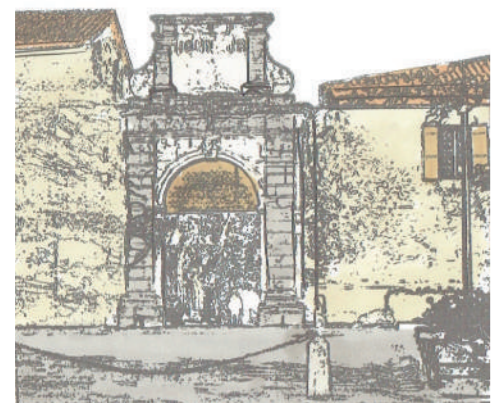
ECHELLE TERRITORIALE



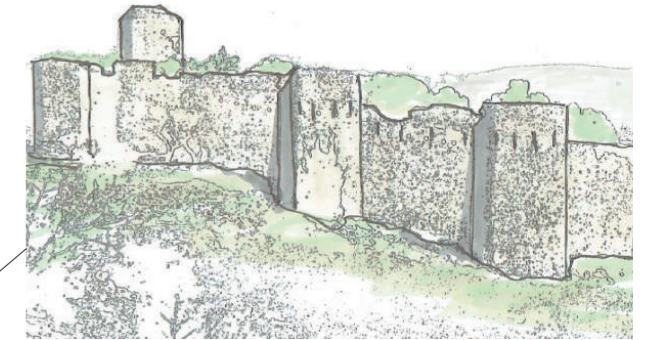
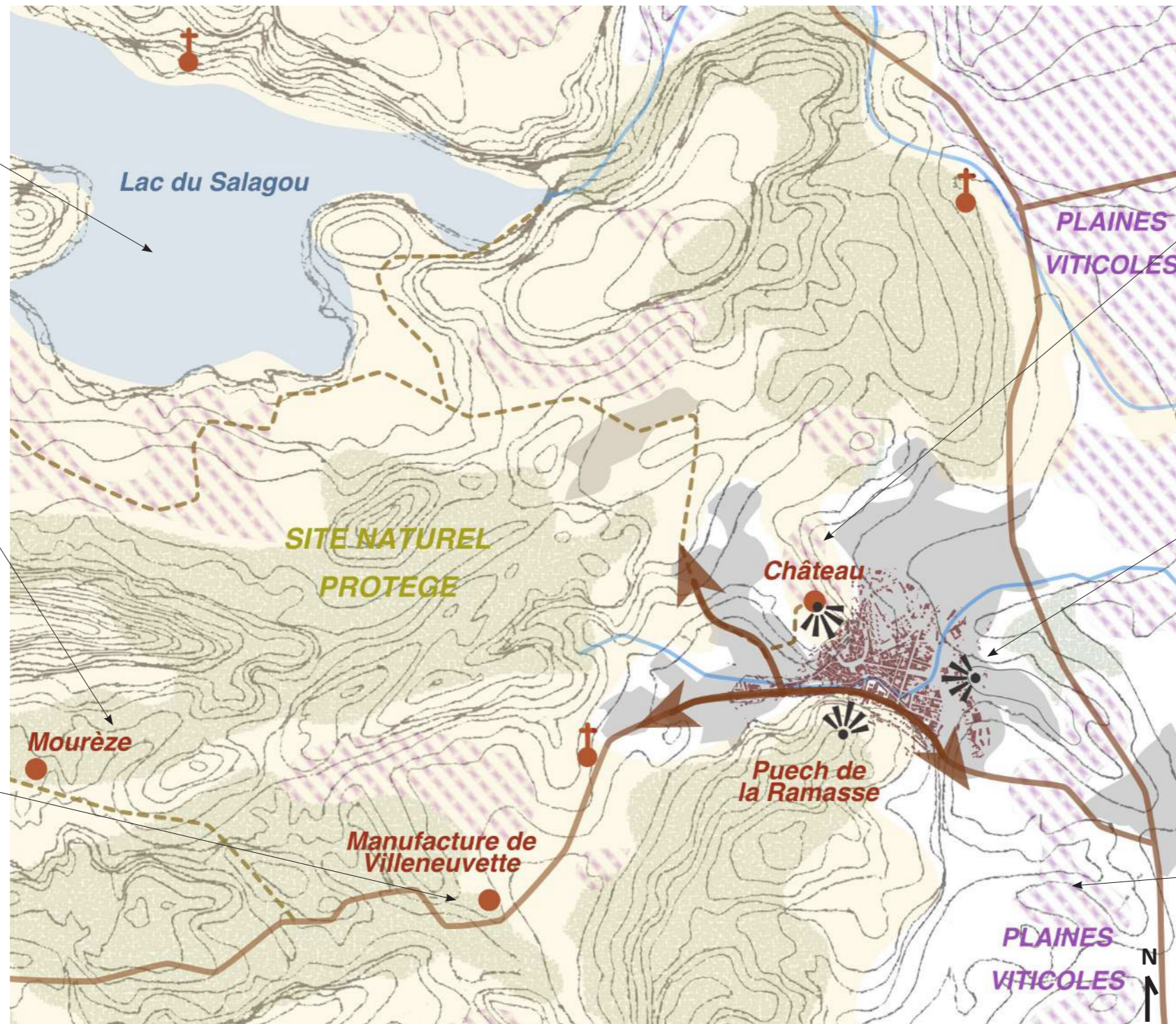
Le lac artificiel du Salagou - site classé



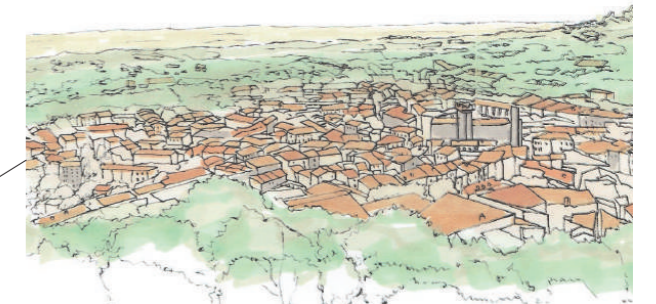
Site classé de Mourèze



Manufacture royale de Villeneuve



Le château des Guilhem de Clérmont



Point de vue sur la ville depuis le puech castel



Paysage ouvert des plaines viticoles

Un patrimoine urbain remarquable au cœur d'un site naturel d'exception. La ville de Clérmont l'Hérault est implantée entre les plaines viticoles à l'est et le paysage vallonné et montagnueux du Haut Languedoc à l'ouest. Le lac artificiel du Salagou, sur le territoire communal,

offre un cadre d'exception, très fréquenté. Plusieurs autres sites patrimoniaux et pittoresques composent également ce paysage protégé. Clérmont l'Hérault est l'entrée principale dans le pays du Salagou et de Mourèze. Aujourd'hui simple point de passage, la ville patrimoniale peut devenir un lieu d'intérêt de premier ordre.

Issu d'une histoire de longue, le caractère viticole de Clérmont-l'Hérault est une composante identitaire majeure du paysage et de l'architecture de la ville. Clérmont-l'Hérault s'insère également dans un territoire biologiquement très riche superposant : arrêté de biotope, ZNIEFF 1 et 2 et Natura 2000

LÉGENDE

- Limites parcellaires disparues depuis 1836
- Limites parcellaires actuelles

- îlot démembré et fragmenté à recomposer
Remplacement & disparition massif du parcellaire historique
- îlot fortement transformé - fronts patrimoniaux à préserver en priorité
Disparition moyenne & regroupement du parcellaire historique
- îlot faiblement transformé ou menacé avec front patrimonial à préserver

SYNTHÈSE ENJEUX

LES ILÔTS ET LE PARCELLAIRES



Remplacement total du parcellaire
Le tissu médiéval du Malbourguet



Regroupement du parcellaire
Îlot de la rue du Tiradous



Disparition du parcellaire
Le parc à jeux de la Frégère



Disparition du parcellaire en front de rue
Le long de l'axe de la Cutellerie



2008



2013

Disparition du parcellaire : l'îlot des Dominicains

Les parcelles privées ont globalement peu été modifiées depuis 1836. Les mutations cadastrales sont principalement due au transfert de pans de ville entier dans la sphère publique. La destruction quasi systématique de groupes bâtis dégradés et inhabités, a entraîné une disparition importante des formes urbaine historiques. Trois modes d'interventions expliquent cette transformation brutale du tissu :

- La disparition du parcellaire historique pour élargir l'espace public
 - Le remplacement complet du parcellaire pour des projets neufs
 - Le regroupement parcellaire pour des projets neufs
- Les deux premiers facteurs engendrent un renouvellement total de la morphologie urbaine, déconnecté des formes historiques du quartier. La troisième intervention transforme le patrimoine bâti mais réserve

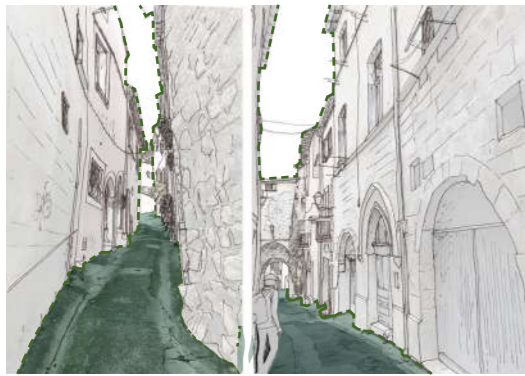
la continuité formelle du tissu urbain.

La comparaison du cadastre de 1836 et du cadastre actuel démontre une politique continue de démolition du tissu dense. La moitié des îlots du centre médiéval ont disparus depuis 1836 et l'autre moitié sont en parti démembrés ou fortement menacés.

SYNTHÈSE ENJEUX LE VIAIRE ET SES LISIÈRES BÂTIES

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Revêtement de sol à améliorer en priorité
- Revêtement de sol à améliorer dans un second temps
- Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager
- Espace où l'accessibilité piétonne peut être accentuée
- Front bâti à caractère patrimonial fort à conserver et /ou à dynamiser
- Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique, secondaire ou un front bâti contemporain pouvant valoriser un monument, une place historique,...)
- Front bâti aveugle à ouvrir (Valorisant place ou rue)
- × Mobilier urbain historique à préserver
- ▲ Articulation à valoriser



Revêtement de sol à améliorer - Quartier médiéval



Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager - Place du Radical



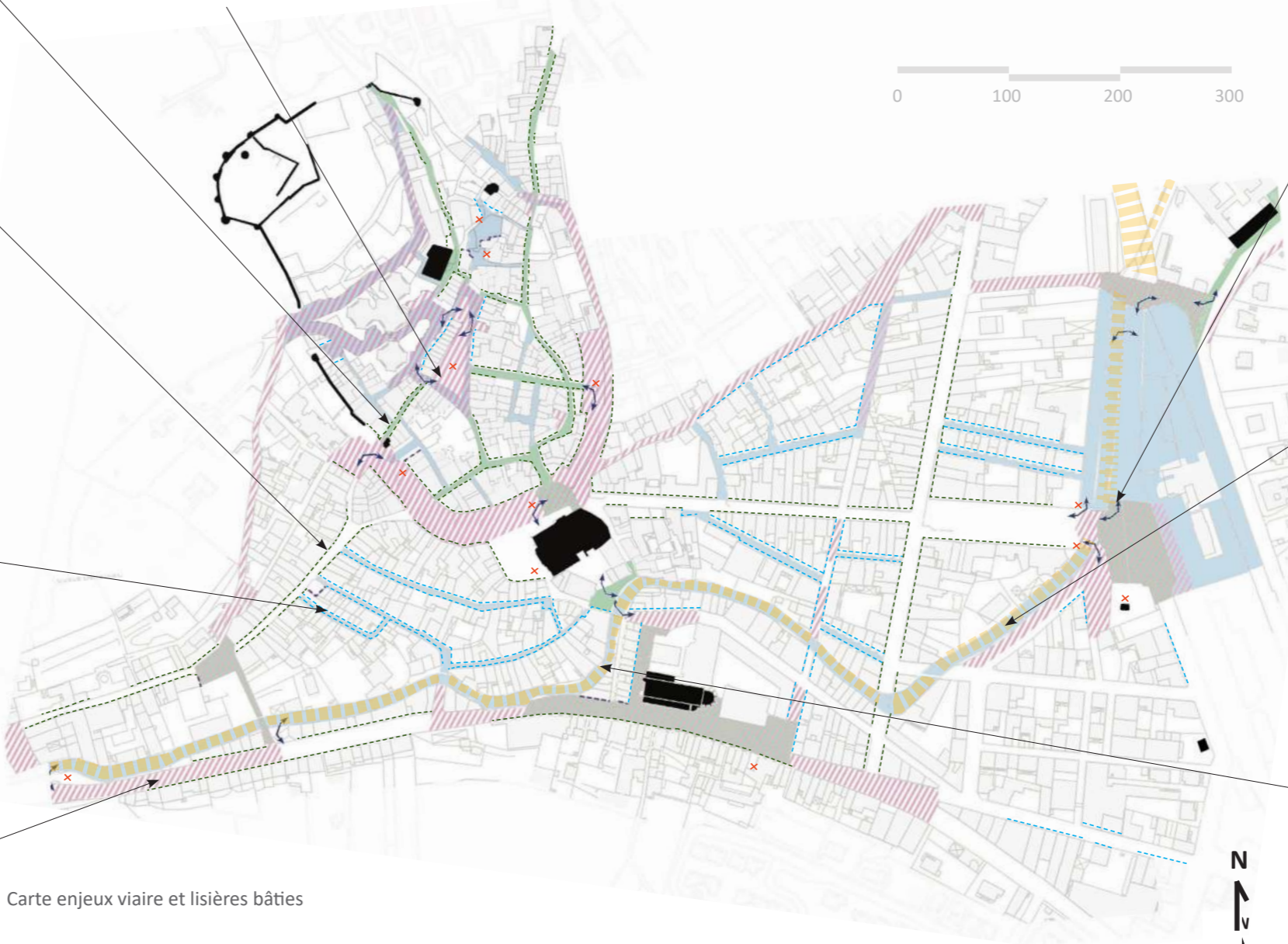
Front bâti à conserver en priorité - Rue de la Frégère



Front bâti à conserver et/ou dynamiser (Axe historique secondaire) - Rue secondaires du quartier de la Frégère



Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager - Rue de la Coutellerie



Zone de conflit piéton / stationnement à réaménager - Rond-point de la gare



Accessibilité piétonne à accentuer - Le Ronel



Articulation à valoriser- Le Ronel

Les enjeux sur l'espace public urbain marché qui recouvrent les anciens fossés sont à requalifier. En effet la zone est conflictuelle entre le piéton et la voiture tant en stationnement qu'en circulation. Les anciennes places méde vraies qualités Plusieu naturels et minéraux dans les revêtements de chaussée et le mobilier urbain - Réinvestir les dents creuses par de la construction et/ou des espaces publics qualitatifs.

Les enjeux sur l'espace public urbain se concentrent en grande partie dans et autour du quartier effet la zone est conflictuelle entre le piéton et la voiture tant en stationnement qu'en circulation. Les anciennes places médiévales dans le cœur ancien sont totalement délaissées aujminéraux dans les revêtements de chaussée et le mobilier urbain - Réinvestir les dents creuses par de la construction et/ou des espaces publics qualitatifs.

SYNTHÈSE ENJEUX LA VÉGÉTATION

LÉGENDE

- Bâtiments historiques à haute valeur patrimoniale
- Bâti autre
- Espace à dominante végétale non public
- Espace boisé public
- Arbres
- Arbres aménagés sur un espace public destiné à valoriser un élément patrimonial de la ville
- ✕ Mobilier urbain historique à préserver
- Espace boisé public sous-exploité ou fermé
- Espace public pouvant être d'avantage végétalisé
- Espace pouvant être transformé en parc



Espace boisé public sous-exploité ou fermé



Espace pouvant être d'avantage végétalisé - Le fossé des remparts



Espace pouvant être d'avantage végétalisé - Aire de jeux de la Frégère



Espace pouvant être d'avantage végétalisé - Parvis de l'église Saint-Dominique



Carte enjeux végétation



Espace pouvant être transformé en parc - Ligne de chemin de fer abandonnée



Espace pouvant être transformé en parc - Nord de la gare



Espace pouvant être transformé en parc - Le Ronel

Clermont-l'Hérault a la chance de bénéficier de plusieurs parcs publics, pâtissant majoritairement de fermetures permanentes ou de sous-fréquentation. Deux facteurs peuvent expliquer cette situation.

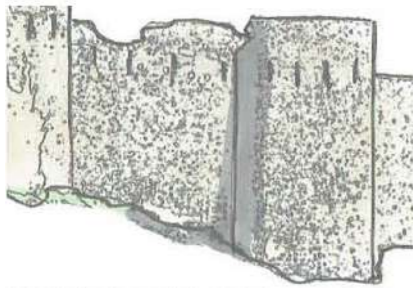
Certains parcs par exemple, comme celui du château, manquent d'aménagement. Un projet associant la mise en valeur du patrimoine et une végétation plus maîtrisée, plus variée, peut contribuer à améliorer l'existant et à attirer plus de visiteurs. Les deux parcs aux abords des remparts paraissent à l'abandon et cela peut s'expliquer par le délaissement général du centre médiéval. En d'autres termes, par leurs localisations. L'intervention sur les autres problématiques évoquées précédemment dans les enjeux impacteront naturellement positivement cette problématique.

La carte met en évidence plusieurs zones «vagues» pouvant être améliorées par la création de parcs : Le Ronel, le grand parking au Nord de la Gare et la ligne de chemin de fer abandonnée.

La ville est largement composée de ruelles étroites, ce qui limite fortement les interventions possibles en matière d'ajout de végétation par le biais de création d'alignements d'arbres. Quelques rues larges bénéficient déjà d'alignement d'arbres. C'est le cas des fossés des anciens remparts et de quelques axes majeurs aux abords de la gare. Cependant ces alignements peuvent parfois être accentués, notamment en pied par la cration de parterres, de squares... etc. Cette éventualité peut être envisagée par exemple au niveau de placettes médiévales, le long de l'église des Dominicains ou du fossé des remparts.

SYNTHÈSE ENJEUX DEGRÉS D'URGENCE DE PRÉSERVATION DU BÂTI

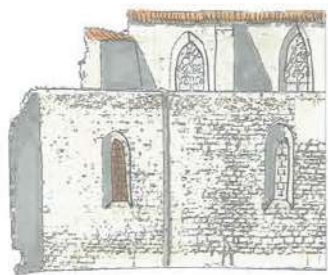
Urgence de préservation maximale
Etat ruiné et typologie unique ou rare



Enceinte urbaine et château



Eglise conventuelle de l'hôpital



Eglise abbatiale dominicaine

Urgence de préservation forte
Dégradations fortes à moyennes et typologie unique ou rare



Hôtel particulier du XVIII^e s.



Habitat médiéval remarquable

Urgence de préservation inexistant
Aucune dégradation ou dénaturación



Cave oléicole et viticole de style hangar



Bâtiments de négoce



Bâtiments de négoce style hangar



Carte des degrés d'urgence de préservation du bâti

Urgence de préservation moyenne
Dégradations moyennes et typologie rare



Habitats type immeuble de rapport style haussmannien



Bâtiments industriels drapiers

Urgence de préservation faible
Dégradations forte à moyennes et typologie répandue



Maison vigneronne

Habitat médiéval modeste

Habitat type immeuble

Clermont-l'Hérault a la chance de bénéficier de plusieurs parcs publics, pâtissant majoritairement de fermetures permanentes ou de sous-fréquentation. Deux facteurs peuvent expliquer cette situation. Certains parcs par exemple, comme celui du château, manquent d'aménagement. Un projet

associant la mise en valeur du patrimoine et une végétation plus maîtrisée, plus variée, peut contribuer à améliorer l'existant et à attirer plus de visiteurs. Les deux parcs aux abords des remparts paraissent à l'abandon et cela peut s'expliquer par le délaissement général du centre médiéval. Les deux parcs aux abords des remparts paraissent à l'abandon et cela peut s'expliquer par le délaissement général du centre médiéval. Les deux parcs aux abords des remparts paraissent à l'abandon et cela peut s'expliquer par le délaissement général du centre médiéval. Les deux parcs aux abords des remparts paraissent à l'abandon et cela peut s'expliquer par le délaissement général du centre médiéval.

Les deux parcs aux abords des remparts paraissent à l'abandon et cela peut s'expliquer par le délaissement général du centre médiéval. En d'autres termes, par leurs localisations. L'intervention sur les autres problématiques évoquées précédemment dans les enjeux impacteront naturellement positivement cette problématique.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES SUR CLERMONT L'HERAULT

ALOUS, Cartulaire de Gellone, p.141 : « *via publica mercatorum Claromontensium* » (1140).

BERNARD Pierre-Joan, « Clermont ville médiévale », *Bulletin du GREC*, 2019.

BERNARD Laurent, « Étude des verriers de l'église Saint-Paul », *Bulletin du GREC*, n°191-194, 2016, p. 5-115.

BERNARD Laurent, « Les gargouilles et les chimères de l'église Saint-Paul », *Bulletin du GREC*, n°195-197, 2016, p. 3-26.

CALISTE Lisa, « Faire des draps à Lodève, Clérmont-l'Hérault et Bédarieux : Approche de l'archéologie industrielle à l'histoire de l'industrie lainière en Languedoc (1650-1900) », *Patrimoine du sud*, Conseil régional d'Occitanie, 2016, Actualité de la recherche, 3.

CHRISTOL Jeannette et Marcel, « Fontaines publiques en Clermontais », *Bulletin du GREC*, n°185-187, 2014, p. 20.

COMBARNOUS Gaston, *Les châteaux des Guillem et de Clermont*, 1978.

COMBARNOUS Gaston, *Clermont-l'Hérault : Ancienne Place forte et Vieux Marché Développement topographique de Clermont-l'Hérault*, Privat-Didier, Toulouse, 1958.

CREMIEUX Adolphe, *La vie politique et économique à Clermont-l'Hérault au XVIIe siècle*, Causse-Graille-Castelnau, Montpellier, 1949.

DO René, « Clermont l'Hérault et ses transformations » *Bulletin du GREC*, n°176-178, 2013, p. 28-45.

DURAND Auguste (Abbé), *Annales de la ville de Clermont-l'Hérault et de ses environs depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, Montpellier, F. Séguin, 1867.

GINOUVEZ Olivier, HUSER Astrid, BERNARD Pierre-Joan, « Aux marges de Montpellier, le château de Clermont dans la vallée de l'Hérault : histoire castrale, histoire seigneuriale », dans *Patrimoines du Sud*, no 10, 2019.

GUYON Patrick, *Etude pré-opérationnelle OPAH RU Centre-ville de Clermont l'Hérault – diagnostique*, bureau d'étude InSitu, 2019.

GLEURY-GENIEZ, *Histoire populaire de la ville de Clermont-l'Hérault et de ses environs depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*, Firmin et Cabirou frères, Montpellier, 1885.

HERNANDEZ Patrick, *Clermont-l'Hérault*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2005.

HUPPE Philippe, *Les seigneurs de Clermont-Lodève*, Les Presses Littéraires, Saint-Estève (66240), 2007.

HUSER Astrid, « Clermont-l'Hlt – Un château médiéval et son castrum », *Bulletin du GREC*, n°89-92, 1999, p. 31-39.

HUSER Astrid, « A Clermont-l'Hlt : demeures des de Bozène et des de Palissa, seigneurs d'Arboras, et des

propriétaires qui ont suivi de 1500 à 1990 », *Bulletin du GREC*, n°78.

MAISTRE Georges, *Villeneuve*, Clermont-l'Hérault, G.R.E.C., 1978.

MARTIN Ernest, *Chronique et généalogie des Guillem*, seigneurs de Clermont, diocèse de Lodève, et des diverses branches de leur famille, Barlatier et Barthelet, Marseille, 1892.

MENTOR DE Cooman, *L'industrie de la laine dans les régions de Lodève*, Clermont l'Hérault-Villeneuve., Nice : Ed. Bénévent, 2007.

MOULIAS-CARRAT Daniel, *Microtoponymie de l'ancienne baronnie de Clermont-l'Hérault*, Université Paul Valéry Montpellier III, Mémoire de DEA Histoire et civilisations, 1996.

NICOLARDOT Loreline, *Densification*, Projet de fin d'études, ENSA Montpellier, 2016.

QUEROL Caroline « Les monuments de Clermont l'Hérault », *Bulletin du GREC*, n°185-187, 2014, p. 27-55.

DUFOIS Laurent, *Requalification des espaces publics du centre ancien – diagnostic de Clermont l'Hérault*, A.R.T. Paysagistes bureau d'études, 2019.

SAINT-PIERRE Brigitte « Le repos éternel : le cimetière de Clermont l'Hérault », *Bulletin du GREC*, n°185-187, 2014, p. 56-63.

TAURAND Paul, « Eglise Saint Dominique (ou "Les Pénitents") », *Bulletin du GREC*, n°143-145, 2007.

TAURAND Paul, « Le cimetière de l'église St-Paul de Clermont-l'Hérault », *Bulletin du GREC*, n°129-132, 2005, p. 74-76.

OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX

DEBAX Hélène (dir.), *Les sociétés méridionales à l'âge féodal (Espagne, Italie et sud de la France Xe-XIIIe s.) : hommage à Pierre Bonnassie*, Toulouse, France, CNRS : Université de Toulouse-Le Mirail, 1999.

BONNEROT Guy, DUCOM Estelle, JOLY Fernand, « CARTOGRAPHIE », Encyclopædia Universalis en ligne, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/cartographie/>

BOURIN Monique, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc. Tome 1, 2 et 3*, Paris, l'Harmattan, 1987.

DURAND Aline, « La formation du paysage rural Languedocien : histoire et anthracologie des territoires alluvionnaires de plaine et moyennes vallées fluviales (Xe-XIIIe siècle) », *Castrum 5 Archéologie des espaces agraires méditerranéen au Moyen Âge : actes du colloque de Murcie*, 1199, pp. 227-240.

GAUTHIEZ Bernard, BURGEL Guy Préfacier, *Espace urbain: vocabulaire et morphologie*, Paris, France, Monum, éditions du patrimoine, 2003.

GRUBER Annie, « CADASTRE », Encyclopædia Universalis en ligne, URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/cadastre/>

HAMLIN Frank R, CABROL André, *Les noms de lieux du département de l'Hérault: nouveau dictionnaire topographique et étymologique*, Nîmes, Lacour, 1988.

MERCADIER Jean, *Un diocèse languedocien*, Publié chez l'auteur, Lodève, 1975.

PELAQUIER Edile (dir.), Atlas historique de la province de Languedoc, Montpellier, CRISES Université Paul Valéry, 2009.

MOYEN Françoise, « TAILLE, impôt », Encyclopædia Universalis en ligne, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/taille-impot/>

PELAQUIER Edile (dir.), Atlas historique de la province de Languedoc, Montpellier, CRISES Université Paul Valéry, 2009.

PESEZ Jean-Marie, « Tout ce qu'on sait sur la maison villageoise au Moyen Âge dans l'aire méditerranéenne et tout ce qu'on voudrait savoir », *Castrum. 3, Guerre, fortification et habitat dans le monde méditerranéen au Moyen âge*, Madrid, France et Italie, Casa de Velázquez & École française de Rome, 1988, p. 1-11.

PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture: description et vocabulaire méthodiques*, Paris, France, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2011.

VIAL Julien, LECLANT Jean, *Carte archéologique de la Gaule, Le Montpelliérais: 34/3*, Paris, Académie des Inscriptions et belles-lettres : Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche : Ministère de la Culture et de la communication , 2003, 2003.

VIC Claude de, VAISSETE Joseph, DU MEGE Alexandre, *Histoire générale de Languedoc*, Nîmes, Lacour, 1993.

COMMUNE DE CLERMONT-L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

PLAN LOCAL D'URBANISME